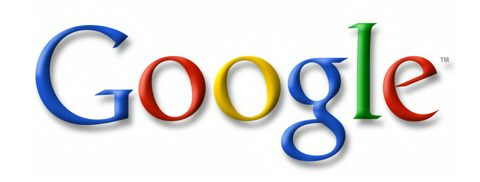
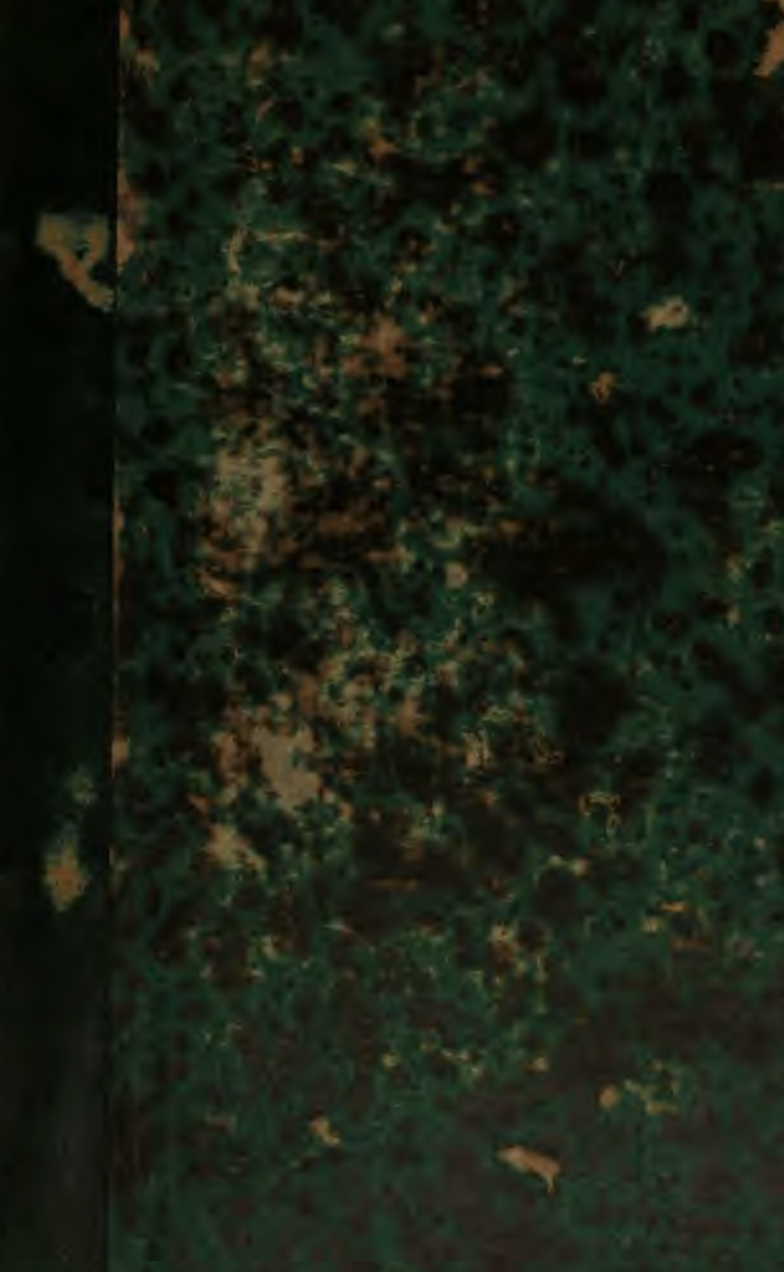






# LETTRES

SUR LA

# VIE D'UN NOMMÉ JÉSUS

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

# LETTRES

SUR LA

# VIE D'UN NOMMÉ JÉSUS

SELON

M. E. RENAN

MEMBRE DE L'INSTITUT

**Par JEAN LOYSEAU**

CORDONNIER



PARIS

CH. BLERIOT, EDITEUR

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1863

# INTRODUCTION.

« Au delà des confins de l'histoire, sous sa tente restée pure des désordres d'un monde déjà corrompu, le patriarche bédouin préparait la foi du monde (1). »

Et le grand patriarche, levant vers le ciel ses yeux vénérables, et clairvoyants, malgré son grand âge, le patriarche eut une vision.

Voici quelle fut la vision du grand patriarche bédouin :

Il vit que l'étincelle de vérité que ses pères lui avaient transmise, et qu'il conservait avec amour dans sa pensée et dans son cœur, serait confiée par des mains toutes-puissantes, à une tribu chétive, dont cette lumière serait toute la force, toute la beauté, tout le trésor.

Il vit qu'après bien des siècles, ce feu sacré traversant les âges, aurait, par le plus incompréhensible prodige, conservé sa pureté première, au milieu des bouleversements des empires, au sein des ondes mugissantes de mille erreurs; en dépit des crimes de ceux-là même auxquels il avait été donné en garde. Sur la terre d'exil, sous la domination sanglante de tyrans étrangers, l'orage lui faisait jeter de plus vifs rayons; et, pendant que toute doctrine naissait, changeait, s'éteignait tout autour, seul, le feu sacré brûlait toujours, sans se consumer jamais. L'orage en vain épuisait contre lui ses fureurs, l'orage passait, et le feu ne s'éteignait pas.

(1) *Vie de Jésus*, p. 6.

Il vit, au jour marqué par le doigt du Très-Haut, un petit enfant naître au sein de la nuit, dans une grotte sombre ; il le vit déposé par les mains de la Vierge, sa mère, sur une poignée de paille, enveloppé de langes d'emprunt, couché dans la mangeoire d'un bœuf et d'un âne, seuls témoins étrangers de sa pauvre naissance.

Il vit cet enfant se faire homme, au milieu des labeurs; répandre ses sueurs pendant trente années, sur le bois des charrues que sa main fabriquait, dans la boutique d'un pauvre artisan, qui n'était pas son père.

Et, au bout de trente ans, il vit le charpentier inconnu abandonner l'atelier désert, et de sa main puissante, qui jusqu'à ce jour avait balayé les copeaux, s'emparer de la divine étincelle, l'enflammer de son souffle, l'approcher de sa face; et dire au monde qui regorgeait de science, de luxure et d'orgueil: « Regardez-moi bien, je suis Dieu. »

Il vit cet homme, secouant sur sa tête les flammes d'un nouvel incendie, prêcher, aux sages du siècle, les plus incompréhensibles folies; aux hypocrites régnants, le plus détestable blasphème; aux humbles de cœur, la plus radieuse vérité.

Il vit cet homme saisi par des sbires, soumis à des tortures inouïes avant lui; pendu, avec trois clous, à un gibet infâme, mourir, abandonné des hommes et comme délaissé de Dieu.

Puis foulant aux pieds la mort, et brisant sans effort les chaînes du sépulcre, il le revit encore, une dernière fois, cet homme, au milieu de onze indigents sans foi, ignares, traîtres et lâches, versant sur eux la plénitude de sa puissance; les élevant bien au-dessus des empereurs et des rois; leur confiant le dépôt de la lumière; et les quittant, pour remonter, plein de gloire et de majesté, vers le ciel.

Et ces onze hommes, tombant prosternés la face contr

terre, baisent ardemment l'empreinte de ses pieds, et l'adorent en s'écriant : « C'était bien lui! »

Et ces pusillanimes d'hier s'en vont, après s'être donné fraternellement le baiser du dernier adieu. Ils se partagent le monde, ils partent, ils ne se verront plus sur la terre : ils se donnent rendez-vous au ciel.

Ils n'ont, désormais, qu'une pensée, qu'une parole, qu'un cœur. Leur titre unique pour se faire écouter du monde, c'est de lui dire : « Nous venons vous prêcher celui » que vous avez mis à mort; celui que nous avons, nous- » mêmes, pendant sa vie, méconnu, abandonné, blasphémé, » trahi; mais c'est lui, c'est lui seul, après lequel votre âme » aspire : adorez-le. » Et le monde tout entier s'étonne, tombe à genoux devant la croix, et adore le crucifié.

Ils ont devant eux les empereurs et leur orgueil; les philosophes et leur sagesse, l'univers et ses vices; et ils disent aux empereurs, courbez votre front superbe devant votre unique maître; aux philosophes, devenez insensés; au monde entier, faites pénitence. Les empereurs, les sages, le monde les égorgèrent, et puis se firent chrétiens sur leur tombeau.

Il y eut trois siècles de boucherie, et dix millions de martyrs; mais, dans le sillon engraissé par le sang des victimes, la semence de la parole évangélique germa, et l'Église atteignit l'âge viril.

Le vieux patriarche vit toutes ces choses; et, au sein de cet incendie immense, allumé par une étincelle, sous le souffle d'un Dieu, il vit se glisser des vipères, sous le nom d'hérétiques, enlaçant chaque enfant du Christ de leurs anneaux impurs, et cherchant à le mordre au cœur.

Les vipères passèrent, comme les bourreaux avaient passé; et l'Église de Dieu, seule puissance assurée, demeurait fièrement debout au milieu de la terre, soutenant

toute la société humaine appuyée par sa forte main.

Puis il vit, après dix-huit siècles de vaillants combats et de glorieuses victoires, il vit cette même Église ; mais assaillie, cette fois, par une innombrable volée de je ne sais quels animaux portant des plumes, et chantant faux, sans tenir compte de la mesure, chacun sa chanson, sur un air différent.

C'était un tapage à rendre les gens sourds.

Ils trouvaient la lumière profondément ridicule de s'obstiner à jeter, invariablement et toujours, le même éclat.

Ils accusaient la vérité de complicité avec l'arithmétique, et lui reprochaient de s'opposer à la grande loi du progrès.

Quand on leur demandait ce qu'ils entendaient par le mot progrès, ils répondaient que c'était de chercher toujours, jusqu'à extinction de chaleur naturelle; et de chercher sans rien trouver, jamais.

Ceux qui avaient trouvé, ils les appelaient obscurantistes, cléricaux, ou crétins.

Ils faisaient subir à l'Église l'élégant procédé déjà inventé par les goujats du prétoire, fléchissant le genou devant elle, lui disant : « Reine du monde, je te salue, » lui crachant au visage, et lui donnant des soufflets.

Et, par ailleurs, vivant des restes de sa doctrine,

Ils lui disaient, sans nuls égards, qu'elle était devenue bien vieille, et qu'il était temps qu'elle mît ordre à ses affaires; parce qu'elle avait déjà un pied dans le tombeau ;

Qu'elle avait suffi aux siècles d'ignorance, mais qu'elle ne valait plus rien aux âges qui voyaient clair;

Oubliant qu'ils prêchaient eux-mêmes la divinité des ténèbres et la souveraineté du doute, et qu'ils professaient que : « ne pas conclure » était avoir un « inappréciable mérite (1). »

(1) *Lettre au Figaro*, jeudi 23 juillet 1863.

Ils sifflaient à outrance quiconque avait un dogme, un symbole, une foi ;

Et raisonnaient ainsi :

Puisque nous, qui sommes les sommités du monde philosophique et intellectuel, n'y voyons absolument rien, en aucune chose ; donc, quiconque croit y voir clair, est un sot : qu'il soit anathème !

Et, comme ils avaient eu soin de se faufiler dans plusieurs chaires, sous le prétexte d'éclairer la jeunesse, ils trouvaient des auditeurs, et, quelquefois, des dupes.

Le vieux patriarche bédouin vit toutes ces choses; et, un brouillard épais venant à voiler le tableau, la vision disparut dans les plis orageux du nuage.

## II.

Et le vieux patriarche, tombant à deux genoux, leva vers le ciel ses bras appesantis par l'âge; et, ouvrant la bouche, il dit :

Créateur suprême de toutes choses; toi qui m'as confié le précieux dépôt de ta lumière pour la transmettre, dans son intégrité, à mes fils :

Je vois que cette flamme sainte doit briller dans le monde, jusqu'à la fin des temps ; et que la société humaine doit marcher, jusqu'à son terme, à la clarté de sa lumière.

Je vois que ce feu divin réchauffera les âmes droites et les cœurs purs, et dévorera les intelligences rebelles.

Dans ce dernier assaut, que lui livre la raison dépravée des hommes, j'espère que la vérité demeurera victorieuse du doute, comme elle a triomphé des échafauds et des erreurs.

Si elle a bien échappé aux tigres et aux lions, elle échappera, sans doute, aux souris et aux rats.

Je voudrais qu'elle traversât les siècles sans ennemis ni

martyrs; et que tous les enfants de la même famille se donnassent, dans une même croyance, le baiser fraternel.

Mais si, dans ta sagesse, ô Tout-Puissant, tu veux laisser ma race libre d'accepter ou de répudier tes bienfaits :

Et si ton œuvre doit être jamais attaquée par ceux-là même qui devraient la protéger, par leur science et leur raison;

Fais, au moins, que ces hommes prennent le soin de tirer eux-mêmes les conséquences de leurs systèmes, et de les livrer ainsi à la risée publique;

Fais qu'ils tombent si bas, dans le fossé de l'absurde, qu'ils en atteignent jusqu'au fond ;

Fais que, pour comble de ridicule, ils profitent du moment où ils pataugeront le plus dans ces bas-fonds inextricables, pour s'écrier avec un superbe orgueil : Mortels, témoins de nos conquêtes, suivez notre vol : nous sommes en route pour le soleil!

Afin de distraire un peu les spectateurs, honteux de les voir barboter ainsi.

Et s'il m'était permis, ô souverain Seigneur, d'exprimer encore un humble vœu, je désirerais que, pour compléter l'œuvre de ton triomphe, tu daignasses susciter un homme, parmi cette espèce rampante et désagréable à voir,

Un homme qui réunît en lui seul l'ignorance et l'outre-cuidance de tous.

Je voudrais que cet homme eût été nourri par ton Église, d'un double pain : le pain du corps, et celui de l'intelligence;

Afin qu'on eût moins de tristesse à le combattre, en pensant qu'il n'était qu'un ingrat.

Je voudrais que cet homme, poussé par le démon d'orgueil, fût un apostat de la Foi, qu'il avait puisée aux lèvres de deux mères :

Afin d'expliquer sa sourde colère contre le sein qui l'a porté, et le besoin vaniteux qu'il éprouve d'excuser sa défection et sa rancune ;

Je voudrais que cet homme, déserteur de la table et du foyer paternel, se fût nourri de la quintessence d'une philosophie purement négative, et en résumât en lui toutes les brumeuses émanations.

Je voudrais qu'il représentât, presque officiellement, son école, étant devenu professeur dans une des plus hautes chaires de son pays.

Je voudrais qu'il unît l'absence de bonne foi à l'absence de savoir, et qu'il fût pris la main dans le sac en flagrant délit d'emprunt scientifique ; escamoteur maladroit des découvertes d'autrui :

Afin qu'on sût jusqu'où peuvent aller les accommodements avec l'honnêteté littéraire, dans la conscience d'un sceptique.

Enfin, ô Seigneur, si c'était conforme à ta volonté toujours sage et discrète, je voudrais que cet homme eût assez de style pour que le public ait la patience de lire toutes les inepties de son école, et qu'il y joignît assez de naïveté pour en dévoiler les ficelles :

De sorte que pour lui enlever le vernis scientifique dont il se badigeonne, et livrer sa bonne foi et sa logique aux sifflets universels, il suffise de la main d'un cordonnier.

III.

Ainsi pria le patriarche bédouin : et le Très-Haut exauça, en partie, sa prière.

La terre étonnée vit, chez les nations à laquelle fut confié l'*empire de l'air*, poindre l'aube de la philosophie dite naturaliste.

Et, du sein de cette aurore ténébreuse, s'élever avec

une incomparable majesté, le nouveau soleil, prophète de la religion moderne, le grand émule du grand précurseur... du grand Ormuzd.

Seulement, comme dans cette religion il ne devait pas y avoir de Dieu, on dut renoncer à y placer un Messie, et se contenter d'ouïr chanter le prophète.

Pour apaiser les gens qui s'étaient sottement habitués à donner un objet réel à leurs croyances, le prophète leur laissa, par pure bonté, le choix d'adresser leurs hommages à l'Être suprême ou à son équivalent, dont la définition fut :

« La catégorie de l'idéal (1). »

Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

Il fallait aux idées nouvelles, qui marchaient avec peine, sous leurs armures de plomb, un plus léger costume. Le prophète se chargea de s'en faire le tailleur. C'était un ingrat travail : on eût dit « un peloton dévidé par le diable (2) ; » il en vint néanmoins à bout, et, le diable aidant, il vêtit toute cette racaille à la française, leur donnant à chacune une paire de culottes, des bottes et un képi. L'étoffe était toute neuve, mais de qualité très-inférieure, de façon qu'au plus léger coup de vent le képi s'envolait ; les bottes s'éculaient au premier pas ; et, au travers de la culotte, la chemise, dit-on, passait ; ce qui était, assurément, un spectacle bien édifiant pour les âmes pieuses !

Cela n'empêchait pas que les bons Allemands « ouvraient de grands yeux quand ils voyaient revenir leurs idées habillées par » un « tailleur de notre pays, et je vous assure qu'ils leur trouvaient fort bonne façon (3). »

On appela ça le cinquième évangile.

C'était la gibelotte des quatre autres, avec une sauce formidablement allongée, je vous jure.

(1) Renan, *Etudes d'histoire religieuse.* 5e éd., p. 419. — (2) *Lettre au Figaro*, v. s. — (3) Id.

Les souhaits du patriarche bédouin furent ainsi de beaucoup dépassés. Si les morts rient, il dut joliment rire. Dans tous les cas, les vivants n'ayant aucune raison pour se priver de cette distraction, furent bien divertis par cette mascarade. C'était un vrai évangile de mardi gras.

Et les masques sonnaient de leurs instruments autour de la vieille Jéricho, croyant en faire tomber les murailles.

Mais les murailles ne tombent pas au son des mirlitons, même de ceux qui se vendent 7 fr. 50 c. chez le marchand.

Pour faire honneur à la prière prophétique du patriarche bédouin, il y en eut, dans Jéricho, quelques-uns qui prièrent le Renan de se tourner, afin de voir s'il avait encore sa queue.

Et, comme il ne l'avait plus, hélas! ils déclarèrent avec obstination et férocité qu'ils ne consentiraient jamais à faire couper la leur, disant :

« On est trop vilain comme ça. »

D'autres, toujours suscités par le génie bédouinique, prétendaient que le Renan avait l'habitude de se parer du paletot du paon en matière scientifique ; ce qui, jusqu'à ce jour, ne s'était jamais vu chez les nabi d'aucun peuple ; et ce qui n'était pas décent du tout pour le mirliton en chef de la religion nouvelle.

Ils disaient, — c'était bien ridicule, — que la bonne foi était le premier devoir d'un homme qui se respecte.

Que si ce n'est pas bien de se parer de la montre d'autrui ou de se moucher dans son foulard, ce n'est pas, non plus, très-bienséant de subtiliser ses découvertes.

Ils disaient qu'une religion qui n'aurait que de tels apôtres serait une religion d'emprunts.

Et ils racontaient la fable suivante en langue araméenne, que nous traduisons ici en langue gauloise, pour la plus grande commodité du public.

## LE RENAN ET LA TORTUE,

### Fable orientale.

« L'auteur parle toujours comme témoin oculaire; il *veut se faire passer pour* l'apôtre Jean. Si donc cet ouvrage n'est pas réellement de l'apôtre, il faut admettre une supercherie que l'auteur *s'avouait à lui-même*. Or, quoique les idées du temps, en *fait de bonne foi littéraire*, différassent essentiellement des nôtres, on n'a pas d'exemple, dans le monde apostolique, d'un *faux* de ce genre. » (Renan, *Vie de Jésus*, Intr. p. xxvii.)

Il y avait une fois, dans la rue des Postes de la ville appelée Lutèce, une communauté de tortues, et parmi ces tortues, une tortue très-savante, qui parlait grec.

Le supérieur des tortues, désirant mettre à profit la science de la tortue, l'envoya faire un voyage scientifique dans les pays orientaux, et la tortue qui parlait grec partit en l'année 1857.

Cette savante helléniste passa deux années entières à fouiller, à fureter, à étudier dans la terre d'Adonis, et revint chargée de notes, de découvertes et d'inscriptions, dans le dessein de les mettre en ordre et de les publier un jour.

Mais tout le monde sait que la tortue n'est pas, pour l'agilité, le roi des animaux.

Pendant ce temps, le lion, empereur de Lutèce, désireux de connaître les monuments, les mœurs et l'histoire des indigènes de la terre d'Adonis, chargea le Renan d'une mission scientifique dans cette belle contrée, et le Renan

partit en 1860; c'est-à-dire, après le retour de la tortue au foyer conventuel.

Le Renan, qui n'était pas bête, dans le but bien louable de s'économiser un peu de travail, se fit communiquer, on ne sait trop comment, les travaux de la tortue; et, à l'aide du même guide, suivit absolument la même ligne et la même direction, et eut le bonheur de réussir à faire les mêmes découvertes.

Avant que le Renan fût de retour, en l'an de grâce 1862, il commença par chanter, sans mettre de bémols à la clef, les belles trouvailles qu'il avait faites dans son voyage; avec l'enthousiasme lyrique et touchant de la poule, annonçant aux échos d'alentour qu'elle vient de pondre un œuf. Des rapports furent adressés au lion sous la date des 25 et 27 février, 8 et 12 juillet de la même année, et le lion fut certainement bien content de la grande sagacité du Renan.

On ne sait pas s'il le décora; mais il put lui dire : « Renan, je suis content de vous! »

Ce qui dut faire bien plaisir au Renan.

Or, la tortue, qui brille par sa prudence, sinon par sa vélocité; la tortue, qui aime à faire ce qu'elle fait avec poids et mesure et conscience, la tortue se doutant que le compère n'avait pas, pour le simple plaisir de les admirer, flairé ses paperasses, la tortue se dit en grec : « Voilà un coquin de Renan qui me fait bien l'effet de vouloir se parer de mes plumes. »

Sur ce, pour assurer la propriété de ses découvertes, et dans la prévision du retour très-prochain du Renan, la tortue se rendit en diligence à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la ville de Lutèce susdite, et, s'adressant à sa haute justice et à son impartialité bien connue, elle obtint que son manuscrit fût, par un délégué de l'A-

cadémie, *daté*, *signé* et *paraphé* au recto et au verso de chaque feuillet, et marqué du sceau de l'Institut pour garantir la propriété légitime et la *priorité* de ses découvertes.

Cette opération touchante eut lieu le 28 septembre 1861, c'est-à-dire avant le retour du Renan, auquel cela devait procurer une impression d'autant plus désagréable qu'elle était moins récréative.

Ce fut après cette précaution malheureuse que le Renan chanta.

Des gens malavisés, ayant eu vent de la chose, le prièrent de ne pas chanter si fort, sous le prétexte que cela leur faisait mal à la tête, toutes les fois qu'ils entendaient chanter faux.

Le Renan, qui sans doute ignorait ces détails, pria un ami de chanter à sa place.

L'ami, fort complaisant, ne crut devoir refuser au Renan ni l'appui de sa prose ni la ferveur de son indignation. Il ne lui refusa que de signer son nom.

Ce qui laissa supposer à bien des gens...

Mais c'étaient des esprits gâtés par la scolastique.

En somme, l'*alter ego* du Renan écrivit ce qui suit :

Paris, le 15 juillet 1863.

« P.-S. Qu'est-ce que ce *savant jésuite* qui conteste les découvertes de M. Renan ? Nous prend-il pour des oies ? Ces découvertes, dites antérieures, sont-elles publiées ou non ?

» Si elles sont publiées, il arrive de singulières choses.

» 1° Le *savant jésuite* qui les connaît seul (à l'exception du plagiaire M. Renan, bien entendu) se trouve être à lui seul plus savant que tous les membres de l'Institut ensemble, qui n'en ont jamais ouï parler.

» 2° *M. Renan doit être doué d'une dose d'imprudence et d'impudence qui va au delà du vraisemblable, pour aller solennellement, devant son propre corps, donner comme siennes des découvertes avec lesquelles il sait qu'on peut le couvrir de confusion en les lui jetant à la face déjà publiées ailleurs et avant lui.*

» N'ont-elles jamais été publiées? alors elles ne signifient rien.

» *Priorité de publication, priorité de découverte.*

» C'est la loi et les prophètes, cette maxime ayant l'autorité souveraine de la chose définitivement jugée. On n'en a pas invoqué d'autres pour Leibnitz contre Newton, pour Champollion contre Young, et il n'y en a pas d'autre en effet.

» Et sans cela, où en serions-nous, mon Dieu ?

» Faites la découverte la plus importante ou la plus insignifiante, et à l'instant vous aurez à vos trousses (cela ne manque jamais) une meute de cinq ou six *savants jésuites* qui aboyeront après vous et vous démontreront que vous n'êtes qu'un vil plagiaire, et que s'il ne l'avait pas précisément dit, le savant Mathanasius avait au moins pensé bien longtemps, avant vous, ce que vous donnez pour du neuf.

» Cela est si universel qu'on n'y fait plus attention. La race des *savants jésuites* est indestructible ; mais depuis le savant *Scott*, le savant Scaliger, le savant Saumaise, etc., elle n'a plus de dents (1). »

MORALITÉ.

Il n'y a pas, en tout ceci, une ombre de moralité; mais la race des amis imprudents est une race bien dange-

(1) *Figaro*, v. s.

reuse. Il est probable que le Renan s'en méfiera davantage une autre fois.

Quant au reproche de n'avoir pas cité l'auteur dont les travaux lui ont servi, il ne peut lui être raisonnablement adressé; son habitude de citer même ceux qu'il n'a pas lus, étant avantageusement connue.

## IV.

Ainsi furent exaucées les prières du patriarche bédouin.

Mais le ciel, toujours miséricordieux envers les âmes affligées, ne permit pas qu'au malheureux auteur fût infligé le coup de pied de l'âne.

Son évangile, rapetassé et mal cousu, tomba entre les mains d'un cordonnier honnête, qui ne voulut pas abuser de sa position, et insulter un vaincu.

Il se souvint que le nabi humilié était son compatriote.

Cela ne lui faisait certainement ni grand honneur ni grand plaisir; mais, enfin, il réfléchit que tout mortel est peccable, et que, le premier jour que le paradis ouvrit sa porte, les habitants des cieux surpris y virent entrer un larron repentant.

Dans toute œuvre humaine il y a toujours quelque chose de bon, pensait le cordonnier débonnaire; si du volume de ce bon Père Renan on ôtait seulement l'introduction avec 459 pages, le reste pourrait encore passer, quoique le titre et la table des matières soient quelque peu impertinents.

Daignez donc, ô homme illustre, accepter pour disciple un pauvre artiste sans célébrité, mais non pas sans droiture. Malgré votre petite difficulté avec la tortue, et les pieux larcins de même espèce, par vous commis au préjudice de la gent transrénane, je consens à vous croire toutes les fois que je n'aurai pas à constater, dans vos

écrits, une erreur ou un escamotage; et à vous suivre, mais exclusivement, jusque sur le terrain où une personne qui se respecte ne pose jamais le pied.

J'espère, donc, que vous serez bien content de moi.

Et vous, bénignes lecteurs, conservez-moi votre bienveillance accoutumée, et que je trouve chez vous le cordial accueil auquel depuis longtemps vous m'avez habitué. J'aurais voulu vous adresser une œuvre plus sérieuse; mais il est des inepties auxquelles le rire seul peut répondre. Et si vous trouvez dans ces pages bien des négligences, conséquence nécessaire d'une rédaction hâtive, ne vous en prenez qu'aux exigences de cette triste époque, où, sous peine de manquer le train, la locomotive de la vie ne vous accorde qu'une heure, pour répondre à des livres éphémères, dont, heureusement, le temps et l'oubli font justice en un jour.

JEAN LOYSEAU.

Paris, 8 septembre 1863.

# LETTRES

SUR LA

# VIE D'UN NOMMÉ JÉSUS



## LETTRE Ire.

Monsieur et révérend Maître,

Je me suis donné la joie innocente de lire le cinquième Evangile que vous avez pris la peine d'écrire, et je viens, avec la plus profonde humilité, vous soumettre quelques petites observations que m'a suggérées cette pieuse lecture, faite, je puis vous l'assurer, avec toute l'attention désirable.

Ne soyez point surpris si j'ai conservé quelques doutes, puisque l'âme pure à laquelle vous dédiez votre livre en avait, aussi, elle-même, conçu quelques-uns : bien qu'elle eût le bonheur de jouir de vos

précieux commentaires, elle vous adressait quelquefois, dites-vous, à ce sujet, des « questions fines et délicates. »

Je ne voudrais, pour rien au monde, réveiller, dans votre cœur, de douloureux souvenirs, ni traiter avec irrévérence la mémoire des morts; mais je me permettrai, pourtant, de vous demander ce que signifient, dans votre épître dédicatoire, ces mots : « tu me dis un jour que ce livre tu l'aimerais... parce qu'il te plaisait; » et ces autres : « tu dors, maintenant, dans la terre d'Adonis. » Est-ce qu'il n'est pas d'usage d'aimer toujours les choses qui plaisent? et pourquoi se réservait-elle de n'aimer que plus tard ce qui avait, dès lors, le bonheur de lui plaire? Et veuillez me dire, encore de grâce, ce que peut avoir de si précieux le voisinage d'Adonis, pour qu'on désire tant y laisser sa mortelle dépouille; pour moi, je meurs d'envie, sur votre recommandation, d'aller m'y faire enterrer.

Je constate aussi, avec plaisir, que vous invoquiez cette belle âme; cela fait voir que vous avez, quoi qu'on en dise, conservé le culte des saints. Seulement il ne faudrait, peut-être, pas dire : « ô bon génie; » cela sent un peu trop les contes de Perrault.

Le motif réel de ces lettres, vénéré docteur, est celui-ci : ayant eu jusqu'à ce jour la simplicité d'établir mon domicile dans cette grande demeure, qu'on

nomme l'Eglise Catholique, votre beau livre, je l'avoue, a porté à ma Foi chrétienne une sérieuse atteinte. Je ne demande pas mieux que de devenir votre disciple; mais il me serait désagréable de jeter ma maison à bas avant d'en avoir vu bâtir une autre. En attendant que j'aille jouir de la société d'Adonis, je n'aimerais pas à coucher à la belle étoile, surtout dans le climat du Doute où il fait, généralement, très-froid. J'espère donc, de votre bonté, que vous daignerez accueillir, bénignement, mes chétifs scrupules, et me montrer, au moins, un abri sous le chaume, avant de me contraindre à quitter mon palais.

Car, voyez-vous, mon très-révérend père, si votre religion est bonne, il ne suffit pas qu'elle soit abordable aux grands savants, comme vous, il faut qu'elle soit intelligible aux pauvres ignorants tels que moi. S'il faut absolument, pour embrasser une doctrine, comprendre le persan et lire couramment le grec, je serais obligé d'y renoncer, moi, qui ne suis qu'un pauvre artiste en chaussures; qui sais, à peine, parler français. Si le bon Dieu n'a mis les vérités à la portée que des membres de l'Institut, vous m'avouerez que tous les artisans ont le droit de lui adresser une assignation en dommages et intérêts. Nous formons dans tous les pays une majorité imposante, mon révérend. Et je ne crois pas que le Père commun ait

voulu me déshériter de la lumière, par la seule raison que je vous chausse. Vous devez comprendre cela, vous, qui êtes un grand homme.

En outre, on m'a dit que vous étiez rétribué par le gouvernement, pour nous enseigner une foule de belles et bonnes choses ; or, comme je paye bien exactement ma patente, ma cote personnelle et mobilière, les droits d'enregistrement, l'impôt foncier, les centimes additionnels, et, en cas de besoin, les quarante-cinq centimes, sans compter les contributions indirectes pour le vin, le cidre et le tabac, il me semble que vous, dont les appointements sont puisés en partie dans ma poche, avez bien quelque petite obligation spéciale d'éclairer mon ignorance. Je ne me plains pas de faire les frais de votre entretien : c'est, même, pour moi un grand honneur ; sans parler du plaisir que j'y trouve ; mais je pense que cette considération vous touchera, et que vous considérant obligé, en justice, à éclairer mes ténèbres, vous voudrez bien m'honorer d'une réponse, et résoudre mes petites difficultés.

Ceci posé, je passe à vous offrir mes salutations respectueuses, et suis votre plus humble et obéissant serviteur.

JEAN LOYSEAU.

## LETTRE IIe.

Ne soyez point surpris, mon révérend maître, que j'aie ajouté au titre de votre livre les mots : un nommé. C'est, peut-être, chez moi un reste de faiblesse, et un préjugé qui tient aux souvenirs de mon enfance; mais je ne puis m'empêcher d'entourer d'un certain respect le nom auguste de Jésus. Je sais bien que votre héros n'est que le Sosie de celui dont j'entendais prononcer le doux nom aux lèvres de ma mère. Mais, voyez-vous, tout le monde n'a pas joui du bienfait de l'éducation universitaire, je n'ai pas traversé les sphères lumineuses de l'école normale, j'ignore les grands enseignements de l'École de France, et, surtout, je ne suis pas membre de l'Institut. Si, donc, j'éprouve encore une certaine hésitation à traîner, de prime abord, dans la boue, le nom de celui que jusqu'à ce jour j'avais été habitué à considérer comme un Dieu, il ne faut pas m'en vouloir pour cela.

Je sais bien — puisque vous le dites — que le nom de Jésus était très-commun en Judée ; que c'était une corruption de celui de Josué ; qu'un tas de gens le portaient ; que le vrai nom de Barrabas lui-même était Jésus bar Rabban, « quoiqu'il était disparu de la plu-

part des manuscrits. » (1) — Lacune bien regrettable! — Tout cela, sans doute, m'ébranle; mais un reste de pudeur me retient encore, et, si cela ne vous fait rien, nous appellerons monsieur Jésus le grand homme dont vous écrivez la vie : que voulez-vous? on ne devient pas esprit fort en un jour; mais, à votre école, je sens que cela ne tardera pas trop à venir.

Ceci posé, j'entre en matière, je vous suis pas à pas, comme il convient à un humble disciple, vous exposant mes perplexités, à mesure qu'elles se présenteront à mon esprit, à la lecture de votre beau volume.

Ce n'est pas le tout, très-révérend Père, quand on veut démolir une doctrine et en édifier une autre, d'appartenir à l'un des corps savants institués par l'État, il me semble qu'il est absolument nécessaire de dire où l'on a pêché les découvertes qui ont servi à la destruction du vieil édifice, et pris les matériaux destinés à construire le nouveau.

Vous l'avez bien compris; et, sur le premier point, vous ouvrez la bouche et nous dites : « Je crois n'avoir négligé, en fait de témoignages anciens, aucune source d'informations (2). » Voilà, mon Révérend, ce qui s'appelle parler. Quand on prétend établir un fait his-

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. 406, note. Quand nous ne citerons en note que les numéros des pages, cela se rapportera toujours à l'ouvrage précité de l'auteur de la *Vie de Jésus*. — (2) P. VIII.

torique important, il faut s'appuyer sur l'autorité des auteurs contemporains de ce même fait, autant qu'il est possible. « Cinq grandes collections d'écrits nous restent sur Jésus et sur le temps où il a vécu » (1). Ce sont : 1° *Nouveau Testament,* 2° les *Apocryphes de l'Ancien Testament,* 3° les ouvrages de Philon, 4° ceux de Josèphe, 5° le *Talmud.*

Telle est donc la base sur laquelle s'établit la doctrine nouvelle que vous me proposez, et en vertu de laquelle je devrai croire, désormais, que celui que j'appelais Jésus-Christ n'est plus Dieu, mais un grand philosophe, dont vous êtes l'apôtre. On dira à Paris comme à la Mecque : M. Jésus est M. Jésus, et M. Renan est son prophète. Quel honneur pour vous ! et quel bonheur pour ceux qui auront la chance de vous lire ! Grâce à votre livre, nous aurons dépassé les Turcs, qui disent encore : Dieu est Dieu. Il faudra persuader au sultan de se procurer des professeurs de votre espèce pour éclairer ce pauvre monde. Quel service on leur rendrait !

Mais, permettez une petite objection : nous allons avoir sur le dos toutes les communions chrétiennes, mon Révérend : catholiques, protestants... Mais non ; je m'arrête, nous aurons les catholiques contre nous,

(1) P. VIII.

c'est évident, ce sont des esprits intolérants, superstitieux, fanatiques, ennemis du progrès ; mais les protestants seront des nôtres. Je viens de relire la liste des ouvrages que vous recommandez à vos lecteurs. Ils sont, sans exception, tous protestants, et tous en notre faveur. Albert Réville, *pasteur de l'Église wallonne*; Reuss, *professeur à la faculté de théologie au séminaire protestant de Strasbourg ;* Michel Nicolas, *professeur de théologie protestante* à Montauban ; Strauss, traduit par votre ami et confrère Littré ; et Colani, qui est du même tonneau. Vous paraissez même tellement sûr de votre fait, que vous indiquez un ouvrage de M. G. d'Eichthal, « quoique vous n'ayez pas lu le livre avec l'attention qu'il mérite (1). » Mais, dès lors qu'il est protestant, il est bon; c'est évident.

On est bien heureux d'être protestant quand on a des dispositions à ne pas croire en Dieu, et ce m'est bien consolant de penser que toutes les fois qu'on veut essayer de démolir l'Église et la foi en Jésus-Christ, on peut toujours citer, de confiance, les auteurs protestants, et principalement les modernes, — car vous ne parlez pas trop des anciens, — sans même les avoir lus. Ainsi, par exemple, Strauss, dites-vous, s'est trompé dans sa théorie; il se tient trop peu sur le terrain his-

(1) P. VII.

torique. » Cela ne vous empêche pas d'en conseiller la lecture comme étant indispensable (1). Eh bien, vrai, si jamais je fais un livre contre la divinité de Jésus-Christ, je n'y supprimerai que le nom des auteurs catholiques; ceux-là, seulement, sont hostiles à l'incrédulité.

Il est d'autres règles, règles utiles à connaître et faciles à mettre en pratique, dont vous vous servez souvent avec un rare avantage. Je vais essayer de les formuler ici, pour vous faire voir que je vous ai compris : cela vous consolera. C'est, entre autres, de citer beaucoup, surtout les livres que personne ne peut lire, et, même, ceux qu'on n'a pas lus soi-même. Cela donne un parfum de science à un ouvrage qui n'en a pas. Citer à faux, quand le besoin de la cause l'exige; parce que qui veut la fin, veut les moyens. Se contredire le plus souvent que l'on peut, afin de rendre les questions aussi obscures qu'il soit humainement possible, donner des suppositions à la place de preuves, surtout quand on n'a pas de preuves à donner; et, enfin, employer le grand mot *probablement,* dans tous les cas où la probabilité ne peut suffire. Seulement, il ne faut jamais se servir de ce précieux adverbe en faveur de la doctrine catholique, parce qu'étant notre adversaire déclarée, nous devons tou-

(1) P. VIII.

jours la supposer dans le faux. Voilà le secret de tout votre livre; et, par un sentiment de haute philanthropie, vous nous le donnez gratis.

Il peut se faire que chacune de vos assertions ait été mille fois réfutée; mais cela ne fait absolument rien à la chose : d'abord, parce que la plupart des gens n'ont jamais lu ces réponses, et même ne les liront jamais; ensuite, parce que le public est si bon qu'il ne demande plus rien, dès qu'on parvient à l'amuser un peu. Il n'est pas besoin, non plus, de prendre la peine d'écrire du nouveau, à ce qu'il paraît; car vous ne dites que ce que disent tous les protestants d'Allemagne. Vous avez seulement tâché de le mettre en français, et de le débarrasser de la science germanique, trop indigeste pour des lecteurs français.

Voilà, mon révérend Père, ce qu'il me semble avoir compris à la lecture de votre œuvre. C'est sans doute votre beau génie qui m'a parlé; puisque vous aussi avez été « frappé de l'aile de la mort (1). » Quoi qu'il en soit, tout en admirant, comme je le dois, cette méthode savante et consciencieuse, j'avoue que j'aurais, pour mon compte, quelque répugnance à m'en servir. C'est peut-être parce que j'ai trop peu d'esprit pour m'en tirer comme il faut.

(1) P. II.

Pour en revenir à nos moutons, je ne vous ferai aucune critique sur les sources où vous avez puisé les éléments de la vie de Jésus. Seulement, d'autres vous diront que les apocryphes de l'Ancien Testament, lui étant antérieurs d'un siècle au moins, n'ont pas dû en parler beaucoup; et que quant au Talmud, qui semble avoir été votre guide unique, il ne peut non plus avoir une grande valeur, puisqu'il fut commencé plus de deux siècles après l'ère chrétienne, écrit par les ennemis du nom chrétien, et traité par vous-même de *compilation bizarre* et de *fatras*.

Au sujet des apocryphes encore, mon vénéré maître, je vous dirai, tout bas, que vous jouez de malheur; vous n'en citez que deux, et, dans le nombre, vous placez le livre de Daniel, « véritable apocryphe, » dites-vous (1). Je ne suis pas savant, mais dans l'intérêt que je vous porte, je crois que vous ferez bien de changer ça, à la deuxième édition de votre ouvrage. Si mon curé venait à savoir que vous mettez parmi les apocryphes, un livre très-canonique, et reconnu comme tel par les Juifs, et même, par les protestants sérieux, cela pourrait vous faire du tort, et on rirait de nous, voyez-vous. Il y a des gens qui ont lu la Bible, parmi vos lecteurs, quand ce ne serait

(1) P. XI.

que moi. Je ne suis qu'un cordonnier, et pourtant, j'ai découvert ça tout seul.

Un autre petit avis, en passant. — Puisque vous savez le grec, à ce que vous dites, tâchez donc de le laisser tranquille, même quand il vous gêne. Il vaudrait mieux n'en pas parler que de refaire un texte. Je parie que vous aurez compris ma pensée. C'est au sujet de Josèphe, vous savez, Flavius Josèphe, l'historien, qui vivait au Ier siècle. Il était Juif, et, par suite, peu suspect d'être favorable à Jesus-Christ dont il ne parle qu'une fois dans ce qui nous est resté de ses œuvres, et je ne dis pas que ce ne soit pas important ce texte, puisqu'il affirme que Jésus *était le Christ*, χριστος οὗτος ἦν. — Je ne sais pas le grec, mais je copie. — Je sais bien que ce maudit petit mot ἦν, *était*, est assez désagréable à rencontrer dans une pareille bouche ; mais ce n'est pas une raison pour nous fourrer à la place le mot ἐλέγετο, qui signifie *passait pour*, — à ce qu'on m'a dit, — ou quelque chose d'approchant. Je n'ignore pas que vous dites : « Il devait y être (1). » Certainement qu'il devait y être, mais, enfin, il n'y était pas. Il a manqué à son devoir. Ce n'est pas votre faute, c'est sûr, et personne ne vous en fera de reproches ; mais personne, aussi, ne vous priait de réveil-

(1) P. x, note.

ler le chat qui dort. Quelle drôle d'idée que vous avez eue là, mon pauvre maître! et dire que vous avez fait cette boulette dès la dixième page de votre introduction !

Mais, grands dieux, comme une sottise en attire une autre! Vous avez bien compris votre faute, et vous essayez de la réparer en disant : « On sent qu'une main chrétienne a retranché ce morceau (1). » Voyez-vous, la finesse? va nous dire un bedeau mal élevé, c'est lui qui le retouche, le morceau, et il appelle cela une main chrétienne! Sapristi! mon révérend, ne faites plus semblable chose; vous qui êtes si adroit à ne pas parler des textes qui vous gênent, quelle démangeaison aviez-vous d'aller ressusciter celui-là? un texte, justement, que les cléricaux apportent comme une des preuves de la théologie. Vous deviez bien savoir ça, que diable! vous qui avez été au séminaire. Est-ce que vous dormiez en classe, au lieu d'écouter la leçon (2).

Je vous prie de remarquer que ces observations ne sont pas précisément de moi, mais bien de M. le vicomte de Kersolon. Il en sera de même toutes les fois que je me trouverai en tête à tête avec du grec ou du latin. Rien ne vous empêche de faire comme moi : quand vous ne comprenez pas un texte, faites-vous-le

(1) P. x. — (2) P. ix.

expliquer par ceux qui le comprennent. Il ne faut pas y mettre de vanité : personne ne vous en voudra, au contraire.

Quant à Philon, il ne fallait pas dire « qu'il était le frère aîné de Jésus (1). » Je vous dirai plus tard, pourquoi. En outre, je ne vois pas trop à quoi il peut vous servir, ce frère aîné-là, puisqu'il n'a pas vécu avec votre héros et ne l'a ni vu ni connu. « Quel dommage, » dites-vous, « que les hasards de la vie (les hasards de la vie !) ne l'aient pas conduit en Galilée ! que ne nous eût-il pas appris ! (2) » Mon Dieu, oui, c'est bien dommage qu'il ne nous ait rien appris ; mais il y a tant de choses qui sont dommage en ce bas monde ! Qui sait ? peut-être un jour dira-t-on de vous comme de Philon ?

Donc, de ces cinq grandes sources où vous prétendez avoir puisé, il n'en reste qu'une seule qui soit sérieuse, c'est le Nouveau Testament ; et, en particulier, les quatre Évangiles. Or, comme vous me semblez les considérer sous un point de vue assez neuf et assez original, nous examinerons, si vous le voulez bien, votre appréciation dans la lettre qui suit.

J'ai toujours l'honneur d'être, bien entendu...

(1) P. IX.

## LETTRE IIIe.

Vraiement, mon très-révérend père, vous êtes, parfois, d'une candeur désespérante. Vous seriez capable de perdre la meilleure des causes, par vos imprudences énormes. Comment! dès le début de votre étude sur les livres du Nouveau Testament, vous vous échappez à dire : « personne n'accorde de créance à la » *vie d'Apollonius de Tyane,* parce qu'elle a été écrite longtemps après le héros, et dans les conditions d'un pur roman (1). » Mais, au nom du ciel, à quoi pensez-vous donc en écrivant de pareilles choses? Vous voulez, vous, refaire la vie de Jésus, fabriquer un cinquième Evangile, et vous vous oubliez à ce point! Mais, en vous lisant, le dernier des chiffonniers de Paris va se dire : Tiens! la vie d'Apollonius de Tyane n'est qu'une baliverne, parce qu'elle a été écrite deux cents ans après sa mort; et voilà un particulier qui écrit l'histoire de Jésus, 1830 ans après la mort de Jésus, et qui prétend m'y faire croire! Si celle-là est un pur roman, pour avoir été faite sans les documents contemporains, que sera donc celle-ci, qui les contredit, effrontément, à chaque ligne?

(1) P. xv.

Comprenez-vous, cher maître, la force de l'objection? Ce n'est pas moi qui vous donne tort, mais c'est le chiffonnier imaginaire et mal appris qui conclura, naturellement, qu'en tout cas, il aime mieux s'en rapporter à saint Matthieu et à saint Jean qui ont vu, qu'à vous, qui n'avez rien vu du tout des choses que vous nous enseignez.

Vous aurez beau nous dire que vous avez été dans le pays avec l'argent du gouvernement, que « vous avez visité Jérusalem, Hébron, et la Samarie, » nous parler de « la merveilleuse harmonie de l'*idéal* évangélique avec le paysage qui lui servit de cadre, » nous affirmer que vous avez eu là « une révélation, » que « vous avez eu devant les yeux un cinquième évangile lacéré, mais lisible, et que dans cette révélation, vous avez aperçu « la figure de Jésus, vivre et se mouvoir (1). » Tout cela est bel et bon; mais je pense que saint Matthieu et saint Jean ont aussi visité Jérusalem, et même avant qu'elle ne fût détruite; qu'ils ont contemplé l'harmonie merveilleuse de la *réalité* évangélique, avec le paysage d'alentour; qu'ils ont laissé un évangile, très-lisible aussi, et pas lacéré du tout; qu'ils ont pu recevoir, de même, une révélation, à moins que vous ne prétendiez en avoir le monopole. Et

(1) P. LIII.

qu'enfin, ils ne sont pas sans avoir vu, presque aussi bien que vous, « la figure de Jésus vivre et se mouvoir. » Ces réflexions seraient fort embarrassantes, si on vous les adressait; mais pour moi je me garderai bien de vous les faire.

La preuve que je vous suggère ces observations sans aucune malice, c'est que je vais vous faire toucher du doigt les conséquences désastreuses de votre innocente maladresse.

En effet, pour donner crédit à votre roman, — je veux dire à votre Evangile révélé, — vous êtes obligé de démolir les quatre autres, ensemble avec saint Pierre, saint Paul, saint Jude, saint Jacques et tous les Pères apostoliques, par-dessus le marché. Je sais bien que tout vous est possible; mais il vaut mieux, ce me semble, ne pas se créer d'embarras, quand on peut faire autrement; le parti-prêtre est si méchant!

Voici donc comme vous vous exprimez : « Que les évangiles soient en partie légendaires, c'est ce qui est évident, puisqu'ils sont pleins de miracles et de surnaturel. »

Imprudent! vous vous appuyez sur eux, d'un bout à l'autre de votre livre, et puis, vous les traitez d'évidemment légendaires! Mais, alors, quelle valeur a donc votre histoire, si vous la puisez dans des légendes?

Direz-vous qu'une partie des évangiles n'est pas légendaire, et que c'est celle-là que vous avez suivie ? Mais on vous demandera comment vous avez pu discerner l'une de l'autre.

Prétendrez-vous que vous avez appris cela par révélation ? Mais ce serait affreusement surnaturel.

Répondrez-vous que les miracles seuls sont légendaires ? Mais on pourrait vous demander pourquoi ; ce qui serait un mauvais procédé, j'en conviens; ou vous faire observer que vous-même avez écrit ailleurs : « Nous ne disons pas : *Le miracle est impossible*, nous disons : *Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté* (1). » Ce qui serait employer contre vous un procédé bien plus mauvais encore. Mais enfin, tout est possible au parti-prêtre.

Voyez-vous comme vous voilà dans l'embarras. Ce n'est pas votre Apollonius de Tyane qui viendra vous en faire sortir.

Puis : les Evangiles sont légendaires, c'est évident; mais, mon respecté maître, c'est, peut-être, évident pour vous, et pour moi, puisque vous me le dites; mais ce n'est pas évident pour tout le monde. Vous ne pouvez pas ignorer que de grands philosophes, qui nous valaient bien vous et moi, y ont cru très-ferme-

(1) P. LI.

ment, et que presque tout le monde y croit encore. Si c'était aussi évident que vous le dites, personne n'y croirait, et n'y eût jamais cru : voilà ce qui est évident. Vous êtes donc obligé de nous signaler la partie légendaire, d'avec celle qui ne l'est pas, sous peine de passer pour un esprit léger et superficiel ; et, franchement, quand il s'agit de faits si anciens et d'ouvrages écrits par des témoins oculaires, ce doit être un discernement bien difficile à faire. Ma foi, tirez-vous de là comme vous pourrez : avec l'aide d'une petite révélation, du Talmud, de votre ami, M. Littré, et de Philon, vous en viendrez peut-être bien à bout. Quant à moi, je m'en lave les mains.

Une chose n'est évidente, mon révérendissime, que quand tout le monde peut en acquérir la certitude, sans raisonnement et sans preuves. C'est ainsi qu'il est très-évident que malgré votre génie, vos révélations et même votre ascension sur la montagne de Ghazir, vous n'avez pu, dans votre cabane du Liban, et à l'aide de cinq à six bouquins, — Dieu sait lesquels, ce pourrait être *l'Ahasverus* de Quinet, comme *les Mille et une nuits* de M. Galland, — vous n'avez pu, dis-je, connaître les détails de la vie de Jésus, aussi bien que saint Matthieu et saint Jean qui vécurent continuellement dans son intimité. Voilà ce qui est évident; mais que leurs récits soient légendaires, je

vous assure que ce n'est pas évident le moins du monde. Je parle pour moi, bien entendu.

Telle est l'impasse où vous conduit une première imprudence; mais ce n'est pas tout. Je comprends bien que vous vous êtes mis dans une position difficile : d'un côté, vous ne seriez pas fâché d'enlever l'autorité aux quatre évangélistes, et cela se conçoit : d'autre part, vous sentez que les évangiles étant votre seul point d'appui sérieux, il faut bien pourtant leur conserver quelque petite valeur. C'est un cas grave que celui où vous vous êtes placé. J'aime mieux que ce soit vous que moi; peut-être aurait-il été plus prudent de n'en pas parler du tout. Il est des circonstances où il vaut mieux ne rien dire que dire des sottises; mais il paraît que telle n'a pas été votre opinion. Je la respecte comme je le dois.

En effet, vous jouez de malheur dans votre appréciation critique pour l'authenticité des Évangiles : vous nous dites que « les quatre personnages dont ils portent les noms ne nous sont pas donnés, rigoureusement, comme des auteurs » (1). Et comment cela, mon révérend maître ? eh ! c'est tout simple, répondez-vous, « les formules *selon* Matthieu, *selon* Marc,... n'impliquent pas que... ces récits eussent (sic) été

(1) P. xvi.

écrits d'un bout à l'autre, par Matthieu, par Marc (1). » Ah! respectable docteur, comment pouvez-vous dire des choses pareilles? Si ces expressions signifient que « c'étaient seulement des traditions provenant de chacun de ces apôtres, et se couvrant de leur autorité » (2), cela doit le signifier aussi bien pour saint Luc que pour saint Matthieu, et voici que vous nous dites, à la même page, que : « Pour Luc, d'abord, le doute n'est guère possible... que l'auteur de cet évangile est certainement le même que celui des Actes des apôtres... (c'est-à-dire saint Luc) : que cet « ouvrage est écrit tout entier de la même main et de (sic) la plus parfaite unité... » (3). En ce cas, l'Évangile attribué à saint Luc ne porte pas en tête le mot : *selon*, s'il est de lui tout entier? Hélas! il n'en est rien : le mot y est, et vous le mettez vous même : *selon* Luc; en latin *secundum*, et en grec κατὰ, à ce qu'on m'a dit, du moins.

Choisissez donc, ou de souffler aussi sur saint Luc, ou de laisser les autres dans la libre possession de leur individualité et de leurs œuvres : il faut être conséquent, mon Père, même quand on est membre de l'Institut.

Et croyez-vous donc que parce que j'ai intitulé mon

(1) P. XVI. — (2) P. XVI. — (3) P. XVI.

petit volume : *vie de Jésus selon* M. Renan, j'ai voulu vous faire l'impolitesse de vous rappeler que vous n'en étiez pas seul le légitime père ? Loin de là : j'ai voulu faire toucher au doigt que les mots *par* ou *selon* ne signifient absolument rien ; et que, de même que, d'après vous, le titre : *selon* saint Luc, n'empêche pas que tout le 3e Évangile ne soit, tout entier, de saint Luc, de même, les mots : *par* Ernest Renan en tête du 5e, ne prouvent nullement, que vous seul en soyez l'auteur. Ceci est clair comme la lumière.

Ne disputons donc ni à saint Matthieu, ni à saint Marc, ni à saint Jean la propriété de leurs œuvres. Vous savez aussi bien que moi que l'authenticité en fut mille fois démontrée, et vous-même, au sujet de saint Jean, prenez la peine de nous dire ce qui suit : « Et d'abord, personne ne doute que, vers l'an 150, le quatrième Évangile existât et fût attribué à Jean... Irénée est formel : or, Irénée sortait de l'école de Jean... ajoutons que la première Épître attribuée à saint Jean est *certainement* du même auteur que le 4e Evangile : or, l'Epître est reconnue comme de Jean par Polycarpe, Papias, Irénée. — Mais c'est surtout la lecture de l'ouvrage qui est de nature à faire impression. L'auteur y parle toujours comme témoin oculaire ; il veut se faire passer pour l'Apôtre Jean. Si donc, cet ouvrage n'est pas réellement de l'apôtre, il

faut admettre une supercherie que l'auteur s'avouait à lui-même. Or,... on n'a pas d'exemple dans le monde apostolique d'un faux de ce genre (1). »

Ainsi-soit-il : il est donc bien convenu que le 4e Evangile est encore de saint Jean, quoiqu'il soit intitulé : *selon* saint Jean : et de deux ! vous verrez que nous finirons par les trouver tous authentiques, d'autant mieux que vous nous avez dit à *la page précédente que* « sur l'Evangile de Jean, les doutes sont beaucoup plus fondés que sur les autres (2). » Or, s'il n'y a pas de doute pour saint Jean (3), à plus forte raison il n'y aura pas de doute pour les autres. Il me semble que c'est supérieurement raisonné, cela. La question est tranchée : saint Jean est bien l'auteur du 4e Evangile.

Mais quelle erreur est la mienne! Vraiment, mon révérend, vous êtes l'homme de l'inattendu : « La question, » c'est vous qui parlez, « est moins près d'une solution » (4) que l'on ne le pense. Et pourquoi cela, de grâce, mon cher maître? parce que « Papias ne dit pas un mot d'une *vie de Jésus*, écrite par Jean. »

Mon Dieu ! comme c'est triste ! nous voici retombés dans toutes nos perplexités. Que ce Papias aurait bien

(1) P. xxv. — (2) P. xxiv. — (3) P. xxiv. — (4) P. xxiv.

mieux fait de ne pas écrire! Saint Justin, Athénagore, Tatien, Théophile d'Antioche, Irénée, à ce que vous dites, en parlent. « Irénée est formel là-dessus. » Eh bien, oui, mais Papias n'en parle point. Cet Evangile est du même auteur que « l'Épître reconnue être de saint Jean par Papias. » Sans doute; mais Papias ne parle point de l'Evangile. » On n'a pas d'exemple, dans le monde apostolique, d'un faux de ce genre. » Savoir d'un homme affirmant être l'auteur d'un ouvrage écrit par autrui. Tout ce que vous voudrez; mais Papias n'en parle point.

Enfin, puisque Papias n'en parle point, il faudra bien nous en passer. C'est assez désagréable; mais nous nous consolerons en pensant que, son ouvrage ayant été perdu, il est bien possible qu'il en ait parlé dans quelque endroit qu'Eusèbe aura oublié de citer; et que, d'ailleurs, puisque l'Evangile est du même auteur que l'Epître, et que Papias affirme que l'Épître est de saint Jean, probablement l'Evangile sera aussi de saint Jean : de sorte que nous aurons toujours, par un bout, l'autorité de Papias. Bref, cela m'ôte un grand fardeau : je respire; j'avais trop peur.

Vous avez encore, très-révérend, d'autres doutes, que je suis heureux de pouvoir dissiper, au sujet de l'authenticité, de l'intégrité, de la sincérité du 4e Evan-

gile selon saint Jean. « Est-ce bien Jean, fils de Zébédée, le frère de Jacques (dont il n'est pas question une seule fois dans le 4e Evangile), qui a pu écrire en grec ces leçons de métaphysique abstraite dont... le Talmud ne présente pas l'analogue? Tout cela est grave, et, pour moi, je n'ose être assuré que le 4e Evangile ait été écrit tout entier de la plume d'un ancien pêcheur galiléen (1). » Mais, en effet, c'est grave, cela : quoi! un pauvre pêcheur galiléen aurait écrit de la métaphysique; et de la métaphysique en grec, encore. C'est très-grave, très-grave.

Ce scrupule vous fait honneur; mais vous pouvez vous rassurer. D'abord, j'ai eu le bonheur de retrouver une mention de Jacques, fils de Zébédée, dans le CHAP. XXIe du 4e Evangile; si vous l'eussiez lu plus attentivement, vous l'eussiez trouvé aussi; c'est au verset 2e, et ce n'est pas moi qui l'y ai mise.

Quant au Talmud, je ne trouve pas cela bien sérieux, je vous assure; certainement, il serait mieux que le Talmud enseignât la même doctrine que saint Jean et les apôtres; mais, enfin, puisque les rédacteurs n'ont pas eu cette idée, il ne faut pas les blâmer : respectons les opinions, mon révérend, si nous voulons qu'on respecte les nôtres. Enfin, ne vous tourmen-

(1) P. XXV.

tez donc pas trop à ce sujet; puisque vers l'an 150, tout le monde attribuait cet Evangile à saint Jean, vous pouvez bien faire comme tout le monde, en 1863. D'ailleurs, peut-être, l'opinion de Papias était-elle comme celle de tout le monde.

Vous êtes vraiment un homme terrible; et vous avez eu le plus grand tort de vous embarquer dans cette discussion enragée, dont vous êtes incapable de sortir. J'ai essayé de concilier vos opinions entre elles, et cela m'a été pleinement impossible. Ici, vous nous dites que « Jean a voulu couvrir de l'autorité de Jésus certaines doctrines qui lui étaient chères.... qu'en prêtant ses idées à Jésus il ne fit que suivre un penchant bien naturel, » (1) etc., etc. Et là, « vous inclinez à croire que les discours, au moins, ne sont pas du fils de Zébédée. » (2) Alors, pourquoi lui en faire un reproche? Tantôt vous observez que saint Jean « parle toujours comme témoin oculaire (3); que, depuis la mort de Jacques, son frère, il restait seul héritier des souvenirs intimes dont ces deux apôtres, *de l'aveu de tous,* étaient dépositaires... qu'il raconte des circonstances que lui seul pouvait connaître... de petits traits de précision... des souvenirs de vieillard quelquefois d'une prodigieuse fraîcheur (4). » Ailleurs il se transforme sous

(1) P. XXXI. — (2) P. XXXVI. — (3) P. XXVI. — (4) P. XXVIII.

votre docte plume, et vous « osez défier qui que ce soit de composer une vie de Jésus qui ait un sens en tenant compte des discours que Jean prête à Jésus... (c'est donc lui qui les a écrits, sa mise en scène est sans naïveté, ses discours raides et gauches, etc., etc. » (1) En bonne conscience, mon cher maître, vous me laissez dans une grande perplexité.

Je crois que vous feriez bien de renoncer aux discussions et aux raisonnements, dont vous vous tirez mal, pour vous livrer entièrement à la littérature pure, où vous réussissez mieux. Vous ne ferez croire à personne ayant une étincelle de bon sens, que les Evangiles aient été altérés. Tout le monde sait quel respect les anciens fidèles avaient pour les écrits des Apôtres; et quels beaux cris on eût jetés, dans toute l'Eglise, si un faussaire eût tenté d'y glisser ou d'en soustraire un seul mot. Tout le monde comprend que s'il y avait eu, comme vous le dites, tant de versions diverses, il serait bien étonnant que ce fût la même que l'on trouve aujourd'hui partout : c'est là ce qu'on pourrait appeler un fameux miracle ! S'il y en avait eu un si grand nombre, que sont donc devenues les autres ? Cela saute aux yeux, mon révérend.

Vous êtes adorable avec vos hypothèses. Quand vous

(1) P. XXXIII.

nous parlez des Evangiles selon saint Matthieu et selon saint Marc, l'un, témoin oculaire, l'autre, narrateur, sous la dictée de saint Pierre, des faits et des paroles de N.-S. J.-C. vous constatez : « 1° que ces deux ouvrages étaient rédigés sans aucune entente, et en langues différentes; 2° que dans l'état actuel des textes, l'Evangile selon Matthieu et l'Evangile selon Marc offrent des parties parallèles, très-longues et parfaitement identiques (1). » Je comprends cela et j'en conclus que l'un prouve l'autre; ce qui n'a rien de surprenant, puisque saint Matthieu et saint Pierre furent, l'un et l'autre, témoins oculaires de la vie de Jésus. Et vous, mon révérend Père, vous en concluez « qu'il faut supposer, ou que le rédacteur définitif du second Évangile avait le premier sous les yeux, ou que tous deux ont copié le même prototype. » (2) Et pourquoi, je vous prie, ne pas admettre tout bonnement, que l'un et l'autre ont dit la vérité? Vous êtes quelquefois naïf, à force d'être subtil. Il eût été plus sage, voyez-vous, de garder cette observation pour vous ; les cléricaux sont capables d'en abuser.

Papias va nous fournir, de même, un exemple de votre précieuse candeur. Voici votre appréciation : « Papias, évêque d'Hiéropolis, homme grave, homme

(1) P. XIX. — (2) P. XIX.

de tradition, etc. (1). » Pour moi, je veux bien que Papias soit un homme grave et un homme de tradition; il en est qui ne feraient, peut-être, pas mal de l'imiter en cela; mais vous voulez prouver votre thèse, et vous nous décochez la note suivante : « Eusèbe est embarrassé de la naïveté de Papias (homme grave) et le traite de petit esprit (2). » Eh bien! franchement, ça ne valait pas la peine de le faire tant mousser ce pauvre Papias; à quoi pensez-vous donc, quand vous écrivez?

Vous comprenez, mon révérendissime, qu'il m'est impossible, à moi, pauvre ignorant, de vérifier tout ce que vous me dites au sujet des langues savantes, comme le grec, l'hébreu, l'araméen, les dialectes sémitiques, et le reste, que vous paraissez savoir sur le bout du doigt; mais je sais lire passablement le français, et compter, sans me tromper, jusqu'à cinq, sur ma main. Or, en suivant votre introduction qui, comme vous voyez, laisse, encore, un peu à désirer, je suis tombé sur un assez curieux passage. C'est celui où vous parlez de l'apôtre saint Jean; et comme, en ce moment, le besoin de votre phrase était de le réduire à zéro, vous en dites ce qui suit : « on voit qu'en écrivant ses discours l'auteur suivait, non ses souve-

(1) P. XVIII. — (2) P. XVIII.

nirs ; mais le mouvement assez monotone de sa propre pensée. Toute une nouvelle langue mystique s'y déploie, langue dont les synoptiques (les autres Evangélistes) n'ont pas la moindre idée : « monde, » « vérité, » « vie, » « lumière, » « ténèbres, » etc.). Si jamais Jésus avait parlé dans ce style, qui n'a rien... de talmudique,... comment un seul de ses auditeurs en aurait-il si bien gardé le secret (1) ? »

La réflexion est ingénieuse et me plaît. Après cette lecture, j'ai fermé votre livre et je me suis mis à réfléchir, me disant, à part moi : « que ce style n'ait rien de talmudique, cela ne me ferait pas encore grand'-chose ; mais que pas un des autres Evangélistes n'ait employé ces expressions-là ; voilà qui serait fort. Je sais bien que saint Jean (quoique M. Renan dise que cet apôtre était un peu vaniteux et faisait de l'opposition à saint Pierre), je sais bien, dis-je, que saint Jean n'écrivit son Evangile que longtemps après les autres ; après avoir ordonné des prières publiques dans le cercle de sa juridiction ; vaincu par les sollicitations de ses enfants ; et pour défendre, contre Ebion et Cérinthe, la divinité de J.-C., que ces deux hérétiques se permettaient de contester. De là, nécessairement, il doit suivre que saint Jean a complété ce qui

(1) P. XXXIV.

manquait aux précédents Evangiles; et rempli les lacunes laissées par les autres, en rapportant les discours tenus par le Sauveur, pendant sa vie mortelle; cela explique certaines particularités de style : quand on traite un autre sujet, devant un autre auditoire, il faut bien se servir d'autres mots. C'est là ce qui a dû arriver à N.-S. et à son apôtre; mais qu'il n'y ait pas de trace dans saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, des expressions que saint Jean rapporte, ceci me paraît très-fort. Enfin, puisque M. Renan le dit. » Voilà comment je raisonnais, et cela, je l'avoue, me gênait un peu.

Bref, voulant mettre un terme à cette discussion intérieure, qui me fatiguait, je me suis décidé à employer un procédé aussi vulgaire qu'ingénieux, auquel il est bien surprenant que vous n'ayez pas songé vous-même. Mais ce sont, quelquefois, les moyens les plus simples auxquels on pense le moins. Peut-être dédaignez-vous de vous en servir, comme étant trop au-dessous de vous : quoi qu'il en soit, vous me permettrez de vous le recommander dans une lettre suivante; car dans la crainte de vous fatiguer par ma prolixité, je me hâte de conclure celle-ci par l'expression réitérée des sentiments qu'éprouve, à votre endroit, »

Votre plus humble, etc...

## LETTRE IVe.

Nous en étions restés, je pense, à ce passage intéressant de votre écrit, dans lequel vous manifestiez votre surprise au sujet des cinq mots suivants : monde, vérité, vie, lumière, et ténèbres, dont l'absence dans tous les évangélistes, excepté saint Jean, excitait le plus légitime étonnement, et me jetait, moi-même, dans une perplexité étrange ; et je vous parlais, si je ne me trompe, d'un moyen facile de sortir de cet embarras, méthode dont j'avais l'audace de vous conseiller l'emploi.

Ce moyen, très-illustre maître, consiste, purement et simplement, à ouvrir le Nouveau Testament, et à le lire avec soin. Je l'ai donc ouvert, j'ai cherché, et voici ce que j'ai lu :

MONDE : Malheur au *monde* à cause de ses scandales. Matthieu, XVIII, 7.

VÉRITÉ : Tu enseignes la voie de Dieu dans la *vérité*. Matth. XVII, 16.

VIE : Que faire pour posséder la *vie* éternelle ? Luc. XVIII, 18.

LUMIÈRE : Les fils de ce siècle sont plus adroits que les fils de la *lumière*. Luc, XVI, 8.

TÉNÈBRES : Le peuple, qui était assis dans les *ténèbres*, a vu la *lumière*. Matth. IV, 16.

Je dois avouer que je n'ai pas vérifié votre *et cætera*, mon révérend, mais je suis resté bien confus de cette singulière méprise. D'autant plus que si vous le désirez, je puis vous servir encore un petit plat de monde, de vérité, de vie, de lumières, et de ténèbres, — jusqu'à l'et cætera, exclusivement, — tiré des mêmes écrivains sacrés ; et, encore, de saint Pierre, saint Paul, saint Jacques et saint Jude, si cela peut vous faire le plus léger plaisir.

Quant au Talmud, et au style talmudique, j'avoue bien humblement que je ne les connais pas.

Entre nous soit dit, Maître, quand vous voudrez tricher au jeu, tâchez donc de ne jouer qu'avec des aveugles ; vous ne savez pas faire sauter la coupe.

Avouez qu'il ne faut pas être sorcier pour vous répondre. Papias lui-même, malgré sa naïveté et son petit esprit, en saurait assez pour feuilleter trois Évangiles, et y trouver ce que vous n'avez pas su ou voulu y voir.

Que de belles choses on pourrait trouver encore dans votre Introduction ! Mais je ne voudrais pas vous fatiguer à me lire et retarder ainsi, pour le monde, le bonheur de voir poindre à l'horizon ces trois brillants soleils que vous lui promettez, et qui jetteront une si

vive lumière sur les ténèbres des origines chrétiennes.

Un petit mot, seulement, sur votre théorie des miracles :

En vérité, Maître, cette théorie est un vrai chef-d'œuvre, et dénote une sagacité tout à fait exceptionnelle. Sur quelques points de votre doctrine, j'ai pu avoir l'audace de vous adresser des objections, ou le malheur de ne pas vous comprendre ; mais, ici, je vois très-clair dans votre pensée, et votre haute sagesse me confond.

Rien, en effet, ne serait gênant comme un miracle, s'il venait à être bien démontré, et s'il était opéré par le chef ou par un des membres de la société chrétienne. Cela aurait des conséquences désastreuses pour votre enseignement. Réellement, c'était un obstacle à écarter, et je dois dire que votre procédé, pour vous en débarrasser, est touché de main de maître ?

J'avais bien eu l'idée, d'abord, que vous ou vôtre docte confrère, M. Littré, ne feriez pas mal, peut-être, d'essayer de donner un ou deux petits miracles de votre façon. Je ne doute pas que vous n'y eussiez réussi parfaitement ; mais, sans doute, dédaignez-vous ce moyen, comme trop facile et trop vulgaire ; et, au fond, il est bien possible que vous ayez raison.

Il y a, dans le monde, des gens simples qui ont en-

core la bonhomie de croire en un Être suprême, créateur du ciel et de la terre, et souverain législateur de l'univers. Par une conséquence, malheureusement trop logique, de cette première erreur, ces pauvres créatures, naïves comme Papias, en ont conclu que si Dieu avait posé les lois, il pouvait, de même, en dispenser alors qu'il le jugeait utile et convenable; et, une fois sur cette pente fatale, ils avaient cru devoir admettre, comme miraculeux, les faits qui s'écartent, exceptionnellement, de toute loi générale qui, de sa nature, ne comporte pas exception ; tels que seraient, je suppose, la résurrection d'un mort, la guérison instantanée d'un aveugle-né, ou la reproduction d'un membre amputé, par exemple, la tête. Enfin, voyez jusqu'où vont le préjugé, l'ignorance et la superstition, et à quel degré d'aberration peut nous conduire un faux principe ! ces mêmes personnes se figuraient, ridiculement, qu'elles pouvaient croire à la réalité d'un de ces faits réputés miraculeux, quand elles l'avaient vu, ou quand il leur avait été suffisamment démontré.

Telle était l'hydre dont il importait souverainement de couper les sept têtes ; et vous avez procédé à cette amputation avec une telle vigueur, mon très-admirable maître, que si désormais un seul miracle ose montrer le bout de son nez, je le déclare bien osé.

En effet, voici comment vous vous y êtes pris :

La croyance aux miracles étant fort accréditée, vous n'avez pas voulu prendre cette opinion par les cornes, c'eût été imprudent; mais vous avez employé le procédé le plus admirablement.... comment dirai-je?... le plus admirablement jésuitique qu'il soit possible d'imaginer.

Il ne faut pas vous fâcher, mon révérend, si je vous compare à un jésuite ; d'abord, parce que vous savez très-bien qu'il peut y en avoir de bons ; et, ensuite, si vous y tenez, je suis prêt à vous déclarer, sur mon honneur, et par écrit, que je n'en connais pas un seul qui, en matière de principes ou de méthode, ait quoi que ce soit de commun avec vous.

Vous commencez donc par nous dire, d'un air doctoral qui vous sied, du reste, à merveille : « Nous ne disons pas : *le miracle est impossible ;* nous disons : *il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté.* » (1) Quelle bonté ! quelle condescendance ; mais, en même temps, quelle adresse ! C'est, absolument, comme si vous disiez : O vous tous, esprits faibles et légers, qui croyez encore aux miracles, en voyant le grand Renan, ce membre illustre de l'Institut, ce docte professeur au collége de France, etc., etc. mettre le pied sur le ter-

(1) P. LI.

rain délicat, vous pâlissez, vous avez peur, vous tremblez pour la solidité de cette vieille idole ; rassurez-vous : le Père Renan compatit à votre faiblesse. Il ne vous dit pas que *le miracle soit impossible*, il vous dit seulement qu'il n'y en a pas eu jusqu'ici de *suffisamment constaté*. Cela est clair et net, et certain ; car il les connaît tous ; il les a tous vérifiés, et pas un seul n'a résisté au contact de sa sévère analyse : voilà tout. Ainsi, laissez les vieux miracles dormir en paix et faites-en de nouveaux, si vous pouvez.

Jamais on ne se douterait qu'un langage si facile à comprendre, ait pu sortir de la docte bouche d'un homme qui parle hébreu.

Seulement, pour éviter aux thaumaturges futurs l'ingrat travail de tenter la production de miracles inutiles, vous leur tracez des règles aussi sûres que sages, lesquelles, pour la joie et l'instruction universelles, je vais prendre le soin pieux de résumer ici :

1° Il est absolument interdit à qui que ce soit de solliciter aucun miracle, et même d'en avoir besoin : si l'idée intempestive de se faire ressusciter venait à passer dans la tête d'un mort, qu'il la garde pour lui. La thaumaturgie doit être une profession, et pourra même, si elle devient lucrative, être soumise à la patente. Ce n'est pas les gens qui ont besoin de miracles en leur faveur qui doivent prendre l'initiative ; mais

le thaumaturge lui-même, « il faut que le thaumaturge se présente, avec des garanties assez sérieuses pour être discuté; qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose, ressusciter un mort (1). »

Voilà, en effet, la marche régulière, cela saute aux yeux. On désirerait bien savoir, pourtant, quelles sont les « garanties sérieuses » dont vous parlez, mon révérend? Est-ce un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le maire de son endroit, ou la quittance du percepteur des contributions directes? Mais c'est un détail.

2° Le thaumaturge, bien éloigné de suivre la pratique absurde, commune aux anciens faiseurs de miracles, lesquels se cachaient pour faire le bien, et saisissaient les occasions de guérir les malades, sans les chercher jamais; le thaumaturge Renan, disons-nous, se présentera à l'autorité compétente, laquelle nommera « une commission » pour surveiller « l'expérience (2). » Quel joli mot, l'expérience! Il fallait être vous, mon admirable maître, pour trouver ce mot-là.

3° Cette commission sera « composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, et de personnes exercées à la critique historique (3); » et « nommée » par le gouvernement. Cela va de droit.

(1) P. LI. — (2) P. LI. — (3) P. LI.

Là! voyez-vous, quelle radieuse combinaison! Il s'agit de ressusciter un mort, vous savez. Eh bien, pour constater le fait, voici la recette : prenez, à doses égales, des physiologistes, corps savant, qui n'existe pas (on va le créer tout exprès); des physiciens, gens habiles à tout expliquer d'une façon contradictoire; des chimistes, personnages dont la profession consiste à faire fondre de la poussière dans de petits pots;

« Gens macérés dans l'eau de pluie,
Flairant, de loin, l'odeur de suie;
Roussis, transis et rissolés;
Et par la fumée aveuglés. »

et, surtout, des historiens savants, versés dans la connaissance des événements passés; parce qu'il s'agit ici d'un événement évidemment futur.

Surtout, quel beau trait de modestie!.. il n'est pas du tout question de membres de l'Institut, là dedans; ni, même, de médecins. O mon maître! que ce petit coup de patte, décoché à Hippocrate et à Galien, est piquant et délicat. Ah! que vous avez donc bien raison de supprimer les médecins de votre liste! tout le monde pense comme vous; mais dire que vous avez osé les exclure! Parole d'honneur! vous n'avez pas moins de courage que vous n'avez d'esprit.

Je vous proposerais, cependant, d'ajouter à la liste de vos quatre examinateurs jurés, un professeur de lan-

gue morte, un astronome, un maître de chant, et un banquier: ils pourraient rendre autant de services que l'homme fort en histoire. Le premier devrait rédiger le procès-verbal de l'expérience en caractères cunéiformes, pour l'édification du public. Le second (1)

(1) On raconte, à ce sujet, un trait charmant, dont nous croyons pouvoir garantir l'authenticité. M. Arago, dont personne ne révoque en doute la science astronomique, descendait un jour l'escalier de l'Observatoire, où il était allé faire quelques expériences. Posant, accidentellement, la main sur une boule de cuivre que frappaient les rayons du soleil, il fut tout surpris de trouver cette boule, froide au point que le soleil illuminait, et, sensiblement, plus chaude sur l'hémisphère opposé.

Réunir les assistants, et leur faire constater ce fait étrange, sans y ajouter de commentaires, eût été bon pour un ignare. Un savant ne doit jamais se montrer embarrassé de rien; effectivement, voici le grand astronome improvisant tout de suite une théorie basée sur l'émission de la lumière, combinée avec la nature et les dispositions moléculaires des métaux, théorie en vertu de laquelle il était clair comme le jour que la partie exposée à la chaleur devait demeurer froide, et la partie opposée de la sphère devait être chaude : et il démontre victorieusement que la chose devait avoir lieu ainsi, et ne pouvait se passer autrement.

A la fin de sa dissertation, il se vit accueilli par un formidable éclat de rire, échappé à l'un de ses auditeurs. Cette impertinence ayant amené une interpellation sévère, il résulta des explications données, que la boule, étant mobile sur son axe, avait été soumise, par un mauvais plaisant, à un mouvement de rotation, et, qu'ainsi, la partie échauffée s'était trouvée à l'opposite des rayons solaires, et n'avait pas eu le temps de se refroidir.

Il sera à jamais déplorable qu'on ait élucidé ce phénomène d'une manière si peu scientifique, sans cela nous eussions certainement entendu un rapport des plus savants, à l'académie des sciences, pour nous expliquer comme quoi les rayons lumineux du soleil n'échauffent que les points qu'ils ne touchent pas.

expliquerait le fait par l'influence des planètes; le troisième mettrait l'événement en complainte ; le dernier tiendrait la caisse, parce que ce spectacle devrait être très-productif.

Mais quant aux médecins, foin! Qu'est-ce que des gens qui ne savent pas seulement guérir un malade, pourraient comprendre à la résurrection d'un mort?

Et puis, ça les vexerait trop ; ils se vengeraient, peut-être, sur les vivants.

4° Voilà notre commission nommée et marchant sur ses quatre pattes : elle fonctionne. « Elle choisit le cadavre. » C'est celui d'un homme guillotiné depuis un mois, et embaumé *ad hoc* par le procédé Gannal. Il sent un peu fort ; mais l'amour de la science fait passer par-dessus les inconvénients de l'odeur. « Elle (la commission) s'assure que la mort est bien réelle, » et que l'homme guillotiné ne fait pas semblant d'être mort, pour en imposer à ses juges. « Elle désigne la salle où devra se faire *l'expérience.* » Sage précaution, parce qu'il ne faut pas se fier aux résurrections en plein vent. « Elle règle tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute (1). »

Mon cher maître, comme on voit bien que vous êtes un homme de prudence consommée. Vous voulez qu'il

(1) P. LI.

ne reste pas l'ombre d'une possibilité quelconque d'erreur, ou de supercherie; et vous avez bien raison, allez. Les dévots sont si fallacieux! Or, comme eux seuls ont la prétention de faire des miracles, il faut qu'il y ait une certitude absolue, à cet égard, et que tous les juges aient un lorgnon dans chaque œil : plutôt deux qu'un.

5° Enfin, voilà tout préparé : le cadavre est là, sur une table de marbre, faite exprès pour la circontance. La tête, même, a été supprimée, parce qu'il a plu à un effronté carabin de la confisquer, et de la faire bouillir, dans le louable dessein de se faire une tasse à café avec l'occiput, et de vendre ensuite les dents à M. Désirabode, pour orner sa vitrine au Palais-Royal. Les juges sont là, tout autour, rangés en rang d'oignon sur les banquettes; qui, avec ses lunettes sur le nez, et qui, avec un fort binocle d'opéra : tous la bouche ouverte. *Intentique ora tenebant.* L'opérateur est à son poste, à trois pas de son sujet. Rien dans les mains, rien dans les poches : attention, voici la représentation qui commence.

6° « Dans de telles conditions, la résurrection s'opère (1). »

Eh bien! franchement, je ne l'espérais guère;

(1) P. LII.

mais, enfin, c'est vous qui le dites, mon vénéré maître. Oui, vous avez la bonté de supposer, pour condescendre à la faiblesse humaine, que la résurrection peut, dans de telles conditions, s'opérer instantanément. Le thaumaturge s'est mis à genoux ; il prie; il fait un signe de croix sur le corps décapité, embaumé et bouilli... O surprise ! voilà l'occiput qui échappe aux mains du carabin éperdu, et arrive, avec le café, encore chaud, qui y est contenu, se réunir à la cervelle s'envolant du fond de la marmite, dont elle soulève et renverse le couvercle. Les mâchoires font à M. Désirabode un dommage de quarante-cinq sous, en brisant la vitre qui les recouvre, à la grande joie d'un gamin de Paris, occupé à les contempler. Tout ça se réunit, se couvre de chair, se remplit de sang, se revêt de cheveux, se met à marcher, à regarder, à entendre et à dire le plus poliment du monde aux spectateurs surpris : « Messieurs, il y a trente jours que je n'ai mangé, je serais bien aise, si ça ne vous faisait rien, d'avoir du lapin sauté ou des tripes à la mode de Caen. »

Quelle admirable générosité, révérend Père, d'admettre la possibilité d'un pareil prodige ! Mais continuons :

6° « Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opère, une probabilité !... sera acquise ! (1). »

(1) P. LII.

Ah ! monsieur Renan, monsieur Renan, comme vous rendez bien justice au témoignage des savants...

Les chrétiens, gens peu civilisés, ne sont pas tout à fait aussi difficiles ; pourvu que quelqu'un de chez eux, ayant deux yeux dans la tête, deux mains au bout des bras, et n'étant pas enrhumé du cerveau, voie reprendre mouvement et vie à un cadavre, dans la chair duquel les vers se promènent, et qui, depuis quatre-vingt-seize heures, pue dans son tombeau ; ce faible esprit croit à la résurrection du mort, et admet un miracle, sans recourir à une commission d'historiens et de physiologistes ; mais aussi, je l'avoue, cette manière d'agir n'a rien de talmudique, et peut-être Papias n'en parle point.

Voilà pourquoi, « au nom *d'une constante expérience*, nous bannissons le miracle de l'histoire (1). »

« Telles sont les règles qui ont été suivies dans la composition de cet écrit (2). »

Ah ! mon Révérendissime, quelle confiance cette déclaration m'inspire !

Encore un mot, avant d'en finir avec votre Introduction : « Pour *faire* l'histoire d'une religion, il est nécessaire, dites-vous, premièrement d'y avoir cru ;... en second lieu, de n'y plus croire (3)... »

(1) P. LI. — (2) P. LIII. — (3) P. LVIII.

Oui, ô grand homme! vous dites vrai : pour *écrire* l'histoire d'une religion, il est utile de n'y avoir pas cru premièrement, et d'être venu ensuite à y croire, poussé par l'évidence des faits et les besoins de son cœur; oui, cela est bon pour celui qui veut l'*écrire;* mais, vous ne vous trompez pas, cela gênerait trop, sans doute, celui qui veut la *faire.*

---

## LETTRE Ve.

En terminant la lecture et l'examen de votre précieuse Introduction, mon révéré maître, j'avais conçu, je l'avoue,, quelques légers doutes, au sujet de votre orthodoxie ; mais on a eu la bonté de me communiquer un beau discours de Son Excellence M. le ministre de l'instruction publique, par la vertu duquel je me suis pleinement rassuré. Voici, en effet, comment M. Duruy s'exprime :

« Ne craignez pas, messieurs, que cet enseignement (universitaire) ébranle ou ruine la foi de personne. Si le professeur, dans sa chaire, est institué par l'État, et, à ce titre, ne doit, sous peine de déchéance, rien dire contre la loi que la société s'est

donnée, il est aussi choisi par le père de famille qui lui confie son enfant, et sa parole n'a pas le droit de détruire les leçons du foyer domestique.

» Même dans les limites de son enseignement, il doit toujours à ses élèves la vérité qui éclaire...

» Nous sommes, messieurs, l'instruction publique, je veux dire la civilisation et la moralité du pays.

» Le prêtre à l'autel, le professeur dans sa chaire, ont une même tâche. Ils la poursuivent, l'un les yeux fixés au ciel, la patrie future; l'autre les regards tournés vers la terre, sur les siècles écoulés et sur la vie présente. Ils suivent deux lignes parallèles, mais allant vers un but commun. »

Ainsi, voilà qui est bien entendu; professeur de la plus haute école du pays, vous n'avez pas le droit de tromper la confiance du père de famille, qui vous confie son enfant, ni de détruire les leçons du foyer domestique. Vous faites partie de la moralité du pays; et, allant à un but commun avec le curé de votre paroisse, vous ne vous distinguez de lui que par ce seul point, savoir : que sa mission consiste à regarder en haut, et la vôtre vous oblige à regarder en bas.

J'avais besoin de cette assurance; mais, maintenant, je suis tout à fait sans crainte; j'ai lu tout cela au *Moniteur*. Que Son Excellence est donc bonne d'avoir, ainsi, dissipé mes doutes, et mes petits scrupules!

Cela m'explique quel est ce culte « plus vrai » que vous prétendez rendre à J.-C.

Ceci posé, je passe à l'étude de votre ouvrage; et le prends au chapitre premier, qui traite de la « place de Jésus dans l'histoire du monde. »

Commençons.

« L'homme, dès qu'il se distingua de l'animal... (1) » Ah! ça, est-ce que j'aurais la berlue? Relisons : « L'homme, dès qu'il se distingua de l'animal, fut religieux. » Ah! je comprends un peu; cela veut dire, probablement, que l'homme qui n'est pas religieux ne se distingue pas de l'animal. J'espère bien, mon révérend, que vous avez de la religion, vous.

Mais qu'est-ce que cela veut dire, ce petit mot : dès? Est-ce qu'il y eut un temps où l'homme ne se distinguait pas de l'animal? Cela ne peut signifier autre chose : en ce cas, c'était donc aussi un animal, que l'homme? Mon Dieu! que je voudrais être savant, pour connaître à quelle espèce d'animal pouvait appartenir le bisaïeul de votre respectable famille. Etait-ce un perroquet, ou une sardine? Combien vous seriez bon de m'éclairer là-dessus!

Et mon grand-père, à moi, quel était-il encore? probablement, ce dut être un oiseau, puisque le nom

(1) P. 2.

m'en est resté ; mais un oiseau de quelle espèce ? Si je parviens à découvrir l'espèce de cette bête vénérable à qui je dois le jour, je prends l'engagement solennel de n'en manger jamais, quand même ce serait une bécasse ; et, pourtant, ce serait pour moi un bien grand sacrifice. Mais, aussi, que sait-on ? si j'allais avoir le malheur d'empêcher une autre bête de se faire homme !... vous me donnez des remords affreux. J'ai peut-être dévoré des hommes par centaines, moi qui ai si peu de dévotion pour l'anthropophagie, et qui ai toujours eu les caraïbes en horreur ! Est-ce que vous osez manger de la viande, vous, mon digne maître ? dévot, comme je vous suppose, je suis persuadé que vous faites maigre toute l'année.

C'est bien vrai qu'on m'avait enseigné « dans le foyer domestique » à m'abstenir de viande les jours défendus ; mais jamais on ne m'avait parlé d'une abstinence si rigide : pourtant, c'est évidemment de là que vient cette loi de l'Eglise ; j'avoue que je n'y avais jamais pensé. C'est, ma foi, vrai : vous prêchez comme mon curé ; seulement il regarde trop en l'air, tandis que vous, vous aurez trouvé cela à force de regarder en bas.

La seule difficulté que je trouve à votre théorie, c'est celle-ci : supposant que l'auteur de ma race, Loyseau, 1er du nom, ait voulu se faire homme, pourquoi donc

a-t-il eu la stupidité de se déshabiller de ses plumes? il aurait bien dû, au moins, conserver son plumage, ne fût-ce que pour économiser sur les frais d'entretien. Et puis, ce doit être si amusant de voler!

Mais il y a peut-être du remède. Si l'homme est plus habile que l'animal, il n'est pas douteux qu'il ne puisse, aisément, réparer cet oubli de son ancêtre. En effet, dès lors qu'une bête quelconque a pu avoir l'esprit de se changer en homme, il n'y a pas de doute que l'homme, qui est un animal en progrès, ne puisse, très-facilement, redevenir bête à volonté; seulement, dans mon ignorance du procédé à mettre en usage, je vous conjure, à deux genoux, d'avoir la grande charité de me confier ce secret important. Certainement, vous êtes plus capable que personne de me ramener à cet état primitif, et de me délivrer de la triste nécessité de tirer le ligneul. Jusqu'à ce que vous m'ayez enseigné le moyen de marcher à quatre pattes, ou de m'envoler dans les airs, je serai le plus malheureux des oiseaux.

Pourtant, ne m'envoyez pas la recette pour devenir un dindon, j'aime mieux passer martin pêcheur; j'aime beaucoup l'eau.

En attendant que, par l'effet de vos soins, je redevienne tout à fait bête, voici que, par suite de votre théorie, l'animal s'est fait homme. Je ne comprends

pas pourquoi il s'est fait homme religieux, par exemple, puisque la *religion* suppose qu'il est lié à quelque chose, comment l'homme a-t-il pu inventer de croire à une pareille sornette, tandis que les bêtes ont assez d'esprit pour s'en passer? Ça doit être venu dans la cervelle d'une première femme; car, probablement, juste au moment où passa, dans la tête d'un premier animal, la pensée de se faire homme, la même idée dut traverser la cervelle d'une femelle, plus avisée que les autres. A moins que vous ne me l'affirmiez, je ne croirai jamais que toute la race humaine soit sortie d'un premier coq, même gaulois, sans l'assistance d'une première poule. Ce serait beaucoup plus extraordinaire que le récit de Moïse.

Voilà donc l'animal transformé en homme, et en homme religieux. Qu'est-ce que cela va être que cette religion-là? C'est-à-dire « qu'il (l'homme) vit dans la nature quelque chose *au delà de la réalité* (1)! » Qu'est-ce que c'est, de grâce, qu'il peut y avoir au delà de la *réalité?* Je pense que ce doit être ce qui n'est pas réel, c'est-à-dire rien du tout. Il était d'une jolie force, cet homme-là; pour moi, j'avoue que je ne serais jamais capable d'en voir autant. « Ce sentiment, pendant des milliers d'années, s'égara de la manière la

(1) P. 2.

plus étrange. » Diable ! je le crois bien : aussi, comme vous dites, il arriva à croire aux sorciers, au fétichisme, il aboutit à des scènes de boucherie, etc., etc. Ça ne pouvait pas finir autrement.

Mais, si la religion consiste à voir ce qui n'existe pas, ou bien n'est pas réel, ce qui revient absolument au même, pourquoi donc appelez-vous la religion, une « faculté divine (1)? » La divine faculté de ne rien voir du tout. Que vous êtes heureux d'avoir de la religion, mon digne maître ! Est-ce qu'on peut en arriver là, quand on est membre de l'Institut? Ah ! si je pouvais espérer savoir un jour ce qui n'est pas réel, je mourrais bien content. J'en saurais plus long que le bon Dieu.

Les pages suivantes de votre premier chapitre n'ont rien de très-clair pour moi : bouddhisme, druidisme, brahmanisme, orphisme ; je ne sais pas ce que tout ces grands mots-là veulent dire ; tout ce que je comprends là-dedans, c'est que les Perses se sont convertis en se faisant Turcs. Vous ne nous dites pas pourquoi, de sorte que je n'en saurai jamais rien. Mais, au fond, ça m'est assez égal.

La chose la plus importante de l'histoire de l'humanité, c'est, à ce qu'il paraît, le bédouinisme. J'aime

(1) P. 2.

à voir avec vous, « le patriarche bédouin, préparant la foi du monde (1). » La figure de ce bédouin me plaît et me ravit ; après avoir eu un patriarche animal pour auteur, dans l'ordre de la nature, il me restait à découvrir que je descendais d'un patriarche bédouin, dans l'ordre de la foi. Voyons donc ce qu'il va faire ce patriarche bédouin, préparateur de la foi : son antipathie contre la Syrie... l'absence complète des temples,... « voilà sa supériorité. » S'il ne faut que cela pour être supérieurs, démolissons les églises et détestons les Syriens.

Chez les bédouins, il y avait une tribu, celle des Béni Israël (ça doit être les Israélites, mais les Béni Israël c'est plus joli), lesquels apprirent à détester l'idolâtrie en fréquentant les Egyptiens, qui étaient des idolâtres enragés ; ils voyageaient avec un *coffre* ayant des *oreillettes* pour y passer des bâtons : « c'était tout leur matériel religieux. » C'était une religion bien économique que celle-là ! Dans « le coffre » il y avait un « livre, » une manière de « journal, » comme qui dirait le *Moniteur*, « où l'on écrivait très-discrètement, » comme qui dirait dans le *Siècle* ou l'*Opinion*, et, près du livre, une famille qui « en disposait, » comme qui dirait « les prêtres. » Ils sont toujours

(1) P. 6.

fourrés partout, où on n'en a pas besoin, ces gens-là.

Chez les Israélites, cependant, ce n'étaient pas les prêtres qui avaient de l'importance, c'étaient les « prophètes ou *Nabi*. » Les Nabi étant démocrates et « ennemis des riches, » furent « les vrais instruments de la primauté religieuse du peuple juif (1). » Ce sont ces *Nabi*-là qui ont entortillé le peuple d'Israël, en lui faisant accroire un tas de choses, entre autres, que le Messie sortirait de chez eux, et gouvernerait un jour l'univers tout entier. Tout de même, ces *Nabi*-là valaient bien ceux de chez nous. Ils s'appelaient Jérémie, Ezéchiel, Isaïe.. Seulement, Isaïe n'est Isaïe que jusqu'à je ne sais quel chapitre.

Ensuite de quoi, la loi de Moïse, appelée Thora, est démonétisée par je ne sais qui, appelé je ne sais comment. Grand tohu-bohu. Et ce fut grand dommage, parce que cette loi était « l'œuvre d'hommes bien pénétrés d'un haut idéal de la vie présente (2). »

Enfin, après nous avoir fait traverser toute l'histoire juive, avec des variantes qui ne se trouvent nulle part, jusqu'à ce que nous arrivions à l'époque de saint Jean-Baptiste, nous voici à la fin du premier chapitre, sans avoir rien appris de bien utile à connaître, sauf l'exis-

(1) P. 7. — (2) P. 10.

tence des *Nabi* et d'un certain Soziosch, né natif de la Perse, le grand prophète à venir, chargé de préparer le règne d'Ormuzd. Tout ça est un peu embrouillé, mais ça n'en fait que mieux. Ce qu'il y a de plus clair dans ce beau chapitre, c'est qu'il y avait des Nabi chez les bédouins, et que vous êtes peut-être parent de mes serins : c'est toujours ça de gagné ! Dame, au fait, on aime à savoir d'où on sort, c'est dans la nature.

En terminant cette lettre, je me permettrai de donner à mes lecteurs comme un modèle achevé de style sémitique, quelques extraits d'un bien joli morceau.

« La poésie de l'âme, la foi, la liberté, l'honnêteté, le dévouement, apparaissent dans le monde avec les deux grandes races qui, en un sens, ont fait l'humanité... Les premières intuitions religieuses de la race indo-européenne furent essentiellement naturalistes. Mais c'était un naturalisme profond et moral, un embrassement amoureux de la nature par l'homme, une poésie délicieuse, pleine du sentiment de l'infini. Ce n'était ni de la religion, ni de la morale réfléchies; c'était de la mélancolie, de la tendresse, de l'imagination; c'était par-dessus tout du sérieux, c'est-à-dire la condition essentielle de la morale et de la religion. La foi de l'humanité, cependant, ne pouvait venir de là... »

Quelle belle tartine littéraire, mon cher maître, et

quelle poésie enchanteresse. Quel parfum du monde qui n'a rien de réel, s'exhale du fond de cette religieuse tirade? Quant à moi je trouve cela si élevé de pensées et d'expressions, que si quelqu'un, sans en excepter les Nabi ou le patriarche des bédouins, y comprend jamais quelque chose, je consens à votre choix à mourir guillotiné, ou pendu.

C'est dans cette consolante pensée, mon révérend, que j'ai l'honneur...

---

## LETTRE VI^e^.

Les bonnes gens, qui n'entendent malice à rien, auraient cru que, dans un chapitre intitulé : *Enfance et jeunesse de Jésus,* vous eussiez, tout bonnement, suivi les données de saint Mathieu et de saint Luc, et raconté les choses comme ceux qui vivaient au temps où ces mêmes choses se sont passées; mais vous, maître, n'êtes pas un de ces hommes qui n'y voient pas plus loin que le bout de leur nez, et je vous contemple, d'ici, cherchant, dans la profondeur de votre génie, les moyens de rendre obscur ce qui, avant vous, était parfaitement clair.

Oui, vous m'apparaissez, dans votre cabane du Liban, assis sur vos six volumes, fumant une longue

pipe turque, et discourant avec vous-même, tandis que vos yeux suivent la fumée qui s'envole en nuages bleuâtres, ou s'abaissent, avec une grâce infinie, sur le paysage enchanté. Voici le soliloque qui a dû s'échapper de vos lèvres savantes, entre deux bouffées de tabac.

Je viens d'établir, avec la dernière évidence, quelle est la noble généalogie de mon espèce, et d'anéantir, en vingt pages, toutes les rocamboles de ce qu'on est convenu d'appeler le vieux ou l'Ancien Testament : voilà qui va bien.

Il me reste une autre tâche à accomplir : c'est de pulvériser la foi bâtie sur les Évangiles, foi qui s'appuie, sottement, sur des faits, pour lui substituer une religion nouvelle, ma religion à moi, la religion Renan, qui roule, uniquement, sur des choses sans réalité.

Je suis dans une très-bonne situation pour défendre ma doctrine, par l'excellente raison que je n'en ai pas. Don Quichotte, lui-même, avait affaire à des moulins à vent, qui sont des objets très-réels, tandis que mes dogmes, n'existant point, sont complétement inattaquables.

Quant à la doctrine catholique, elle est dans une position détestable. Établie sur l'existence précise de personnes, de lieux, de faits et de dates, elle est, sinon

vulnérable, du moins attaquable de tous points. Les adversaires qu'elle a eu, jusqu'ici, à combattre ont été de vrais badauds. Ils ont essayé de prouver, scientifiquement, leurs négations, et se sont fait damer le pion par des gens plus forts qu'eux en histoire. Pour moi, comme j'ai la chance de ne pas être très-ferré dans cette partie-là, je m'en vais, tout uniment, nier, l'un après l'autre, chacun des points historiques enseignés par l'Église, et bouleverser de cette sorte, et si complétement, toutes les narrations évangéliques, qu'il ne reste pas un seul fait debout. Si quelqu'un me demande où j'ai pris tout cela, je le renverrai à la montagne du Ghazir, ou bien je lui répondrai : c'est mon secret, de sorte qu'il sera bien attrapé.

Peut-être, pour tranquilliser les consciences timorées, citerai-je, pourtant, quelques textes, par-ci, par-là, à tort et à travers, et, principalement, le Talmud, parce que, avec le Talmud, on s'en tire toujours.

Cette méthode, mon révérend, a du bon; mais elle a aussi ses petits inconvénients, ainsi que vous l'allez voir.

Vous avez, parmi vos lecteurs, deux classes très-distinctes : les têtes d'entonnoir appartenant, généralement, aux lecteurs du *Siècle,* et qui engloutissent tout ce qu'on y verse, pourvu que ce soit un peu malpropre, et qu'il y ait un tricorne au bout. Mais quelle

gloire et quel profit avez-vous à convaincre ces gens-là ? Ridiculiser l'Évangile à leurs yeux, c'est absolument comme si vous vouliez enfoncer une porte ouverte.

Les autres sont les chrétiens ; et c'est à ceux-ci qu'il convient de vous adresser, pour y recruter des prosélytes. Or, les chrétiens n'avalent pas tout, au contraire ; et, si vous tentez de renverser leur croyance, ils vous donneront du fil à retordre. Ils éplucheront vos citations, pèseront vos preuves, compareront vos textes et vous causeront ainsi bien du désagrément.

Voulez-vous une démonstration de ce que j'avance ? la voici :

Figurez-vous donc qu'en lisant votre deuxième chapitre je me suis senti transporté de joie. J'y trouve, en effet, les phrases suivantes : « Jésus naquit à Nazareth... et ce n'est que par un détour assez embarrassé, qu'on réussit, dans sa légende, à le faire naître à Bethléem... (1). Il n'était pas de la famille de David... (2). La famille, qu'elle provînt d'un ou de plusieurs mariages, était assez nombreuse. Jésus avait des frères et des sœurs, dont il semble avoir été l'aîné... (3). Ses sœurs se marièrent à Nazareth, et il y passa les années de sa première jeunesse (4). »

Voilà que, sur votre parole, j'arrive triomphant,

(1) P. 19. — (2) P. 20, n. 2. — (3) P. 23, — (4) P. 25.

chez M. le vicomte de Kersolon, un de nos pays, et secrétaire de la rédaction de l'*Ouvrier;* c'est lui que je consulte dans les cas difficiles, excepté pour le Talmud, parce qu'il m'a avoué ne l'avoir jamais ouvert. J'avais votre volume sous le bras; et, j'avoue que je n'étais pas fâché d'humilier un peu mon homme: même quand on ne sait pas grand'chose, on est toujours bien aise de passer pour plus savant qu'on ne l'est en effet. N'est-ce pas que cela vous arrive aussi quelquefois?

Voilà que je lui débite, de mon mieux, ma petite antienne : comme quoi Notre-Seigneur n'était pas Notre-Seigneur, et que la sainte Vierge n'était pas la sainte Vierge: et le reste de la Litanie, ainsi que je vous l'ai rapporté plus haut; en vous citant, comme de juste. D'ailleurs, il me connaît assez pour savoir que cela ne pouvait pas venir de moi. Or, après avoir gardé le silence pendant quelques instants, il me dit à la fin :

« Ah! çà, Jean Loyseau, vous avez donc joliment du temps à perdre, pour vous amuser à lire les œuvres de M. Renan?

— Mais pas du tout, monsieur, ce n'est pas pour perdre mon temps, c'est pour m'instruire.

— On ne s'instruit pas, mon cher, en lisant des romans.

— Mais, monsieur le vicomte, je sais bien que tout le monde dit que la *Vie de Jésus* est un roman ; cependant, ça a l'air d'un roman historique ; et puis, voyez-vous, le bas des pages est plein de notes et de citations.

— Voyons un peu. »

Je lui passai le livre.

Si vous aviez vu comms il a ri, je suis sûr que cela vous eût diverti vous-même. J'ai vu un moment qu'il allait étouffer, et que je serais cause de sa mort.

« Ecoutez, mon pauvre Loyseau, me dit-il enfin, quand son accès fut un peu passé ; je savais bien que M. Renan n'avait pas réussi en théologie ; mais je ne le croyais pas si ignorant que ça. Croyez-moi, laissez son bouquin en paix, à moins que vous ne vous serviez du papier pour allumer votre pipe. Il n'est pas bon à autre chose.

— Malheureusement, je ne peux pas, monsieur : j'ai commencé à lui écrire, pour lui faire part de mes petites observations, au sujet de son ouvrage.

— Vous avez bien de la bonté ! et vous pensez qu'il vous répondra ?

— Dame, monsieur, m'est avis qu'il y est bien obligé ; mon curé me répond bien, lui, quand je l'interroge : et M. le ministre dit qu'un professeur est une manière de prêtre.

— Eh ! bien, mon cher Jean Loyseau, vous pouvez dire, de ma part, à M. Renan, qu'il est naïf comme Papias, et ignorant comme une éponge. Quant à vous répondre, soyez sûr qu'il n'en est pas capable, et que vous n'en extirperez pas un traître mot.

— J'espère mieux de sa philanthropie, monsieur; mais enfin tout cela ne prouve pas qu'il a tort, M. Renan.

— Ah ! vous voulez des preuves ?

— Mais, certainement, monsieur le vicomte, si vous pouvez.

— Parbleu ! il faudrait ne pas être fort pour être embarrassé que lui répondre. Eh bien, si vous lui écrivez, Jean Loyseau, voici ce que vous pourrez lui apprendre, puisqu'il l'ignore. Vous savez lire, Jean Loyseau ?

— Et compter, monsieur le vicomte.

— C'est de trop : à moins que vous ne veuillez compter les sottises contenues dans ses ouvrages ; mais, puisque vous savez lire, regardez ceci.

— Je regarde.

— Qu'est-ce que vous voyez ici ? dans le livre de M. Renan, page 19, au bas ?

— Ici ? je lis que : *selon Josèphe,* « le recensement opéré par Quirinus, auquel la légende rattache le voyage de Bethléem, est postérieur de dix ans à l'année où, d'après Luc et Mathieu, Jésus serait né. Les deux évan-

gélistes, en effet, font naître Jésus sous le règne d'Hérode. Or, le recensement de Quirinus n'eut lieu qu'après la déposition d'Archélaüs, c'est-à-dire dix ans après la mort d'Hérode (1). » Il y a donc contradiction : Josèphe avait raison, et les deux évangélistes se sont trompés.

— Voyons, M. Loyseau, vous qui êtes de bonne foi, supposons que MM. Thiers et Guizot, qui sont vivants, qui se trouvent sur les lieux et mêlés aux événements de leur temps, écrivent, maintenant, une histoire de Louis-Philippe, et s'accordent à fixer son avénement au trône en 1830, les croiriez-vous?

— Certainement ; pourquoi pas?

— Bon : imaginez, maintenant, que n'importe quel particulier; appelez-le Josèphe, si vous voulez, demeurant en Angleterre, venu plus tard au monde, et n'ayant eu aucun rapport avec le personnage en question, vienne à écrire, dans une autre histoire, que la révolution de Juillet a eu lieu en 1840. A qui donneriez-vous la préférence, à Josèphe, ou à MM. Thiers et Guizot?

— Parbleu ! à MM. Thiers et Guizot.

— Supposons que, dans l'année 3863, ou à peu près, un amateur quelconque, connaissant bien la

(1) P. 19, n. 4.

valeur respective des susdits écrivains, donne la préférence au récit du Josèphe en question, et en conclue que Louis-Philippe n'a été roi qu'en 1840 : qu'en penseriez-vous?

— Ma foi, monsieur, j'en penserais qu'il me fait l'effet d'un fameux imbécile.

— Respectez M. Renan, mon cher, toute vérité n'est pas bonne à dire : cela vous suffit-il?

— Tout à fait : il faudrait être difficile.

— Eh bien, cela ne me suffit pas, à moi. Supposez que le second historien, nommé Josèphe, ait été pris souvent en flagrant délit de semblables erreurs, et que les premiers ne l'aient jamais été.

— Est-ce que Josèphe s'est trompé?

— Si M. Renan avait pris la peine de lire Baronius, il saurait, aussi bien que moi, que Josèphe, dans toute son histoire d'Hérode, a sauté à pieds joints par-dessus une période de neuf années; mais M. Renan ne prend pas la peine de lire Baronius, il se contente de M. Albert Reville et consorts. En avez-vous assez?

— Oui, et plus qu'il ne m'en faut : seulement si, par chance, Josèphe ne s'était pas trompé?

— Un peu de patience. Connaissez-vous ce petit livre-ci?

— Parfaitement : c'est l'Evangile selon saint Luc.

— Faites-moi le plaisir de lire, M. Loyseau.

— Bien volontiers : « Ce *premier* recensement fut fait par le délégué Cyrinus (1). »

— Que pensez-vous que cela veuille dire, Jean Loyseau ?

— Il me semble que le mot *premier* suppose qu'il pourrait bien se faire qu'il y en eût eu d'autres plus tard, et par conséquent, en ce cas, Josèphe aurait raison, et les Evangélistes n'auraient pas tort.

— Il y en a qui l'ont pensé de même (2), et, en particulier, un certain Grotius qui, étant protestant, doit posséder la confiance de M. Renan, et qui croit, en outre, que ce recensement, commandé par l'Empereur, ne fut pas simultané (3). Avez-vous encore des doutes ?

— Je ne pense pas.

— Nous avons, nous, encore des preuves : si saint Luc et saint Matthieu s'étaient trompés, probablement les anciens hérétiques, ou les païens, eussent fait cette objection aux chrétiens, puisqu'à elle seule elle était capable de renverser le catholicisme.

— Est-ce que quelqu'un s'est avisé de la faire ?

— Pas un seul, jusqu'à MM. Bolingbrocke et Dumarsais, deux incrédules, qui ont eu cette brillante idée, et chez lesquels M. Renan l'a puisée, croyant qu'on ne s'en apercevrait pas, et qu'on l'en croirait

(1) Luc. 26, 2. — (2) Dodræus Euseb. Schol. lib. I, hist. c. v. — (3) Grot. in 1 vers. c. II. S. Luc.

l'inventeur. Ecoutez, M. Loyseau, puisque vous écrivez à M. Renan, ayez l'obligeance de lui citer ce petit passage de saint Justin, auteur contemporain, écrivant à un juif, nommé Tryphon, lequel juif ne trouva rien à lui répondre. Voici ce que dit saint Justin : « Comme le premier recensement dans la Judée eut lieu sous Cyrénius, Joseph partit du bourg de Nazareth, où il habitait, pour se rendre à Bethléem, sa ville natale, afin de se faire inscrire ; car il était de la race de Juda, qui vivait dans cette contrée (1). »

« S'il demande davantage, dites-lui que Tertullien, également contemporain, a vu, à Rome, le registre officiel où était inscrit le nom de Jésus dans le recensement d'Auguste, et qu'il nomme ce livre un témoin très-fidèle (2), constatant le lieu de naissance, et la famille du Sauveur.

» Si cela ne lui suffit pas, ajoutez que saint Jean Chrysostome, qui avait visité Rome, fait mention du même livre, que tout le monde pouvait voir, et qui existait encore de son temps (3), c'est-à-dire quatre siècles plus tard.

(1) « Sed cum census in Judæa tunc primum haberetur sub Cyrenio ; ex oppido Nazareth, in quo degebat, Bethleem, unde erat oriundus, profectus est (Joseph), ut censeretur. Nam ex tribu Juda, hanc terram incolente, genus ducebat. » (S. Justin, dial. c. Tryph. Jud., n° 78.)

(2) « De censu Augusti, quem testem fidelissimum Dominicæ nativitatis, romana archivia custodiunt. » (Tertul., l. IV, adv. Marcionem.)

(3) « Cui veteres... codices qui et Romæ publice asservantur, lecti-

» Si M. Renan en manifeste le moindre désir, dites-lui, de ma part, que j'ai à sa disposition d'autres preuves encore.

» Enfin, dans le cas où il ne se déclarerait pas pleinement satisfait, rappelez-lui qu'un ancien philosophe, qui avait aussi la manie d'écrire, et celle de persécuter; qui avait toutes les pièces en main, et même les tables du recensement dont parlent Tertullien et saint Jean Chrysostome, qui ne négligeait rien pour prendre le dogme chrétien en flagrant délit de mensonge ou d'erreur, et qui s'entendait assez à dépraver l'enseignement catholique, rappelez-lui, que ce haut personnage, quand on lui citait le texte de saint Luc, pour lui prouver que N.-S.-J.-C. était bien né à Bethléem, et qu'il était réellement de la famille de David, jugeait convenable de garder un profond et modeste silence. Que si M. Renan vous demande le nom de ce grand homme, dites-le-lui, mais tout bas, de peur de le fâcher, et qu'il ne prenne la logique de votre raisonnement pour une personnalité sanglante.

— Et comment s'appelait donc ce philosophe illustre et lettré?

— Julien l'Apostat (1).

tare libeat, perfacile etiam tempus hujus descriptionis accurate discere poterit. » (S. Jean Chrys. hom. in diem nativ. D. N. J. C. I à II.) — (1) S. Cyrille, l. VI, c. Julien. Cf. Euseb. chron. et Benedic. Pererius, l. XI, in Daniel. q. V.

Ma foi, mon cher maître, en vous voyant si maltraité, j'avais l'oreille bien basse; j'ai pris mon chapeau, et je suis parti.

Rentré chez moi, cela m'avait donné l'envie de vérifier vos autres affirmations : car, depuis que je vous lis, j'ai pris goût à la science; et je vous adresse, ici, le résultat de mes petites découvertes personnelles. J'ouvre votre livre et je lis : « Ce n'est que par un détour assez embarrassé qu'on réussit, dans sa légende, à le faire naître à Bethléem (1). »

J'ouvre, maintenant, saint Luc et je lis : « Tout le monde allait se faire inscrire chacun dans sa ville. Joseph vint donc de la Galilée, et de la ville de Nazareth, dans la Judée et la ville de David qu'on appelle Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David (2). »

Que le bon Dieu vous bénisse, mon révérend ! puisque chacun était obligé d'aller se faire inscrire dans sa ville natale, où, diantre, voulez-vous donc que se rendissent Joseph et Marie, ailleurs que dans leur pays? Je ne vois pas quel détour embarrassé vous pouvez voir là dedans. A moins que vous n'ayez voulu dire embarrassant ! Ce serait, alors, une erreur typographique : ces coquins d'imprimeurs, ils n'en font jamais d'autres !

(1) P. 19. — (2) Luc, II, 3, 4.

J'ouvre encore votre livre et je lis : « C'est devant des objections souvent répétées qu'on aura ajouté en tête de l'Evangile selon Matthieu, des réserves (1) » qui n'étaient pas en contradiction flagrante avec le reste du texte.

Mais, qui donc faisait ces objections? et qui fit ces additions, je vous prie?

Hélas! c'est bien triste que dans votre beau livre il y ait tant de contradictions flagrantes qu'on ne puisse y faire aucune réserve! Que n'écriviez-vous donc *selon* Matthieu?

« Jésus n'était pas de la famille de David (2). »

Cette fois vous nous renvoyez à la page 237 de votre livre : c'est bien commode de se prouver par soi-même : voyons donc la page 237.

Page 237. « Le titre de *Fils de David* fut le premier qu'il accepta... La famille de David était, *à ce qu'il semble,* éteinte depuis longtemps... Il se croyait Fils de Dieu et non pas Fils de David... Mais l'opinion ici lui fit une sorte de violence... Il finit, ce semble, par y prendre plaisir, car il faisait de la meilleure grâce les miracles qu'on lui demandait en l'interpellant ainsi. » Sapristi! je ne vois pourtant pas que ça prouve beaucoup, tout ça. Ah! mais, ce sera peut-être dans la

(1) P. 20. — (2) P. 20.

note. — Lisons la note : « Il est vrai que certains docteurs, tels que Hillel, Gamaliel, sont donnés comme étant de la race de David. » A la bonne heure! me voilà rassuré. Il n'y a pas de danger que je doute maintenant de l'extinction totale de la race de David. Il fallait donc le dire tout de suite.

« Jésus avait des frères et sœurs dont il semble avoir été l'aîné (1). »

(Hein! quand je vous le disais plus haut qu'il ne fallait pas dire que Philon était le frère *aîné* de Jésus).

L'aîné ou le cadet, cela n'importe guère; mais où diantre avez-vous encore été dénicher cette nouveauté-là? Dans l'Évangile, où il est question de ses frères et sœurs. Ah! vraiment. Eh bien! lisons l'Évangile... Mais non, ce n'est pas la peine : « les quatre personnages, » dites-vous, « qui sont donnés (dans l'Évangile) comme ses frères, étaient ses cousins (2). » Tiens! et pourquoi donc les personnes qui sont données, dans l'Évangile, pour être ses sœurs, ne seraient-elles pas ses cousines?

Comment s'appelaient-ils ses vrais frères et sœurs, s'il vous plaît?

« Leur nom était inconnu (3), » mais ça n'empêche

(6) P. 23. — (2) P. 24. — (3) P. 25.

pas qu'ils ne lui fissent une fameuse opposition.

Suivons :

« Ses sœurs se marièrent à Nazareth (1). » Voyez Marc, VI, 3. — Voyons Marc, VI, 3.

Marc, VI, 3 : « Ils disaient... (les Nazaréens), n'est-ce donc pas le fils de Marie? frère de Jacques, et de Joseph, et de Jude, et de Simon? (ses cousins, selon vous) ; est-ce que ses sœurs (ses cousines) ne sont pas ici avec nous? »

Et ça prouve qu'elles étaient mariées, ces pauvres cousines-là?

Le reste du chapitre ne contient rien de bien rare, si ce n'est que les femmes de Nazareth sont très-gentilles ; ce qui me fait un sensible plaisir : et le tout finit par le désir pieux que vous exprimez, qu'on bâtisse une église sur la hauteur de cette petite ville de Nazareth pour y nicher un couvent de philosophes. Ma foi, si, pour loger cette espèce-là hors du pays, on ouvre jamais une souscription, je déclare que ce sera avec bien du plaisir que je concourrai à cette bonne œuvre : je souscris pour dix sous.

(1) P. 25.

## LETTRE VII[e].

Vous devez comprendre, mon révérend, que ma position vis-à-vis de vous ne peut être celle d'un profond linguiste, d'un historien, ou d'un philosophe. Je ne sais que ce que tout le monde sait, ou à peu près; et, par conséquent, je ne puis suivre votre vol audacieux, ni dans les régions éthérées de la métaphysique, ni dans le royaume poudreux des vieux livres, ni dans le brouillard des temps passés. Laissant donc aux docteurs, qui se préparent, dit-on, à vous répondre, le soin de faire de savantes recherches, ma petite tâche est, tout bonnement, de vous communiquer mes doutes, tels que peut les concevoir un ouvrier ignorant.

Ma bibliothèque se compose de deux volumes: le premier, c'est le vôtre; le second, c'est, simplement, le livre des Écritures, sur lequel vous appuyez vos ingénieux récits.

Toutes les fois, donc, qu'il vous arrivera de citer des grands mots comme *Targum*, *Midraschim, Mischna*, *Schabbath, Baba Kama, Pirké Aboth*, *Menachoth*, ou *Sophorim*, ne vous étonnez pas si je leur tire ma casquette, et si je leur fais la plus profonde des révérences : tout ça, pour moi, c'est de l'hébreu.

Mais, quand j'aurai la chance malheureuse de découvrir, dans votre ingénieuse épopée, quelque contradic-

tion flagrante, soit avec les Évangiles, soit, hélas, avec vous-même, vous me permettrez bien, j'espère, de continuer à vous faire part de mes petites observations.

Je ne dirai pas tout; parce qu'il me faudrait un volume aussi gros que le vôtre, et, sans doute, il ne se vendrait pas; mais je vous ferai part, naïvement, des difficultés principales, au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Ainsi, par exemple, comment donc se fait-il que vous nous disiez que Jésus « apprit à lire et à écrire, » et que vous nous le représentiez sous la férule du « *hazzan,* » ayant, « *sans doute*, entre ses mains un livre qu'il répète en cadence, avec ses petits camarades, jusqu'à ce qu'il le sache par cœur (1). » Saint Jean, que vous citez, ne parle pas du tout du *hazzan* dans son ch. VIII, verset 6; il dit bien, il est vrai, que Jésus, s'inclinant, écrivait sur la terre; mais il ne dit nullement qu'il ait appris cela à l'école.

Si vous eussiez pris la peine de remonter jusqu'au chapitre VII, verset 15, du même Evangile selon saint Jean, vous y eussiez lu que les gens de Nazareth, en le voyant lire l'Ecriture dans la synagogue, ouvraient de grands yeux et disaient : Tiens, « comment celui-ci sait-il les lettres, puisqu'il ne les a pas apprises (2). »

(1) P. XXX. — (2) P. XXXII.

Puisque vous croyez bien, sur la foi de saint Jean, que Jésus savait lire et écrire ; pourquoi, sur la foi de saint Jean, ne croyez-vous pas aussi qu'on ne le lui avait pas enseigné?

Vous nous dites que dans ces heureux climats, et « dans la bonne antiquité, » l'éducation scolaire ne servait pas à grand'chose, que « l'Arabe qui n'a eu aucun maître, est souvent néanmoins très-distingué, » ayant une « grande délicatesse de manières, » et une grande « finesse (ce mot vous est cher) de l'esprit ; » que « ce sont les hommes d'école au contraire, qui passent pour pédants et mal élevés (1). » Que tout cela soit vrai, je le veux bien : ce serait à peu près comme chez nous, où certaine instruction, reçue dans certaines écoles, rend affreusement pédant, horriblement mal élevé et rarement poli ; mais si c'était une chose tellement commune dans la bonne antiquité, comment donc se fait-il que les compatriotes de Jésus-Christ se montrassent si surpris de la profondeur de sa doctrine, sachant bien que personne ne la lui avait enseignée?

Si vous doutez de la vérité de mon assertion, vous pouvez vérifier : c'est dans saint Matthieu (2), dans saint Marc (3), dans saint Luc (4), et dans saint

(1) P. 31. — (2) Matth. XIII, 52. — (3) Marc, VI, 2. — (4) Luc, IV, 22.

Jean (1). Ainsi donc, sur cinq Evangélistes, il n'y en a qu'un qui trouve tout naturel qu'on sache les choses que l'on n'a pas apprises : ne serait-ce point que vous voudriez nous faire croire que vous êtes dans le même cas?

Combien donc en dénicherez-vous de véritables maîtres à N. S. J.-C., mon révérend père; nous avons déjà, sans compter les *hazzan* armés de leurs férules, Jean-Baptiste dont il fut « l'élève » (2), et dont il reçut « des leçons de prédication et d'action populaire (3), » mais qu'il « égala bientôt: » nous aurons le pur « *Ebionisme,* » — qui n'existait pas du temps de Jésus ; mais — dont il suivit les principes, et qui « fut sa doctrine » (4) : nous aurons un tas de révolutionnaires, qui lui donnèrent des idées; nous aurons le livre d'Enoch, qui devait être écrit 200 ans après sa mort, ce qui ne l'empêcha pas de le lire assidûment (5) : « nous aurons les prophètes, Isaïe, en particulier, qui furent ses véritables maîtres (6). » « Nous aurons Hillel, » sorte d'ergoteur lettré de ce temps-là, qui, lui aussi « fut le vrai maître de Jésus » (7). Vous verrez qu'il finira par devenir votre véritable disciple, si cela continue; vous lui enseignerez l'hébreu qu'il ignore, ce qui n'aura rien de surprenant, puisqu'il suit bien les leçons et la doctrine de gens qui n'étaient pas encore nés quand il est mort.

(1) Jean, VII, 15. — (2) P. 107. — (3) P. 115. — (4) P. 179. — (5) P. 37. — (6) Id. — (7) P. 35.

Au milieu de tous ces maîtres, — sauf saint Jean-Baptiste son professeur de mimique et d'éloquence, — nous donnons toutefois la première place à M. Hillel, parce que nous trouvons le fait constaté dans le *Pirké aboth,* le *Talmud* de Jérusalem, celui de Babylone, le *Joma*, le *Schabbath* et le *Perachim* (1)?

Ah ! ça ; mais vous en avez donc bien contre ce pauvre Daniel ! encore un autre des professeurs de Jésus ? Chaque fois que vous en parlez, on dirait qu'on vous marche sur un cor au pied. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien il m'est désagréable de faire de l'érudition; mais, enfin, c'est plus fort que moi ; si ça vous démange trop, il faut bien que je vous soulage.

Ne craignez pas, cependant, que je retourne au vicomte de Kersolon : ce ne sera cette fois qu'une érudition de cordonnier, vous-même pourrez y atteindre.

Vos notes ont un parfum de bonhomie qui transporte; quand j'en vois poindre une, sans Midraschim et sans Pirké Aboth, je saute d'aise sur mon escabeau.

En voici une petite qui, dans trois lignes, six lettres et un point, renferme des trésors : je la copie.

« La légende de Daniel était déjà formée au VII^e siècle avant J.-C. (Ezéchiel, XIV, 14, s. XXVIII, 3.) C'est pour les besoins de la légende qu'on l'a fait vivre au temps de la captivité de Babylone (2). »

(1) P. 35, note. — (2) P. 37.

Epluchons : « La légende de Daniel était déjà formée au VII$^{e}$ siècle avant J.-C., témoin Ezéchiel. Ezéchiel, je l'ai lu, en parle, en effet, aux endroits indiqués ; cette fois, vous citez juste ; c'est que, probablement, vous vous serez trompé.

Or, si j'en crois toutes les tables chronologiques les plus exactes, et on en trouve dans toutes les Bibles, — Ezéchiel vécut et prophétisa sous Sédécias, et pendant la captivité de Babylone, c'est-à-dire jusqu'à l'année 572$^{e}$ environ avant J.-C.; quand donc vécut Daniel?

Daniel, selon les mêmes tables, prophétisa et vécut également sous Sédécias, et pendant la captivité ; il n'y a, par conséquent, nul miracle à ce qu'Ezéchiel ait entendu parler de son plus illustre contemporain. Qu'est-ce qui vous surprend donc là-dedans?

« C'est pour les besoins de la légende qu'on l'a fait vivre au temps de la captivité. » La belle merveille ! Je vous demande un peu ce qui l'obligeait de mourir à la fleur de son âge, ce pauvre Daniel? Il a préféré se laisser vivre jusqu'à la fin de la captivité de Babylone, tant que l'a voulu la « catégorie de l'Idéal, » ou, en français : le bon Dieu.

De bonne foi, que penseriez-vous, si vous entendiez quelqu'un vous dire : « la légende de Napoléon était déjà formée au VIII$^{e}$ siècle de l'ère chrétienne (voyez M. Thiers et M. Guizot); c'est pour les besoins de la

légende qu'on l'a fait vivre au temps de la guerre de Russie. » Si votre cuisinière vous disait cela, est-ce que vous ne l'inviteriez pas à faire valoir ses droits à la retraite ?

Et tout ce luxe d'érudition pour nous prouver qu'une légende déjà formée au VII^e^ siècle avant J.-C. fut forgée au III^e^ « par un juif exalté (1) ? » Allons donc ! est-ce que vous avez reçu ça en héritage du *testament des douze patriarches* ?

Mais si vous continuez encore quelque temps à dire de pareilles naïvetés, vous finirez par perdre entièrement toute ma confiance. Papias n'en ferait pas d'autres.

Je vous en conjure, puisque vous avez des accointances avec des rabbins, demandez-leur donc un peu si les juifs ne possédaient pas, dans leurs Écritures, les prophéties de Daniel, plus de trois siècles avant votre M. Antiochus Epiphane. Si c'est la lecture du Talmud ou du Pirké Aboth, qui vous trouble ainsi les idées, vous ne feriez pas mal de vous en priver pendant quelque temps.

Je vois bien où le bât vous blesse, au sujet de Daniel : c'est à cause d'une fallacieuse prophétie, qui témoigne d'une assez grande lucidité d'esprit, chez ce nabi-là : c'est une médecine un peu amère : Et quand

(1) P. 37.

on vous le présente, vous faites la grimace. Allons, mon cher maître, ne vous faites pas tant prier; puisque vous ne vous sentez pas très-bien, je vais mettre un peu de miel au bord; fermez les yeux et avalez moi ça tout de suite. Vous verrez, après, comme vous aurez des idées claires.

Remarquez, d'abord, (ceci est le miel au bord de la tasse), que Daniel ne prétend nullement avoir trouvé cela tout seul; quand il reçoit des communications, il cite son auteur, et n'essaye pas de lui chipper l'honneur de la découverte.

C'est donc l'archange Gabriel qui parle, et Daniel qui écrit, sous sa dictée, ce qui suit : « Soixante-dix semaines (d'années) ont été fixées pour ton peuple (le peuple juif), et pour ta sainte cité (Jérusalem), avant que la prévarication soit consommée, et que le péché soit effacé, et que vienne la justice éternelle, et que la vision et la prophétie reçoivent leur accomplissement, et que le Saint des saints reçoive l'onction. « Sache donc et remarque bien ceci : du jour auquel sera promulgué l'édit pour la reconstruction de Jérusalem, jusqu'à la venue du Christ chef, il s'écoulera sept semaines (d'années), et soixante-deux semaines (d'années), et les places et les remparts seront, de nouveau, rebâtis, dans un temps de calamité.

» Et après soixante-deux semaines (d'années), le

Christ sera mis à mort, et le peuple qui l'aura renié *ne sera plus un peuple*. Et la ville et le sanctuaire seront détruits par un chef étranger, et sa fin sera la dévastation, et après que la guerre sera terminée, la désolation décrétée arrivera. »

» Il (le Christ) contractera alliance avec un grand nombre, dans une semaine (d'années), et à la moitié de cette semaine (trois ans et demi), cesseront les hosties et le sacrifice ancien ; et il y aura dans le temple l'abomination de la désolation, et cette désolation persévérera jusqu'à la consommation et la fin des temps (1). »

C'est un peu long ; mais il y a du bon, et j'ai voulu vous le citer en français, parce que... je ne sais pas l'hébreu. Vous vérifierez sur l'original, si vous voulez.

Or, on dirait que je ne sais quel génie s'en est mêlé ; mais le fait est que tout cela s'est assez bien vérifié : voyez plutôt.

7 fois 7 font 49. 62 fois 7 font 434 : et la moitié de 7, 3 1|2, juste, sinon Barême est faux.

Or, avec votre permission, voici ce qui s'est passé : le temple fut rebâti après 49 ans.

434 ans plus tard, J.-C. fut baptisé, et reçut l'onction du Saint-Esprit. 3 ans 1|2 après, J.-C. fut crucifié.

(1) Daniel, IX, 24, s.

Quant à la ruine de Jérusalem par Titus et par les Romains, on dirait que Daniel en écrit, après coup, l'histoire.

Pour la dispersion des Juifs jusqu'à la fin des temps, voilà déjà 1800 ans, environ, que cela dure : attendons la fin; qui vivra, verra.

J'avoue que si cela eût été écrit du temps d'Antiochus Épiphane, cela dérangerait un peu tous nos calculs ; mais vous avez pris la sage précaution de nous rassurer en nous disant que la légende date du temps de la captivité de Babylone. Nous pouvons donc dormir en paix.

Certainement que toutes ces coïncidences sont assez désagréables; mais, enfin, on est bien obligé de souffrir ce qu'on ne peut empêcher.

Quant à Enoch, et à son livre, je n'avais pas d'abord l'intention de vous en parler ; mais, comme vous paraissez y tenir, il faut bien que je m'y résigne.

Vous nous répétez à chaque coin de votre ouvrage que « les livres d'Enoch, alors révérés à l'égal des Livres saints (1), » étaient fort lus par Jésus et par son entourage : et vous nous renvoyez pour preuve au *testament des douze patriarches*, à saint Jude, et à saint Pierre.

(1) P. 37.

Pour ce qui est du testament des douze patriarches, c'est plus fort que moi, je l'avoue; quant à saint Jude et à saint Pierre, je les possède; et, sur votre aimable invitation, je les ouvre et je les lis.

Commençant par saint Pierre, I. ép. c. II, v. 14, je trouve ce qui suit : « Celui qui croira en lui ne sera pas confondu » : cela n'est évidemment pas votre cas; il y aura, certainement, une erreur; voyons saint Jude :

« Enoch, le septième descendant d'Adam, a prophétisé sur ces gens, disant : Voici que le Seigneur vient avec les milliers de ses saints, pour les juger tous et confondre tous les impies, pour toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont accomplies, et toutes les insolences que les pécheurs impies ont proférées contre Dieu (1). »

Nous y voici : C'est votre affaire. J'aurais mieux aimé, pour votre honneur, pouvoir citer un autre texte; mais c'est vous-même qui m'en avez prié.

Après cela, faites-moi le plaisir de me dire, comment tout cela prouve qu'Enoch ait jamais écrit un livre, et qu'il ait été lu par l'entourage de Jésus. Citer un mot qu'on a traditionnellement appris, ne démontre pas du tout que celui auquel on l'attribue ait, pour cela, mis la main à la plume. Je sais un de vos émules,

(1) Jude, 14.

en matière d'histoire, qui a rapporté, de Cambronne, une certaine expression, de laquelle il ne résulte nullement que Cambronne ait été un auteur.

Maintenant, écoutez : voyant que cette difficulté-là vous gênait, j'ai voulu venir à votre aide, et j'ai consulté ceux qui sont au courant de la question ; et voici ce qu'ils m'ont dit :

Qu'Enoch ait fait un livre, on le croit ; mais, en tous cas, ce livre est perdu et la question n'est pas encore suffisamment éclaircie ; mais que le livre apocryphe d'Enoch, celui qui est placé par M. Renan, entre les mains des premiers chrétiens, ait pu être connu d'eux, c'est une admirable balourdise, vu qu'il ne fut écrit que dans le second siècle de l'ère chrétienne.

Ainsi donc, grâce à moi, voilà que vous avez pris vos deux petites potions, selon la formule ; et, maintenant, vous devez vous sentir mieux et bien soulagé, en vous voyant fixé sur la date précise du très-authentique livre de Daniel, comme sur celle du très-apocryphe livre d'Énoch : j'espère que vous en avez assez comme cela ; et que, désormais, vous allez nous laisser bien tranquille à ce sujet, ainsi que ces deux prophètes. N'en parlons donc plus ; embrassons-nous et que ça finisse.

Seulement, une autre fois, quand vous écrirez sur l'histoire, tâchez de lire le père Pétau ou quelque chose

comme ça; c'est si humiliant de vous voir commettre de si grosses bévues!

Et puis, ce n'est pas mon état de vous enseigner l'art de vérifier les dates, vous le savez bien. Enfin, cela ne fait rien, je suis bien aise, tout de même, de vous avoir fait ce petit plaisir.

Pour en revenir au nommé Jésus, « ce jeune villageois qui voyait le monde à travers le prisme de sa naïveté (1) » (ce qui ne l'empêchait pas d'être « très-fin »), il n'avait pas la moindre idée des choses du monde. Jamais je n'eusse pu croire, quoique cela « résulte de chaque trait de ses discours les plus authentiques, » que « la terre lui semblait divisée en royaumes qui se font la guerre » (2); qu'il n'avait nulle connaissance de « l'idée nouvelle, créée par la science grecque, base de toute philosophie, et que la science moderne a hautement confirmée ; » savoir, qu'il n'est nul besoin de croire en un régulateur suprême, auquel « la naïve croyance des vieux âges attribuait le gouvernement de l'univers (3). » Ce pauvre paysan, qui n'avait pas la chance de visiter les sacrés parvis du Louvre, était si grossièrement ignorant, en matière de modes et de costumes, que... vous le croirez si vous voulez; mais ce sont les deux évangélistes,

(1) P. 40. — (2) P. 38. — (3) P. 40.

Matthieu et Renan qui le disent, — que... j'ai honte de répéter une pareille bévue, mais enfin je me dévoue : aussi bien, cela ne vient pas de moi — que « la cour des rois lui apparaît comme un lieu où les gens ont de beaux habits ! (1) »

« Ses paraboles fourmillent de charmantes impossibilités » (2) : sans comparaison, c'est comme les fables de la Fontaine, dans lesquelles l'auteur a la simplicité de faire causer une fourmi avec une cigale. Cette bêtise ! comme si les fourmis parlaient !

Il croyait à tout, le jeune villageois candide ; il croyait même aux rapports familiers de l'homme avec Dieu (3) ; que dis-je, « il croyait au diable ! (4) » « Belles erreurs, qui furent le principe de sa force, » quoiqu'elles dussent « un jour le mettre en défaut aux yeux du chimiste (5). »

O mon maître, vous qui ne croyez plus à rien, ni à Dieu, ni au diable, et qui, par conséquent, n'avez point de *belles erreurs*, ne serait-ce pas, par hasard, l'abandon des naïves croyances de votre village, qui ferait le principe de votre faiblesse ?

(1) P. 39. — (2) Id. — (3) P. 41. — (4) Id. — (5) P. 42.

## LETTRE VIIIe.

Voyons maintenant quel fut « l'ordre d'idées au sein duquel se développa Jésus (1). » Il devra se rencontrer encore de bonnes choses dans ce chapitre-là.

De même que Çakya-Mouni, grand fondateur, et probablement, lui aussi, un des professeurs de Jésus, celui-ci, ne fut ni théologien ni « philosophe, » il n'eut « ni dogmes, ni systèmes, mais une résolution personnelle fixe, qui ayant dépassé en intensité toute autre volonté créée — (vous admettez la création, à présent)? — dirige encore, à l'heure qu'il est, les destinées de l'humanité (2). »

Comme je ne doute pas de l'intensité de votre volonté, mon révérend, j'attends à vous voir, aussi, diriger les destinées de l'humanité pendant un petit millier d'années ou à peu près. S'il ne faut que cela, ce n'est pas la peine de s'en passer.

« Dès qu'il eut une pensée,... le sage Jésus » crut prudent de s'abstenir de toute opinion politique, de sorte que « dans sa carrière vagabonde, on ne voit pas qu'il ait été une fois gêné par la police. » Il est vrai que la police de ce temps-là n'était pas tout à fait comme

(1) Ch. IV. — (2) P. 46.

celle du nôtre. La domination romaine « laissait tout faire,— ô bonté inouïe! — jusqu'au jour où elle croyait devoir sévir (1). » Après quoi on vous pendait. Jamais, si vous ne me l'eussiez dit, je n'eusse soupçonné une telle modération de la part de la police romaine.

J'arrive d'un saut à votre description de la Galilée, sorte de paradis, dans lequel se succèdent, sans interruption, les agitateurs qui se font pendre tour à tour, par le gouvernement modéré et tolérant qui les laisse faire. Cette double peinture fera un magnifique effet dans le même tableau; et vous y réussirez à ravir. Ce sera un tour de force unique dans son genre.

Vous avez besoin, en premier lieu, de représenter le milieu où vivait Jésus, comme un nid de révolutionnaires, afin d'expliquer les tendances du même genre de ce villageois « en révolte dès son enfance » (2), et vous embouchez aussitôt la trompette : « La Galilée était une vaste fournaise, où s'agitaient en ébullition les éléments les plus divers. Un mépris extraordinaire de la vie, ou pour mieux dire une sorte d'appétit de la mort, fut la conséquence de ces agitations. » (Je crois bien! un pays où le gouvernement laissait tout faire, et où l'on risquait d'être pendu à chaque instant...). C'était comme

(1) P. 62. — (2) P. 42.

en Algérie, « où l'on voyait se lever, chaque printemps, des inspirés qui se déclaraient invulnérables... l'année suivante leur mort était oubliée (1). » Et si vous en doutez, voyez Josèphe. — En outre, « le brigandage y était très-enraciné » : voyez Josèphe (2).

Ah! mon cher maître, quand je voudrai habiter un pays tranquille, ce n'est pas en Galilée que j'irai me nicher, en dépit des beaux yeux des demoiselles de Nazareth : brrr! que j'ai peur! ça fait froid dans le dos. Je passe bien vite, de la page 62 à la page 63.

Et j'ai joliment raison : vous allez voir.

Les pages se suivent et ne se ressemblent pas. Ici vous sentez le besoin de faire comprendre pourquoi Jésus avait des idées si douces, si aimables, si séductrices. Car il serait difficile de supposer qu'il les eût puisées dans le triste milieu d'où nous venons de sortir. Où sera-t-il donc allé s'inspirer? Vous allez, je pense, nous l'apprendre.

Sans doute : c'était.... en Galilée! — Bon; voilà que la peur me reprend : quel esprit va donc, au milieu des brigands, des potences et des pendus, animer la doctrine nouvelle, le christianisme naissant, que la Galilée, seule, « a fait? » Lisons :

« Une nature ravissante contribuait à former cet

(1) P. 62. — (2) P. 171.

esprit... *moins*... *monothéiste*, si j'ose le dire; — (oui, oui, vous pouvez tout oser), — cet esprit qui imprimait à tous les rêves de la Galilée un tour idyllique et charmant.... La Galilée... était un pays très-vert, très-ombragé, très-souriant, le vrai pays du Cantique des cantiques et des chansons du bien-aimé. — Voyez Josèphe. — ... La campagne est un épais massif de fleurs d'une franchise de couleurs incomparable. Les animaux y sont petits, mais d'une douceur extrême; « on y voit » des tourterelles sveltes... des merles bleus si légers qu'ils posent (*sic*) sur une herbe sans la faire plier. Des alouettes huppées.... des petites tortues de ruisseau dont l'œil est vif et doux, des cigognes à l'air pudique, » mais qui « dépouillant toute timidité, se laissent approcher de très-près par l'homme et semblent » (quelle pudicité !) « l'appeler... Ce joli pays... qui respire encore l'abandon, la douceur, la tendresse, surabondait, à l'époque de Jésus, de bien-être et de gaieté. — Voyez Josèphe. — Les jardins étaient des massifs de citronniers, de grenadiers, d'orangers. Le vin était délicieux et on en buvait beaucoup. — Voyez Matthieu. »

Non, non, n'ayez pas peur que les agitateurs, et les brigandages et les pendaisons de la Galilée aient jeté un parfum de tristesse ou un voile de mélancolie sur les formes du christianisme naissant. Là, en dépit de

la potence, et du pouvoir paternel qui la dressait, on menait « une vie contente et facilement satisfaite, » qui « n'aboutissait pas à la grosse joie des Normands, ni à la pesante gaieté des Flamands. Elle se spiritualisait en rêves éthérés, en une sorte de mysticisme poétique confondant le ciel et la terre. » Sapristi, je crois bien! « laissez l'austère Jean-Baptiste dans son désert de Judée, prêcher... tonner... vivre de sauterelles, en compagnie des chacals. » Pourquoi les compagnons de l'époux mangeraient-ils des sauterelles, « pendant que l'époux est avec eux? La joie fera partie du royaume de Dieu. » Vive la joie!

« Toute l'histoire du christianisme naissant est devenue, de la sorte, une délicieuse pastorale. Jésus aux noces, la courtisane et le bon Zachée (qui demeurait à Jéricho, c'est-à-dire à cent lieues de là), appelés à ses festins, les fondateurs du royaume du ciel comme un cortége de paranymphes : voilà ce que la Galilée a osé, ce qu'elle a fait accepter. »

« La Galilée, » — j'en demande pardon à la grammaire, — « la Galilée a créé à l'état d'imagination populaire le plus sublime idéal. » — Faut-il voir Josèphe?

Le nommé « Jésus vivait et grandissait dans ce milieu enivrant. » Il allait, tous les ans, faire à Jérusalem un petit pèlerinage, avec papa, maman et les pe-

tits frères et sœurs. On chantait des chansons, tout le long du chemin. C'est dans ces voyages qu'il prit son antipathie pour les défauts des pharisiens. On dit bien qu'il fut « *de bonne heure* » à l'école, dans le désert; « et qu'il y fit de *longs séjours*. — Voyez Luc (qui ne parle d'aucun séjour de Jésus au désert avant que le Sauveur eût atteint l'âge de trente ans; mais ça ne fait rien). — « Mais le Dieu qu'il trouvait là n'était pas le sien; c'était, tout au plus, le Dieu de Job, sévère et terrible, un Dieu » qui avait la détestable habitude de « ne rendre raison à personne. » Là, il recevait aussi, avec celle du Dieu susdit, la visite du diable; mais, pour se rasséréner l'âme, il se hâtait de s'en retourner dans sa « chère Galilée, » pour retrouver « son Père céleste au milieu des vertes collines, des claires fontaines, parmi les troupes d'enfants et de femmes, qui l'âme joyeuse « avaient dans le cœur le cantique des anges. » Et qui — j'en demande bien pardon à M. Renan, le conduisaient « au sommet de la montagne sur laquelle leur ville (Nazareth) était bâtie, pour le précipiter du haut en bas. » — Voyez saint Luc (1). « Et Jésus remarqua même avec esprit, que cette aventure lui était commune avec tous les grands hommes. »

Ce qui lui faisait dire, avec une tristesse adorable, à

(1) Luc, XIII, 3.

ces Galiléens si hospitaliers : « Les renards ont leurs terriers, et les oiseaux du ciel, leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête (1). »

De sorte que me voici tellement embrouillé dans les pendaisons du gouvernement débonnaire des Romains, les merles bleus, les cigognes pudiques, la joie et la gaieté qui surabondent dans ce joli pays, le cortége de paranymphes, les tentatives d'assassinat, le refus d'hospitalité, Josèphe, saint Luc, les tortues des ruisseaux et M. Renan, que, désespérant d'y jamais rien comprendre, je passe à un autre chapitre, dans l'espoir d'y voir un peu plus clair.

« Jésus ne se maria point (2). » Je vous remercie de la découverte ; mais au sujet des femmes, et de ses rapports moraux avec elles, même avec celles « d'une conduite équivoque, » et de sa jalousie pour toutes les belles créatures qui pouvaient servir (3) » à la gloire de son Père, vous me permettrez de passer vite.

Il commence sa mission : quelle va être sa doctrine ? croira-t-il en un Dieu vivant, ou bien sera-t-il panthéiste ? Il ne sera pas déiste, parce que « les sciences physiques et physiologiques nous ont montré que toute vision surnaturelle est une illusion. Le déiste, un peu conséquent, se trouve dans l'impossibilité de com-

(1) Luc, IX, 58. — Matth. VIII, 20. — (2) P. 72. — (3) P. 73.

prendre les grandes croyances du passé (1). » C'est extraordinaire! jusqu'à ce jour j'avais cru en Dieu, et il me semblait comprendre les grandes croyances du passé; mais, probablement, je me trompais.

Jésus sera donc panthéiste; c'est-à-dire qu'il croira qu'il « sentait le divin en lui-même de même que Çakya-Mouni, Platon, saint Paul, saint François d'Assise, saint Augustin, à quelques heures de sa mobile vie, » et en général, «les hommes qui ont le plus hautement compris Dieu (3). » Admettons que saint François d'Assise et saint Augustin soient panthéistes. Cela doit leur sembler passablement étrange de s'entendre traiter ainsi; mais, enfin, quand ils se verront dans la compagnie du grand patriarche, Çakya-Mouni, peut-être qu'ils ne se plaindront pas trop.

Seulement, puisque vous posez si délicatement l'éteignoir sur la notion de Dieu, il ne faudrait peut-être pas en répéter le nom à chaque page : cela embrouille. J'aurais bien envie de vous demander encore comment il se faisait que Jésus fût panthéiste, puisqu'à tout instant il a l'air de faire de Dieu un être très-réel, disant, tantôt : « Notre Père qui *êtes dans les cieux*.., nul n'est bon que Dieu seul...; le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob....; tantôt : rendez à

(1) P. 74. — (2) P. 75. — (3) *Id.*

César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu...; je procède de Dieu, et je suis venu...; celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu; vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes pas de Dieu...; et le reste. Mais comme, là-dessus, votre enseignement n'est pas bien clair, je m'en rapporte : d'ailleurs, « la belle âme de Philon se rencontra ici, comme sur tant d'autres points, avec celle de Jésus (1). » Que pourrais-je désirer de plus?

Il commença, de bonne heure, à prêcher le royaume de Dieu, ou le royaume du ciel; et, comme cette expression ne se trouve que deux fois dans saint Jean, c'est une preuve bien solide que « le quatrième évangile est loin de représenter les paroles vraies de Jésus (2). » Je n'avais pas besoin de cette nouvelle démonstration; mais, enfin, une de plus n'était pas de trop. Ce qui abonde ne nuit pas.

Cette affaire du royaume de Dieu n'étant pas très-claire pour lui, ni pour vous, ni pour moi, vu que son enseignement varie beaucoup là-dessus, passons, donc, à la morale.

Sa morale était très-bien : certainement que si « les idées du jeune maître » n'avaient pas été un peu exagérées, et si on eût pu les suivre, « le paradis eût

(1) P. 77. — (2) P. 78.

été transporté sur terre (1). » Fichtre! mon vieux maître, il ne faudrait pas dire cela trop haut. Que répondrions-nous aux Chartreux, aux Carmélites, aux Franciscains et à tant d'autres, qui les suivent, ces idées au pied de la lettre, et depuis six ou sept cents ans? Vous savez bien que ces fanatiques-là nous disent de leurs affreuses communautés que la vie qu'ils y mènent est pour eux « le paradis sur terre : » Soyez donc prudent. A chaque instant voilà que vous vous compromettez. Passons bien vite là-dessus.

Je me réjouis de retrouver encore, dans vos pages, qu'en matière de morale, Jésus avait eu, comme pour tout le reste, d'assez nombreux professeurs : « Quelques-unes de ses maximes venaient des livres de l'Ancien Testament : d'autres étaient des pensées de sages plus modernes ; surtout d'Antigone de Soco, de Jésus, fils de Sirach, et de Hillel, qui étaient arrivées jusqu'à lui (2) ; » sans compter celles du Pirké Aboth : « Il adopta presque tout cet enseignement oral ; » seulement il se permettait « d'enchérir » sur cet enseignement ancien. Ainsi, « pour la justice, il se contentait de répéter l'axiome répandu : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même*. Mais cette vieille sagesse..., assez égoïste, ne lui suffisant pas il allait aux

(1) P. 81. — (2) Id.

excès... et disait, par exemple : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent.

» Ne jugez point et vous ne serez point jugé. Pardonnez, et on vous pardonnera. Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux. Donner vaut mieux que recevoir (1). » Quelle horreur!

Le grand Hillel, en particulier, enseignait qu'on pouvait chasser sa femme si elle avait le malheur de laisser brûler le rôti; cela était sage et discret; Jésus, au contraire, poussait le fanatisme jusqu'à supprimer le divorce : quel excès sans pareil! et que vous l'en reprenez bien, mon digne maître! à mon sens, il est fâcheux que Jésus soit tombé dans ces exagérations sauvages; sans cela, peut-être vous fussiez demeuré chrétien. Mais aussi les *excès* de cette morale sont trop révoltants. En fin de compte, on ne peut pas faire avaler à des natures élevées comme la vôtre, que donner vaille mieux que recevoir; pourtant, je me console en pensant que si ce fut une faute à Jésus de professer semblables choses, c'est à cette faute que nous devons de posséder votre belle théorie, bien supérieure à celle de l'Evangile, sans contredit. Nous avons un chrétien de moins; mais nous comptons un philosophe de plus.

(1) P. 83.

C'est le cas de dire : heureuse faute! avec l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, « ces maximes, empruntées à ses devanciers, » faisaient dans la bouche de Jésus « un tout autre effet que dans le Pirké Aboth ou dans le Talmud. » A cause de la « poésie du précepte..., » qui est « plus que le précepte lui-même. » Voilà pourquoi, « peu originale en elle-même, » puisqu'on « pourrait avec des maximes plus anciennes la recomposer presque tout entière, la morale évangélique » est parvenue à opérer de plus grandes choses dans le monde, que « le Pirké Aboth ou le Talmud. »

Il paraît que dans le Talmud et le Pirké Aboth il n'y a pas grande poésie. Il faut, tout de même, que ce Jésus-là ait eu joliment d'esprit, pour un jeune villageois! on ne voit pas tous les jours des villageois de cette force-là.

Comment va-t-il faire, ce jeune rabbi, pour faire accepter une morale qui n'était pas nouvelle, et « des maximes, pour la plupart déjà répandues, mais qui, grâce à lui, devaient régénérer le monde? » Comment sa prédication, qui « ne fut pas un événement, » va-t-elle se faire accepter par tous les siècles, et tous les peuples de l'univers? Voilà ce que vous allez nous expliquer, je pense.

Assurément, et par *a* plus *b*.

Il y a deux causes à cela : la première c'est que le jeune

rabbi était « le plus charmant de tous (1) » les rabbi. Avis aux prédicateurs qui ont le nez trop long, la barbe mal faite, ou le pied bot.

On m'avait dit, pourtant, que le père Enfantin était un bien joli garçon, quand il était jeune. Cela n'a pas empêché les Saint-Simoniens de s'en aller *ad Patres*; mais il n'était peut-être pas encore tout à fait aussi bien tourné que le jeune maître en question. J'espère bien que vous, M. Renan, devez être un fort joli rabbi. Faites-y attention, de grâce; si vous aviez seulement le malheur de prendre du tabac à priser, personne ne vous croirait plus.

Et la seconde raison des succès de Jésus, s'il vous plaît, et de la diffusion de sa doctrine?

La voici : « Concevoir le bien, ne suffit pas; il faut *le faire* réussir parmi les hommes. Pour cela des voies moins pures sont nécessaires (2). »

Chut! disons cela tout bas; pour l'amour de Çakya-Mouni, mon cher maître! Vous qui avez de si bonnes intentions et qui concevez le bien avec une élévation si sublime. Ah! comme je comprends, maintenant, pourquoi vous trichez, si souvent, au jeu de l'histoire. Il ne vous suffisait pas d'être le plus charmant rabbi des temps modernes; il ne vous suffisait

(1) P. 91. — (2) P. 92.

pas d'avoir conçu la belle pensée que *votre Vie de Jésus* réalise : pour faire réussir la chose, des voies moins pures étaient nécessaires, et vous avez dû les suivre : vous avez bien fait, puisque c'était indispensable; mais vous deviez garder votre secret pour vous.

« Si Jésus fût mort au moment où nous sommes arrivés de sa carrière,... plus grand aux yeux de Dieu, il fût resté ignoré des hommes. Il se serait perdu dans la foule des grandes âmes inconnues, les meilleures de toutes ; la vérité n'eût pas été promulguée... Jésus, fils de Sirach, et Hillel avaient émis des aphorismes presque aussi élevés que ceux de Jésus. Mais... dans la morale comme dans l'art, dire n'est rien, faire est tout (1). »

Ainsi donc, ô mon maître, grâce à vos explications lumineuses, je saurai désormais que si le monde entier a été entraîné à la suite de la prédication de l'Evangile ;

Si dix-huit siècles ont passé sans lui porter atteinte ;

Si quatre cent millions de chrétiens, encore à l'heure où nous parlons, fléchissent le genou devant l'image du crucifix ;

Si le dogme et la morale chrétiens sont parvenus

(1) P. 92.

jusqu'à nous sans altération et sans souillure, sans rature et sans addition ;

Tout cela tient à deux causes : savoir que le fondateur de cette œuvre gigantesque était un fort charmant docteur, et excessivement peu scrupuleux en matière des moyens à mettre en usage pour réussir. Voulez-vous créer une religion qui envahisse le monde ? voici la recette : prenez un joli garçon, le plus joli que vous puissiez trouver ; faites-lui dire ce que tout le monde sait, et répéter ce que tout le monde dit : enseignez-lui les voies impures du mensonge et de l'hypocrisie. Condamnez-le à la guillotine ou à la hart, et le tour est fait.

Cela m'éclaire sur votre pudeur historique, mon maître, autant que sur les origines du christianisme.

Mais comme je me sens, en ce moment, je ne sais quoi qui ressemble un peu à des nausées, je préfère, avant de commencer une lettre nouvelle, reporter ma pensée sur les merles bleus, les pudiques cigognes, et les tortues des ruisseaux, avec lesquels je suis...

---

## LETTRE IXᵉ.

Grâce à Dieu, nous sommes délivrés de cette vilaine page, et j'espère bien que vous ne recommencerez pas. Oublions donc que Jésus a « compromis » le christianisme, en ne sortant pas « immaculé des luttes de la vie (1), » et que, s'il obtint plus de succès que d'autres, ce fut parce qu'il se montra moins scrupuleux.

Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir sur sa doctrine qui n'existait point, et sur sa morale exagérée, entrons vaillamment dans l'étude de sa vie publique.

Il n'était pas nécessaire, mais il était bon de nous peindre Jésus comme un homme sujet à des variations dans sa doctrine, et subissant des influences étrangères; cela sert toujours à le déprécier un peu : vous l'avez tenté, mon révérend, et d'une manière assez habile; mais je crois que vous pouviez faire mieux. Voici, en effet, votre thème :

Il y avait une fois « un certain Johanan..., qui fut Nazir..., et qui menait la vie d'un yoguy (2). » Certainement, ces mots savants font bien meilleure figure que si vous eussiez dit en français qu'il y avait un

(1) P. 91. — (2) P. 95.

certain Jean, vivant dans l'abstinence et vêtu de poil de chameaux ; mais ces jolis mots font toujours plaisir. Ce Nazir, vivant comme un yoguy, était beaucoup préoccupé de la pensée d'imiter Élie. Cela se conçoit aisément. Élie était un homme si terrible, que « le féroce Abdallah » pensa mourir de peur, rien que pour l'avoir vu *en rêve*. En outre, Johanan, ou Jean, voulait être chef de secte, et « les maîtres des jeunes gens étaient parfois des espèces d'anachorètes, assez ressemblants aux *Gourous*. » Cela provenait-il « de l'influence éloignée des *Mounis?*... C'est ce qu'on ignore ; » mais c'était toujours bien instructif et bien utile à savoir, ainsi que le nom du sage Bodhisattva, — un nom sauvage et désastreux, qu'on ne dit qu'en éternuant — « fondateur du sabisme (3). »

En tout ceci, je ne trouve matière qu'à l'admiration. Un peu de poudre aux yeux ne fait jamais de mal, surtout au commencement d'un chapitre.

Puis, en homme très-modeste, vous avez toujours soin d'assaisonner vos histoires d'un peut-être..., il se pourrait..., il est à croire..., on dit..., j'incline à penser..., etc. Si l'on ôtait ces formules-là de votre bel évangile, il n'y resterait, peut-être, pas cent pages. Quelle perte ce serait... pour l'éditeur !

(1) P. 98.

Quoi qu'il en soit des mille et une savantes analogies, « qu'il est fort difficile de démêler (1), » le fait est que Jean baptisait, parce que c'était la mode du pays; et, comme c'est mauvais genre de baptiser sans eau, il se transportait aux bords du Jourdain; ou bien près de Salins, auprès de la mer Morte. Saint Jérôme dit bien que ce n'était pas là; mais Robinson dit que c'était là; or, comme saint Jérôme habitait là, en ce temps-là, et que Robinson n'habitait pas là, et ne vivait pas en ce temps-là, il est bien à croire que c'était là.

Or, ce Nazir Johanan était une manière d'abbé de Lamennais toujours irrité (2). « On se le représente comme un vieillard, » mais on a tort, car il était très-jeune. Ce qu'il y a de sûr, c'est « qu'il prêchait avec beaucoup de force contre les prêtres riches » (3). —Voyez plutôt Luc et Matthieu; —j'ai vu, pour vous obéir, Luc et Matthieu, qui n'en disent pas un mot: mais cela prouve en votre faveur. D'ailleurs, s'il ne prêchait pas contre les prêtres, il devait prêcher, c'est absolument la même chose. Et puis, enfin, ça ne fait jamais mal de fourrer les prêtres dans un mauvais cas, même les prêtres juifs.

« La catastrophe qui mit fin à ses jours — aux jours

(1) P. 99. — (2) P. 106. — (3) P. 103.

de saint Jean — *semble supposer... qu'il est probable* qu'il ne resta pas étranger à la politique » (1). C'est évident, puisqu'il mourut pour avoir reproché à Hérode une union incestueuse. Je vous demande un peu de quoi il se mêlait. En outre, voyez Josèphe. Il est vrai que Josèphe n'en parle pas ; mais c'est uniquement par prudence, car il en eût certainement parlé, si ce n'eût été « pour ne pas faire ombrage aux Romains (2). »

Mais voici venir le moment décisif. Jésus, qui s'était déjà « formé un petit cercle d'auditeurs » (3), pensa, comme il était très-fin, qu'il ne ferait pas mal de profiter de la popularité de ce Nazir Johanan, afin de se faire mousser un peu soi-même. Ma foi, un peu d'adresse n'est pas défendue : il vint donc trouver le susdit Nazir « avec sa petite école... Les nouveaux venus se firent baptiser, comme tout le monde ; » ça fit plaisir à Jean, « qui les accueillit très-bien et ne trouva pas du tout mauvais qu'ils restassent distincts de ses disciples... Les deux maîtres étaient jeunes,... ils s'aimèrent et luttèrent, devant le public, de prévenances réciproques. » Ah ! si Jean eût été un vieux maître, il « se fût révolté ; » mais Jésus, « pendant tout le temps qu'il passa près de lui, le reconnut pour supérieur (4), » tout en gardant, à son égard, des

(1) P. 104. — (2) Id. note. — (3) Id. — (4) P. 104 s. passim.

allures d'indépendance. » Choses assez difficiles à concilier ensemble.

Voilà qui s'appelle de l'histoire bien racontée !

Les esprits vulgaires se demanderont peut-être à quoi sert tout cet épisode du Nazir Johanan. Gens ineptes et frivoles ! cela sert à prouver, comme deux et deux font quatre, que, « à toutes les époques, Jésus céda beaucoup à l'opinion (1). »

Cela prouve encore qu'un homme d'esprit comme vous, mon digne maître, ne se trouve jamais embarrassé de rien. On ne connaît, dites-vous, pas grand'-chose sur saint Jean-Baptiste : tant mieux, parbleu. Vous ferez voir ce que peut le génie de l'historien. Vous supprimerez ce qui existe, vous contredirez ce qu'on a dit ; vous inventerez le reste, et vous direz : voyez Luc, et le tour sera fait. Les évangélistes vont-ils être attrapés, mon Dieu !

En effet, fidèle à la consigne, vous ne dites rien du tout du récit évangélique, sinon pour le pulvériser, et vous y réussissez !... comme à l'ordinaire. Au fait à quoi servirait l'histoire ?

— Une parenthèse. — J'ai déjà dit que vos notes avaient le privilége de me ravir. En voici deux, ineffables de candeur.

(1) P. 107.

Sous ces mots : « Jean était du même âge que Jésus, » vous citez Luc, I. Or, Luc, I, dit positivement que Marie, mère de Jésus, était parente d'Élisabeth, mère de Jean. Il n'est guère probable que tous les historiens contemporains eussent cru à une erreur, que personne, que je sache, n'a jamais signalée ; mais vous voici venir avec votre formidable note : « Ce qui concerne la parenté de Jean avec Jésus, sont des détails légendaires (1). » Quelle critique, quel sens vrai ! quel discernement profond est le vôtre ! Ah ! il n'y a pas moyen de vous en imposer : voilà des preuves !

La seconde note est plus fulminante encore. Vous écharpez à la fois les quatre autres évangélistes ; ils disaient que Jésus était venu seul vers saint Jean, et ce, « avant qu'il eût joué un rôle public ; » (2) mais malgré votre peu de sympathie pour le quatrième évangéliste, comme il affirme que Jésus fut trouver Jean « avec une troupe de disciples, » *la seconde fois qu'il lui rendit visite,* vous daignez, pour cette occasion, lui donner la préférence. Mais qu'il prenne garde de s'y habituer ; une fois ne fait pas coutume. O puissance divine de la logique ! comme cela prouve victorieusement que, la première fois, il ne put pas y aller seul ! hypothèse absurde autant qu'impossible ; car,

(1) P. 107. — (2) P. 105.

puisque Jean le reconnut, « il faut donc supposer que Jésus était déjà un maître assez renommé (1). » Certainement, il faut le supposer; pourquoi pas? Est-ce qu'on peut reconnaître quelqu'un qui n'est pas un maître renommé, surtout quand — ce qui est démontré — on n'est pas son cousin? Disons donc, sans Aristote : aujourd'hui, ils sont deux; donc, hier, ils étaient trois.

C'est ainsi que je raisonnais, pour vous faire honneur, ô mon maître; mais ne voilà-t-il pas que j'ai eu la malencontreuse pensée de lire, dans le quatrième Évangile, le récit de cette seconde visite de Jésus au Lamennais du désert; et voici ce que Jean raconte :

Jésus vint avec ses disciples, *dans la terre de Judée*, et il demeurait *là* avec eux... Quant à Jean, il baptisait à Énnon, près de Salim (2). » En soi, le texte ne prouverait pas beaucoup que saint Jean-Baptiste ait reçu la visite de Jésus, avec une escorte; mais, si l'on veut prendre la peine de se rappeler que les premières pages du quatrième Évangile sont des notes mises bout à bout, » (3) alors cela prouve. Nous maintenons, donc, le raisonnement susdit.

Quant à la politesse réciproque des deux jeunes maîtres, et à la supériorité reconnue de Jean sur

(1) P. 105. — (2) Jean, III, 23. — (3) P. 105

Jésus, cela détruit si admirablement la fausse opinion que je m'étais formée au catéchisme, que je ne puis résister au plaisir de citer le texte, réputé sacré, que l'on m'y avait enseigné. Voici donc ce que disait Jean, en parlant de Jésus, au témoignage de saint Marc : « Je ne suis pas digne de me prosterner à ses pieds, pour délier le cordon de sa chaussure (1). » Marc est bien un synoptique ; mais *il est à croire* que ce passage est légendaire, ainsi que tous les textes analogues des trois autres évangélistes.

Je ne me sens pas d'aise de me voir si bien renseigné. Je vois de mieux en mieux que vous n'aviez pas tort, en nous parlant de vos révélations, sur la montagne de Ghazir.

Les rapports du Nazir avec Jésus, son « confrère affidé (2), » avaient, malgré sa profonde originalité (3), « fait dévier celui-ci de la voie (4), » l'influence de Jean avait été à Jésus plus fâcheuse qu'utile. « Elle fut un arrêt (*sic*) dans son développement (5). » Mais, consolons-nous, Jésus va se retirer au désert, « à l'exemple des autres (6) ; » et, pour faire travailler « l'imagination de ses disciples, » qui n'existaient pas encore, se livrer en ces lieux désolés, à un jeûne rigoureux, et

(1) Marc, I, 7. — (2) P. 108. — (3) P. 107. — (4) P. 94. — (5) P. 115. — (6) P. 113.

à des conversations intimes avec le diable : genre de divertissement inconnu des temps modernes.

Mais, avant de passer outre, je pense qu'il sera utile de signaler ici, d'une manière catégorique, quelle idée nous devons nous former de ce nouveau personnage qui paraît sur la scène; sans doute, lui aussi, va devenir un des professeurs de Jésus. Je vous demanderai donc la permission de vous prendre pour guide dans cette étude intéressante, Satan ne m'étant pas personnellement connu.

«De tous les êtres autrefois maudits que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Il s'est adouci peu à peu, dans son long voyage, depuis sa perte jusqu'à nous; il a dépouillé toute sa méchanceté d'Ahrimane. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir laid, méchant, torturé, et, pour comble de disgrâce, ridicule. Milton comprit enfin ce pauvre calomnié, et commença la métamorphose, que la haute impartialité de notre temps devait achever. Un siècle aussi fécond en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un révolutionnaire malheureux, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule de motifs, contre

lesquels nous n'aurions pas le droit d'être sévères. » (1)

Je ne puis nier que ce petit panégyrique du personnage en question m'ait fort réjoui. Puisque vous êtes si bien renseigné, j'aimerais à savoir si le diable a réellement une queue, ou si sa queue est légendaire. C'est pure curiosité de ma part; mais, en tout cas, je suis bien aise d'apprendre que ce pauvre calomnié n'est ni laid, ni méchant, ni torturé, ni cornu, mais tout simplement un révolutionnaire malheureux. Votre Jésus ayant été un révolutionnaire heureux, il ne saurait y avoir entre eux que cette seule différence, le succès. Quant à leurs fautes, tous deux en ont fait; hélas! les plus belles natures sont peccables; mais vous êtes bon prince, et, pour les excuser l'un et l'autre, vous trouvez une foule de motifs charitables. Jésus pécha *par nécessité*, le diable *par le besoin d'action*, voilà toute la différence : l'un vaut l'autre. Et vous, mon révérend, quand vous péchez, par quel motif péchez-vous? Est-ce aussi par nécessité, ou par le besoin qu'on s'occupe un peu de vous? mais, peut-être ne péchez-vous jamais? c'est l'hypothèse qui me semble, de beaucoup, la plus probable.

C'est grâce, sans doute, aux charitables avis de ce ré-

(1) Renan, Introduction au livre de Job.

volutionnaire infortuné, non moins qu'à l'influence du Baptiste, que Jésus ne va plus être « un délicieux moraliste, » (1) mais qu'il va devenir « un révolutionnaire transcendant » (2) ; et fonder « cette grande doctrine du dédain transcendant » (3), qui sera l'âme du *royaume de Dieu*, probablement transcendant, aussi, comme le reste.

« Attendre le royaume de Dieu sera synonyme d'être disciple de Jésus. Ce mot royaume de Dieu, ainsi que nous l'avons dit, était depuis longtemps familier aux juifs. » (4) — Excepté, bien entendu, à saint Jean l'Évangéliste ; toujours comme nous l'avons dit (5).

Mais voilà, peu à peu, Jésus qui se fanatise de son royaume de Dieu. « La persuasion qu'il fera régner Dieu s'empare de lui d'une manière absolue. Il s'envisagea comme l'universel réformateur... dans son accès de volonté héroïque, il se croit tout-puissant... » Il va jusqu'à vouloir révolutionner « la nature elle-même. » La seule révolution qu'il ne tenta pas, fut la révolution politique, « à laquelle il avait renoncé (6). » C'est bien dommage : cela manque à sa gloire ; mais l'exemple de Juda le Gaulonite lui avait fait peur.

Il n'y voyait pourtant pas très-clair là-dessus ; et Satan avait, en vain, pour l'éclairer, poussé la générosité jusqu'à lui « proposer les royaumes de la terre. »

(1) P. 116. — (2) Id. — (3) P. 119. — (4) P. 116. — (5) P. 78. — (6) P. 119.

Des « tentations étranges » traversaient parfois son esprit : « beaucoup de vague restait dans sa pensée. » Il ne savait ce qu'il voulait, dans sa « volonté héroïque, » et se sentait poussé, « sans dessein arrêté, » par un vague et « noble sentiment, » à « l'œuvre sublime... qui s'est réalisée... d'une manière fort différente de celle qu'il imaginait ; » ce qui n'empêche pas que si, « du sein de son Père, il voit son œuvre... il peut bien dire avec vérité : Voilà ce que j'ai voulu (1). »

Si quelqu'un comprend ça, je déclare qu'il est fort : je lui vote une statue.

Que le mot : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, » soit « *établir en principe* que le signe pour reconnaître le pouvoir *légitime*, est de regarder — (le signe est de regarder !) la monnaie, » et que « le christianisme, en ce sens, ait beaucoup contribué à affaiblir le sentiment des devoirs des citoyens (2) ; » cela, je l'avoue, me passe encore.

Le reste de votre chapitre, mon digne maître, est à peu près à cette hauteur-là. Tout ce que j'y ai pu saisir c'est que « Jésus ne savait pas assez l'histoire (3) ; » que vous la savez bien mieux que lui (4) : que « les révolutions cosmiques, du genre de celle qu'attendait Jésus, ne se produisent que pour des causes

(1) P. 120, 121, passim. — (2) P. 122. — (3) Id. — (4) P. 123.

géologiques ou astronomiques ; » (1) mais qu'il ne faut pas se montrer trop sévère à son égard ; ni abuser, envers lui, de notre science, pour ne pas l'humilier sous notre splendide supériorité scientifique : que nous pouvons « continuer d'admirer la morale de l'Évangile, » pourvu que nous supprimions, dans nos instructions religieuses, la chimère qui en fut l'âme ; » que « l'idée de Jésus fut... la plus révolutionnaire qui soit jamais éclose dans un cerveau humain. » Que Jésus, à quelques égards, est un anarchiste, car il n'a nulle idée du gouvernement civil, lequel « lui semble purement et simplement un abus. » Que « tout magistrat lui paraît un ennemi naturel des hommes et de Dieu ; » et que, malgré son ignorance et sa simplicité, « il annonce à ses disciples des démêlés avec la police » (2).

Mais, comme cette prophétie s'est, depuis, assez bien réalisée, et que cela pourrait donner de l'autorité aux paroles de Notre-Seigneur, vous avez voulu atténuer sa valeur en démontrant, par un irrésistible argument, qu'il s'était quelquefois grossièrement trompé.

En effet, pour nous prouver que dans le royaume de Dieu, tel que le concevait Jésus, il ne devait y avoir « ni docteurs, ni prêtres, » (3) vous nous renvoyez à

(1) P. 123. — (2) P. 127. — (3) P. 128.

une quinzaine de versets du Nouveau Testament. « Cherchez et vous trouverez, » avait dit Jésus.

J'ai cherché, et je n'ai rien trouvé.

Décidément, vous êtes plus fort que lui.

C'est dans cette persuasion intime, mon très-révérend père, que je suis en toute humilité.....

---

## LETTRE Xe.

Je me faisais, en terminant ma ixe lettre, une toute petite question ; et je me permettrai, si vous le voulez bien, mon très-révérend, de vous la soumettre, en commençant la dixième épître : Voici ce dont il s'agit.

Que penseriez-vous, je vous le demande, d'un individu qui, sur la foi de documents douteux, se permettrait d'injurier, gravement, la mémoire d'un mort ?

Prenons un exemple ; choisissons le défunt le plus respectable ; vous, je suppose ; imaginez-vous que vous ayez été, pour de bon, « frappé de l'aile de la mort, » et que vous teniez, en ce moment, compagnie au bel Adonis. Aussi bien, il n'est pas parfaitement démontré que vous deveniez jamais immortel. Vous

savez que le nombre, en France, en a été, je ne sais pourquoi, limité à quarante.

Vous mort, voilà votre veuve et vos enfants, si vous en avez, qui demeurent, selon l'usage, inconsolables ; et qui recueillent, avec une tendresse conjugale et une piété filiale des plus touchantes, l'héritage de votre nom, de vos six volumes et de vos vertus..

Ceci fait, ainsi qu'il arrive même aux grands hommes, voici surgir je ne sais quel écrivailleur, plus ou moins stylé, qui recueille sur votre compte des matériaux plus ou moins sincères, et qui se permet d'écrire l'histoire de votre belle vie d'une façon plus ou moins édifiante.

Admettons, pour rendre la chose plus probable, que le code pénal de ce temps-là n'abrite, sous l'aile maternelle d'aucun de ses 484 articles, ni la mémoire, ni l'honneur de ceux qui ne sont plus.

Le littérateur en question se met allègrement à l'œuvre : il taille sa plume et la trempe dans une encre où est délayé beaucoup de fiel, assaisonné d'un peu de mélasse ; et, après ces indispensables préliminaires, il enfante, à peu près, ce qui suit :

Je chante le héros, dont l'Institut s'honore et qui professa au collége de France une langue qu'il ne savait pas.

Il était né dans un pauvre village de la Gascogne;

et y avait puisé, de bonne heure, l'habitude de — gasconner : — dès sa petite enfance, il fut une manière de vaurien indiscipliné et rebelle; et quand il fut devenu grand, il s'associa avec un certain abbé de Lamennais enragé, qui lui fit le plus grand tort, le détourna de plus en plus de la bonne voie, au lieu de l'y ramener; et en fit un démoc-soc, un anarchiste, quoi. Le petit villageois, qui était très-fin, se montra assez hypocrite jusqu'à la mort de son maître; il cachait son jeu. Il était charmant, ce petit docteur-là; et les filles de joie, surtout, l'aimaient de l'amour le plus pur. Quant à lui, s'il en était jaloux, ce n'était que quand elles étaient belles; mais en tout bien, tout honneur.

Il avait des rubriques délicieuses pour entortiller son monde : prêchant une assez jolie doctrine, qu'il avait pillée un peu partout; mais, par exemple, ne la pratiquant guère. Menteur comme un arracheur de dents, il poussait la finesse jusqu'à jouer au spiritisme, faisant semblant de deviner les pensées des badauds, absolument comme un somnambule en pleine lucidité, tandis que, par le fait, il ne voyait rien du tout (1). Il faut pourtant l'excuser; il ne pouvait pas faire autrement...., à moins de demeurer un honnête homme, comme d'autres; mais comme il voulait faire avaler

(1) P. 162.

au monde un enseignement nouveau, il était bien nécessaire qu'il employât quelques moyens tant soit peu incorrects.

Il fallait jeter de la poudre aux yeux; sinon son œuvre était perdue.

Ses parents ne pouvaient pas le sentir; mais, aussi, il le leur rendait avec usure. Ses frères le détestaient, lui faisaient de l'opposition, et se moquaient de lui. Si bien qu'un beau jour, il laissa courir le bruit que, ma foi, il n'était pas le fils de son père.

Tant que le bonhomme Renan vécut, sa maman, Mme Renan, ne dit pas encore grand'chose; mais quand le papa fut mort, alors, dépouillant toute vergogne, elle raconta, et fit dire à tout le monde, que le petit Ernest, en réalité, n'appartenait qu'à elle seule; et voulut même faire croire qu'il était né par miracle. Le petit Renan, qui avait un peu honte de son honnête famille, laissa courir le bruit qu'il descendait du roi de Prusse; et, comme il était fort habile prestidigitateur, et qu'il faisait les tours de carte et de magie blanche mieux que Robert Houdin lui-même, — ce qui n'est pas peu dire, — toutes les fois qu'on lui disait : Fils de Frédéric-le-Grand, fais-moi donc le plaisir d'escamoter la muscade, il s'y prêtait de la meilleure grâce du monde, à cause du contentement intérieur qu'il éprouvait de voir qu'on le prît pour ce qu'il n'était pas.

Ça ne l'empêchait pas d'être assez ami de la joie et de la bonne chère; il aimait un peu à sirotter, et levait le coude tout comme un autre. Il allait souvent aux noces, et vivait en parasite; trouvant beaucoup plus aisé de subsister sur la crédulité et sur la bourse d'autrui, que de travailler pour gagner honnêtement son pain. Il vivait, de la sorte, aux crochets de plusieurs jeunes femmes, qui le suivaient partout; mais, je le répète, en tout bien tout honneur.

Bon enfant, par exemple; gentil avec tout le monde, et poli, excepté pour les riches et les curés; mais, avec ces gens-là, tout le monde sait qu'il ne faut pas se gêner. Il s'était associé une douzaine de vagabonds, qui, tant que le jour durait, se disputaient entre eux, et qui suivaient, noblement, ses leçons et ses exemples, faisant des tours de gobelets et mentant à son bénéfice, excepté un seul, un pauvre diable, nommé Judas, que les autres ont abîmé; mais qui, au fond, était le plus honnête de la bande, quoique assez maladroit; comme il tenait la bourse, et qu'il était caissier de son état, ça le vexait de voir que le jeune maître Ernest dépensât trop; il bougonnait : Les autres l'agonisaient d'injures, un surtout, nommé Jean, un pédant, orgueilleux, disputeur fini, et mauvaise langue, comme un rédacteur du *Siècle;* c'est lui qui fut cause que le pauvre Judas, dans un moment d'hu-

meur, déclara tout à la police, et fit pincer le charmant Renan par les sergents de ville. Ce diable de Jean s'acharna sur son estimable collègue, même après la mort de ce dernier, et fit croire qu'il s'était pendu. Mais il aura vécu bien tranquille avec sa petite rente, jusqu'à un âge fort avancé, dans sa petite maison de Pantin. Cependant, il n'est pas impossible que Jean et les autres aient fait passer à l'infortuné Judas le goût du pain ; c'étaient des gens capables de tout.

Quant au gentil docteur Renan, après avoir ainsi mené une vie de vagabond, de révolutionnaire, de menteur, et d'hypocrite, pendant quelques années, il se vit donc, finalement, dénoncé, comme on l'a dit, au procureur du gouvernement de ce temps-là ; jugé, condamné et pendu ; mais il était si vicieux et si fanatisé, qu'il ne voulut pas rétracter un seul de ses mensonges, même quand il fut attaché à la potence.

Et, chose bien étrange, tous ses disciples se firent tuer, les uns après les autres, pour défendre l'honneur de leur maître.

Supposons que dans l'autre monde, où vous seriez : un jour, que vous liriez le journal, en fumant un cigare, et buvant votre demi-tasse chez le Tortoni de l'endroit ; supposons, dis-je, qu'un de vos amis, M. Littré, par exemple, lequel serait mort aussi, vînt vous apporter un gros volume, broché en papier cou-

leur café au lait, prix, 7 fr. 50 c., en vous disant : « Tiens, Ernest, regarde donc, comme on nous arrange là-bas ! » et que vous parcouriez le livre contenant votre histoire ainsi défigurée ; je vous demande un peu la grimace que vous feriez, mon Révérend ?

Et si vos enfants ne regretteraient pas l'abrogation d'une législation qui leur permît d'assigner l'auteur de ces platitudes en police correctionnelle ?

Or, je vous prie, qu'avez-vous fait autre chose que ce qui précède, dans votre *Vie de Jésus ?*

Est-ce donc qu'il sera permis de calomnier toutes et quantes fois on n'aura pas peur des gendarmes ?

Et si ce procédé serait incorrect vis-à-vis d'un homme vulgaire, comme nous le sommes ; comment le qualifieriez-vous s'il avait lieu à l'égard de celui que vous reconnaissez être du nombre et de l'espèce des demi-dieux ?

Et s'il était, par hasard, Dieu tout à fait ?

Quoi ! un libertin éhonté recule, quelquefois, devant la pensée de flétrir une vierge ; et vous, malheureux, vous vous sentez le triste courage de tenter, sur la foi d'un peut-être, sur la parole douteuse d'un homme qui prend une ville pour une fontaine (1), de déshonorer la vierge Marie ?

(1) P. 133.

Et sur la boue où vous étouffez les noms les plus purs, les plus augustes, les plus saints, vous osez jeter, pour comble d'ignominie, les fleurs de votre rhétorique.

Ah ! si j'avais ainsi traité l'honneur de la famille du dernier des chiffonniers de Paris, je ne croirais certes pas avoir assez fait; pour cacher ma honte, en quittant mon pays; je voudrais encore dépouiller mon nom.

Si vous aviez une certitude à jeter à la face de dix-huit siècles et de deux cent millions d'hommes, votre procédé serait cruel, peut-être, et amer; mais enfin il serait honnête.

Mais vous venez, armé d'ignorance et cuirassé de doutes, insulter à la foi d'une Église qui vous nourrit, et détrôner le roi des siècles, tout en avouant que vous vivez de ses restes; et remplacer l'Évangile de la lumière par l'Évangile du peut-être; et vous osez dormir en paix !

J'ai compté, dans un seul chapitre, le nombre de fois dont vous vous servez des locutions : *Probablement,... il est à croire,... nous devons supposer,... j'incline à penser,... sans doute,... il est douteux,... il ne paraît pas,... on dit,... je n'ose me prononcer,...* et semblables. Je me suis arrêté à quatre-vingt-quinze, et je n'avais pas fini.

Et c'est à la tête de cette armée d'hypothèses que vous avez le front d'assiéger la céleste Jérusalem !

Allons donc! vos canons ne sont que des fusées; et vos fusils, des sarbacanes.

J'ai vu de plus grands philosophes que vous souffler en l'air, et je n'en ai pas encore vu un seul qui soit parvenu à éteindre même une étoile.

Vous aurez beau couvrir les fautes imaginaires de votre héros, du manteau percé de votre pitié insolente; vous aurez beau l'appeler *docteur charmant*, *homme divin*, *tendre cœur*, *esprit fin*, *villageois naïf*, *grande âme*, *réformateur sublime*, ou même *fils de Dieu;* il est ce qu'il dit être; sinon, la qualification de *fourbe* et d'*imposteur* est la seule que lui puisse décerner la conscience universelle.

Tout homme qui n'adore pas franchement Jésus, ou ne le méprise pas tout haut, est un lâche, ou un niais.

Vous pouvez choisir entre ces deux épithètes, si le cœur vous en dit; quant à moi, du jour où je me surprendrai panégyrisant le mensonge, je ne me croirai plus honnête homme.

Heureusement, maître, vos arguments n'ont pas encore ébranlé ma foi; votre épée n'est qu'une plume d'oie; et votre armure n'est qu'un frac, porté par tant de monde avant vous et si affreusement râpé, qu'on en voit toutes les ficelles; mais regardez donc les manches, vos coudes passent au travers.

Dans le désir de m'instruire, toutefois, je continue

ma lecture, pour savoir, à la fin, si je devrai briser une idole aimée, ou jeter votre livre au feu; et, dans la hâte que j'ai d'arriver à quelque chose de concluant et de décisif, je rencontre ce qui suit, sur mon passage:

Que Jésus eut assez peu d'intelligence pour rester froid devant le bœuf Apis; « le monothéisme enlevant toute aptitude à comprendre les religions païennes (1); »

Que les Capharnaïtes « avaient quelque chose de *fin* (2); »

Que Jésus, très-*fin* aussi, « aimait à jouer sur les mots (3); » il réussissait assez bien au calembour.

Que Marie-Magdeleine était une « personne fort exaltée,... affectée de maladies nerveuses,... qu'on appelait, dans le langage du temps, *possédée du démon*; » mais que Jésus la guérit « par sa beauté (4); »

Que si les parents de Jésus (probablement la sainte Vierge) prirent de l'importance seulement après sa mort, ce fut « comme les femmes de Mahomet (5); »

Que Jésus surnommait ses apôtres *avec esprit* (6);

Qu'il faut revoir Papias, au sujet des discours rapportés par saint Matthieu (7);

Que Jésus, « comme Jeanne d'Arc, » usait d'un « innocent artifice, » en se faisant passer pour inspiré, sans l'être (8);

(1) P. 147. — (2) P. 149. — (3) P. 150. — (4) P. 152. — (5) P. 154. — (6) P. 158. — (7) P. 160. — (8) P. 162.

Que les disciples de Jésus avaient « l'esprit faible » et « croyaient aux esprits (1) ; »

Que les discours de Jésus ressemblaient au *Pirké-Aboth* et au *Coran* (2) ;

Que, peut-être, on accuse « à tort » Judas d'avoir volé (3) ;

Que Jésus n'entendait pas grand'chose en « économie politique (4) ; »

Que le mauvais riche n'est pas en enfer parce qu'il fut mauvais, mais uniquement parce qu'il fut riche (5) ;

Que « Luc a une tendance communiste très-prononcée (6), » et que Jésus était « très-exagéré ! »

« Qu'Origène et les interprètes grecs » en savent bien moins, sur ce point, que M. Renan (7) ;

Que la doctrine de Jésus a « porté atteinte aux conditions essentielles de la société humaine, » parce que « l'Évangile a été le suprême remède aux ennuis de la » vie vulgaire (8) ; » ce qui me semble bien difficile à comprendre ;

Que les maximes évangéliques ne sont bonnes que pour les pays chauds (9) ;

Que saint François d'Assise fut en « communion délicate, *fine* et tendre avec la vie universelle (10) ; » ce qui pourrait bien, aussi, n'être pas clair.

(1) P. 164. — (2) P. 167. — (3) P. 173. — (4) P. 174. — (5) P. 175. — (6) Id. — (7) P. 176. — (8) Id. — (9) P. 178. — (10) P. 183.

Que Jésus faisait de « *fines* réponses » aux pharisiens; exemple : la parabole de la brebis égarée (1). — Il faut bien avoir le diable au corps pour qualifier cela de fin.

Que le miracle des noces de Cana « fut fait pour égayer une noce de petite ville » (2).

Que, quoiqu'il sût fort bien que cela était faux, Jésus « était bien aise de voir » que les enfants l'appelassent par un faux nom « parce qu'ils ne le compromettaient pas » (3).

Qu'il faisait des concessions à « l'opinion juive (4), » et que, par conséquent,

« Le point du sabbat était celui sur lequel Jésus se plaisait le plus à défier ses adversaires » (5). En voilà une concession à l'opinion !

Que « les constructions hérodiennes le disputaient aux plus achevées de l'antiquité, par leur caractère grandiose, la perfection de l'exécution, la beauté des matériaux » (6); mais

Que l'architecture hérodienne était « une architecture d'ostentation, arrivée en Judée par chargements, » une « insipide rue de Rivoli ; » voilà tout (7).

Que Jésus avait contre le temple une « humeur secrète » (8), et qu' « il l'aimait peu. » La preuve en est :

(1) P. 186. — (2) P. 188. — (3) P. 191. — (4) P. 206. — (5) P. 226. — (6) P. 210. — (7) P. 39. — (8) P. 211-214.

Qu'il « y passait toutes ses journées, » et était tellement zélé pour sa gloire que, « portant le sentiment religieux jusqu'au scrupule, » il en chassait les vendeurs et « renversait leurs tables » (1). Comme ça démontre bien qu'il l'aimait peu !

Que Jésus était un « charmant docteur, — révolutionnaire au premier degré, — qui pardonnait à tous, pourvu qu'on l'aimât » (2).

Qu'il « ne répondait que par de *fines* railleries aux reproches » des pharisiens (3); (quand donc serons-nous à la fin des *fins !*) Comme, par exemple, quand il les appelait... race de vipères.

Que Jésus était un « jeune démocrate *juif,* frère en cela de Judes le Gaulonite » (4); et, probablement, sur d'autres points, « de Mahomet » ; en matière, surtout, de variations.

Que ce sont « deux règles de prosélytisme tout à fait opposées, de dire : *Celui qui n'est pas contre vous est pour vous;* et : *Celui qui n'est pas avec moi est contre moi* » (5).

Qu' « il a fallu dix-huit cents ans pour que les yeux de l'humanité (que dis-je ! d'une portion infiniment petite de l'humanité) se soient habitués » au mot de Jésus, disant à la Samaritaine : « L'heure est venue...

(1) P. 213-214. — (2) P. 219-223. — (3) P. 226. — (4) P. 227-229. — (5) P. 229.

» où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit » et en vérité... » Le jour où il prononça cette parole, il fut vraiment le Fils de Dieu » (1). Ainsi le déclare le Maître. Amen.

Je finis.

Vous nous dites, ô grand docteur : « Dangereux compatriote, Jésus est devenu fatal au pays qui eut le redoutable honneur de le porter » (2).

Et moi, je vous dis : Dangereux compatriote, Jésus deviendra fatal à tout pays qui aura le malheur affreux de le méconnaître, d'apostasier la foi chrétienne et de rougir de son nom.

Comme disait autrefois le saint vieillard Siméon : « Celui-ci a été posé pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël » (3).

Je me hâte de terminer cette lettre, pour commencer avec vous la légende de Jésus, et suis, avec le respect habituel...

---

## LETTRE XI[e].

Le titre de votre XV[e] chapitre, mon très-révérend père, porte un caractère de naïve franchise qui me

(1) P. 234-235. — (2) P. 145. — (3) Luc, II, 34.

touche profondément : *Commencement de la légende de Jésus.* J'avais cru qu'elle était depuis longtemps commencée; mais enfin, de votre aveu, nous voici en plein roman. Cela ne me décourage pas : il y a de bons romans.

Le début est héroïque et à grand orchestre : « Jésus rentra en Galilée, ayant complétement perdu la foi juive et en pleine ardeur révolutionnaire » (1). Cela promet; cela tiendra.

Les révolutionnaires ne sont, ordinairement, pas très-scrupuleux sur les moyens qu'ils emploient : le nommé Jésus va commencer par en fournir la preuve, en cherchant à se faire décerner un faux nom. N'avez-vous point vu aussi, dans Marc ou dans Matthieu, qu'il était porteur de faux papiers? Cherchez bien, vous êtes sûr de l'y trouver. Je suis certain que vous finirez par découvrir qu'il échappait aux aimables Galiléens, qui voulaient le précipiter du haut de la montagne, en se déguisant à l'aide d'un faux nez. Ce serait encore plus excusable de tricher pour un nez, que de tricher pour un nom. On dit pourtant que les juifs étaient joliment ferrés sur l'article généalogie ; mais il était si adroit et si fin, que, « pour se prêter aux idées qui avaient cours de son temps, » il réussit à com-

(1) P. 236.

mettre cette légère indélicatesse, sans que personne s'en aperçût. Ah! ce n'est pas comme dans notre siècle, si scrupuleux sur ces matières. Il n'y a plus personne, maintenant, qui prenne le nom d'autrui; mais alors!...

Seulement, il faut bien lui rendre cette justice, que jamais il n'a « songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu » (1). Il est vrai que les juifs voulaient le lapider, parce qu'ils le lui entendaient dire à chaque instant; mais c'était que les oreilles leur tintaient. Il est vrai que les écrivains sacrés le disent à chaque page; mais ce sont justement les passages qui ont été interpolés. Il est vrai que saint Jean a composé son Évangile tout exprès pour le prouver; mais il était vieux, il avait tant oublié de choses, ce pauvre saint Jean! ses souvenirs, comme vous dites, sont d'une grande fraîcheur; mais sur ce point-là positivement il a pris la chose sous son bonnet : c'était pour se faire mousser, comme on dit. Il était si vaniteux! Il ne parlait que de lui; il va jusqu'à se nommer cinq fois dans son Évangile!

Quant à tous ceux qui ont cru au mystère de l'Incarnation, depuis saint Paul jusqu'à Bossuet, c'est qu'ils n'avaient pas lu votre prose, voilà tout. Jésus

(1) P. 242.

n'était qu'un « idéaliste transcendant, et n'avait pas une notion bien claire de sa propre personnalité » (1). La chose n'est pas plus difficile à comprendre que cela. C'est même bien étonnant qu'on ne l'ait pas découvert plus tôt. Enfin, vous êtes venu, c'est l'essentiel. Je n'ai qu'un regret, c'est que vous n'ayez pas pu voir ce Jésus-là lui-même, pour l'aider à débrouiller ses idées et lui donner, de sa personnalité, cette idée claire qui lui manqua. Il y eût gagné cent pour cent à vous connaître.

L'eussiez-vous, par exemple, laissé tomber dans cette grossière erreur, de « se croire un être surhumain et de vouloir qu'on le regardât comme ayant avec Dieu un rapport plus élevé que celui des autres hommes » (2) ; vous lui eussiez prouvé le contraire par le Minokhired, le Bereschith, et, même, le Baba.

Au reste, il ne laissait pas penser de lui, à ses auditeurs, tout ce que chacun voulait. Il y mettait au contraire, à ce qu'il semble, un très-habile discernement. Aux lecteurs du livre d'Hénoch (qui n'existait pas) il laissait croire qu'il était le « Fils de l'Homme; » pour le vulgaire, qui lisait Isaïe et Michée, il se faisait passer pour « le Fils de David; » pour les affiliés seuls, il était « le Fils de Dieu » (3).

(1) P. 244. — (2) P. 246. — (3) P. 252.

Cette petite tricherie serait vilaine « pour nous, race profondément sérieuse, » race chez qui « *la conviction signifie la sincérité avec soi-même*... car bonne foi et imposture sont des mots qui, dans notre conscience rigide, s'opposent comme deux termes inconciliables... et nous appellerions un acte semblable un faux ;... mais « la vérité matérielle a très-peu de prix pour l'oriental : » Or, Jésus était oriental, malheureusement : et il pouvait dire : « Je suis la vérité, » tout en étant un splendide imposteur.

Et puis : « Il y a plusieurs mesures pour la sincérité... on ne conduit le peuple qu'en se prêtant à ses idées... et celui qui prend l'humanité avec ses illusions et cherche à agir sur elle et avec elle, *ne saurait être blâmé*. César savait fort bien qu'il n'était pas fils de Vénus, » comme Jésus n'ignorait pas qu'il n'était pas fils de David... « Il nous est facile à nous autres, impuissants que nous sommes, d'appeler cela mensonge, et, fiers de notre timide honnêteté, de traiter avec dédain ces héros... Quand nous aurons fait avec nos scrupules ce qu'ils firent avec leurs mensonges, nous aurons le droit d'être pour eux sévères (1). » Saperlotte ! Voilà qui est rond et carré : ainsi donc, puisque vous nous le dites, Jésus mentit, et fit bien : car,

(1) P. 253.

« le seul coupable en ce cas, c'est l'humanité qui veut être trompée : » tu l'as voulu, George Dandin; et c'est ainsi que finit le quinzième chapitre de la légende. *Amen*.

Après nous avoir, ainsi, expliqué comment on peut devenir un coquin, sans, pour cela, cesser d'être un honnête homme, vous avez dû vous sentir tout fier, et grandement soulagé. Jamais, quant à moi, je n'avais lu ni entendu, nulle part, rien qui approchât de cette vertueuse théorie. C'est dommage que ces choses-là ne soient pas brévetables. Voilà ce qui s'appelle de la franchise et de l'habileté. Si, jamais, quelqu'un vous surprend à piper les dés de l'histoire il n'aura rien à vous reprocher : vous avez eu la bonté de le prévenir. Vous n'êtes peut-être pas oriental ; mais vous passez pour orientaliste ; cela se touche de près.

En outre, cette théorie va jeter une pure lumière sur les miracles de Jésus : jamais on ne les eût bien compris sans cela.

Deux moyens de preuve, les miracles et l'accomplissement des prophéties, pouvaient seuls, « en effet, » établir la mission surnaturelle » (1) de Jésus. Quant aux prophéties, vous faites très-sagement de passer légèrement là-dessus, dix lignes, seulement, pour faire

(1) P. 255.

voir que vous n'oubliez rien, et pour nous apprendre que ce que l'on prenait sottement pour des prophéties, « c'était le plus souvent des circonstances fortuites ou insignifiantes de la vie du maître qui rappelaient aux disciples certains passages des psaumes et des prophètes, où, par suite de leur constante préoccupation, ils voyaient quelques images de lui. » Des « jeux de mots... des artifices de style. » (1) Voilà tout.

Ainsi, l'époque exacte de sa venue, prédite par Daniel (2), six cents ans d'avance : ainsi, la virginité de sa mère, annoncée par Isaïe (3); ainsi la trahison de Judas, décrite par le Psalmiste (4), la flagellation de Jésus, sa couronne d'épines, sa mort entre deux scélérats, sa résurrection (5), tous les détails de sa passion (6), comme le lieu précis de sa naissance (7), prédits par Isaïe, David et Michée, tout cela ne sont que des jeux de mots, des artifices de style, des circonstances fortuites et insignifiantes de la vie de Jésus. Vous faites bien de me le dire, maître, parce que j'avoue que la succession non interrompue de prophètes, me racontant cette vie tout entière, quelque mille ans d'avance, ne laissait pas de me faire quelque impression; maintenant, je n'y penserai plus : Parole de philosophe !

(1) P. 256. — (2) Dan. IX, 26. — (3) Is. VII, 14. — (4) Ps. XL, 10. (5) Ps. XV, 10. — (6) Is. LIII, ps. XXI. — (7) Mich. V, I.

Passons donc aux miracles, et laissons les prophéties pour ce qu'elles valent.

Nous avons déjà traité cette question des miracles dans une lettre précédente, et je n'ajouterai pas grand'-chose à ce que je vous ai déjà dit, si ce n'est que l'Église se montre encore beaucoup plus difficile et plus exigeante que vous; car, au lieu d'une expérience, faite devant une commission pleinement incompétente, elle procède à des enquêtes dix fois plus rigoureuses et plus minutieuses que les précautions que vous indiquez. On dit que cela se trouve dans un gros livre in-folio, de Benoît XIV, où l'on prétend que vous pourrez le trouver tout au long. Seulement, il est vrai, l'Église n'oblige pas le bon Dieu à le prévenir d'avance, et ne lui désigne ni le lieu ni le jour, ni l'heure de l'opération; mais c'est un détail. Après cela, peut-être votre délicate constitution ne vous permet-elle pas la lecture des gros livres : il y a des gens auxquels cela porte sur les nerfs.

Je me permettrai, toutefois, de vous adresser une très-humble question.

Vous nous avez dit plus haut, que vous ne réputiez pas le miracle impossible.

S'il n'est pas impossible, c'est que probablement il est possible.

Donc, s'il est possible, on peut en faire.

Vous ne vous imaginez pas comme je suis fier de ce premier raisonnement : cela m'encourage à poursuivre.

Si quelqu'un peut faire des miracles, pourquoi l'homme que vous qualifiez de vraiment fils de Dieu, d'idéaliste transcendant, et d'une multitude d'autres titres plus sublimes encore, pourquoi cet homme n'en eût-il pas fait ?

Pourquoi ce qui est possible à d'autres, ne lui eût-il pas été possible à lui?

Et s'il est *possible* qu'il en ait fait, pourquoi serait-il *impossible* que ceux qu'on a vus et signalés, fussent du nombre?

Supposons qu'on ait perdu le secret des aérostats, et qu'il vienne, dans un ou deux siècles, un M. Renan quelconque; — mais un ignorant, cette fois, — qui prenne la peine de raisonner ainsi qu'il suit :

Nous ne disons pas qu'il soit impossible de s'élever dans les airs à l'aide d'un ballon plus léger que l'atmosphère, et qui y demeurerait suspendu.

M. de Montgolfier et, après lui, Gay Lussac et autres, prétendent qu'ils se sont élevés en ballon, et ont été visiter la région des nuages.

Donc, ce sont des imposteurs.

Il me semble que ce Renan-là raisonnerait assez faiblement.

Et que vous paraissez raisonner absolument de la même manière.

Mais c'est peut-être moi qui raisonne mal.

Vous aimez mieux admettre que Jésus-Christ a menti, et que les Évangélistes furent ses complices : C'est plus sûr ; entre deux maux, choisissons le moindre.

Bien que les miracles de Jésus « aient quelque chose de très-blessant pour vous » (1), vous poussez la bonté jusqu'à ne pas lui en vouloir : « Toute idée perdant quelque chose de sa pureté dès qu'elle cherche à se réaliser, on ne réussit jamais, sans que la délicatesse de l'âme éprouve quelques froissements. Telle est la faiblesse de l'esprit humain, que les meilleures causes ne sont gagnées, d'ordinaire, que par de mauvaises raisons » (2). Et Jésus a, selon vous, sciemment, employé ces moyens tortueux dont les âmes plus honnêtes des autres grands révolutionnaires eurent horreur de se servir. Il a donc passé, de l'état de maître charmant, et de docteur champêtre à celui de fourbe adroit accompagnant ses tours de gobelet de « circonstances choquantes, d'efforts, de frémissements, et autres traits sentant la jonglerie. » La seule chose qui, pour vous, reste encore un peu obscure, c'est de pouvoir dis-

(1) P. 257. — (2) P. 258.

cerner avec précision, « parmi les récits miraculeux dont les Évangiles renferment la fatigante énumération... les miracles prêtés à Jésus, de ceux où il a consenti à jouer un rôle actif (1). »

Tel est l'impur terrain où vous nous contraignez de vous suivre; mais ici, je vous l'avoue, le cœur me manque tout-à-fait, et se soulève de dégoût.

Tant que vous n'avez fait que souffler dans votre chalumeau, et chanter une églogue langoureuse, à l'honneur d'un Mélibée imaginaire, nous avons pu rire et siffler aux accents de vos joyeux pipeaux. Mais maintenant, il faudrait descendre trop bas pour plaisanter avec l'infamie, et trouver un divertissement honnête à un spectacle qui déshonore l'humanité, et outrage Dieu. Il est un genre d'impiété qui, tout en attristant le cœur, amène sur les lèvres quelque chose qui ressemble à un sourire, quand la bouffonnerie ne descend pas jusqu'à déshonorer un être saint et pur; mais quand l'histrion fait tomber le grotesque dans l'immonde, quiconque se respecte ne peut plus contempler le spectacle de sang-froid; la pudeur ne rit jamais aux impurs lazzis de semblables pièces; et, quand elle est forcée d'y assister, elle ne peut qu'y répugner, et rougir.

Voilà le sentiment qui maintenant nous anime, et,

(1) P. 259.

quant à moi, si un mot de votre livre venait à tomber, désormais, sur mon vêtement, je crois que je couperais la pièce : quand j'en tourne les pages, je me lave les doigts.

Je ne vous refuse pas une certaine habileté dans le maniement de la plume : mais, vous avez beau adoucir les transitions, la logique des faits, plus robuste que votre finesse, vous écrase de son impitoyable pesanteur ; et cette humanité, que vous souffletez, vaut encore, je l'espère, mieux que vous ne le lui dites.

Nous ne sommes pas de ceux qui chantent à outrance l'hosannah du progrès ; et nous ne pensons pas que notre siècle brille, au milieu des âges, d'une si pure lumière qu'il puisse servir d'unique flambeau aux générations à venir ; mais nous avons trop de pudeur et de justice pour lui dire, en pleine figure, que, pour faire réussir une idée parmi les hommes il faille, préalablement, la souiller. La race humaine ne vaut pas grand'chose ; mais elle vaut toujours mieux que cela.

Quoi ! ce siècle vous entendra lui jeter à la face des mots comme ceux-ci : des âmes plus honnêtes que celle de Jésus prêchaient, avec lui et avant lui, une même doctrine, et approchaient des lèvres de la société malade la coupe salutaire de la vérité, et le monde les a repoussés, méconnus, et ils sont morts dans l'oubli : Jésus, au milieu d'eux, et à leur suite, a offert, à son

tour, les mêmes enseignements; et, se faisant l'écho d'un enseignement traditionnel, il a annoncé le même évangile; mais il a pris soin d'altérer la substance divine, et de ne la présenter aux hommes qu'avec accompagnement de mensonge et d'hypocrisie : voilà le secret de son succès. Les hommes ont rejeté le breuvage que leur offraient les mains immaculées des sages, et l'ont avidement accepté de celle d'un histrion habilement grimé. La cause de la société humaine était plaidée par des avocats intègres; ils devaient la perdre, et l'ont perdue; celui-là seul l'a pu gagner qui a su l'appuyer de mauvaises raisons, et d'arguments qui déshonorent.

Si cela était vrai, ou seulement possible, la plus grande honte qui pût être infligée à une créature vivante serait de porter le nom d'homme.

Mais, heureusement, vous calomniez votre race; elle n'est pas encore tombée si bas.

Accepter votre thèse, c'est se flétrir.

En vérité, il faut avoir bien peu de vergogne, et posséder une large dose de cynisme, pour oser prétendre que l'insuccès paralyse fatalement les efforts des âmes droites, et que le monde ne peut se convertir qu'à la voix d'un intrigant, qui éprouve le « besoin de » mentir, pour « se donner du crédit (1). »

(1) P. 251.

Je n'ignore pas que, dans votre ingénieuse classification de l'espèce humaine, vous nous faites, de l'humanité, un tableau peu flatteur. « L'humanité, » dites-vous, « dans son ensemble, offre un assemblage d'êtres bas, égoïstes, supérieurs à l'animal en cela seul que leur égoïsme est plus réfléchi (1). » Ce qui veut dire, apparemment, que les hommes sont supérieurs à la brute, seulement parce qu'ils sont des animaux dépravés. Je pense que vous n'avez pas même le triste honneur d'avoir inventé cette impertinence, et, pour mon compte, vous me permettez de vous le renvoyer avec usure. Car, dans tout ce que votre outrageuse affirmation peut enfermer de vrai, au fond, que prouve-t-elle, sinon que, dans sa lutte contre les enfants de l'Eglise, votre philosophie a eu l'honneur détestable de remporter quelques victoires, et d'enfanter des apostats?

Comment donc ! dans cette humanité que vous estimez si méprisable, il s'est trouvé, à la suite du Crucifié, que vous-même appelez divin, il s'est trouvé, dis-je, des hommes, engendrés par les ineffables splendeurs de sa vie et de sa doctrine, qui ont, comme saint Paul, désiré être anathèmes pour leurs frères : des hommes, par milliers, qui furent, et vont encore, tous les jours, verser leur sang comme de l'eau,

(1) P. 457.

pour l'amour de races inconnues, et pour amener à la lumière, à la vertu, à la charité, les déshérités d'un autre hémisphère; Il se trouve des hommes et des femmes, et des jeunes vierges; qui, dans les hôpitaux; qui, dans les bagnes; qui, dans les caves fétides; lesquels vont à la chasse des souffrances de tout genre, soit de l'âme, soit du corps; douleurs que, dans votre orgueil, et votre philosophie superbe, vous ne savez que flétrir: il se trouve des chrétiens, en un mot, des disciples de Jésus, entendez-vous, dont l'existence se consume à guérir les plaies physiques et morales qu'a faites votre haute raison et celle de vos amis: et vous venez, vous autres, utopistes stériles, vous, êtres hybrides et impuissants, vous, engeance orgueilleuse et vaine, vous venez vous poser en colonnes dans le temple de l'humanité qui croule, en docteurs au sein des ignorants que vous avez créés, en insulteurs de la victime du Golgotha. Vous, qui n'avez jamais su produire une théorie durable, vous venez insulter, lâchement et bêtement, à la foi dont, malgré vous, vous dévorez les miettes, et outrager le peuple qui, seul, résiste à ce torrent de débauche intellectuelle que verse l'urne de votre écritoire, et qui menace de vous engloutir avec vos rêves!

Ah! qu'il vous sied bien de reprocher son égoïsme à un monde qui n'est égoïste que par vous. Vous me

faites l'effet de votre prédécesseur Rousseau prêchant l'amour de l'enfance, et les suavités du sein maternel, en se rendant au porche de l'hospice où il venait, tous les ans, se débarrasser d'un de ses bâtards. Le philosophe versait, du pan de son manteau crotté, aux mains de saint Vincent de Paul, le tribut annuel de la fécondité maternelle ; l'apôtre du Christ adoptait l'innocente créature, et lui donnait le double pain quotidien avec un amour de père, tandis que le grand moraliste déchargé de son fardeau, méditait, sur la réforme de l'Eglise et l'égoïsme de l'humanité, la satire qu'il écrivait, brillamment, au retour. Vous autres, mes charmants docteurs, n'avez jamais su élever plus haut le niveau de vos personnes exquises ; vous ne savez que mordre les mamelles qui vous nourrissent, et aboyer à ceux dont la main vous abrite et vous défend.

Allez donc, en Cochinchine, verser votre sang, s'il vous plaît, au bénéfice du Grand-Tout ! Vous qui comprenez si bien les religions païennes, dont les adorateurs d'un seul Dieu ne peuvent avoir l'intelligence, partez donc pour l'un des points du monde où n'a pas encore fait son apparition la sublime doctrine de la *Catégorie de l'idéal.* Allez révéler les magnificences inconnues et les profondeurs mystérieuses du paganisme, aux adorateurs des crocodiles et des chats : allez faire concurrence à ces missionnaires égoïstes de nouvelle espèce,

que les Chinois étranglent et que les sauvages dévorent; montrez que le philosophe a aussi des entrailles de mère, que le progrès de l'esprit humain n'est pas un vain mot, que la révolution n'est pas une chimère, et que vous ne portez pas, comme le ver luisant, toute votre clarté au bas du dos, pour avertir le voyageur prudent que là où vous êtes, se trouve un buisson ou un fossé ; mais que votre lumière n'éclaira jamais aucun sentier viable.

Que si vous ne vous sentez pas ce courage, charmant docteur, ayez au moins la bonté de ne pas faufiler votre main dans la poche du pauvre, pour lui enlever l'espérance qui le console, et la foi qui l'ennoblit; ne sentez-vous donc pas, dans les entrailles du monde, cette fermentation cachée produite par les miasmes qui s'exhalent de vos élucubrations philosophiques? laissez-nous, par prudence, balayer ces matériaux, avec lesquels vous prétendez bâtir. Le jour où vous aurez vaincu le Galiléen, sera votre dernier jour. Ce ne seront pas les toiles d'araignée de vos découvertes talmudiques qui serviront jamais de voile au vaisseau, ni vos mains qui tiendront ferme la barre du gouvernail : et je n'aimerais pas, quant à moi, à naviguer sur un navire avec un Renan pour pilote. La barque de saint Pierre vaut encore mieux que votre ballon égaré dans les nues ; et le sommeil de Jésus me rassure,

contre le naufrage, bien autrement que vos longs télescopes.

Il vous sied aussi mal, croyez-moi, illustre maître, de calomnier les œuvres de Dieu, que de médire des vôtres. De quelque part que mes yeux se tournent, je vois les fils de l'Évangile dans un nimbe de lumière et dans une atmosphère de charité; et les adeptes de votre sagesse tâtonnant dans le doute, et, — Dieu sait pourquoi, — n'en voulant qu'au bien d'autrui. Nous avons su vivre sans vous, et sans égoïsme, et sans hésitation, pendant quelque chose comme dix-huit siècles; permettez-nous de garder ce que nous avons, jusqu'à ce que vous nous ayez, du moins, montré quelque chose de mieux.

Et surtout, par pudeur, s'il vous en reste encore, tâchez donc, si ce n'est pas par respect, que ce soit du moins par bon sens, de ne pas transformer la grande figure du Christ en un tragédien hypocrite, jouant, sur les tréteaux du Calvaire, la tragédie de la Passion, pour mieux confirmer le mensonge de sa comédie des miracles.

---

## LETTRE XII^e.

Dans votre singulière théorie des miracles, vous insinuez, avec une adresse rare, que «l'expulsion des dé-

mons ou l'exorcisme est un des genres de guérison que Jésus opérait le plus souvent (1) ; » vous nous déclarez cela, sans aucun doute, dans l'intention de réduire sa puissance à peu de chose : et, pour démontrer qu'en effet il n'avait pas grand'peine à opérer ce genre de prodiges, vous daignez nous apprendre que ceux qu'on appelait possédés étaient, tout uniment, des fous. Quand ce ne serait que cela, il me paraît que cette cure en vaudrait bien une autre. N'avez-vous pas eu l'envie, quelquefois, d'en profiter pour votre compte? Mais non, il ne faut pas s'y tromper, les fous d'alors étaient « des gens qui avaient seulement quelque bizarrerie (2) ; » et, dans ce cas, « une douce parole suffit souvent pour chasser le démon (3) ; » ce n'est donc pas votre affaire. Ainsi, ces individus dont parle l'Evangile, qui avaient la petite bizarrerie d'assommer les passants, étaient guérissables par une douce parole. Je vous conseille d'aller essayer d'appliquer cette méthode à Charenton. Vous aurez tant de prise sur eux, en vertu du principe homœopathique : *Similia similibus curantur,* que je ne doute pas un instant de la guérison instantanée et radicale de tout ce pauvre monde. Désormais, si j'entends parler de fous en France, je vous proclame un être sans pitié ; puisque vous connaissez

(1) P. 261. — (2) P. 263. — (3) P. 264.

le remède, vous devez l'employer, au bénéfice de l'humanité souffrante.

Puis, selon votre système habituel de contradictions insipides, voici que vous nous dites : « Jésus, convaincu que l'attouchement de sa robe, l'imposition de ses mains faisaient du bien aux malades, aurait été dur, s'il avait refusé à ceux qui souffraient un soulagement qu'il était en son pouvoir de leur accorder (1). »

Je tourne le feuillet et je lis : « Nous admettons donc sans hésiter (peste !) que des actes, qui seraient maintenant considérés comme des traits de... folie, ont tenu une grande place dans la vie de Jésus... (2). Le côté ingrat de sa vie, » c'est d'avoir voulu passer pour sorcier sans l'être. Quelle noble ambition !

Mais, pour Dieu ! illustre maître, enseignez-moi, de grâce, ce qu'il faut croire. A vous entendre, ceux qui, de nos jours, ne sont ni durs ni sans pitié, passent donc pour des fous? Et le côté ingrat d'une si belle vie consiste à n'avoir pas refusé à ceux qui souffrent, le soulagement qu'il était en son pouvoir de leur accorder, et qu'il eût été dur de refuser? Vous me faites un peu l'effet de quelqu'un qui a besoin de se faire guérir d'une légère *bizarrerie*.

Non, monsieur, parmi vos lecteurs, je l'espère, il ne

(1) P. 261. — (2) P. 266

s'en trouvera pas un seul pour admettre cette doctrine avilissante et déshonnête. Si votre héros savait (comme vous dites qu'il le savait) jouer le rôle d'un charlatan, vous devez, sous peine de complicité, flétrir l'hypocrisie, en lui arrachant son masque. L'historien qui, osant qualifier un misérable imposteur comme vous qualifiez votre héros, en l'affublant des noms de divin et de sublime, tombe au-dessous même de celui qu'il se sent le honteux courage d'aduler. Il n'y a qu'une chose plus immonde que le mensonge, c'est le panégyrique du mensonge.

Je ne vous reproche ni vos théories, ni vos contradictions, ni même vos sophismes : adorez qui bon vous semble, ou n'adorez rien du tout; croyez au diable ou à Çakya-Mouni; lisez le *Talmud* ou le *Pirké-Aboth*, c'est votre affaire; si vous croyez pouvoir tenter d'éteindre l'auréole, soixante fois séculaire, qui ceint le front du Dieu fait chair, je vous passe encore cette bizarre fantaisie; être insensé, ce n'est pas toujours être impur; mais substituer au nimbe céleste et lumineux qui illumine sa face, les habiletés calculées d'un fourbe; et venir, avec une impudence jusqu'à vous sans exemple, faire l'apothéose du crime, et nous inviter à nous prosterner, avec vous, devant le vice le plus bas; voilà ce qu'une âme droite n'acceptera jamais. Libre à vous de vous façonner une

idole à votre guise, et de trouver que ce qu'il y a de plus grand est ce qu'il y a de plus vil. Libre à vous de pousser la bassesse jusqu'à diviniser l'infamie ; mais restez seul, le front dans la poussière, aux pieds du sorcier de vos rêves. Vous m'apprenez pourquoi mon Dieu n'est pas le vôtre. Trop grand pour vous, le Jésus de mon Evangile ne sut jamais mentir ; et c'est pourquoi, sans doute, vous lui refusez vos hommages. Vous avez voulu le rapetisser à votre taille, pour pouvoir lui adresser un culte ; et vous n'avez consenti à courber la tête devant lui, qu'après l'avoir dépouillé, même de la plus vulgaire probité. Voilà pourquoi votre Jésus n'est pas le mien. Avant d'adorer celui-là, je crois que j'adorerais l'Iscariote ou Barrabbas. S'il fut tel que vous nous le dites, les Juifs ont fait une œuvre sainte le jour qu'ils sollicitèrent sa mort ; et je trouverai dans ma conscience un éloge pour ses bourreaux, avant d'y trouver une excuse pour ses apôtres.

Mais passons et passons vite sur « la pensée à double face (1) » de Jésus ; et « pardonnons-lui » ce « rêve qui l'a rendu fort contre la mort (2). » Quand vous arrivez à ces énormités, on dirait que la langue française elle-même, scandalisée, vous refuse son concours. C'est alors que nous lisons, dans votre poëme, des phrases

(1) P. 282. — (2) P. 283.

comme celle-ci : « En acceptant les utopies de son temps et de sa race, Jésus sut ainsi en faire de hautes vérités, grâce à de féconds malentendus (1) ; » ou encore ceci, qui est bien plus élevé : « Son royaume de Dieu, c'était sans doute la prochaîne Apocalypse qui allait se dérouler sous le ciel. Mais c'était encore, et probablement c'était surtout le royaume de l'âme, créé par la liberté et par le sentiment filial que l'homme vertueux ressent sur le sein de son père. C'était la religion pure, sans pratiques » (sauf le baptême, l'Eucharistie et les autres sacrements), « sans temple » (mais avec mille églises), « sans prêtres » (sauf ceux qu'ordonneraient les apôtres) ; « c'était le jugement moral du monde décerné à la conscience de l'homme juste et au bras du peuple (2). » Voilà du style ! Si j'avais fait une page de français dans ce ton-là, quand j'allais à l'école, mon maître m'aurait tiré les oreilles et infligé des pensums ; et il eût bien fait.

Qu'est-ce que c'est encore, je vous prie, que « cette sorte de *divination grandiose,* qui semble avoir tenu Jésus dans un *vague sublime,* embrassant à la fois *divers ordres de vérités* (3) ? » Qu'est-ce que c'est que cette belle espérance, que vous donnez à vos élèves, à « ceux qui ne se plient pas à concevoir l'homme comme

(1) P. 284. — (2) P. 283. — (3) P. 289.

un composé de deux substances, et « qui rejettent le dogme déiste de l'immortalité de l'âme, comme étant en contradiction avec la physiologie? » A ceux-là vous daignez promettre, pour consoler leurs âmes, qui ne doivent pas ressusciter, « une réparation finale, qui, sous une forme inconnue, satisfera (*sic*) aux besoins du cœur de l'homme; » car, « qui sait si le dernier terme du progrès, dans des millions de siècles, n'amènera pas *la conscience absolue de l'univers* (*sic*), et, dans cette conscience, le réveil de tout ce qui a vécu (1)?»

Je vous jure que je n'y mets pas de mauvaise volonté; mais si quelqu'un parvient à m'expliquer ce que veulent dire cette *réparation finale* d'un être *qui ne ressuscitera pas*, et qui *n'est pas immortel*, et ce *progrès* amenant une *conscience absolue*; et, *dans cette conscience*, le réveil de tout *ce qui ne doit pas ressusciter*, n'étant pas immortel; si, dis-je, quelqu'un parvient à me démêler cet écheveau, embrouillé par le diable; je ne suis pas riche, mais je lui promets dix francs, avec mon sansonnet, et ma pipe par-dessus le marché!

Puis, des contradictions éblouissantes de candeur! Ici, vous nous représentez la doctrine du renoncement, prêchée par Jésus, comme tellement destructive, que

(1) P. 288.

c'était : « un feu dévorant la vie à sa racine et réduisant tout à un affreux désert ; » ... doctrine issue d'un « sentiment âpre et triste de dégoût pour le monde, d'abnégation outrée qui caractérise la perfection chrétienne,... et qui naquit au cœur d'un « génie sombre qu'une sorte de pressentiment grandiose jetait de plus en plus hors de l'humanité (1). »

Je me crois fixé : Je me méfierai, désormais, du géant sombre, du pressentiment grandiose et de l'abnégation outrée. Pas du tout! voici la girouette qui tourne.

« Les tentatives *socialistes* de notre temps resteront infécondes jusqu'à ce qu'elles prennent pour règle le véritable esprit de Jésus, je veux dire de l'idéalisme absolu, le principe que (*sic*), pour posséder la terre, il faut y renoncer (2) ; » ce qui veut dire que le socialisme, probablement, réussira quand il se fera chartreux ou trappiste. J'ai bon espoir.

Juste ciel! est-il permis d'écrire de pareilles inepties et de ne pas mourir de honte! Jamais Victor Hugo n'est arrivé à ce degré-là, et encore a-t-il eu le bon sens de ne pas se draper en historien. Du moins, je ne pense pas qu'il ait jamais poussé la facétie jusqu'à se proclamer « plus authentique continuateur de Jésus (3) » que

(1) P. 312. — (2) P. 288. — (3) P. 287.

saint François de Sales et saint Vincent de Paul.

J'arrive à un endroit de votre livre où je me sens contraint d'avouer un non médiocre embarras. Il ne s'agit plus ni de la « *fine* ironie » avec laquelle Jésus disait : « Je ne suis pas venu perdre les âmes, mais les sauver (1) ; » ni de cette éblouissante bévue, qui vous fait dire que « Lazare et Marie de Magdala, » après la mort de Jésus, « n'entrèrent, ce semble, dans aucune église (2) ; » oubliant, comme vous en avez parfaitement le droit, même l'histoire de France, et la fondation du diocèse de Marseille. Après ce que nous avons vu, il est peu de choses dont on ne puisse vous supposer capable ; et, cependant, vous avez trouvé moyen de me surprendre : vous êtes très-fort. Voici ce dont il s'agit ; mais ceci demande une toute petite explication.

Dans notre simplicité de catholiques, nous avons la bonhomie de prendre Jésus-Christ pour un Dieu ; et, conséquents à notre doctrine, nous admettons ses paroles comme ayant un sens et une valeur sérieuse. Ainsi, par exemple, quand nous le voyons instituer un sacrement, le sacrement de l'Eucharistie, je suppose, voici comment nous raisonnons : Jésus est Dieu : il connaît les besoins de notre âme, puisqu'elle est sortie

(1) P. 294. — (2) P. 297.

et qu'elle est façonnée de ses mains; et, comme, non-seulement il nous connaît et nous aime, mais il peut, en outre, nous manifester son amour, il possède la science de ce qu'il nous faut, et la puissance de nous le donner.

Or, il nous faut une nourriture spirituelle et divine : et l'âme chrétienne, ayant non-seulement besoin de naître, mais encore besoin de se nourrir, Jésus invente, par un incomparable excès d'amour, un moyen de vivre invisiblement et réellement présent parmi nous, même après sa mort, et de nous unir à lui par la communion à son essence divine, essence que nous recevons, en recevant tout son être dans l'Eucharistie. Aussi, après avoir promis ce miracle, l'accomplit-il avec une adorable tendresse, surabondante de puissance, de sagesse et d'amour, et nous laisse-t-il, pour aliment, sa divine et humaine personne, dans le mystère commémoratif de son sanglant sacrifice.

Pour réaliser son prodigieux dessein, il donne à son Eglise le pouvoir et l'obligation de consacrer, sous de pures espèces, son corps et son sang; en se servant des paroles par lui déjà proférées : ceci *est* mon corps, ceci *est* mon sang.

Luther, qui, selon vous, est aussi un grand homme, n'a pas cru pouvoir se soustraire à l'évidence des paroles du Sauveur, et a cru à l'efficacité des mots con-

sécratoires, prononcés par Jésus, et répétés par son Église. Cela le gênait bien un peu, dit-on, et disait-il, lui-même ; mais, outre la foi inaltérée et non interrompue de seize siècles, il ne pouvait échapper à la suprême énergie de ce petit mot *Est*, constaté par quatre apôtres, desquels trois sont Évangélistes.

Saint Jean seul, prévoyant, peut-être, que vous l'accuseriez encore de faire un sermon monotone, ne raconte que la promesse, et ne parle de l'institution de l'Eucharistie que sous la demi-transparence d'un mot, laissant, d'ailleurs, à saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Paul, le soin de nous donner les détails, avec une rare surabondance.

Rien ne vous était plus facile que de passer ce fait sous silence ; vous en avez oublié tant d'autres! Mais une démangeaison, plus vive que de coutume, vous a saisi ; et, pour montrer jusqu'à quel point vous pouviez pousser le grotesque et l'impie, vous avez tenté de nous expliquer ce qui était déjà pour nous admirablement clair.

Voici donc votre précieux commentaire : Mais, avant de vous citer, j'ai peur que mes lecteurs croient que je vous ai ridiculisé à dessein. C'est tellement énorme, qu'on croira que j'invente. Je puis affirmer, cependant, sur l'honneur, que je ne ferai qu'abréger. Je vous laisse donc la parole, demandant pardon aux

hommes et à Dieu, de souiller mon papier d'un exposé semblable.

« La secte » (mot poli pour qualifier l'Église) « n'avait-elle pas quelque sacrement, quelque rite, quelque signe de ralliement? Elle en avait un, que toutes les traditions font remonter jusqu'à Jésus. Une des idées favorites du maître, c'est qu'il était le pain,.... pain très-supérieur à la manne et dont l'humanité allait vivre. Cette idée... prenait quelquefois dans sa bouche des formes singulièrement concrètes. Une fois, surtout, il se laisse aller... à un mouvement hardi qui lui coûte plusieurs disciples. « Oui, oui, je vous » le dis... c'est moi qui suis le pain de vie; celui qui » vient à moi n'aura jamais plus faim, et celui qui croit » en moi n'aura jamais soif... » (murmures. — Une note nous apprend que ce fut « un malentendu (1); » — nous allons bien voir).

« Jésus, insistant avec plus de force encore... : je suis le pain vivant; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde (2). » Le scandale fut au comble (quoiqu'une note nous apprenne que « ces discours portent trop l'empreinte du style... de Jean pour qu'il soit permis de les croire exacts; » mais que,

(1) P. 300. — (2) Id.

cependant, ils doivent être exacts, puisque « l'anecdote ne pouvait être dénuée de réalité historique (1). » C'est très-drôle; mais c'est comme ça.) « Jésus renchérissant » encore : « Oui, oui... celui qui mange ma chair et qui » boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. Comme » je vis par le Père qui m'a envoyé, ainsi celui qui me » mange vit par moi... » Une telle obstination dans le paradoxe, révolta plusieurs disciples. » — Vous croyez que Jésus va s'expliquer : Ah ! bien, oui. — « Jésus ne se rétracta pas.... Les douze restèrent fidèles, malgré cette prédication bizarre. »

« *Il est probable* que, dès lors, dans les repas communs de la secte » (lisez l'Eglise), « s'était établi quelque usage » analogue... « *Il est probable* » (que le bon Dieu vous bénisse avec vos probabilités enragées), il est probable que c'était là une de ses habitudes, et qu'à ce moment » (le moment du dîner), il était particulièrement aimable et attendri... la présence du poisson sur la table (indice frappant qui prouve que le rite prit naissance sur le bord du lac de Tibériade), voyez Matthieu, Marc et Luc...

(Je veux être mangé vif si Matthieu, Marc et Luc parlent d'autre chose que de l'agneau pascal, à l'occasion de la Cène; mais le besoin d'une note se faisait

(1) P. 301.

généralement sentir; note destinée à nous apprendre que c'était « dans le bassin du lac de Tibériade qu'on mangeait le plus de poisson. » Ce qui prouve victorieusement, qu'il y en avait sur la table, dans le Cénacle, à Jérusalem, distante de cent lieues! Il y a de quoi devenir crétin, à vous lire!)

... « La présence du poisson sur la table fut elle-même presque sacramentelle, et devint une partie nécessaire des images qu'on se fit du festin sacré. » O quintessence de l'ignorance! dire qu'à votre âge, vous ne savez pas quel était le sens symbolique de l'anagramme ἰχθύς! C'était bien la peine de voyager aux frais de l'État! Les petits enfants apprennent cela au catéchisme! Mais suivons :

A dîner, le maître avait une conversation « pleine de gaieté. » Jésus aimait cet instant... la participation au même pain était considérée comme une espèce de communion... le maître usait alors de termes... qui furent pris plus tard avec une littéralité effrénée. Jésus est à la fois très-idéaliste dans les conceptions et très-matérialiste dans l'expression. »

Voilà la mise en scène, le lecteur est parfaitement préparé : Le charmant Jésus, tout réjoui et fort gai, disant des mots pleins de fine ironie et faisant les frais de la conversation, au milieu des douze grossiers personnages qu'il a, faute de mieux, choisis pour ses

apôtres, avait donc l'habitude, au dessert, de rabâcher toujours à peu près la même chose, pour varier ses discours; et de les assaisonner de la fine plaisanterie suivante. — Pas un Évangéliste n'en parle; mais ce n'en est que plus certain : On sera sûr, cette fois, qu'il n'y a pas d'interpolation. — Il disait donc à ses disciples : je suis votre nourriture, phrase qui tournée en style figuré, devenait : ma chair est votre pain, mon sang est votre breuvage. Puis les habitudes de langage » (c'est diabolique les habitudes) « l'emportaient plus loin encore. A table, montrant l'aliment » (le poisson, sans doute), « il disait : me voici tenant le pain : ceci est mon corps; tenant le vin : ceci est mon sang; toutes manières de parler... » (1) pleines de bonnes grâces et de sel; mais, comme vous dites en terminant, c'est « impossible de traduire cela dans notre idiome » (2).

Vous l'avez cependant joliment réussie, votre traduction.

Eh bien ! mon beau docteur, je vous affirme, sur mon âme et conscience, que si j'avais l'inestimable honneur de m'asseoir à votre table, et si vous saupoudriez habituellement vos repas de cet agréable calembour, dussiez-vous me le faire en hébreu ou en sans-

(1) P. 304. — (2) P. 306.

crit, je préfèrerais manger mon pain sec, ou même rester à jeun, plutôt que d'avaler vos saumons et vos huîtres, assaisonnés d'une pareille sauce; et je crois fermement que votre Hillel, qui permet au mari de profiter du bénéfice du divorce, si sa femme ne lui fait pas bien la cuisine, aurait, sans aucun doute, autorisé la femme à divorcer pour son compte, si elle eût dû dîner en compagnie d'un pareil mari. Je ne doute pas un instant de l'amour conjugal de madame Renan, non plus que de l'amour filial de vos enfants, si tant est que vous soyez père de famille; mais essayez, seulement pendant quinze jours, de leur dire, en montrant les sardines ou les anchois : ceci est mon corps; et en leur versant même du Château-Lafitte : ceci est mon sang, et vous verrez la belle grimace que fera épanouir cette spirituelle plaisanterie sur leur gracieux visage; et si vous la répétez durant un mois, je veux cesser de m'appeler Jean Loyseau, s'ils ne formulent pas contre vous une demande en interdiction, ou une requête en séparation de corps, par-devant MM. les président et juges composant le tribunal de première instance du département de la Seine.

Allons donc, farceur que vous êtes, si votre Jésus est l'habile homme que vous dites, pourquoi le transformez-vous, sans besoin, en un massif imbécile, s'amusant à perdre ses disciples pour le plaisir de leur

faire avaler un niais calembour? Vous l'abaissez jusqu'à jouer le rôle d'un hypocrite infâme, pour accroître sa secte; et, deux pages après, voilà que vous lui faites compromettre tous ses succès pour le plat divertissement de faire un fade jeu de mots. Laissez-nous donc tranquilles, Pierre-Michel Vintras ne serait pas si bête que cela.

Non, non, mon beau philosophe, quand on sent la mort à la porte, on n'a pas envie de rire, même quand on n'est qu'un coquin vulgaire. Je ne puis, à plus forte raison, admettre qu'une pareille chose soit possible, quand il s'agit de l'Être que j'adore comme un Dieu. Je vous porte le défi éternel de trouver, dans les Évangiles, un seul mot qui autorise votre supposition nauséabonde. Vous ne pouvez être assez ignorant pour avoir oublié à quel moment suprême fut instituée l'Eucharistie. Vous savez, comme moi, que ce fut après que le Sauveur, connaissant qu'il allait bientôt mourir, eut affirmé à ses disciples que, désormais, il ne leur parlerait plus en paraboles ; ce fut, dis-je, après cette protestation sacrée, qu'il daigna consacrer pour les apôtres le sacrement de son amour, et formuler le rite auguste, destiné à en perpétuer, ici-bas, la présence et la durée. Quant à vous, croyez-en ce que bon vous semble ; si vous pensez qu'une friture de goujons de la Seine suffise à l'alimentation de votre âme, grand

bien vous fasse; mais nous, qui sommes chrétiens, nous osons croire que nous avons besoin d'associer notre vie immortelle à la vie d'un Dieu. Communiez aux carpes et aux écrevisses tant que vous voudrez, si telle est votre dévotion sublime; pour nous, qui savons que l'homme ne vit pas de pain seul, ni même de charcuterie, nous nous rirons de votre grosse joie comme de votre splendide ignorance, et nous continuerons à participer au banquet divin, dressé par le Christ et servi par son Église. Nous sommes les fils de ceux qui, plutôt que de s'en priver, choisissaient de subir le plus âpre martyre; et si je me suis vu contraint à vous parler de ces choses, ç'a été avec la répugnance qu'éprouverait n'importe qui de se voir contraint, pour se délivrer de l'obsession de certains êtres, à s'en débarrasser en leur jetant des perles.

La comparaison n'est pas de moi, mais de saint Alexandre Ier, pape et martyr, et fut employée en semblable circonstance. Si, par malheur, vous la trouviez peu polie, vous aurez la bonté de vous en plaindre à lui.

---

## LETTRE XIII<sup>e</sup>.

Votre XIX<sup>e</sup> chapitre porte un titre bien spirituel : « *Progression croissante d'enthousiasme et d'exaltation* » (1). Si votre exaltation et votre enthousiasme n'ont pas atteint leurs dernières limites, nous pouvons nous attendre à quelque chose de beau.

Vous vous exaltez, en effet, dès la première page, jusqu'à nous apprendre que, dans la secte chrétienne, fondée par Jésus, « la propriété était interdite (2), » et, pour preuve, vous nous renvoyez à saint Luc, ce *grand communiste*, que vous ne comprendrez peut-être pas assez pour pouvoir apprécier la doctrine suivante, qui est la sienne : « Prêtez sans intérêt, et soyez bienfaisants (3); » « faites l'aumône (4); » « quand vous donnez un festin, appelez-y les pauvres (5). » Toutes ces choses se trouvent dans le troisième Évangile, ne vous déplaise, ainsi que l'histoire de Zachée, et encore celle de la pauvre veuve, ce qui semble indiquer que la propriété n'était pas tout à fait prohibée, puisque l'aumône était recommandée à cette secte naissante, dont le fondateur lui-même avait un caissier.

Mais ce sont là de pures vétilles : prêter à l'Évan-

(1) P. 307. — (2) Id. — (3) Luc, VI, 35. — (4) XI, 42. — (5) XIV, 13.

gile votre style et vos appréciations est un moyen si honnête et si facile de lui faire dire tant de sottises, que vous ne pouviez décemment vous en priver.

Jésus, dans la nouvelle période où vous le faites entrer, et que vous avez inventée, grâce à Dieu, à son bénéfice, ne sera plus désormais « le fin et joyeux moraliste des premiers jours (1). » Voilà qu'il a jeté au loin son chalumeau et sa houlette ; ses lèvres se sont pincées, son front s'est assombri, les fumées du premier succès lui ont monté à la tête, comme il arrive à un auteur qui a bien vendu la première édition de son livre. Il va se mettre à tout « briser, » même « la vie. » « Le chrétien sera loué d'être mauvais fils, mauvais patriote... (2) » Jésus a des tentations de suicide (3), « parfois on eût dit que sa raison se troublait (4). » « Il ne souffrait aucune opposition,... sa douceur semblait l'avoir abandonné ; il était quelquefois rude et bizarre... l'obstacle l'irritait... Sa notion de Fils de Dieu se troublait et s'exagérait. La loi fatale qui condamne l'idée à déchoir dès qu'elle cherche à convertir les hommes, s'appliquait à lui. Les hommes, en le touchant, l'abaissaient à leur niveau... Il était temps que la mort vînt dénouer une situation tendue à l'excès (5). »

(1) P. 312. — (2) P. 314. — (3) P. 316. — (4) P. 318. — (5) P. 320 passim.

Ainsi, voilà Jésus condamné à mourir, même par vous : le roman marche.

C'est de cette sorte que finit le chapitre Progression croissante d'Enthousiasme et d'Exaltation. — C'est bien curieux que jamais personne n'ait, avant vous, découvert rien de cela dans l'Évangile !

Il est des choses qu'on ne réfute pas ; on les cite, et un sourire en fait justice. S'il germait dans le cerveau d'un historien imbécile le dessein de faire passer Alexandre le Grand pour un lâche, Charlemagne pour un empereur détrôné, Racine pour un comédien insipide, Molière pour un tragique malheureux, ou vous-même pour un philosophe sensé, je ne pense pas que personne s'amusât à rectifier la biographie universellement connue de tous ces héros calomniés. Baver sur l'Evangile peut être plus impie, mais ce n'est pas plus absurde, et je ne crois pas que vous ayez, sur ce point, l'honneur de vous voir réfuter par personne; de même que vous n'avez pas, je suppose, celui d'avoir un grand nombre de devanciers.

Vous êtes littérateur et romancier; et, comme tel, esclave de la phrase et de la situation que vous créez bénévolement à vos héros. Votre roman se divise en trois parties : L'Arioste n'avait inventé que le Roland amoureux et le Roland furieux ; vous avez su enchérir en ajoutant le type du faussaire. Grâce à vous, nous

aurons la trilogie complète. Le nombre trois est parfait, et, par vos soins, le nommé Jésus deviendra, tour à tour, le héros champêtre, le héros hypocrite, et le héros enragé. Nous avons vu le premier jouer de la flûte à la Tircis, pour appeler les poissons dans ies filets de Pierre; chanter la petite chanson après boire, et, que sait-on? danser, peut-être, au bal de noces d'une demoiselle quelconque de la ville de Cana. Nous avons assisté à la transformation du pastoureau candide, et nous l'avons vu changer son chapeau enguirlandé de roses et sa houlette, contre le bonnet pointu du magicien et les gobelets du prestidigitateur; encore un peu, nous allons voir le troisième acte de la pièce, et contempler l'ex-berger avec l'ex-sorcier pliant bagage, et jouant le rôle complémentaire de fou, et de fou furieux; ce qui ne l'empêchera pas d'être toujours un bien grand homme, et le plus sublime réformateur du genre humain.

S'il est une chose notoire et certaine pour quiconque a lu, même très-superficiellement, les narrations évangéliques, c'est que la personne adorable de N.-S. J.-C. porte le caractère le plus frappant de simplicité et d'unité. Plein de douceur dans son berceau et plein de douceur au Calvaire; toujours bon, compatissant, rempli de miséricorde et de mansuétude avec les humbles et les pécheurs repentants, avec Marie-

Magdeleine comme avec le larron sur la croix ; toujours sévère et implacable pour l'orgueil et l'hypocrisie, envers les pharisiens et les scribes de Galilée, comme envers les scribes et les pharisiens de Bethléem, toujours aspirant après l'heure du martyre, sur les bords du lac de Tibériade comme dans les douces confidences du Cénacle ; non pas, certes, pour faire triompher une idée philosophique transcendante, et devenir le précurseur d'un Renan quelconque ; non pour chercher sa propre gloire, mais uniquement pour glorifier son Père, et racheter le monde corrompu, sans excepter ni vous, ni moi.

Qu'il se soit trompé ou non ; j'ai là-dessus ma doctrine, comme vous avez votre système. Je ne prétends pas vous chicaner, même sur des opinions insensées ; mais le point où ma conscience se révolte et crie, c'est celui où je vous vois, trahissant la vérité avec le cynisme le plus impudent, et affichant une effronterie sans exemple, briser l'indissoluble unité du caractère humain du Christ ; et, pour satisfaire aux exigences d'un plan ridicule, disposer en maître absolu de la chronologie et des faits, et soutenir la plus impertinente des thèses avec la plus impertinente des effronteries.

Vous avez donc lu, je suppose, avec une demi-attention, les quatre Evangélistes ; et, sans aucune pudeur, comme sans aucun égard pour l'ordre des

temps et des événements, vous avez noté les faits et gestes de J.-C. selon vos petites idées préconçues; triant les douces paraboles pour en orner la figure de l'aimable maître du village; réservant l'épisode des miracles, pour le fin homme du monde; et cotant les invectives, pour les appliquer au forcené des derniers temps.

Cette méthode peut n'être pas dénuée d'habileté; mais elle décèle un homme habitué à employer de tristes moyens pour soutenir de tristes théories.

Que diriez-vous, je vous prie, d'un historien, lequel voulant imposer à la crédulité publique une *vie de Napoléon* de son invention, et tracer la marche des idées de son héros au gré de ses propres caprices, placerait l'épisode de Waterloo avant celui d'Austerlitz, et le siége de Toulon après l'exil de Sainte-Hélène? Or, telle est la méthode d'après laquelle vous écrivez l'histoire. D'autres la qualifieront comme il leur plaira; pour moi, je crois être modéré en l'appelant un faux.

Quoi que vous en disiez, Jésus a fait des miracles pendant tout le temps de sa vie publique, à commencer par Cana, en Galilée, et en finissant au Calvaire. Vous pouvez les nier, mais vous devez les connaître. Jésus a prêché le renoncement la première fois qu'il ouvrit la bouche, et déclaré bienheureux ceux qui souffraient persécution pour la justice, et ceux qui avaient l'es-

prit de pauvreté, lors de ses premiers sermons sur la montagne; Jésus a prononcé l'anathème contre toutes les hypocrisies, dès le premier jour de son divin apostolat; et admettre dans sa vie et dans sa pensée des variations pareilles à celles que vous prenez la peine d'inventer, c'est pousser l'audace de la calomnie jusqu'à des limites qui eussent répugné aux consciences les moins délicates.

Cette observation pourra avoir le malheur de vous déplaire; mais cela ressort tellement de toutes les pages de votre livre, que je crois pouvoir me dispenser d'en fournir ici la moindre preuve. Votre masque est si mal attaché qu'il tombe tout seul. Votre Evangile sue la fausseté par tous les pores; les virgules et les points sentent le sophisme.

De là, ces contradictions sans nombre, et si fatigantes par leur retour monotone; de là, ces falsifications de textes, sans vergogne et même sans art; de là, ces citations qui retombent sur votre nez, comme tout ce qui est maladroitement jeté en l'air. C'est ainsi, par exemple, qu'à la page 321, vous affirmez que « dans les premiers temps de sa carrière, Jésus ne rencontra pas, ce semble, d'opposition sérieuse. » Il était dans sa chère Galilée, qui le portait, comme on sait, sur le pavois; et, deux pages plus loin, voici que vous nous attestez que : « dans cette même Galilée,

il s'en fallait que l'accueil fait à sa doctrine fût également bienveillant (1). »

C'est ainsi, qu'à cette même page 321, vous nous renvoyez à saint Marc, pour nous prouver que « sa prédication n'eut d'éclat que dans un cercle de personnes assez restreint, » et, si j'ouvre saint Marc, à l'endroit cité, j'y lis que « Jésus était suivi par une grande foule qui venait de Galilée, et de Judée, et de Jérusalem, et de l'Idumée, et d'au delà du Jourdain, et du pays de Tyr, et de celui de Sidon (2). »

C'est ainsi que, toujours à la même page 321, vous nous dites que « plusieurs fois il fut obligé de *se cacher* et de fuir, » et vous appuyez cette assertion sur le même texte qui m'apprend que Jésus vivait au milieu de toute cette foule, sur les rives du lac de Tibériade. Mais comme il devait donc être bien caché parmi tout ce monde ! Quand vous allez au Collége de France, faire votre beau cours d'hébreu, devant un nombreux auditoire, vous vous croyez donc si bien caché que les agents de police auraient perdu votre piste, si, ce qu'à Dieu ne plaise ! ils avaient reçu l'ordre de vous saisir ?

Et toutes ces énormités dans une pauvre petite demi-page de douze lignes, contenant, chacune, une moyenne de huit mots !

(1) P. 322. — (2) Marc, III, 7, suiv.

C'est bien le cas de dire ce que votre ami disait dans le *Figaro*, en parlant du savant Jésuite : « M. Renan nous prend-il pour des oies ? » Et nous, vos lecteurs, prétendez-vous donc, qu'après tant de peccadilles, nous vous prenions pour un aigle? Ce serait, en vérité, nous demander beaucoup.

En tout cas, si vous êtes un aigle, votre plumage n'y ressemble guère. Je vous jure, qu'il faut du courage pour suivre votre poëme héroïco-comique; et que, devant cette nuée de sauterelles d'impiétés et d'erreurs, la patience manque souvent pour les écraser.

Enfin, passons par-dessus nos répugnances et poursuivons.

Nous sommes donc dans le Jésus charlatan, et voici que nous apprenons de vous, non sans surprise, qu'il ne faisait pas ses tours de passe-passe pour le premier venu. Il n'exposait pas son savoir faire thaumaturgique aux gens habiles; mais, au contraire, « il n'aspirait à gagner que le peuple et garda pour les simples des moyens bons pour eux seuls (1) : » et, comme « le pays » des simples « était loin de convoler tout entier au royaume de Dieu (2), » « l'amertume et le reproche se faisaient de plus en plus jour en son cœur (3). » Pareil à Lamennais, il entrait alors dans des accès de « la colère la plus effrénée (4) ; » et « devenait intraitable

(1) P. 322. — (2) P. 323. — (3) P. 324. — (4) P. 326.

jusqu'à la folie pour ceux qui ne pensaient pas comme lui (1). » Enfin les recommandations qu'il adresse à ses disciples, « portent l'empreinte d'un vrai fanatisme (2). »

Voilà un joli portrait, « pour le fondateur d'un monde nouveau (3), » qui « s'adresse *toujours* à la finesse du sentiment moral (4) ! »

Pourtant, quoique votre Jésus n'ignorât pas que ces coquins de Pharisiens étaient trop forts en physiologie, et en chimie, pour tomber dans le piége des miracles, il voulut, toutefois, en essayer un à leur intention, pour tenter de les convertir. Le récit de cette bonne farce est raconté par vous, dans un chapitre qui a dû vous coûter de très-longues recherches et de bien profondes méditations ; mais rien ne coûte pour arriver au vrai, et je ne doute pas que vous n'ayez rétabli un point d'histoire, étrangement dénaturé par les évangélistes, et défiguré par les interpolations.

Il s'agit de la résurrection de Lazare. C'est une grosse affaire de ressusciter un mort ; mais le prodige que vous avez opéré, en l'empêchant de mourir, est mille fois plus merveilleux encore.

Ces pages de votre livre me paraissent si touchantes et si belles, que j'ai vraiment regret de les affaiblir par

(1) Ib. — (2) Ib. — (3) P. 327. — (4) P. 333.

ma prose; mais comme c'est un peu long, je me vois dans la douloureuse nécessité de les abréger en les relatant.

Jésus est à Jérusalem : les Pharisiens, ses adversaires acharnés, tentaient de le faire tomber dans mille piéges; mais, « en général, il se tirait d'embarras avec beaucoup de *finesse* (1). » (Mon Dieu, que ce mot a de charmes pour vous !) « Ses raisonnements, il est vrai, étaient souvent subtils, » et, comme tous les gens « simples, » il se montrait, assez souvent, « sophiste ; » mais cela n'empêchait pas que l'on sentît dans ses discours « la *fine* raillerie de l'homme du monde (2). » Voyez, par exemple, ces mots, prononcés à propos de la pauvre pécheresse repentante : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Ce qui est, en effet, prodigieusement fin, et divinement subtil.

Or, les Pharisiens, qui étaient fort mal endurants, à ce qu'il paraît, vexés de voir qu'il n'en faisait pas grand cas, « lui jetaient des pierres ; » mais il ne faut pas leur en vouloir ; « ils ne faisaient qu'exécuter la loi (3). » Je ne sais pas trop comment cela était exécuter la loi; ni vous non plus; mais c'est bien égal. Puisque vous le dites, il est clair qu'ils faisaient très-bien : la loi or-

(1) P. 345. — (2) P. 246. — (3) P. 256.

donnait de lapider ceux qui détournaient les hommes du culte du vrai Dieu. Jésus recommandait ardemment toutes les observances de ce culte; donc, il fallait lui jeter des pierres, c'est raisonner cela... comme un orgue de trente-deux pieds!

Le nommé Jésus, pour varier ses plaisirs, et se délasser des cailloux des Scribes et des Pharisiens, se procurait bien, par-ci, par-là, quelques petits divertissements champêtres; comme, je suppose, d'aller faire une petite excursion aux environs; à Jéricho, par exemple, où la conversion de Zachée produisit un « scandale » pieux et où « le mendiant Bartimée lui fit beaucoup de plaisir, en l'appelant obstinément fils de David, quoiqu'on lui enjoignît de se taire (1). » Mais tous ces délassements n'étaient rien auprès du contentement qu'il avait éprouvé, en faisant connaissance avec la charmante famille de Béthanie.

Lazare avait deux sœurs: « l'une des deux, nommée Marthe, était une personne obligeante, bonne, empressée. L'autre, au contraire, nommée Marie, plaisait à Jésus, par une sorte de langueur, et par des instincts spéculatifs très-développés (2). » Si vous avez le malheur d'en douter, voyez S. Jean, qui n'en dit pas un mot.

« C'est dans ce tranquille intérieur que Jésus se

(1) P. 358. — (2) P. 342.

consolait des tracasseries que les Scribes et les Pharisiens ne cessaient de lui susciter (1); » et, probablement, des pierres qu'ils lui jetaient, avec autant de légalité que d'impolitesse.

Je ne comprends, vraiment, pas pourquoi vous, qui avez été à Saint-Sulpice, avez négligé de lire l'ouvrage d'un docte sulpicien qui vous eût appris que Marie, sœur de Lazare, et Marie Madeleine étaient une seule et même personne. Le R. P. Lacordaire, lui-même, l'a suffisamment démontré : mais la lecture du Baba Bathra et du Baba Bethsia vous absorbent, sans doute, tellement, que vous négligez les ouvrages écrits en français. Donc, malgré saint Jean, Saint-Sulpice, et saint Dominique, vous nous coupez, cruellement, cette pauvre sainte Marie Magdeleine en deux; fabriquant, avec ses débris, celle de Magdala, et celle de Béthanie : et c'est ainsi que nous jouissons, en ce moment, de l'épisode de Marie la langoureuse, qui ne ressemble ni à l'une, ni à l'autre.

Pendant que Jésus était au delà du Jourdain, selon S. Jean, et, selon Renan, dans le « pays divin » de la Jérichotie (voyez Josèphe), la famille de Lazare tenait un petit conseil, auquel prirent part « les amis de Jésus; » et, afin que la chose demeurât à tout jamais secrète,

(1) P. 342.

on prit la sage précaution d'y admettre des femmes. Ah! c'est que les femmes dans ce temps-là... enfin suffit.

Voici donc, à peu près, comment ce conseil de famille délibéra.

Un personnage quelconque, un des amis de Jésus, je crois qu'il s'appelait Bar Renan, manière de *Hazzan* à demi converti, s'adressant à l'assemblée, ouvrit sa docte bouche, et parla en ces termes :

— Vous savez, chers amis, que Jésus, dans ses voyages à Jérusalem, n'a pas aussi bien réussi qu'il y avait compté, et que nous-mêmes l'espérions d'abord. Il croyait avoir affaire aux gens « des bords de son charmant petit lac (1), » et voilà qu'il a eu maille à partir avec messieurs les gros bonnets de la synagogue, les Pharisiens et les Scribes, qui lui donnent joliment du fil à retordre, et qui finiront par nous le gâter tout à fait. « Ses affirmations perpétuelles de lui-même prennent quelque chose de fastidieux... » ses conversations... deviennent un feu roulant de disputes. Son génie s'exténue en des argumentations insipides; » et, discutant avec des « ergoteurs, son argumentation est, quelquefois, très-faible (2), » « sa voix n'a à Jérusalem que peu d'éclat : » (3) excepté auprès des Pharisiens, des Scribes, de « la caste

(1) P. 344. — (2) P. 345. — (3) P. 344.

sacerdotale (1), » qu'il exaspère par ses discours; et de « toute l'aristocratie qui le repousse ; » et du peuple, qui l'acclame. Quoique possédant toute la fine raillerie de l'homme du monde... (2) et se tirant d'embarras avec beaucoup de finesse, il n'a nulle idée du monde, et il lui échappe sans cesse des naïvetés (3) » qui font rire de lui. « Sa mauvaise humeur contre le temple » (dont il a chassé les vendeurs, par respect pour le lieu saint), « lui arrache des mots imprudents (4). » Dans cette position critique et délicate, je pense que nous ne ferions pas mal de frapper un grand coup, pour le réhabiliter dans l'opinion. Qu'en pensez-vous, mesdemoiselles?

— Dame, nous ne demanderions pas mieux, monsieur Bar Renan; mais que pouvons-nous y faire?

— Voici ce que j'ai pensé : il faudrait lui faire faire « un grand miracle, qui frappât vivement l'incrédulité hiérosolymite (5). »

— C'est bon à dire, mais on ne fait pas des miracles à volonté. D'ailleurs, vous savez qu'il est très-populaire et très-connu à Jérusalem : tout le monde va après lui; on lui a fait, dernièrement, une réception plus que royale, le jour de son entrée.

— Je ne dis pas que vous ayez tort; mais, néan-

(1) P. 338. — (2) P. 346. — (3) P. 338. — (4) P. 354. — (5) P. 359.

moins, j'opine toujours pour le miracle. Qu'en dites-vous, mademoiselle Marie?

— Je serais assez de cet avis; mais voudra-t-il se prêter à cette bassesse?

— Il n'y a pas l'ombre d'un doute, ma chère demoiselle; « dans cette ville impure de Jérusalem, Jésus n'est plus lui-même; sa conscience a perdu quelque chose de sa limpidité primordiale... Il est désespéré, poussé à bout; il ne s'appartient plus;... et il subit tous les miracles qu'on lui impose (1). »

— Mais, nous autres, interrompit Marthe, il me semble que nous allons faire une vraie infamie.

— Pas du tout, chère demoiselle, répondit Bar Renan; vous croyez en Jésus, n'est-il pas vrai?

— Certainement, s'écria toute l'assistance.

— Vous croyez qu'il a déjà fait des miracles signalés et ressuscité des morts?

— Sans aucun doute.

— Eh bien! voici comment je raisonne; suivez bien ma petite argumentation, je vous prie : « La foi ne connaît d'autre loi que l'intérêt de ce qu'elle croit le vrai (2); » donc, vous devez vous prêter à une petite ruse, dans l'intérêt de ce que vous savez être faux. Est-ce clair?

(1) P. 359. — (2) P. 362.

— Très-clair ! admirable !

— Bon ! je continue. « Le but que la foi poursuit étant pour elle absolument saint, elle ne se fait aucun scrupule d'invoquer de mauvais arguments pour sa thèse, quand les bons ne réussissent pas (1). »

— Mais, objecte Simon le lépreux, en se grattant l'oreille, m'est avis que si la guérison du paralytique de la piscine, celle de l'aveugle-né, la résurrection du fils de la veuve de Naïm, qui étaient d'assez bons arguments, n'ont pas réussi, je ne vois pas ce que nous pourrions faire de mieux.

— Pardonnez-moi. Dans ces circonstances, Jésus n'a pas été aidé ; il a opéré tout seul : c'est pour cela qu'il n'a pas réussi. Cela n'avait pas assez d'éclat, pas plus que d'avoir nourri des milliers de personnes avec deux ou trois pains. « Etant (comme nous le sommes) intimement persuadés que Jésus est thaumaturge, nous pouvons bien aider un de ses miracles à s'exécuter, comme tant d'hommes *pieux,* » — pieux, vous entendez, — « qui, convaincus de la vérité de la religion, ont cherché à vaincre l'obstination des hommes par des moyens dont ils voyaient bien la faiblesse (2). »

— C'est égal, dit Lazare ; ce n'est pas trop propre, tout ça, et la preuve ne sera pas des plus solides.

(1) P. 362. — (2) Id.

— Qu'est-ce que cela fait, mon cher ami, dit Bar Renan ; « si cette preuve n'est pas solide, tant d'autres le sont ! Si tel prodige n'est pas réel, tant d'autres l'ont été !... (1). »

— Monsieur Bar Renan a raison, dit la plus langoureuse des deux sœurs de Lazare ; puisque nous croyons que Jésus est très-capable de faire de vrais miracles, et même de ressusciter des morts, voilà, justement, pourquoi nous devrions lui faire ressusciter un vivant : ce serait bien drôle.

— Voilà parler ! mademoiselle ; ah ! que je reconnais bien là votre jugement droit, fin, votre exquise sensibilité et votre caractère spéculatif.

— Va pour un miracle, dit Simon ; mais quel miracle allons-nous lui faire faire ?

— J'y ai pensé, dit Bar Renan, en souriant d'un air habile. Tous les miracles sont bons ; mais, tant qu'à faire, fabriquons-en un gros, puisque nous y sommes ; ça ne coûte pas davantage. Il me semble « que la résurrection d'un homme connu à Jérusalem devra paraître ce qu'il y a de plus convaincant (2). »

— En effet, dit l'assemblée ; mais lequel de nous va vouloir faire le mort ?

— Tout est prévu, mesdames et messieurs. Il me

(1) P. 362. — (2) P. 359.

semble, mon cher Lazare, que cette affaire-là vous ira comme un gant.

— A moi ! s'écrie Lazare épouvanté ; et pourquoi pas vous, mon cher?

— C'est clair comme bonjour : d'abord, «vous êtes malade et très-pâle de votre maladie (1), » vous avez l'air dix fois plus mort que moi.

— Mais vous n'y pensez pas, monsieur Bar Renan ; vous savez que nous sommes « à la fin du mois de décembre (2), » et qu'il fait un froid de loup ; le thermomètre marque je ne sais quel degré !

— Raison de plus, mon bon ami ; soyez certain que cette petite farce vous fera le plus grand bien. Voici comment on va faire : vous mourez, n'est-ce pas? voilà qui va bien ; « vous vous faites entourer de bandelettes, comme un mort (3) ; » ça vous tiendra chaud et hâtera beaucoup votre convalescence ; « vous vous faites porter dans le tombeau de famille (4)... ; » vous y passez quatre petits jours, bien tranquillement.

— Mais je vais crever de faim là-dedans, mon cher Bar Renan, en demeurant quatre jours dans ce trou, sans boire ni manger !

— Au contraire, ça vous remettra. D'abord, la diète est très-bonne pour les malades ; ensuite, vous ne

(1) P. 361. — (2) P. 357. — (3) P. 361. — (4) Id.

ferez pas d'exercice, puisque vous serez couvert d'une masse de poudres aromatiques, et ficelé, « avec vos bandelettes (1), » selon l'usage du pays, depuis la tête jusqu'aux pieds ; ayant, par-dessus le marché, la figure entortillée « dans un suaire, » (2) absolument « comme un mort. » (3)

— Si je ne suffoque pas dans ces épices, ce sera un miracle plus fameux que celui de me ressusciter.

— Je crois bien ! dit Bar Renan ; mais vous respirerez à votre aise, quand vous serez revenu à la vie ; et les aromates vous tiendront chaud, vous verrez. Puis, quand vous entendrez du bruit, dans quatre ou cinq jours d'ici, vous sortirez tranquillement de votre tombeau ; et vous vous mettrez à marcher du côté de la porte, dès que Jésus vous appellera. Au reste, je ne suis pas en peine à ce sujet ; car vous devrez avoir pas mal besoin de vous dégourdir les jambes.

— Mais, comment verrai-je de quel côté est la porte, avec « le suaire qui m'entourera la tête ? »

— Venez du côté où vous entendrez la voix. C'est bien facile.

— Et me relever ! et marcher ! Comment faire pour me relever avec les bras attachés, et pour marcher, avec des bandelettes qui me serreront jusqu'aux orteils,

(1) P. 361. — (2) P. 363. — (3) P. 361.

comme une carotte de tabac, ou un saucisson de Lyon?

— Parbleu! vous viendrez comme vous pourrez, qu'est-ce que ça fait? Marchez sur la tête; sautez à cloche-pied, ou, comme ces gens qui font, aux foires, des courses dans des sacs. Vous êtes insupportable avec vos objections; vous vous embarrassez pour des riens.

— Sapristi! je voudrais bien vous y voir.

— Oh! cela ne me ferait rien du tout; mais il est beaucoup plus convenable que ce soit vous; d'abord, pour les raisons déjà alléguées, ensuite, parce que comme Jésus vous aime particulièrement, on sera bien moins surpris de le voir « éprouver de l'émotion près du tombeau de son ami (1), » et « les assistants prendront cette émotion pour le trouble, le frémissement qui accompagnent les miracles. » — Vous savez comme il réussit dans ce genre de « jonglerie (2). » — « L'opinion populaire » — pour laquelle nous travaillons, — « voulant que la vertu divine soit dans l'homme comme un principe épileptique et convulsif (3). »

— Meurs, cher frère, dit Marthe, ça te fera du bien.

— Meurs, répéta Marie, pour faire plaisir à monsieur Jésus : nous ferons semblant de pleurer.

(1) P. 361. — (2) Vide s. — (3) P. 362.

Tout le monde s'y mit avec une dévotion incalculable.

— Allons, dit Lazare en poussant un gros soupir, va pour mourir ! Je meurs donc ce soir, c'est une affaire arrangée; quant à vous autres, mes chères sœurs, dépêchez-vous de lui écrire; et comme vous savez que la poste est très-mal servie par ici, envoyez un exprès, et qu'il ne tarde pas trop ; sinon, ma foi, je ne réponds pas de ne pas mourir tout de bon.

— N'ayez pas peur, ami dévoué. Si, par malheur, vous mourez tout de bon, « la joie de l'arrivée de Jésus pourra vous ramener à la vie (1)! »

Toute l'assistance applaudit avec énergie, et jura de garder le plus profond secret.

Ce fut ainsi que « l'ardent désir de fermer la bouche à ceux qui niaient outrageusement la mission divine de leur ami, entraîna, *peut-être*, ces personnes passionnées au delà de toutes les bornes (2). »

Or, on le croira si l'on veut; mais le fait est que le secret de cette supercherie fut si admirablement gardé, que personne n'en avait eu connaissance et n'en avait jamais su le fin mot, jusqu'à ce qu'un descendant de ce fameux Bar Renan ait retrouvé les traces de l'intrigue, et débrouillé cette énigme inextricable, à

(1) P. 361. — (2) Id.

l'aide de ses profondes recherches et de ses grandes découvertes talmudiques.

Saint Jean fut, plus tard, chargé de raconter la chose; mais comme il a, très-évidemment, mêlé à son récit une foule de circonstances légendaires, le lecteur est prié de croire, purement et simplement, ce qui précède ; et, quant à moi, maître, je pense avec vous, « qu'il se passa à Béthanie quelque chose qui fut regardé comme une résurrection (1). »

Je défie qui que ce soit, depuis Hoffmann jusqu'à l'auteur du *Juif errant,* de pousser plus loin la haute critique et l'art divinatoire.

Quoi qu'il en soit, ce triomphe devait coûter cher au villageois thaumaturge. Tous les miracles ne sont pas aussi bien réussis les uns que les autres, ni toutes les femmes aussi discrètes que celles de Béthanie. On voulait désormais des prodiges à tout prix, et il y a des morts, et même des malades, plus rebelles que ne le fut Lazare. Mais, rassurons-nous, « la mort va, dans quelques jours, lui rendre sa liberté divine et l'arracher aux fatales nécessités d'un rôle qui devenait chaque jour plus exigeant, plus difficile à soutenir (2). »

« Il était juste que ce *grand maître en ironie* payât de la vie son triomphe (3). »

(1) P. 360. — (2) P. 363. — (3) P. 335.

Ici la toile tombe, et nous passons au troisième et dernier acte de votre drame héroï-comique.

---

## LETTRE XIVe.

Sans avoir jamais étudié ce qu'on appelle la science de la critique, il me semble, dans mon petit bon sens d'ouvrier, que l'exercice de la profession d'historien ne peut être livré entièrement à l'arbitraire, et qu'il doit y avoir des règles dont il ne puisse pas être permis de s'écarter.

Ainsi, par exemple, jusqu'à preuve du contraire, je n'admettrai jamais qu'un écrivain, fût-ce même un romancier, qui se respecte, puisse, au gré de son caprice, citer à faux les écrivains dont il se sert; admettre, sans preuve, des faits que contredisent les documents sur lesquels il s'appuie; ou, enfin, se contredire soi-même, chaque fois que cela lui fait plaisir.

Prenons des exemples : admettons que je veuille écrire l'histoire de la campagne d'Italie : je consulte le *Moniteur*, et je lis les rapports officiels. J'y trouve, je suppose, que l'empereur Napoléon III était présent à la bataille de Solferino.

Si, après avoir lu cela dans la feuille officielle, j'é-

cris : « On lit, dans le *Moniteur*, que S. M. était aux Tuileries pendant le combat ; » alors, je suis un faussaire.

Si j'affirme le même fait, mais en dissimulant le récit authentique de la bataille ; en ce cas, je suis un menteur.

Si enfin j'écris à la page 10 : « l'empereur y était ; » et, à la page 11 : « l'empereur n'y était pas ; » je suis, tout bonnement, un imbécile.

Il n'y a pas de ramoneur qui ne soit capable de comprendre qu'un livre qui, sciemment, cite à faux, raconte à faux, ou se contredit, est un livre malhonnête et insensé.

Or, ces trois reproches peuvent être formulés contre votre ouvrage ; et les preuves à l'appui sont tellement surabondantes, que j'ai dû renoncer à les signaler dans le cours de mes lettres, pour ne pas faire prendre de crises de nerfs à mes lecteurs.

D'autre part, il était indispensable de montrer à quelle haute école historique vous appartenez ; et, par suite, j'ai cru devoir réunir, dans un seul chapitre, quelques-unes des citations fausses, des allégations mensongères, et des contradictions flagrantes dont fourmille votre *Vie de Jésus*. J'en ai omis un très-grand nombre pour ne pas fatiguer la patience de mon public ; mais il y en aura assez, je pense, pour que cha-

cun, après avoir lu ce qui suit, puisse, de science certaine, apprécier votre fidélité historique, votre probité littéraire, et votre bon sens.

Comme vous avez, de votre aveu, puisé vos matériaux dans les saintes Écritures, j'ai tout uniment confronté vos affirmations avec celles du texte sacré; et j'ai constaté ce qui suit :

« Prenez garde de penser que je sois venu détruire la loi ou les prophètes : Je ne suis pas venu les détruire mais les accomplir; car, en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que passent le ciel et la terre, un iota, ou un apex ne sera supprimé de la loi. Celui donc qui s'exemptera d'un de ces plus petits commandements, et donnera semblable enseignement aux hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; et celui qui les accomplira et les enseignera, celui-là sera appelé grand, dans le royaume des cieux (1). »

Traduction Renan : « De la pleine autorité de son génie et de sa grande âme (Jésus) allait abroger » la loi.

« La loi ne paraît pas avoir eu pour lui beaucoup de charmes; il crut pouvoir *mieux faire* (2). » (En français on dirait *faire mieux*).

« Et il (Jésus) leur était soumis (3) » — à ses parents.

Tr. R. : « La légende *se plaît* à le montrer, dès son enfance, en révolte contre l'autorité paternelle (4). »

(1) Matth., v, 17, 18. — V. Luc, xvi, 17; x, 26. — Jacques, ii, 10. — Jean, vii, 19. — Matth., vii, 12; xxiii, 23, etc., etc. — (2) P. 36 et p. 59. — (3) Luc, ii, 51. — (4) P. 42.

« Mon fils, » disait la vierge Marie à son fils, « que nous as-tu fait ainsi? voilà que ton père et moi nous te cherchions *remplis de douleur* (1). »

Tr. R. : « Sa famille ne semble pas l'avoir aimé (2). »

« Honore ton père et ta mère, » disait Jésus; « celui qui maudira son père et sa mère mourra de mort (3). »

Tr. R. : « Jésus, comme tous les hommes exclusivement préoccupés d'une idée, arrivait à tenir peu de compte des liens du sang (4). »

« Je serai de nouveau revêtu de ma peau, et je verrai Dieu dans ma chair... Cette espérance repose dans mon sein (5).

« Mes morts ressusciteront (6). »

Tr. R. : « La Judée » était étrangère à la théorie... que la Grèce a répandue sous le nom d'immortalité de l'âme (7). »

« Le corps, qui est corruptible, appesantit l'âme. — L'oubli de Dieu est la souillure des âmes. — Par elle (la sagesse), j'aurai l'immortalité. — Dieu a créé l'homme immortel (8). »

« Quand Dieu aura reçu mon âme, ensevelis mon corps (9). — La pourriture et les vers seront son héritage (10). — Votre âme vivra, et ne mourra point (11). — Mon âme vivra en Dieu (12). »

Tr. R. : « Israël n'avait pas la doctrine, dite spiritualiste, qui coupa l'homme en deux parts, le corps et l'âme, et trouve tout naturel que pendant que le corps pourrit, l'âme survive (13). »

(*Nota bene.*) « Les Pharisiens eurent recours au *dogme* de la résurrection (14). »

(1) Luc, II, 48. — (2) P. 42. — (3) Matth. XV, 4; XIX, 19. — Marc, X, 19. — Luc, XVIII, 20. — (4) P. 42. — (5) Job, XIX, 26. — (6) Isaïe, XXVI, 19. — (7) P. 49. — (8) Sagesse, IX, 15, XIV; 26; VIII, 13; II, 23. — (9) Tobie, IV, 3. — (10) Eccl. XIX, 3. — (11) Ezech. XVIII, 21, 28, XXXIII, 15. — (12) Ps. XXI, 31. — (13) P. 51. — (14) P. 53.

« Ne vous faites point appeler maîtres, parce que vous n'avez qu'un seul maître, qui est le Christ (1). »

Tr. R. : « Il (Jésus) laisse ce nom de maître à qui veut le prendre, et réserve pour Dieu un titre plus doux (2). »

« Mon père et moi sommes un (3).—Avant qu'Abraham fût, je suis (4). — Mon Seigneur et mon Dieu (dit saint Thomas)!—Tu l'as cru, Thomas, parce que tu m'as vu; bienheureux ceux qui n'ont point vu et qui l'ont cru (5). — Ayant été Dieu par nature, il (Jésus-Christ) n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation que de s'égaler à Dieu (6). »

Tr. R. : « Jésus n'énonce pas un moment l'idée sacrilége qu'il soit Dieu (7). »

« Jésus, prenant le pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses disciples en disant : prenez et mangez, ceci est mon corps (8)... faites ceci en mémoire de moi (9). »

Tr. R. : « Une religion sans prêtres et sans pratiques extérieures,.....étaient la suite de ses principes; Jésus ne recula jamais devant cette hardie conséquence, qui faisait de lui... un révolutionnaire au premier chef (10). »

« Ne nous induis point en tentation (11). »

Tr. R. : « Épargnez-nous les épreuves (12). »

« Les lèvres du prêtre garderont la science; et l'on ira demander la loi à ses lèvres (13). »

Tr. R. : « Seuls dans l'antiquité les prophètes juifs,... dans leur antipathie contre le sacerdoce, avaient en-

(1) Matth. XXIII, 10. — (2) P. 78. — (3) Jean, X, 30, 31, s. — (4) Jean, VIII, 58. — (5) XX, 28, 29. — (6) Philipp., II, 5, 6. — (7) P. 75. — (8) Matth. XXVI, 26. — (9) Luc, XXII, 19. — (10) P. 86. — (11) Matth. VI, 9. — (12) P. 88. — (13) Malach. II, 7.

« Honore Dieu et honore les prêtres (1). »

« J'enverrai » ceux que j'aurai sauvés, vers tous les peuples, « et ils annonceront ma gloire aux nations... et je choisirai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur (3), » par la bouche d'Isaïe.

« Tu es prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedech (5). » « Il possède le sacerdoce éternel (6). »

« Jésus ne baptisait pas; mais ses disciples seuls baptisaient (8). »

«L'âme n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement (11)? »

« Je dirai à mon âme : Ame, tu as beaucoup de biens et beaucoup d'années pour en jouir. Repose-toi, mange, bois, réjouis-toi dans les

trevu la vraie nature du culte que l'homme doit à Dieu (2). »

Tr.R. : « L'antipathie d'Isaïe, en particulier, contre le sacerdoce...(4) »

Tr. R. : « Jamais on n'a été moins prêtre que ne le fut Jésus (7). »

Tr. R. : « Le baptême avait été mis par Jean en très-grande faveur; il se crut donc obligé à faire comme lui; il baptisa, et ses disciples baptisèrent aussi. »

*Note* R. : « La parenthèse du verset 2 paraît comme une glose ajoutée, ou peut-être un scrupule tardif de Jean se corrigeant lui-même (9). »

Tr. R. : « Jesus n'est pas un spiritualiste; car tout aboutit pour lui à une réalisation palpable; il n'a pas la moindre notion d'une âme séparée du corps (11). »

« Le Dieu de Jésus n'est pas ce maître fatal qui nous

(1) Eccl. VII, 33. — (2) P. 88. — (3) Isaïe, LXVI, 19, s. — (4) P. 88. — (5) Hebr. V, 6 ; VII, 17. — (6) Id. VII, 24. — (7) P. 89. — (8) Jean, IV, 1, 2. — (9) P. 107. — (10) Matth. VI, 25. — Luc, XII, 23. — (11) P. 128.

festins. Et Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme. » (1). « Ne craignez point ceux qui tuent le corps; mais ils ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer (2). »

tue quand il lui plaît (3). »

« En vérité, je vous le dis, nul, s'il ne renaît de l'eau et du saint Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu (4). »

Tr. R. : « Jésus n'attachait qu'une importance secondaire au baptême (5). »

« Allez et baptisez les nations; celui qui croira et sera baptisé sera sauvé (6). »

Tr. R. : « C'est par l'attrait d'une religion dégagée *de toute forme extérieure*, que le christianisme a séduit les âmes élevées (7). »

« Luc ignorait totalement l'hébreu. Comparez, Luc, 1,31. à Matthieu, 1,21 (8). »

Je compare, par pure obéissance, et je trouve :

Luc, 1, 31. L'ange dit à Marie : « Voici que vous concevrez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. »

Matth. 1, 21 : L'ange dit à Joseph : elle enfantera un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. »

Il n'y a plus de doute, Luc ignorait totalement l'hébreu.

« Nul ne sait qui est le Fils, si ce n'est le Père; ni qui est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler (9). »

« Es-tu le Christ, le Fils du Dieu adorable? Jésus lui

Note R. : « C'est seulement dans l'Evangile de Jean que Jésus se sert de l'expression de ***Fils de Dieu*** ou de ***Fils***, en parlant de lui-même (10). »

Quand nous disions que

(1) Luc, XII, 19. — (2) Matth. X, 28. — (3) P. 77. — (4) Jean, III, 5. — (5) P. 225. — (6) Matth. XXVIII, 19. — (7) P. 115. — (8) Introduct. p. XL. — (9) Luc, X, 22; Matth. XI, 27. — (10) P. 245, note.

répondit : Je le suis (1). »

« Allez et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (2). »

chaque note de M. Renan était une perle fine !

« Les Juifs lui dirent : *qui* est-il, ce Fils de l'homme (3)? »

Note R. : « Les Juifs ne paraissent pas au courant du *sens* de ce mot (Fils de l'homme) (4).

O notes charmantes!

« Toute la ville sortit au-devant de Jésus; et, l'ayant vu, ils le prièrent de quitter les confins de leur territoire (5). »

Saint Luc ajoute : « Parce qu'ils avaient très-grand peur. » — C'était pourtant en Galilée !

Tr. R. : « On le choyait... le charme de sa parole et de sa personne captivait ces populations... ces bons Galiléens (6). »

« Jésus parcourait toutes les villes et les bourgs (7). »

Et, en effet, les Evangélistes nous le font suivre à Jéricho, Silo, Samarie, Sichem, Tyr, etc., etc.

Voici venir Bar-Renan : « Son action était fort restreinte; elle était toute bornée au bassin du lac de Tibériade (quatre lieues); et même dans ce bassin elle avait une région préférée (8). »

« D'où me vient ceci que la Mère de mon Sauveur vienne à moi (9)? »

Voyez l'histoire de Cana, le discours de Siméon, et l'excellent M. Bar-Renan, qui, lui-même, cite les passages, dans une note toujours ravissante; et ajoute : « Ces textes impliquent déjà un grand respect pour Marie (10). » Or, à la même page, vous lisez :

« C'est seulement après la mort de Jésus que Marie acquiert une grande considération (11). »

Il faut le voir pour le croire; mais je l'ai vu.

« Retire-toi, Satan (dit

Trad. R. : «Jésus, parfois,

(1) Marc, XIV, 62. — Luc, XXII, 70. — (2) Matth. XXVIII, 19. — (3) Jean, XII, 34. — (4) P. 132, note. — (5) Matth. VIII, 34. — Marc, V, 17. — Luc, VIII, 37. — (6) P. 139. — (7) Matth. IX, 35. — (8) P. 139. — (9) Luc, I, 43. — (10) P. 154, note. — (11) P. 152.

Jésus à saint Pierre), tu me scandalises (1). »

se laissait aller à sourire de ses façons décidées (2) » de saint Pierre.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux (3). »

Trad. R. : Un moment même, il semble lui promettre les clefs du royaume du ciel (4). »

La « primauté » de Pierre, et l'intention que Jésus avait de « faire de lui la pierre angulaire de l'édifice (5) » sont très-bien constatées par M. Renan. Mais, savez-vous lequel des évangélistes il cite à l'appui?.... Il cite saint Jean!!! puis il conclut, carrément, et sans le moindre peut-être (chose rare!), comme suit : « On voit Jean... chercher, systématiquement, à se placer près de Simon Pierre, parfois à se mettre avant lui (6). » Et tout ce vacarme parce que saint Jean, se rendant au tombeau de Jésus avec saint Pierre, raconte que, marchant plus vite, comme il était plus jeune; il arriva; mais ne voulut pas entrer le premier, par respect (7). Ah! charmant Rabbi! que vous êtes fin.

« Notre Père qui êtes aux cieux... donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel (8). » « Père... donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour (10). »

Trad. R. : « Chaque jour... la troupe heureuse... demandait à Dieu le pain *du lendemain* (9). »

(1) Matth. XVI, 23. — (2) P. 156. — (3) Matth. XVI, 19. — (4) P. 158. — (5) Id. — (6) P. 159. — (7) Jean, XX, 3, s. — (8) Matth. VI, 11. — (9) P. 171. — (10) Luc, XI, 3.

C'est si joli, que ce devrait être dans une note : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain du lendemain ! » Quelle douce simplicité ! ça rappelle l'enseigne du perruquier : Aujourd'hui on rase pour de l'argent, demain pour rien. C'est à encadrer dans un cadre d'or pur.

Tiens ! mais, au fait, il y en a une note : Lisons-la vite. — Ah ! c'est du grec — il faudra encore aller tracasser le vicomte de Kersolon ; mais, cette fois, je ne lui dirai pas pourquoi.

« Monsieur le vicomte, que veut dire le mot ἐπιούσιος ? (épiousios.) »

— Cela veut dire d'une substance supérieure, sursubstantiel, supersubstantiel. Pourquoi donc ? »

Jean Loyseau, se grattant l'oreille : « C'est qu'il y en a qui disent que ça veut dire *du lendemain.* »

— Jamais personne n'a prétendu cela, à moins d'être un dind... »

Je me suis sauvé si vite que je n'ai pas entendu l'épithète ; mais voyez à quelles avanies vous m'exposez ! Je vous demande un peu ce que cela vous faisait que saint Matthieu demandât au bon Dieu son pain quotidien. Ah ! si c'est comme cela que vous citez le Pirké Aboth, et que vous traduisez le *Sota !...*

Si « tu veux *entrer dans la vie* (éternelle) garde les commandements (1). »

« Si tu veux *être parfait*, va, vends ce que tu as et donne aux pauvres (2). »

Trad. R. : « La première condition, *pour être disciple* de Jésus, était de réaliser sa fortune, et d'en donner le prix aux pauvres (3). »

« Ananie, pourquoi Satan a-t-il induit ton cœur à mentir au Saint-Esprit...? ta propriété n'était-elle pas à toi? *n'étais-tu pas libre* de ne pas la vendre?... (4). »

Trad. R. : « Le péché *d'avarice* contre lequel la morale chrétienne a été si sévère était le simple attachement à la propriété. — La communauté des biens fut quelque temps *de règle* dans la société nouvelle (5). »

« La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, aucun d'eux ne disait que ce qu'il possédait fût à lui; mais tout était commun entre eux (6). »

Prophétie Renan : « on entrevoit sans peine, en effet, que ce goût exagéré de pauvreté ne pouvait être bien durable (7). »

C'est pour cela, je pense, qu'il n'y a plus dans le monde ni franciscains, ni dominicains, ni carmes, ni chartreux, ni trappistes.

« Pour moi, je vous baptise dans l'eau et dans la pénitence; mais celui qui viendra après moi est plus puissant que moi, je ne suis pas digne de porter sa chaussure. C'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint, et le feu. Il tient le van à la main : Il nettoiera son aire : il réunira le grain dans son grenier, et brûlera la paille dans un feu inextinguible (8). » — C'est saint Jean-Baptiste qui parle.

Trad. R. : « On est porté à croire que malgré sa considération pour Jésus, Jean ne l'envisagea pas comme devant réaliser les promesses divines (9). »

(1) Matth. XIX, 17. — (2) Matth. XIX, 21. — (3) P. 173. — (4) Act. V, 3, s. — (5) P. 172-173. — (6) Act. IV, 32. — (7) P. 182. — (8) Matth. III, 11, s. — (9) P. 196.

« Le soir étant venu... Jésus dit à ses disciples :... Donnez-leur à manger. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. Il leur dit : apportez-les-moi ici; et ayant ordonné qu'on fît asseoir la foule sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, il les bénit, et les rompit, en regardant le ciel; il donna les pains à ses disciples, les disciples à la foule. Tous mangèrent, et furent rassasiés. Et ils recueillirent les restes, dans douze corbeilles, qui furent remplies des fragments. Or, le nombre de ceux qui mangèrent fut de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants (1). »

Trad. R. : « Jésus se retira au désert. Beaucoup de monde l'y suivit. *Grâce à une extrême frugalité*, la troupe sainte y vécut; on crut, naturellement, voir en cela un miracle. » Ma foi, je crois que j'eusse fait comme les autres (2).

« La loi et les prophètes ont duré jusqu'à saint Jean (3). »

Trad. R. : « Jean a abrogé la loi et les prophètes (4). »

« Le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent (5). »

Trad. R. : « Le royaume du ciel *l'abrogera* (Jean), à son tour (6). » Quel tour... de force !

« Tu es véritablement l'un d'entre eux, puisque ton langage le démontre (7). »

Trad. R. Ils (les Galiléens) confondaient les diverses aspirations, ce qui amenait des quiproquos dont on riait beaucoup (8). » Voyez Matt. XXVI, 73.

(1) Matth. XIV, 15, s. — Luc, IX, 10. — Marc, VI, 23. — Jean, VI, 9. — (2) P. 198. — (3) Luc, XVI, 16. — (4) P. 199. — (5) Matth. XI, 12. — (6) P. 199. — (7) Matth. XXVI, 73. — (8) P. 208.

« Il est plus facile que le ciel et la terre disparaissent, que de faire tomber un seul apex de la loi (1). »

Trad. R. : « Quand on le poussait à bout, il levait tous les voiles, et déclarait que la loi n'avait plus aucune force (2). »

« Depuis Jean, le royaume de Dieu est évangelisé (3). »

Trad. R. : « Jésus, le premier, osa dire qu'à partir de lui, ou plutôt à partir de Jean, la loi n'existait plus (4). »

« Il viendra un temps, disait Jésus, auquel l'époux leur sera enlevé, alors ils jeûneront (5). »

Trad. R. : « Il se souciait peu du jeûne (6). »

« Vous prierez ainsi : Notre Père qui êtes dans les cieux... (7) »

Trad. R. : « Quant à la prière il ne règle rien, sinon qu'elle se fasse de cœur (8). »

« Tous ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux (9). »

Trad. R. : « Il *les repoussait* (ceux qui lui disaient, Rabbi Rabbi) et proclamait que sa religion, c'est (*sic*) de bien faire (10). »

Je ne savais pas que J.-C. eût jamais repoussé personne.

Jésus, opérant des guérisons le jour du sabbat, ce qui n'était, certes, défendu par aucune loi, les pharisiens le lui reprochaient hypocritement, et il leur répondait :

« Il est permis de faire le

Trad. R. : « Le sabbat était le point sur lequel Jésus se plaisait le plus à défier ses adversaires. Il violait ouvertement le sabbat, et ne répondait aux reproches qu'on lui en faisait, que par de *fines* railleries (11). »

(1) Luc, XVI, 17. — (2) P. 222. — (3) Luc, XVI, 16. — (4) P. 222. — (5) Matth. IX, 15. — (6) P. 224. — (7) Matth. et Luc, v. s. — (8) P. 225. — (9) Matth. VII, 21. — (10) P. 225. — (11) P. 226.

bien le jour du sabbat (1). »

Il n'y a que les pharisiens qui aient adressé à Jésus ce mensonge hypocrite. Tâchez donc, M. Renan, de ne pas montrer un aussi long bout d'oreille.

« Jésus répondit: j'ai parlé publiquement au monde... et je n'ai rien dit *en secret* (2). »

Trad. R. : « Race de vipères, ajoutait Jésus, *en secret*, ils ne parlent que du bien, mais au dedans ils sont mauvais (3). »

« En effet, la bouche parle de la plénitude du cœur (4). »

Trad. R. : « Ils font mentir le proverbe : La bouche ne verse que le trop-plein du cœur (5). »

Je ne vois pas de nécessité, pourtant, à mettre sur le compte de Jésus une sottise qu'il n'a jamais dite.

« Les rois des Gentils dominent sur leurs peuples; et ceux qui ont la puissance sur eux sont appelés bienfaiteurs (6). »

Trad. R. : « Ce qui le frappe dans les païens, ce n'est pas leur idolâtrie (7). »

« Allez, enseignez toutes les nations (8). »

Trad. R. : « Il semble recommander à ses disciples de ne prêcher le salut qu'aux seuls juifs orthodoxes (9). »

Les preuves sur lesquelles M. Renan s'appuie sont, entre autres, le texte : «Ne placez pas des perles devant les pourceaux. » Matth. VII, 6, et celui-ci : « Le royaume de Dieu vous sera enlevé et donné à une

(1) Matth. XII, 12. — (2) Jean, XVIII, 20. — (3) P. 226. — (4) Matth. XII, 34. — (5) P. 226. — (6) Luc, XXII, 25. — (7) P. 227. — (8) Matth. l. c. — (9) P. 228.

nation qui le fera fructifier, » Matth. XXI, 43!!!

Il vaut mieux citer comme cela que de ne pas citer du tout.

« Jésus lui dit : Va et fais de même (1). »

Trad. R. : « Jésus *conclut* de là (du texte ci-contre) que la vraie fraternité s'établit entre les hommes par la charité, non par la foi religieuse (2). »

« Jésus étant *né* à Bethléem de Juda (3). »

« Jésus vint à Nazareth, où il avait été *élevé* (4). »

Trad, R. : « Sa naissance à Nazareth était de *notoriété* publique (5). »

« Voici qu'une vierge concevra, et enfantera un fils et son nom sera : Dieu avec nous (6). »

Trad. R. : « Un chapitre *mal entendu* d'Isaïe où l'on *croyait lire* que le Messie naîtrait d'une vierge (7).... »

Je serais bien aise de savoir comment on aurait pu lire autrement.

« Nous te lapidons, » disaient les juifs à Jésus, « parce qu'étant un homme, tu te fais Dieu (8). »

Trad. R. : « Que jamais Jésus n'ait songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, c'est ce dont on ne saurait douter (9). » — C'est, en outre, un curieux français !

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Commentaire Renan n° 1 : « Etablir en principe que le signe pour reconnaître le pouvoir légitime est de regarder la monnaie, proclamer que l'homme parfait paye l'impôt par dédain, et sans discuter, c'était dé-

(1) Luc, x, 37. — (2) P. 232. — (3) Matth. II, 1. — (4) Luc, IV, 16. — (5) P. 239. — (6) Is. VII, 14. — (7) P. 251. — (8) Jean, x, 31, s. — (9) P. 242.

truire la république à la façon ancienne, et favoriser toutes les tyrannies. Le christianisme, en ce sens, a beaucoup contribué à affaiblir les devoirs du citoyen, et à livrer la morale au pouvoir absolu des faits accomplis (1). »

Ah! tant pis.

Commentaire n° 2, sur ce même mot : « Mot profond qui a décidé de l'avenir du christianisme! mot d'un spiritualisme accompli et d'une justesse merveilleuse, qui a fondé la séparation du spirituel et du temporel, et a posé la base du vrai libéralisme et de la vraie civilisation (2) ! »

Ah ! tant mieux.

Pour les besoins de la phrase, encore un petit commentaire, s'il vous plaît.

« L'accusation de se faire Dieu ou l'égal de Dieu, est présentée, même dans l'évangile de Jean, comme une calomnie des Juifs. » V. Jean, ch. v. Voyons Jean, ch. v (3).

« En vérité, en vérité, je vous le dis.... quoi que ce soit que le Père fasse, le Fils le fait de même... de même que le Père ressucite les morts, et vivifie, de même le Fils vivifie ceux qu'il lui plaît.... afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père (4). »

« Qui me voit, voit mon Père (5). »

Renan : « Il se croit plus qu'un homme ordinaire, mais séparé de Dieu par une distance infinie (6). »

« Mon Père... tu lui as donné » (à ton Fils) puissance sur toute chair (7). »

Trad. R. : « Jésus ne prétendit jamais gouverner le monde (8). »

« Jésus lui commande, et le démon sortit de lui, et l'enfant fut guéri à l'heure même (9). »

« Je te commande, » dit Jésus, « sors de cet homme, et le démon sortit en poussant des cris (10). »

(1) Ch. VII. — (2) Ch. XXI. — (3) P. 243. — (4) Jean, V, 18, s. — (5) Jean, XIV, 9. — (6) P. 243. — (7) Jean, XVII, 2. — (8) P. 250. — (9) Matth. XVII, 17.— (10) Marc, IX, 25.

Bar Renan indique ces deux textes, sans toutefois les citer, et ajoute : « dans les exorcismes, le diable le chicane, et ne sort pas du premier coup (1). »

« Jésus l'appelant à haute voix lui dit : Lazare, sors du tombeau (2). »

Trad. R. : (Qui a encore la bonhomie de nous renvoyer là pour preuve) : « Dans ses miracles, on sent un effort pénible, une fatigue comme si quelque chose sortait de lui (3). »

Franchement, l'exemple pouvait être mieux choisi.

Les Mages vont demander à la synagogue où devait naître le Messie : « à Bethléem (4), » leur répond-on.

M. Renan fait observer à ce sujet que : La synagogue n'avait pas une liste des passages qui se rapportaient au règne futur (5). » Les Mages en savaient plus long que lui.

« Soyez les fils de votre Père qui est aux cieux : qui fait lever son soleil sur les bons et les mauvais, et pleuvoir sur les justes et les injustes (6). »

Trad. R. : « Jésus n'avait *pas la moindre idée* d'un ordre naturel réglé par des lois (7). »

Après la guérison du paralytique : « la multitude, voyant cela, fut saisie de crainte (8). »

Après la pêche miraculeuse, Simon Pierre « était dans la stupeur, et tous ceux qui étaient avec lui (9). »

Écoutez M. Renan : « La faculté de faire des miracles passait pour une licence régulièrement départie par Dieu aux hommes, et n'avait rien qui surprît (10). »

(1) P. 251. — (2) Jean, XI, 43. — (3) P. 251. — (4) Matth. II, 5. — (5) P. 256. — (6) Matt. V, 45. — (7) P. 257. — (8) Math. IX, 8. — (9) Luc, V, 9. — (10) P. 257.

Après le miracle de Naïm, et la résurrection du Fils de la veuve : « la crainte les saisit tous (1). »

Il n'est presque pas de miracle de N. S. qui n'ait inspiré l'admiration, l'étonnement, ou la terreur.

« Lève-toi (dit Jésus au paralytique), prends ton grabat et va dans ta maison (2). »

Application Renan : Qui oserait dire que.... le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie? Le plaisir de la voir guérit. Elle donne ce qu'elle peut (3). »

Ce n'est pas moi qui dirai le contraire, bien sûr.

« Va, montre-toi au prêtre (4). »

Trad. R. : Une bizarrerie, en apparence inexplicable, c'est l'attention qu'il met à ne faire les miracles qu'en cachette, et la recommandation qu'il adresse à ceux qu'il guérit de n'en rien dire à personne (5). »

C'est bien extraordinaire en effet, surtout quand il opérait en cachette devant 4,000 témoins.

« Il fut donné à la femme deux ailes d'un grand aigle pour s'envoler dans le désert, où elle est nourrie; pendant un temps, des temps et la moitié d'un temps (6). »

Trad. R. : « L'Apocalypse, écrite l'an 68 de cette ère, fixe le terme de la fin du monde à 3 ans 1/2 (7). » Voyez le texte ci-contre, cité, comme preuve, par M. Renan.

« Tu es bien heureux » d'avoir fait l'aumône aux

Trad. R. : « Quelquefois, il semble ne promettre la

(1) Luc, VII, 16. — (2) Marc, II, 11. — (3) P. 260. — (4) Luc, V, 4. — (5) P. 264. — (6) Apoc. XII, 14. — (7) P. 276.

pauvres, « cela te sera rendu quand les justes ressusciteront (1). »

résurrection qu'aux justes (2). »

En effet, il fallait dire : On te récompensera de tes bonnes œuvres à la résurrection des méchants, c'est clair.

« Ceux-ci, » les impies, iront dans le supplice éternel, mais les justes iront dans la vie éternelle (3). »

Trad. R. : « Le châtiment des impies consistait (selon Jésus) à mourir tout entiers, et à rentrer dans le néant (4). »

Ce qu'il y a de mieux, c'est que vous prouvez cela par le 4e livre d'Esdras, véritable apocryphe, pour le coup; et qui n'en parle même pas. Au reste, fût-il authentique, il serait antérieur de cinq siècles à N.-S.-J. C.

Ce n'est pas la peine de mettre à son compte la doctrine de tous les gens passés et futurs; et vous-même allez bientôt nous dire (p. 279) que « Jésus admettait le dogme de la résurrection des morts. » Pauvre M. Renan ! mais réveillez-vous donc.

« Nous ressusciterons tous (5) »

« Tu thésaurises pour toi, la colère au jour de la colère, et de la manifestation du juste jugement de Dieu,

Trad. R. : « C'est aussi l'opinion de saint Paul, » que les justes seuls ressusciteront (6). Et vous aussi, mon pauvre saint Paul!

(1) Luc, XIV, 14. — (2) P. 280. — (3) Matth. XXV, 46. — (4) P. 280. — (5) I. Cor. XV, 51. — (6) P. 280, note.

qui rendra à chacun selon ses œuvres; » aux bons, « la vie éternelle; à ceux qui n'acquiescent pas à la vérité, la colère et l'indignation... Quiconque aura péché sous la loi, sera jugé par la loi (1). »

« Les noms des douze apôtres sont ceux-ci : le premier est Simon, qui est appelé Pierre, puis André son frère, Jacques de Zébédée et Jean son frère, Philippe et Barthélemi, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques d'Alphée et Thaddée, Simon le Chananéen, et Judas Iscariote, qui trahit Jésus (2). »

Saint Marc est identique.

Saint Luc, rétablit le nom de Juda, fils de Jacques, à la place de Thaddée, que les autres évangiles y avaient substitué, pour ne pas le nommer comme l'Iscariote.

Vous n'aviez donc pas vos lunettes, mon Révérend, quand vous lisiez; autrement eussiez-vous jamais écrit cui :

« Les listes des *douze* qui nous ont été conservées présentent beaucoup d'incertitude et de contradiction (3). »

« Baptisez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (4). »

Il y a plus de trente textes, aussi clairs, et aussi formels.

Trad. R. : « A peine quelques vues sur le Père, le Fils, l'Esprit, dont on tirera plus tard la Trinité et l'Incarnation; mais qui restaient encore à l'état d'images indéterminées (5). »

Dieu « rendra à chaque *individu* selon ses œuvres (6). »

Renan : « Jésus, nous l'avons déjà dit, n'eut jamais une notion bien arrêtée de ce qui fait l'*individualité* (7). »

En effet, à la page 244

(1) Rom. II, 5, s. — (2) Matth. X, 2, s. — Luc, VI, 14, s. — Marc, III, 16, s. — (3) P. 291. — (4) Matth. XXVIII, 19. — (5) P. 297. — (6) Matth. XVI, 27. — (7) P. 305.

vous nous disiez : « L'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion bien claire de sa propre personnalité. » Pardon, j'avais oublié.

« S'il en est ainsi, il vaut mieux ne pas se marier » (disaient les disciples). Jésus leur dit : « Cette parole *n'est pas pour tous*, mais pour ceux à qui est fait ce don (1). »

Trad. R. : « On ne se mariait plus, ce semble, dès qu'on entrait dans la secte (2). »

Vous nous apprenez que Zachée se convertit, devint un saint, se contenta de payer le quadruple de ses biens mal acquis, et de faire de grandes aumônes, moyennant quoi, je pense, il dut entrer dans la *secte*, avec ce qui lui restait. Et vous osez nous dire : « La propriété était interdite (3). »

« Dans la résurrection, on ne se mariera plus... les hommes seront dans le ciel comme les anges (5). »

« La cessation de la génération fut souvent considérée comme le *signe* et la *condition* du royaume de Dieu (4). » Voyez Matth. XXII, 30. Nous venons de voir Matthieu.

« Vous valez mieux qu'une multitude de passereaux (6). »

Trad. R. : « Vous *valez* beaucoup de passereaux (7). » Combien ? s'il vous plaît.

« Celui qui n'accepte pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi (8). »

Note R. : « Ce trait et autres semblables ne peuvent avoir été conçus qu'après la mort de Jésus (9). »

Cela vous vexe donc bien, que N.-S. ait prophétisé sa mort ?

(1) Matth. XIX, 10, s. — (2) P. 307. — (3) Id. — (4) P. 308. — (5) Matth. XXII, 30. — (6) Matth. X, 24. — (7) P. 311. — (8) Matth. X, 38. — (9) P. 311.

« Que sert à l'homme de gagner le monde entier au détriment de son âme? (1). »

Tr. : R. : « Dépassant toute mesure, il (Jésus) osait dire : « ... Que sert à un homme de gagner le monde entier et de se perdre lui-même (2). »

Il semble que vous tenez si fort à nous faire croire que J.-C. n'avait pas d'idée de l'âme humaine, qu'en nous en parlant, il dépassa certainement toute mesure. C'est impoli envers vous; mais c'est fin.

« Jésus, ayant toujours aimé les siens, les aima *jusqu'à la fin* (ou infiniment) (3). »

« Celui que *vous aimez* est malade (4). »

« Mon Père... que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, (5) » dit Jésus, en parlant de ses disciples.

Trad. R. : « A l'heure où nous sommes arrivés... l'amitié... n'avait plus aucun sens pour lui (6). »

« Jésus leur dit : « Le Fils de l'homme souffrira par eux... il sera livré aux mains des hommes, et ils le mettront à mort, et il ressuscitera le troisième jour (8). »

Entre se laisser mettre à mort et se faire tuer, il y a bien, pourtant, quelque petite différence.

« Il conçut, de propos délibéré, le dessein de se faire tuer (7). » — (Voyez Matthieu). — Nous venons de voir Matthieu.

« *Ses parents* » le voyant environné de tant de foule,

Trad. R. : « *Ses disciples*, par moments, » trois ans

(1) Matth. XVI, 26. — (2) P. 313. — (3) Jean, XIII, 1. — (4) Jean, XI, 3. — (5) Jean, XVII, 26. — (6) P. 316. — (7) Id. — (8) Matth. XVII, 12, 21, 22.

qu'il ne pouvait même manger » (notez bien que c'était dans le temps de sa douce vie en Galilée), « vinrent pour le saisir, car ils disaient : « *Il est devenu furieux* (1). »

plus tard, « *le crurent fou* (2). »

A propos de la malédiction du figuier stérile (3), — symbole, comme tout le monde le sait, de Jérusalem — M. Bar Renan trouve à nous lâcher ceci : « Sa mauvaise humeur contre toute résistance l'entraînait jusqu'à des actes inexplicables et en apparence absurdes (4). » Heureusement que c'est expliqué maintenant, et absurde pour vous seul, mon révérendissime.

« Ils sont assis sur la chaire de Moïse, faites ce qu'ils vous disent, et non pas ce qu'ils font (5). »

Trad. R. : « Jésus ne voulait que la religion du cœur » et non « celle des pharisiens (6). »

« Il ne prétend nullement revenir à Moïse (7). »

« Il fallait observer ces préceptes » (les plus graves de la loi de Moïse), « sans omettre les autres (8). » Les plus légers, comme cela résulte du texte.

Trad. R. : « Conséquent à ces principes, il dédaignait tout ce qui n'était pas de la religion du cœur. On chercherait vainement dans l'Evangile une pratique religieuse recommandée par Jésus (9). »

C'est vrai ; il n'a recommandé que la prière, l'au-

(1) Marc, III, 21. — (2) P. 318. — (3) Marc, XI, 12, s. — (4) P. 319. — (5) Matth. XXIII, 2. — (6) P. 329. — (7) P. 332. — (8) Matth. XXIII, 23. — (9) P. 224.

mône, le jeûne, la messe, la confession, le baptême : des minuties.

Renan : « Les belles prédications morales de la seconde période aboutissent à une *politique décidée* (1). »

Renan : « La direction toute morale et *nullement politique* du caractère de Jésus le sauvait de ces entraînements (2). »

Au choix des amateurs.

Renan : « Jésus sortit du judaïsme...comme Luther... Lamennais... Rousseau... » Mais loin que Jésus soit le continuateur du judaïsme, il représente *la rupture* avec l'esprit juif... La *grande originalité* du fondateur reste donc entière ; sa gloire n'admet aucun partageant (3). »

Renan : « La synagogue était riche en maximes... Jésus *adopta* presque tout cet enseignement oral... La morale évangélique est *peu originale* en elle-même... avec des maximes plus anciennes, on pourrait la recomposer presque tout entière (4). »

Choisissez, car il serait difficile de tourner une seule et même phrase avec cette *grande originalité peu originale* qui *adopte* un enseignement avec lequel *elle rompt*. Dire qu'on peut écrire de pareilles balivernes au XIXe siècle, sans aller à Charenton !

Renan : « Un culte pur, une religion sans prêtres et sans pratiques extérieures, reposant toute sur les sentiments du cœur (5). »

Voilà ce que voulait Jésus.

Renan : « Ce qui prouve bien, du reste, que Jésus ne s'absorba jamais entièrement dans ses idées apocalyptiques, c'est qu'au moment même où il en était le plus préoccupé, il jette avec

(1) Ev. selon Renan, p. 236. — (2) Ev. selon Renan, p. 269. — (3) Ev. selon Renan, p. 455. — (4) P. 81-84. — (5) P. 85.

une rare sûreté de vue les bases d'une *Eglise destinée à durer* (1). »

« Cette idée féconde du pouvoir des hommes réunis (*ecclesia*) semble bien une idée de Jésus... Il confie à l'Eglise le droit de lier et de délier (c'est-à-dire de rendre certaines choses licites ou illicites). » — Je supplie le lecteur intelligent de ne pas me mettre cette stupide parenthèse sur le dos; — « de remettre les péchés, de réprimander, d'avertir avec autorité, etc., etc. (2). »

En un mot, une religion toute de cœur, sans pratiques extérieures et sans prêtres!!!

« Je ne vous appelle plus des serviteurs, parce que le serviteur n'est pas dans la confidence de son maître; mais je vous appelle mes amis, parce que je vous ai communiqué tout ce que j'ai appris de mon Père (3). »

Ceci est déjà une traduction Renan, assez exacte pour nous prouver qu'il peut, quand il veut, traduire à peu près passablement. Voyons son commentaire.

Renan : « Le malentendu entre lui et ses disciples devenait à chaque instant plus profond (4). »

Quand je vous dis qu'il n'y a de bonne entente qu'entre M. Renan et son précurseur! Jésus dit à ses apôtres qu'il ne leur parlera plus en paraboles (5).

Ils lui affirment, de leur côté, qu'ils le comprennent parfaitement bien (6).

Tout cela ne fait absolument rien. Il est décidé qu'il y aura entre eux et lui un malentendu toujours croissant. Le maître l'a dit!

« Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (7). »

« Jésus, voyant qu'ils voulaient le faire roi, s'enfuit dans la montagne (8). »

Trad. R. : « Jésus aimait les honneurs, car les honneurs servaient à son but et établissaient son titre de Fils de David (9). »

(1) P. 290. — (2) P. 296. — (3) Jean, xv, 15. — (4) P. 372. — (5) Jean, xvi, 25. — (6) Id. id. 29. — (7) Matth. xx, 28. — Marc, x, 45. — (8) Jean, vi, 15. — (9) P. 374.

« *Deux jours* avant la Pâque... Jésus vint au lieu appelé Gethsémani (1).

Réflexion Renan : « Cette scène (de Gethsémani), par suite de l'art instinctif qui a présidé à la rédaction des synoptiques,... a été placée à la dernière nuit de Jésus et au moment de l'arrestation (2) ; » à moins que, par suite de l'art instinctif, qui a présidé à la rédaction du romancier, elle n'ait été placée huit jours trop tôt.

Voici encore une bonne note : Saint Jean ne parle pas de l'agonie de Notre-Seigneur; cela est vrai, parce que les autres évangélistes en parlaient. M. Renan trouve cela drôle et ajoute : « Cela se comprend d'autant moins que Jean met une sorte d'affectation à relever les circonstances qui lui sont personnelles ou dont il a été le *seul* témoin (3). » Adorable candeur ! C'est, justement, parce qu'il y avait *trois témoins* que saint Jean n'était pas *seul.*

« Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il vous soit comme un païen ou un publicain (4). »

« Celui qui ne croira pas sera condamné (5). »

Trad. R. : « Jésus est le fondateur des droits de la conscience libre (6)... » de se faire condamner.

« Les Juifs, *parce que c'était la veille de la Pâque*, afin que les corps ne demeurassent pas sur la croix... prièrent Pilate, etc. (7). »

Trad. R. : « Jean, dont le récit a, pour cette partie, une autorité prépondérante, suppose formellement que Jésus mourut le *jour même* où l'on mangeait l'agneau (8). »

(1) Marc. XIV, 1, 32. — (2) P. 377. — (3) P. 378. — (4) Matth. XVIII, 17. — (5) Marc, XVI, 16. — (6) P. 379. — (7) Jean, XIX, 31. — (8) P. 383.

« *En vérité*, je vous le dis, un de vous me trahira (1). »

« Désormais, » c'est-à-dire après ma mort, « que celui qui n'a pas de glaive vende sa tunique et en achète un (3). »

Prophétie manifeste des persécutions qui attendaient l'Eglise, après la mort du Sauveur.

« En vérité, je te dis que, dans cette nuit, avant le chant du coq, tu me renieras trois fois (5). »

« Joseph... homme bon et juste, n'avait pas été de l'avis du conseil (7). »

« Tu es donc le Fils de Dieu ? » Jésus leur répondit : « Vous le dites, je le suis (9). »

« Alors le prince des prêtres déchira ses vêtements, en disant : « Il a blasphémé... » vous avez entendu le blas- » phème : que vous en sem- » ble? » Et ils répondirent disant : « Il mérite la mort (11). »

Trad. R. : « Jésus *n'ayant que des soupçons*, ne voulut prononcer aucun nom (2). »

Trad. R. : « Un moment, Jésus songea à quelques précautions, et parla d'épées (4). »

Trad. R. : « Jésus, avec *sa finesse ordinaire*, lui exprima quelques doutes (6). »

Il faut, positivement, être enragé !

Trad. R. : « *Les membres* du conseil qui penchaient secrètement vers Jésus, *étaient absents*, ou ne votèrent pas (8). »

Renan : « Il est plus probable qu'ici, comme chez Hanan, il garda le silence (10). »

Trad. R. : « L'arrêt fut prononcé avec un *insouciant dédain* (12). »

(1) Matth. xxvi, 21. s. — (2) P. 385. — (3) Luc, xxii, 36. — (4) P. 389. — (5) Matth. xxvi, 34. — (6) P. 390. — (7) Luc, xxiii, 50, 51. — (8) P. 397. — (9) Luc, xxii, 69. — (10) P. 397. — (11) Matth. xxvi, 65, 66. — (12) P. 397.

Renan : « Pilate avait eu avec ses administrés des difficultés qu'il avait tranchées d'une manière très-brutale (1). » Il se vit engagé dans des répressions sanglantes qui, plus tard, finirent par amener sa destitution (2). » (Voyez Josèphe.)

Renan : « Tous les actes de Pilate, qui nous sont connus, nous le montrent comme un bon administrateur (3). »

Ah ! ce sont la *brutalité* et les *répressions sanglantes* qui caractérisent le bon administrateur ? Oui : Voyez Josèphe : Josèphe est un homme bien précieux : c'est une selle à tous chevaux.

« C'est l'esprit qui vivifie, mais la chair ne sert à rien (4). »

Renan : « Jésus était idéaliste, c'est-à-dire ne distinguant pas l'esprit de (*sic*) la matière (5). »

« Les soldats du procurateur, emmenant Jésus *dans le prétoire*,... le dépouillèrent... le souffletèrent (6)...

Trad. R. : « On l'amena ainsi affublé *sur la tribune*, *en présence du peuple*. Les soldats défilaient devant lui, le souffletaient (7)... »

Je ne dis pas qu'ils n'en fussent pas capables; mais, enfin, cela est faux. Après tout, vous désirez peut-être cultiver l'habitude de commettre des erreurs volontaires.

« Que son sang retombe sur nous et sur nos fils (8). »

Bar R. : « Ces mots furent-ils réellement prononcés ? On peut en douter (9). »

Si on peut ? Je crois bien !

Renan : « Les nations *ont leur responsabilité* comme les individus. Or, si jamais crime fut le crime d'une

Renan : « donc. Tout Juif qui souffre encore aujourd'hui pour le meurtre de Jésus *a droit de se plaindre*. »

(1) P. 401. — (2) P. 402. — (3) P. 401. — (4) Jean, VI, 64. — (5) P. 404. — (6) Matth. XXVII, 27. — (7) P. 417. — (8) Matth. XXVII, 24. — (9) P. 410.

nation, ce fut la mort de Jésus. » (Page 411, ligne 12.)

(Page 411, ligne 9.) On appelle cet argument un syllogisme.

Renan : « C'était le... roi des Juifs, *non le dogmatiste hétérodoxe* qu'on punissait (1). »

Renan : « Les Juifs le dirent avec une franchise simple et vraie : « Nous avons une loi, et *selon cette loi il doit mourir.* » Ce fut... la loi mosaïque qui condamna Jésus... Cette mort fut *légale*, car « Jésus, *sans nul doute*, attaquait le culte établi et cherchait à le détruire (2). »

Nous avons prouvé dix fois la fausseté de cette allégation; nous ne signalons ici que la délicieuse harmonie des deux passages.

Renan : « *On est porté à croire* que le Golgotha, à l'époque de Jésus, était compris *dans l'enceinte* des murs (3). »

Il y a une note !!!

Note Renan : « *On est porté à croire* que l'œuvre des topographes dévots du temps de Constantin (qui laisserait ledit emplacement traditionnel *en dehors de la ville*) est quelque chose de sérieux (4). »

Que vos notes soient bénies !

« Aucun disciple n'était à ce moment (pendant que Jésus montait au calvaire) auprès de Jésus (5) ; voyez Luc, XXIII, 27-31.

En saint Luc, XXIII, 27-31, je lis, tout du long, l'épisode des saintes femmes et de la Véronique : ce qui

(1) P. 415. — (2) P. 411. — (3) P. 416. — (4) Id. note. — (5) P. 418.

prouve peu; mais il y a une note, grâce à Dieu!

« La circonstance, Luc, XXIII, 27-31, est de celles où l'on sent le travail d'une imagination pieuse et attendrie. Les paroles qu'on y prête à Jésus n'ont pu être écrites qu'après le siége de Jérusalem (1). » Merci, mille fois; je commençais à m'effrayer.

« Et ils lui donnèrent du vin avec de la myrrhe, et il refusa d'en boire (2). »

« Et ils lui donnèrent du vin mêlé de fiel, et l'ayant goûté, il refusa d'en boire (3). »

Ce qui semble indiquer qu'on avait, par cruauté, ajouté du fiel, ou remplacé la myrrhe par du fiel. La note ne va pas manquer de nous apprendre que : « Matthieu fausse ce détail, pour obtenir une allusion messianique (4). » (Page 419.) Quand je l'avais dit que vous y étiez !

« Il paraît que les deux voleurs crucifiés à ses côtés l'insultaient aussi (5).

Voyons la note bénie.

« Luc, suivant son goût » (un goût bien bizarre), « pour la conversion des pécheurs, a ici modifié la tradition (6). »

En effet, il est inadmissible qu'il ait commencé par blasphémer, et se soit converti un peu plus tard. Quelle singulière manie il a, ce saint Luc, de vouloir que les pécheurs se convertissent!

« C'est celui qui l'a vu qui en rend témoignage; et son témoignage est véritable (7). »

« *On crut* voir couler du sang et de l'eau... Jean prétend l'avoir vu (8). » Ce n'est pas probable, ce n'est que saint Jean qui l'a vu.

(1) P. 418, note. — (2) Marc, XV, 23. — (3) Matth. XXVII, 34. — (4) P. 419. — (5) P. 424. — (6) Id. note. — (7) Jean, XIX, 35. — (8) P. 428.

« Les princes des prêtres, avec les pharisiens, s'assemblèrent; et ayant été trouver Pilate lui dirent : Seigneur, nous nous sommes souvenus que ce séducteur, pendant qu'il vivait, a dit qu'il ressusciterait après trois jours. Ordonnez donc que l'on garde son sépulcre jusqu'au troisième jour... (1) »

Tr. R. : Il est douteux que les juifs fussent dès lors préoccupés de la crainte que Jésus ne passât pour ressuscité (2). »

La note dit qu'on a exagéré les précautions prises par les Juifs, pour les « besoins de l'argumentation chrétienne (3). » Ce qu'il y a d'impayable, c'est que les Juifs eux-mêmes ne le nient pas; mais M. Renan est plus Juif que les Juifs.

Personne n'ignore que Jésus, après sa résurrection, apparut à saint Pierre, à ses apôtres réunis, aux disciples d'Emmaüs, etc. Nous ne citons aucun texte en preuve, parce que les faits sont trop connus. M. Renan ose dire : « Marie de Magdala est *le seul* témoin primitif de la résurrection (4). » Ah! c'est qu'aussi elle avait une « forte imagination, » ayant été, dit facétieusement la note, « possédée de sept démons (5). »

Je ne puis résister à la joie de signaler le raisonnement de l'auteur au sujet de la résurrection de N. S.

(1) Matth. xxvii, 72. — (2) P. 429. — (3) Id. — (4) P. 434. — (5) Id.

Il se demande si le récit des apôtres est vrai, et s'il faut admettre que le corps de Jésus fut enlevé; ou, encore, si cette opinion est le fruit d'un « enthousiasme crédule ; » et il conclut ainsi : « C'est ce que, *faute de documents contradictoires,* nous ignorerons à jamais (1). »

C'est absolument comme si l'on demandait : « Napoléon revint-il de l'île d'Elbe? Tous ses contemporains l'affirment; mais comme personne ne contredit ce point d'histoire, c'est ce que nous ignorerons à jamais. »

Dire que c'est à M. Renan que l'on doit un pareil aveu !

Et dire qu'un homme qui écrit peut poser en principe qu'un fait n'est certain que quand il rencontre des contradicteurs! Jamais savetier ne fit imprimer de telles sottises.

Renan : « Cent ans au moins devaient au moins s'écouler avant que le nom » de Jésus ne fût porté en Espagne (2).

Il faut être ignorant comme une carpe pour ne pas savoir que saint Paul y prêcha, et que saint Jacques y mourut; et que le tombeau de ce dernier apôtre se trouve à Compostelle.

« Judas s'en alla et se pendit (3). »

Trad. R. : « Selon une tradition Judas se tua (4). » Bon! c'est à peu près.

(1) P. 434. — (2) P. 437. — (3) Matth. xxvii, 5. — (4) P. 438.

« Judas s'étant pendu, son corps se rompit; et ses entrailles tombèrent par terre (1). »

Trad. R. : « Selon une autre tradition, il fit dans son champ *une chute*, par suite de laquelle ses entrailles se répandirent à terre. » Voir Act. I; 18 (2). (C'est justement le texte précité.) Quelle chute étrange!

« Selon d'autres, il mourut d'une sorte d'hydropisie. » Voir Papias (3). — Merci, j'en ai assez.

« C'était pendant l'heure de tierce (4) (de 9 à midi) qu'ils le crucifièrent. »

« Jésus fut condamné vers l'heure de sexte » (commençant à midi) (5).

Trad. R. : « Quand on le condamna, il était environ midi (6). »

La note ajoute : « d'après Marc, il n'eût guère été que huit heures du matin, puisque, selon cet évangéliste, Jésus fut crucifié à neuf heures (7). » Il me semble qu'il n'est pas nécessaire de connaître le sanscrit pour comprendre que les heures hébraïques étant de plusieurs heures chacune, quand saint Marc dit : C'était *pendant* l'heure de tierce, il ne contredit pas saint Jean, affirmant que c'était vers l'heure de sexte. C'est absolument comme si l'on disait chez nous : Il est 11 heures $\frac{3}{4}$, ou environ midi. Ah! si vos contradictions pouvaient s'expliquer comme les divergences apparentes des Évangiles!

(1) Luc, act. I, 18. — (2) P. 438. — (3) Id. — (4) Marc, XV, 25. — (5) Jean, XIX, 14. — (6) P. 415. — (7) P. 415.

Nous nous arrêtons ici, non faute de matière; mais par dégoût et par ennui. C'est un métier repoussant que celui de signaler la mauvaise foi d'un de ses semblables. Il faut du courage pour lire tout un volume dont pas une seule page n'est exempte de semblables énormités; on voudrait pouvoir croire à l'ignorance ou à la folie, ce serait moins dégradant. Tout ce qu'il y a de sentiments honnêtes dans le cœur se révolte à la lecture de ces piéges grossiers, tendus à la crédulité publique, avec une ruse de mauvais aloi et une maladresse dont on ne soupçonnerait pas même un écolier capable. Il faut bien mépriser ses lecteurs pour leur jeter un pareil appât, et supposer qu'ils s'y laisseront prendre.

Jamais un vrai savant, fût-il outrageusement impie, n'eût osé ourdir un pareil tissu de contradictions et d'inexactitudes volontaires. L'homme au cœur le plus haineux, à l'âme la plus irritée contre Jésus et son Église, n'aurait pas poussé l'audace jusqu'à maltraiter ainsi l'histoire et le bon sens, ni jusqu'à travestir les faits avec un tel cynisme, s'il n'eût, en outre, été doué, à un ineffable degré, d'ignorance et d'impudeur.

Nous ne savons quelles peuvent être vos connaissances, M. Renan, soit en matière d'histoire, soit en matière de linguistique, soit même en matière de philosophie; mais nous sommes certain que celui qui peut

faire mentir le français et le latin, doit savoir faire mentir, de même, et le grec et l'hébreu. Nous ne sommes pas prophète, mais nous avons la certitude absolue que les docteurs protestants d'Allemagne, qui sans doute sont dans le faux ; mais qui, du moins, savent quelque chose, vont bientôt immoler cette œuvre stupide autant qu'impure, et lui envoyer avant peu l'hommage de leurs sifflets et de leur mépris, avec une splendide unanimité. Quoiqu'on soit frères en erreur, il est trop humiliant de marcher, fût-ce dans les ténèbres du scepticisme, côte à côte avec certaines gens. Il est tels écoliers qui peuvent déshonorer même de méchants maîtres. Les rêveurs d'outre-Rhin auront, je pense, assez de vergogne pour répudier un aussi compromettant disciple.

Après avoir contristé l'âme de nos lecteurs par le spectacle de cette ignoble comédie, et leur avoir montré jusqu'à quel degré de bassesse et de platitude peut faire descendre la brûlante rancune, dans le cœur d'un renégat, nous ne voulons pas terminer cette analyse affligeante sans apprendre, à ceux qui l'ignorent, un fait, déjà notoire, et qui, si nous sommes bien renseigné, n'est pas un fait isolé.

Une de nos célébrités littéraires se sentait mourir. Sur son lit de mort, il voulut se faire lire tout entière la *Vie de Jésus* par M. Renan ; après quoi, il demanda

qu'on lui fit également la lecture des quatre Évangiles. Cet homme n'avait ni vécu, ni écrit, ni pensé en chrétien ; mais, frappé de l'éclat résultant de ce glorieux contraste, il s'écria, comme ébloui de la splendeur d'une illumination soudaine : Là, je n'ai trouvé que sophisme, contradiction, mensonge ; ici, je vois la simplicité, l'unité, la candeur. C'est donc ici et non pas là que se trouvent la vérité et la vie. M. Renan m'a converti : qu'on aille me chercher un prêtre, je veux mourir chrétien.

Et l'on dit qu'à son convoi funèbre marchaient, côte à côte, dans le cortége, le célèbre professeur à l'École de France, et le pauvre religieux qui avaient, chacun à leur manière, travaillé à ouvrir au publiciste repentant les portes éternelles de la patrie.

L'un se demandait, je pense, pourquoi il était venu rendre cet honneur à un corps dont la vie était irrévocablement éteinte; mais l'autre, certainement, bénissait Dieu d'avoir, dans sa miséricorde suprême, rappelé l'âme d'une de ses brebis errantes, au saint baiser de la réconciliation paternelle et aux pures et chastes délices de l'immortalité.

## LETTRE XVe.

Il y a un fait qui, pour prendre sa source dans l'ordre purement moral, n'en est ni moins incontestable, ni moins certain; ni, même, moins apparent : je pense pouvoir vous le signaler dans cette lettre, et vous faire part d'une observation dont votre conscience ne saurait méconnaître la justesse. Je n'y mêlerai ni sarcasme ni aigreur.

Quand un homme, après avoir longtemps poursuivi un but avec d'ardents désirs, après avoir suivi une route qu'il aimait, après avoir aspiré violemment à la possession d'un objet qu'il convoitait; quand, dis-je, cet homme, soit par un égarement funeste, soit par un sage retour sur soi-même, vient à tourner le dos au but vers lequel il tendait, à rétrograder dans sa voie, à renoncer à ses espérances, jamais il ne demeure indifférent vis-à-vis des choses auxquelles le portèrent ses affections d'autrefois.

On peut demeurer impartial et froid devant les personnes et les choses les plus aimables et les plus belles ; mais jamais devant celles qu'on aima. Jamais on ne passe de l'amour ardent à la tiédeur de l'indifférence, jamais de l'admiration au dédain, jamais de l'estime

à l'oubli ; quand on n'aime plus, on hait ; quand on n'admire plus, on repousse; quand on n'estime plus, on méprise : telle est l'inexorable loi qui pèse sur la nature humaine.

Mais la haine se décuple encore, quand l'âme ne peut associer à ce sentiment sauvage le mépris et le dégoût, et qu'elle se voit contrainte, par le tribunal de la conscience, de conserver toute sa vénération pour la splendeur de ce qu'elle n'aime plus, et de l'admirer encore. Ainsi se vérifie cette parole profonde d'un sage que vous qualifiez du titre de « l'un des vrais ancêtres de Jésus (1) » : « Le culte de Dieu devient l'exécration du pécheur (2). »

Quiconque a vécu en a fait, ou subi l'expérience.

Or, comme le besoin de faire partager ses impressions à ce qui nous entoure, est profondément inhérent à la nature humaine, l'homme ayant été créé par Dieu avec un indestructible instinct social, il faut que, sous l'empire de cette nécessité fatale, tout membre de cette race, qui est *un* dans sa racine, *un* dans sa chute, *un* dans sa réhabilitation, *un* dans son terme final, tende, par toutes les puissances de son être, à communiquer à ses frères, ses pensées, ses aspirations et ses sentiments, avec d'autant plus d'énergie que

(1) P. 330. — (2) Eccli. I, 32.

la haine que nous venons de signaler lui brûle davantage au cœur.

Et cela est vrai pour tous : pour le chrétien comme pour l'impie; pour le bon comme pour le mauvais; pour l'apostat comme pour l'apôtre.

La seule différence, le seul signe caractéristique auquel on puisse discerner, avec une infaillible certitude, l'amant nouveau d'une cause sainte, du sectaire épris des ténèbres, ne consiste ni dans l'ardeur de leur prosélytisme, ni dans l'éclat de leur parole; mais dans l'impulsion qu'ils reçoivent, dans les armes qu'ils emploient, et dans la fin qu'ils se proposent, en allant au combat.

L'un et l'autre, puissants pour aimer, et puissants pour haïr; l'un et l'autre, dévorés d'une soif inextinguible de conquêtes et de victoires; l'un et l'autre, ennemis irréconciliables des doctrines auxquelles ils ont déclaré la guerre, il fallait que Dieu, pourtant, dans sa toute-puissance miséricordieuse, gravât sur leurs fronts un signe, et plaçât entre leurs mains un drapeau à l'aide desquels les soldats, hésitant dans leur choix, pussent distinguer le camp de la lumière de celui des ténèbres, et élire, librement et sans crainte de méprise, le champion de la vérité ou celui de l'erreur.

Vous les reconnaîtrez à ce signe.

L'homme qui combat pour le vrai et le juste, ne recourt point à l'arme du mensonge : et, tout en abhorrant les erreurs qu'il combat, il aime toujours celui qui les professe, avec la tendresse d'un frère. Pour celui, au contraire, qui soutient la cause du mal, toutes les armes sont bonnes ; et il associe dans sa haine, la vérité et ceux qui l'enseignent.

L'un et l'autre sont ardents à la lutte ; mais l'un aspire au triomphe par un sentiment d'amour ; et l'autre, par une démangeaison d'orgueil.

Enfin, l'apôtre de la lumière sait que la cause qu'il défend ne saurait succomber dans le combat, parce qu'au-dessus de sa tête il sent l'impénétrable bouclier de celui duquel dépend la victoire.

Voyez ce qui se passe, même dans le domaine des passions les plus brutales : à peine une âme est-elle tombée dans le bourbier, qu'elle éprouve, aussitôt, comme un besoin infâme d'entraîner d'autres âmes dans sa chute, et de leur faire partager sa honteuse déchéance. L'humiliation qu'on éprouve de voir une tache de boue à son vêtement, entraîne fatalement celui qui ne veut pas l'enlever, à s'efforcer d'éclabousser les autres. N'importe à quelle sphère sociale vous apparteniez, jamais vous ne verrez un déserteur rester neutre, et spectateur impassible de la bataille.

Si vous êtes tombé dans la débauche du corps, vous

tendrez des piéges à l'innocence d'autrui; et cela, sans autre profit que celui d'applaudir à une ruine, et de battre des mains à une dégradation.

Si vous avez glissé dans le libertinage de l'intelligence, vous traînerez le boulet d'une inextinguible rancune contre la lumière qui, jadis, éclaira vos pas; et vous conspirerez contre la foi d'autrui, sans prétendre retirer d'autre bénéfice des erreurs et des doutes dont vous empoisonnerez les âmes, que l'odieux plaisir de voir ces mêmes âmes enveloppées, avec vous, du même fétide brouillard.

Voilà pourquoi, vous, monsieur Renan, poursuivez avec de si âpres désirs, le but auquel, maintenant, vous avez consacré votre vie. Vous aurez beau voiler vos tendances sous la gaze d'une urbanité affectée, on sent la griffe percer sous les gants jaunes; et le coup de poignard, dans le coup de chapeau. Vous subissez l'inexorable conséquence de l'apostasie, et vous sentez le renégat de loin. Rivé à votre chaîne, vous la porterez partout. Si vous essayez de professer l'hébreu, vous ne pourrez que professer l'athéisme; et, fussiez-vous dans une chaire de mathématiques, vous pointeriez le canon de l'algèbre contre Dieu. Vous êtes désormais condamné à tourner dans un cercle sans issue; et, tant que vous n'aurez pas frappé votre poitrine avec une amère repentance, vous n'en sor-

tirez jamais. Chez vous, l'impie dévorera tout, jusqu'aux moelles ; le littérateur sera, comme le savant, étouffé par le sceptique ; la bile et le fiel se sont mêlés à votre sang, et vous ne verrez plus aucun objet sous sa réelle couleur ; vous avez la jaunisse intellectuelle : rien de ce qui est lumineux ne paraît blanc à vos yeux.

Et vous y passerez tout entier, corps et âme. Je vous porte le défi éternel d'écrire dorénavant une seule ligne, ou de prononcer une seule phrase, sans qu'elles renferment une pensée d'agression contre Dieu et son Christ. Avec des instincts dévots, des aptitudes poétiques, une nature mystique, vous brûlerez sous le nez d'une divinité imaginaire un encens qui aurait dû fumer devant un autre autel. Votre mysticisme s'évaporera comme un gaz inodore ; vos fleurs artificielles, montées sur un fil de fer mal recuit, n'auront jamais qu'une odeur de papier peint ; et votre dévotion, tournant à l'aigre, ne saura offrir à la grande victime du Calvaire, que l'*Ave*, *Rabbi* du Getzémani, ou les génuflexions du prétoire.

On dit que vous avez passé du temps au séminaire ; et que le fer sacré a tracé sur votre tête la quadruple couronne des ordres que l'on appelle mineurs : que sondant alors votre conscience, et n'y trouvant pas ce qu'il faut pour porter le poids divin du sacerdoce,

vous reculâtes devant la perspective redoutable de vous lier pour jamais; et que, libre encore, vous préférâtes les joies humaines d'une vie honnête, aux formidables exigences d'une profession divine. Si cela est, cet acte vous honore. Il vaut mieux, mille fois, donner un honnête père de famille à la société humaine, que d'empoisonner de l'haleine d'un mauvais prêtre le sacerdoce de Jésus-Christ. Nul, jamais, sur ce point, n'aura la lâcheté de reprocher à votre vie, une détermination qui l'ennoblit; mais on peut demeurer sous-officier dans l'armée, sans devenir un transfuge; et ce n'est pas en refusant l'épaulette, c'est en passant à l'ennemi qu'un soldat s'avilit.

Il est rare qu'un militaire déserte pendant l'action, pour le seul plaisir de jeter là ses armes; s'il quitte alors son poste, c'est pour tirer l'épée contre sa propre patrie.

C'est là ce que vous avez fait, par des motifs que connaissent seuls votre conscience et Dieu.

Mais souvenez-vous que vous portez gravé dans votre chair un indélébile stigmate. Vous êtes acolythe pour l'éternité. Si vous voulez incendier le temple saint, vous ne pourrez armer votre main que de la flamme d'un cierge, ni frapper le Dieu qu'on y adore autrement qu'à coups d'encensoir. On a beau tacher d'encre son surplis, et déchirer sa soutane, le vête-

ment sacré ne se peut arracher jamais. On ne s'en dépouille pas même en se dépouillant de sa vie : et c'est le sentiment de cette vérité écrasante qui vous domine et vous poursuit.

L'Église ne reproche jamais à un enfant, même coupable, les bienfaits dont elle le combla, ni le lait qu'il puisa dans son sein ; mais, sous l'empire de la loi inflexible et éternelle qui vous a déjà saisi, vous vivrez désormais comme ces héros de la fable, remplissant le tonneau percé de la philosophie, avec l'eau plus ou moins trouble de vos sophismes; roulant sans fin sur les flancs escarpés de la montagne immense, le rocher rebelle d'une science qui vous refusera son concours; convoitant l'étincelle d'un brasier que Dieu a mis à l'abri de vos orgueilleuses tentatives; et, par-dessus tout, le cœur rongé par le vautour de vos ressouvenirs.

Ce n'est pas en vain, maître, que l'on brise avec les traditions maternelles, avec les émotions de son enfance, avec la foi de sa jeunesse. Au travers des artifices de votre parole, on sent l'amertume du prodigue : et si vous n'êtes pas encore du nombre de ceux qui disent : Je me lèverai et j'irai à mon père, vous êtes déjà du nombre de ceux qui regrettent le banquet des anciens jours.

Ce n'est sans doute qu'à vous-même, et à vous seul,

que vous le dites, dans l'ombre, ce mot du dissipateur ingrat : « Ici je meurs de faim. » Mais lorsque vous voulez nous faire croire que votre âme rassasiée se nourrit, suffisamment, avec les restes du troupeau d'un dur maître, les haillons dont votre nudité se pare, et la maigreur de vos doctrines, nous révèlent, surabondamment, que vous jouez l'homme repu, par orgueil.

Un jour viendra, peut-être, auquel les tentatives que vous faites maintenant pour détourner les simples de la voie droite de l'Évangile, vous reviendront au cœur, avec d'amers remords. Dieu veuille que ce jour arrive bientôt; mais vous n'en êtes pas encore là. Aujourd'hui votre unique pensée consiste à conduire le prochain vers le piége où vous avez laissé la queue, pour faire oublier au public que vous n'êtes autre chose qu'un renard écourté.

« A quoi sert cette queue ? Il faut qu'on se la coupe ? » répétez-vous sur votre flûte de Pan, d'un bout à l'autre de votre livre; mais le lecteur sourit, et prévenu par votre mésaventure, vous a répondu sur le même ton :

« Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra. »

On sait pourquoi vous n'aimez ni Jésus-Christ, ni les saints, ni l'Église : et, d'avance, on devinait vos tendres sympathies pour tout ce qui fut hostile à Dieu. Si vous ne pouviez pas nous prêcher l'Évangile; vous

pouviez, du moins, vous priver du plaisir d'en outrager les auteurs : la haine vous a rendu maladroit.

Vous vous êtes dit, qu'il ne suffisait pas à votre étrange triomphe d'avoir détrôné le Christ dans votre cœur; mais qu'il vous fallait entraîner dans votre chute les âmes simples et naïves, qui avaient la candeur de croire encore en lui; et, pour ménager la transition, vous avez pensé à substituer une royauté de théâtre, à l'empire suprême de la terre et des cieux. Insensé ! et vous avez pu croire que celui qui soutient les mondes entre le pouce et l'index de sa puissante main; celui qui, d'un souffle, donne à tout ce qui respire le mouvement et la vie; celui devant lequel le soleil n'est qu'une lampe qui se consume, et le firmament une tente de berger; vous avez pu croire qu'à vos ordres suprêmes, celui-là se dévêtant de son royal manteau, descendrait sur les tréteaux d'un théâtre des boulevards, et tenant à la main un sceptre de sapin doré, et sur la tête une couronne de carton peint, consentirait à jouer le rôle de souverain imaginaire dans une pièce écrite par vous?

Allons donc, illustre professeur, vous voulez rire. Même aux *Français,* quand on représente *Charles-Quint* ou *Auguste*, on ne va pas frapper à la porte du Louvre, pour inviter le maître de céans à inter-

venir dans la comédie, et s'y grimer en acteur.

Voilà, pourtant, jusqu'à quel degré de démence vous avez pu descendre. Vous avez cru qu'avec quatre pages de prose bien alignées, vous pouviez formuler contre le Christ un réquisitoire d'une politesse si exquise, que vous lui persuaderiez de résigner ses fonctions. Jésus en a bien vu d'autres; et son nom seul a suffi pour limer les dents de reptiles plus redoutables. Cet acier-là n'est pas trempé de main d'homme, voyez-vous, et ne s'usera pas plus sous les petites morsures de l'apprenti séminariste, qu'il ne s'usa dans les mâchoires démantelées d'Arius.

J'ai voulu faire précéder de ces quelques réflexions l'examen de la dernière partie de votre livre, parce que, sans ce préliminaire indispensable, la plupart de mes lecteurs n'eussent jamais voulu croire que l'écrivain, même le plus obscur, ait consenti à infliger à son nom une pareille flétrissure, en l'attachant au pilori d'une pareille œuvre; et lui serrant le cou, de ses propres mains, dans un pareil carcan.

Ainsi que nous avons déjà pu l'observer, vous vous êtes senti prodigieusement gêné dans l'accomplissement de votre tâche. Le double caractère qui se manifeste dans la vie de Jésus-Christ, procède du double titre dont il est revêtu. Quoique ses actes soient parfaitement personnels, puisqu'il est UN dans sa per-

sonne. Il faut que la nature divine et la nature humaine, dont il possède toute la plénitude, se révèlent, soit simultanément, soit tour à tour ; mais d'une manière toujours palpable et saisissante, dans toutes les œuvres de sa vie. C'est là ce qui imprime à Notre-Seigneur un cachet qui lui est propre, et une physionomie que jamais nul n'a partagée avec lui.

Cette simplicité admirable, cette unité parfaite, qui se retrouvent en lui, à tous les instants et dans toutes les circonstances, s'associent merveilleusement avec le double point de vue sous lequel il peut et doit être contemplé ; de sorte que, de chacune de ses paroles, comme de chacune de ses œuvres, jaillissent, avec une incomparable splendeur, les rayons de sa toute-puissance, au travers des voiles de son humanité.

C'est là ce qui donne à la grande figure du Sauveur un caractère qui lui est tellement propre, que personne, avant ni après lui, n'a offert ni n'offrira au monde la manifestation d'un pareil type. Le moindre de ses gestes le ferait reconnaître à l'âme la plus naïve. Dans l'accent de sa parole humaine, on adore la majesté d'un Dieu ; de même que, devant l'imposant spectacle des prodiges dont sa route est semée, on sent la nature humaine, qui se manifeste dans les abaissements de la plus incomparable humilité.

Quand il n'y aurait pas d'autre preuve que celle-là

de la divinisation de l'humanité dans la personne de Jésus-Christ, il semble qu'elle suffirait encore. Comment cela est-il possible? demande la science, effarouchée d'un semblable mystère. « Venez et voyez (1), lui répond la simplicité, si profondément sage, de la foi. Et quand la science consent à jeter sur la douce figure du Verbe fait chair un seul regard sans orgueil, elle s'écrie, avec Nathanaël : « Tu es le fils de Dieu et le roi d'Israël (2). »

Partout et toujours le même, parce qu'il est partout et toujours homme-Dieu, en laissant le rabot et la scie, Jésus se pose d'un premier bond et publiquement à la place qui lui appartient, et que personne ne lui conteste. On s'étonne; mais on ne proteste pas. Sur la montagne des bords du lac, comme sur celle du Calvaire, il prêche sa doctrine avec autorité, et du plein droit de sa toute-puissance; et chacun l'écoute, sans même penser à requérir qu'il exhibe ses pouvoirs.

Dès le premier jour de son ministère public, il est complet : l'aube de sa vie n'a pas moins d'éclat que le midi de sa carrière : il se lève, il chemine, il se repose en Dieu. D'une main ferme et assurée, il porte sa double nature; et, sans se laisser jamais ni abattre ni éblouir, il ne rappelle qu'il est Dieu que pour ceux

(1) Jean, I, 47. — (2) Id. I, 49.

qui, ne le voyant qu'avec des yeux de chair, le considèrent uniquement comme un homme; et ne manifeste les défaillances de sa nature humaine que pour apprendre au monde, qui semble l'oublier, qu'il n'est pas seulement un Dieu.

Il est impossible de concevoir une telle règle de conduite dans la personne d'une pure créature. Jouer un pareil rôle pendant une heure, n'est pas dans les limites des forces humaines. Supposez l'âme la plus richement douée d'énergie, de volonté, de lumières, de grandeur morale; et, même (quoique ces termes soient parfaitement antipathiques), de ruse; et je la défie de soutenir, ne fût-ce que pendant la durée d'un seul jour, le personnage qu'a joué Jésus pendant plus de trois années.

C'est là une vie armée de toutes pièces, et se révélant dans toute sa majesté, dès son aurore, sans efforts, sans affectation, sans recherche. On sent qu'il est aussi naturel à Jésus de pleurer près du tombeau de Lazare, que de se transfigurer sur le Thabor. Il ne cherche ni ne fuit la foule pour opérer ses miracles; autant vaut, pour lui, la chaumière de son apôtre, que la multitude qui le suit au désert. Il ne réunit pas, il est vrai, une commission de chimistes et d'historiens avant de rendre la vie au fils de la pauvre veuve; mais il ne redoute pas non plus le voisinage

intéressé des pharisiens et des scribes, pour guérir le paralytique de la piscine. Marchant, d'un pas ferme et toujours égal, sous la main divine de son Père, il sait que ses jours ici-bas sont comptés, et il en connaît le nombre. Quand son heure est venue, il ne veut plus vivre; et quand elle n'est pas encore arrivée, il ne veut pas mourir.

Un homme, qui n'eût dominé les événements que du haut de son intelligence, n'eût ni fui les honneurs du triomphe, ni cherché les humiliations de la mort. Au point de vue de la sagesse humaine, Jésus ne fut qu'un insensé. Il avait de riches disciples, il se choisit des apôtres pauvres ; des docteurs suivaient son école, il envoya prêcher des ignorants; des pharisiens honnêtes l'admettaient dans leurs demeures, mais il ne leur confia pas la diffusion de son Évangile. Ce ne furent ni Zachée, ni Nicodème. ni Lazare, ni même Joseph d'Arimathie dont il s'entoura, quels que fussent leur foi en lui, leur dévouement et leur amour. Quand, ici, il pouvait entraîner tout un peuple à sa suite, et conquérir toutes les populations de la Judée par le charme divin de sa parole; au moment où les ovations pleuvaient sur sa tête, et où il n'avait qu'à laisser faire pour devenir, avec une splendeur incomparable, chef d'école sans rival, il écarte de son front les palmes de la victoire, pour faire place à la couronne

d'épines qui l'attend; et, sans passion, sans exaltation, sans fanatisme, mais uniquement parce qu'il sait que son heure est venue, il se prépare en silence à la croix.

Un homme, peut-être, eût trouvé l'enthousiasme de courir au martyre, et d'appeler sur soi la condamnation et la mort. Plus grand que tous les hommes, Jésus la désire toujours, cette mort, sans la chercher jamais. Au-dessus de toutes les puissances créées, en dépit même de ses aspirations infinies, il fait ce que jamais créature ne saurait faire : il désire sa croix et l'attend.

Il nous est aisé, à nous qui recueillons les fruits de ses souffrances amères, de dire : C'était ainsi qu'il fallait faire pour réussir. Oui, sans doute, c'était ainsi qu'il fallait faire pour réussir; mais supposer qu'un homme, au temps où vécut Jésus, comme à n'importe quel âge du monde, ait pu jeter sur l'avenir un regard assez perçant pour comprendre que la crèche, l'état de charpentier, l'apostolat des ignorants, le mépris des richesses, la fuite des honneurs, la société des pécheurs, les ovations des pauvres, l'hosannah des petits enfants, la prédication inflexible d'une doctrine à laquelle répugnaient ses plus chers disciples, l'opposition du pharisaïsme, du sacerdoce et de l'aristocratie, les affronts du prétoire et la mort sur un gibet; sup-

poser, dis-je, qu'un homme, quelque regard d'aigle qu'il ait jeté sur les siècles, ait pu deviner et voir que toutes ces choses, — sans lesquelles le christianisme ne serait jamais né, — étaient les conditions essentielles qui devaient le produire; admettre, je le répète, qu'un homme ait pu prévoir tout cela, et n'ait été qu'un homme, c'est pousser la stupidité jusqu'au delà de ses dernières limites, et démontrer sa propre folie, avec la même évidence que Jésus a démontré qu'il est Dieu.

Telle est, pourtant, la tâche que vous avez entreprise : et, je vous le dis en face, votre procédé est honteux. Quel que soit le degré d'ignorance ou d'oubli auquel vous soyez tombé, il est impossible que vous ne sachiez pas ce que sait la dernière paysanne de mon pays; et, d'ailleurs, il est des choses qu'on n'oublie jamais.

Vous savez aussi bien que moi, que la vie de Jésus-Christ tout entière n'a subi aucune altération, et n'a été sujette à aucune intérieure vicissitude; vous savez qu'il a, dès son premier discours, prêché l'amour de la pauvreté et des souffrances; vous savez que, dès le début de sa carrière apostolique, il flétrit l'orgueil, le mensonge et l'hypocrisie; vous savez que le ressentiment et la colère n'ont jamais trouvé place en son cœur. Vous savez tout cela; et, pourtant, trahissant,

à la fois, le bon sens et l'histoire, vous choisissez, avec art, tous les traits épars de cette divine vie ; et, après avoir tracé votre plan, et fait votre siége, vous appliquez à chacune des trois périodes que vous supposez réelles, les traits spéciaux que vous pensez devoir leur appartenir.

Pour l'Idylle galiléenne, toutes les douces paraboles et les suaves enseignements. Alors, vous le peignez, avec le sourire perpétuel sur les lèvres, menant, au milieu de son cortége de paranymphes, une vie de noces et de festins. Nous vous avons, déjà, sur ce point, convaincu de mensonge.

Puis, nous le représentant entraîné par les désirs d'une multitude enthousiaste, vous le faites sacrifier conscience, probité, honneur, pour satisfaire la curiosité crédule d'une populace imbécile. Comme si, au contraire, il n'eût pas perdu, les uns après les autres, sciemment et volontairement, presque tous ses disciples, pour le plaisir stupide, selon vous, de leur faire savourer l'insipide répétition de je ne sais quel insipide calembour.

Juste ciel! il faut qu'une cause soit bien mauvaise pour que son défenseur se voie contraint de transformer, pour ses besoins, Jésus-Christ en faussaire! N'importe, vous voulez le détrôner à tout prix ; et il deviendra, sous votre plume, de naïf villageois un habile subor-

neur. Il jouera au diseur de bonne aventure, et se transformera en sorcier. Voyez ! voici le moraliste qui tombe dans le tireur de cartes. C'était, dites-vous, nécessaire ; oui, nécessaire au plus ignoble de ceux qui, comme vous, instruits par l'expérience d'un autre âge, savent que la caricature est, en certains pays, l'arme la plus redoutable aux rois. Trois ou quatre dynasties ont été tuées par les rapins ; pourquoi n'en serait-il pas de même de la dynastie chrétienne ? Raisonnement splendide ! Alors vous avez pris les crayons de Gavarni et de Cham : le professeur d'hébreu s'est fait dessinateur du *Charivari*.

Enfin, cette phase imaginaire de la vie de Jésus étant bien et dûment épuisée, il vous restait à le peindre aux derniers jours de sa divine carrière. Arrivé là, en présence de sa Passion adorable et féconde, vous, tombant bien au-dessous du philosophe de Genève, n'avez pas su comprendre que la mort de Jésus-Christ fut la mort d'un Dieu. Conséquent à votre principe, vous avez interrogé votre haut intellect, et vous êtes demandé comment il se pouvait faire que Jésus, de gaieté de cœur, ait ainsi voulu mourir. Ce Jésus que vous nous représentiez, naguère, « repoussant » les grands et les riches, sur lesquels il sentait n'avoir pas prise ; ce Jésus, s'entourant, exclusivement, des pauvres, des simples et des petits, les seuls qui crus-

sent en lui; comment allez-vous nous expliquer, maintenant, que le pasteur de ces âmes candides abandonne ainsi son troupeau bien-aimé, et vienne se jeter dans la gueule du loup sans nécessité aucune, et par un acte de la plus incompréhensible démence? Et votre intellect puissant, trop étroit pour concevoir la merveille de ce mystère, se sentant acculé dans l'impasse de l'absurde, s'est glorieusement tiré de la difficulté en affirmant que son héros était fou !

Alors disparaît de la scène le charmant Rabbi, passé plus tard à l'état de somnambule; Jésus va subir, sous votre plume, la troisième et la plus étrange des transformations. Voici que vous nous révélez d'abord, que « sa vie vagabonde commence à lui peser (1). » C'est, sans doute, pour ce motif qu'il la continue jusqu'à la fin de sa carrière. Puis, irrité des résistances que sa doctrine rencontre, malgré la diffusion incroyable de son évangile, « il s'aigrit devant l'incrédulité même la moins agressive (2). » Il jette « un défi à la nature (3) » entière : « sa morale exaltée, exprimée dans un langage hyperbolique et d'une effrayante énergie (4), » ne tend à rien moins qu'à « briser la vie » de famille, la vie sociale et les liens du sang. « Sa douceur naturelle semblait l'avoir

(1) P. 322. — (2) P. 325. — (3) P. 313. — (4) P. 314.

abandonné, il était rude et bizarre, de mauvaise humeur contre toute résistance, » à tel point que « ses disciples eux-mêmes en avaient peur (1). » « Ses exigences n'avaient plus de bornes, il voulait une abnégation outrée (2). » « Entraîné par cette effrayante progression d'enthousiasme, commandé par les nécessités d'une prédication de plus en plus exaltée, Jésus n'était plus libre. Parfois on eût dit que sa raison se troublait »... Il avait « le vertige (3) »; « la passion qui était au fond de son caractère l'entraînait aux plus vives invectives (4). » Il était devenu « intraitable jusqu'à la folie pour ceux qui ne pensaient pas comme lui... Ses recommandations.. renfermaient les germes d'un vrai fanatisme... » : Il tombait dans les excès de « la colère la plus effrénée (5). » « Ses provocations frappaient toujours au cœur (6); » sa prédication devient « un appel séditieux (7) » : « Il laissait percer contre ses ennemis un ressentiment sombre (8) : » Et, enfin, « sa mauvaise humeur (9) » devenant de plus en plus aigre, il en arrive à ce degré de frénésie que se trouvant désormais, « totalement hors de la nature (10), » il rêve pour se venger des Pharisiens qui le repoussent, et affermir dans la foi le peuple qui

(1) P. 319. — (2) P. 312. — (3) P. 318. — (4) P. 325. — (5) P. 326. — (6) P. 334. — (7) P. 354. — (8) P. 371. — (9) P. 354. — (10) 316.

l'exalte, il rêve, comme moyen infaillible de démontrer sa divinité et de conquérir le monde des âmes, d'en finir avec la vie, par l'ingénieux procédé du « suicide »!

Et c'est devant la statue de cet être, de ce sombre géant, comme vous l'appelez; du berger devenu hypocrite et de l'hypocrite devenu fou; c'est autour de cet autel dressé à je ne sais quel imbécile impossible, pour lequel il eût fallu bâtir un Charenton exprès; c'est devant cet homme « compromettant » sa doctrine, dégoûtant ses sectaires, effrayant ses apôtres, s'irritant de ses triomphes, furieux d'être élevé sur le pavois de l'opinion publique, rêvant la mort la plus lâchement coupable, pour couronner l'œuvre la plus détestablement impie; c'est aux pieds de cet homme qui, ainsi que vous le dites vous-même, eût cent fois, dans n'importe quel gouvernement policé, eu affaire avec la police correctionnelle pour délit d'injures; c'est devant cet homme que vous m'apprenez à mépriser, à redouter et presque à haïr; cet homme dont quiconque possède un débris de conscience doit s'éloigner avec horreur; c'est aux pieds de cette impure et sanguinaire idole que j'aperçois avec stupeur une seule créature, le front dans la poussière, et qui, humblement prosternée, lui chante dévotement l'hymne qui suit :

« O Jésus! ta vertu n'a pas baissé; mais ce furent les hommes qui, en te touchant, t'abaissèrent à leur niveau (1). » Je te reconnais cependant pour vraiment « Fils de Dieu, » pour « un demi-dieu, » pour « un dieu (2). » Tu es « la plus haute de ces colonnes qui montrent à l'homme d'où il vient et *où il doit tendre*. En toi s'est condensé tout ce qu'il y a de bon et d'élevé dans notre nature. Tu n'as pas été impeccable, et beaucoup de tes fautes ont été dissimulées; mais, par un excès de volonté héroïque, tu as conquis le ciel. Çakya-Mouni, peut-être, excepté, il n'y a pas eu d'homme qui ait foulé aux pieds la famille au même point que toi. Tu ne vivais que de ton Père et de la mission divine que tu avais la conviction de remplir. »

« Je m'incline donc devant toi : tu ne seras pas surpassé. Ton culte se rajeunira sans cesse; et tous les siècles proclameront qu'entre les fils des hommes il n'en est pas de plus grand que Jésus! (3) »

J'ai cité textuellement. Cette chanson burlesque, c'est la vôtre; et cet idolâtre c'est vous.

(1) P. 319. — (2) P. 384, 458. — (3) P. 459.

## LETTRE XVI.

Il serait profondément superflu de combattre les affirmations ridicules dont vous semez cette dernière partie de votre *Vie de Jésus*. Il n'est pas de cuisinière sachant lire qui ne puisse vous rire au nez, en connaissance de cause, lorsque vous venez lui offrir d'adorer le demi-dieu de votre invention. Devant ce dieu coupé en deux, nul autre que vous n'ira jamais porter l'encens de ses hommages. Les parfums que vous brûlez devant cette divinité bouffonne sentent l'asphalte des trottoirs : c'est là tout ce qu'on en peut dire de mieux.

C'est en vain que vous tentez d'établir votre thèse à l'aide de citations frauduleuses ; confondant volontairement les faits et les dates, et les lieux ; et cherchant à faire glisser adroitement, dans l'histoire des derniers jours de Jésus-Christ, un texte évangélique, que vous savez appartenir à celle de ses premières années. Le plus petit enfant du catéchisme en sait assez pour vous arrêter au passage, et vous crier : Mensonge !

Que pourrait-on dire des excentricités dont votre narration est constellée ? Les citer toutes serait un

long travail; et, quelquefois, une besogne trop immonde. On ne peut plus que pleurer dès qu'il s'agit de la Passion de Jésus-Christ. Qu'est-ce que c'est, je vous prie, que cette femme, « cassant un vase sur les pieds de Jésus, pour se conformer au vieil usage qui consistait à briser la vaisselle dont on s'était servi pour traiter un étranger de distinction (1) ? » Que veut dire cette crasse ignorance qui vous fait transformer la ville de Jérusalem en « une bicoque (2) ; » quand vous pouviez si facilement savoir que lors du siége de cette bicoque, plus de douze cent mille juifs, au témoignage de Josèphe, votre ami, périrent par le fer ou la famine; et près de cent mille furent réservés par le vainqueur pour être réduits en servitude? Dans quel égout avez-vous ramassé ces suppositions impures que vous associez à l'histoire de la divine agonie, et que je n'ose, même, par pudeur, indiquer ici? Qu'est-ce que c'est que ce Pilate « tournant la chose en comédie (3), » à l'instigation de sa femme, laquelle, « *peut-être*, avait pu entrevoir le doux Galiléen de quelque fenêtre du palais, et qui, *peut-être*, l'ayant revu en songe, le sang de ce beau jeune homme, qui allait être versé (*sic*) lui donna-t-il le cauchemar (4)? » Qu'est-ce que c'est que cette « forte imagination de Marie de Magdala et

(1) P. 373 — (2) P. 375. — (3) P. 407. — (4) P. 403.

ce pouvoir divin de l'amour, moments sacrés où la passion d'une hallucinée donne au monde un Dieu ressuscité (1)? » Qu'est-ce que c'est que « l'extravagant saint François d'Assise, et l'hystérique sainte Thérèse (2), » et cet Apollonius de Tyane qui « transporte les hommes au ciel, » et que vous qualifiez par conséquent de « dieu (3)? »

Voilà, pourtant, à quelles appréciations insensées vous a conduit votre point de départ bouffon. C'est bien le cas de dire avec l'Écriture que l'abîme appelle l'abîme; mais il ne vous suffisait pas encore de tomber dans l'absurde. Le châtiment du ridicule n'eût pas suffi à votre humiliation; vous deviez mettre le sceau à l'œuvre, par un trait que n'eût jamais pu inventer un autre qu'un renégat.

Que vous mettiez, en matière de bon sens, au-dessus de Jésus-Christ, « l'honnête et suave Marc-Aurèle, l'humble et doux Spinosa; lesquels, n'ayant pas cru au miracle, ont été exempts de quelques erreurs que Jésus partagea (4); » que vous les présentiez, même, à l'admiration universelle comme plus purs et plus honnêtes que lui, cela se conçoit; et de votre part cette affirmation n'étonne plus, n'étant qu'une bêtise et une impiété vulgaires; mais il est un autre parallèle devant

(1) P. 434. — (2) P. 452. — (3) Id. — (4) P. 451.

lequel vous n'avez pas reculé, et qui, même après votre panégyrique de Satan, a le privilége de me surprendre encore : je veux parler du parallèle de Jésus et de Judas.

Oui, vous n'avez pas craint de ramasser ce nom dans la fange, où, depuis dix-huit siècles, il pourrit, pour en essayer la réhabilitation tardive, et lui trouver des excuses. Je me contenterai d'abréger votre apologie ; car vous consacrez une dizaine de pages à célébrer les louanges de ce philanthropique héros. Je vous laisse parler :

« Juda de Kérioth » avait éprouvé un sentiment de déplaisir sensible, en voyant « la prodigalité de Marie, » et, dans l'intérêt le plus charitable, il avait « calculé combien ce parfum aurait pu être vendu, et ce qu'il eût rapporté à la caisse des pauvres. Ce sentiment, » incontestablement honorable, mais « peu affectueux, qui semblait mettre quelque chose au-dessus de lui, mécontenta Jésus. Il aimait les honneurs... Il répondit assez vivement,... et s'exaltant, il promit l'immortalité à la femme qui, en ce moment critique, lui donnait un gage d'amour (1). »

« Juda jusque-là avait été un disciple comme un autre ; il avait même le titre d'apôtre ; *il avait fait des miracles et chassé les démons*... Sans nier qu'il ait con-

(1) P. 374.

tribué à l'arrestation de son maître, nous croyons que les malédictions dont on le charge ont quelque chose d'injuste... Le souvenir d'horreur que la sottise... de cet homme laissa dans la tradition chrétienne *a dû introduire* ici quelque exagération... L'avarice, que les synoptiques donnent pour motif au crime dont il s'agit, ne suffit pas pour l'expliquer... Juda avait-il été blessé dans son amour-propre par la semonce qu'il reçut au dîner de Béthanie? Cela ne suffit pas encore. Jean voudrait en faire un voleur,... ce qui n'a aucune vraisemblance. *On aime mieux croire* à quelque sentiment de jalousie, à quelque dissension intestine... La haine particulière que Jean témoigne contre Juda confirme cette hypothèse... Juda aura pris, sans s'en apercevoir, les sentiments étroits de sa charge. Par un travers fort ordinaire dans les fonctions actives, il en sera venu à mettre les intérêts de la caisse au-dessus de l'œuvre... Le murmure qui lui échappe à Béthanie *semble supposer* que parfois il trouvait que le maître coûtait trop cher... *Sans doute* cette... économie avait causé dans la petite société bien d'autres froissements... Il y eut donc dans son fait *peut-être* plus de maladresse que de perversité... » Mais, en tout cas, « si la folle envie de quelques pièces d'argent fit tourner la tête au PAUVRE Juda, *il ne semble pas* qu'il eût complétement perdu le sentiment

moral, puisque,... *dit-on,* il se donna la mort (1). »

« Des légendes terribles coururent sur la mort du *malheureux* Juda de Kérioth... Il y avait justement, au sud du mont Sion, un endroit appelé *Hakeldama* (le champ du sang). *On supposa* que c'était la propriété acquise par le traître... Selon une tradition, il se tua ; selon une autre, il fit une chute ; selon d'autres, il mourut d'hydropisie... Mais *peut-être,* retiré dans son champ d'Hakeldama, Juda mena-t-il une vie *douce* et obscure pendant que ses anciens amis conquéraient le monde et y semaient le bruit de son infamie ; *peut-être* aussi l'épouvantable haine qui pesait sur sa tête aboutit-elle à des *actes violents* (2). »

Ainsi, selon vous, ô chantre des vendeurs de Dieu, Judas n'est coupable que d'avoir voulu économiser pour les pauvres, comme l'est Jésus d'avoir péché par prodigalité et par orgueil; ainsi Judas fut un administrateur fidèle; ainsi, il ne fut qu'un maladroit, et non pas un pervers; ainsi, s'il se tua, ce ne fut que par un sentiment de moralité; et s'il vécut, il mena, peut-être, une vie douce et tranquille dans le champ acheté au prix du sang de son maître, jusqu'à ce que la haine de ses anciens amis les ait poussés à l'assassiner.

(1) P. 380, s. — (2) P. 437, s.

Comme il est impossible de vous arracher autre chose que des *peut-être*, et que le plus haut degré de certitude où il vous soit donné d'atteindre, ne s'élève jamais au-dessus d'une supposition, nous vous remercions, au nom de l'Église, d'avoir transfiguré Jésus en dissipateur prodigue, et Judas en un administrateur fidèle; d'avoir transformé le cœur de l'apôtre saint Jean en un sanctuaire de haine, et laissé planer sur lui et sur ses frères le soupçon le plus infâme : celui d'avoir armé leur main d'un poignard homicide, pour tuer avec le fer celui qu'ils avaient, déjà, moralement assassiné par de haineuses et vindicatives calomnies.

L'énormité de cette apologie nous dispense de toute réflexion ; nous ne daignerons pas même faire remarquer que les notes les plus flétrissantes, infligées à Judas, furent signées des noms des Evangélistes synoptiques; et que si nous savons qu'il vendit son maître (1), qu'il le baisa (2) et se pendit (3); c'est à leur récit que nous le devons, puisque saint Jean, seul, ne nous en a rien appris.

Mais vous avez juré de souiller tout ce qui est grand et pur, et de n'adresser l'hommage de votre sympathie qu'à ce qui est infâme; et il vous convenait de

(1) Luc, XXII, 4, s. — (2) Marc, XIV, 43. — Luc, XXII, 47. — (3) Matth. XXVII, 5.

pousser la dépravation littéraire jusqu'à ce degré, de reprocher à l'apôtre de la charité les larmes qu'il ne put s'empêcher de répandre sur l'agonie du Dieu qui l'aima.

En voilà assez, j'espère, pour faire apprécier votre œuvre. Elle est si pauvre, que je n'ose même pas enregistrer les quelques aveux qui vous échappent. J'aurais peur, en vous citant comme une autorité, de donner une arme contre elle aux ennemis de ma croyance. Les quelques louanges que vous adressez à Jésus dans vos pages scandaleuses, me semblent tellement souillées en passant par votre bouche, que j'aimerais mieux ne les y pas rencontrer, pour l'honneur du nom chrétien. Gardez pour d'autres, je vous prie, cet encens qui pue et qui fume, nous n'en avons nul besoin. Si vous avez des hommages de trop, tenez-les en réserve pour quelque Çakya-Mouni de circonstance.

Vous avez, toutefois, rendu à l'Église un véritable service ; et je vous en rends, pour ma part, les grâces qui vous sont dues : vous nous avez montré quel était le terme final où tendait le progrès dont vous et les vôtres avez la louable habitude de faire tant de bruit. Ah ! qu'il y aurait un beau livre à faire sur un mot échappé à votre candeur ! Lorsque vous comparez à notre temps les temps antiques, et les hommes d'au-

jourd'hui à ceux des anciens jours, vous ne pouvez vous empêcher de vous écrier, à la vue de cet humiliant contraste : « Le souffle de Dieu était libre chez eux ; chez nous, il est enchaîné par les liens de fer d'une société mesquine et condamnée à une *irremédiable médiocrité* (1). »

Voilà donc à quoi ont abouti les grandes conquêtes de votre révolution tant vantée : à un état de médiocrité irremédiable et de « petites tracasseries préventives (bien plus meurtrières que la mort pour les choses de l'esprit). Jésus, pendant trois ans, » dites-vous, « put mener une vie qui, dans nos sociétés, l'eût conduit vingt fois devant les tribunaux de police (2) ; » ce qui revient à dire que vous avez travaillé, pendant plus de dix-huit siècles, à nous forger de telles chaînes, que l'homme le plus saint, le plus grand et le plus divin ne saurait, maintenant, vivre comme il vécut, sans se faire arrêter par les sergents de ville, dans la prétendue capitale du monde civilisé.

Je vous remercie du progrès immense que vous et vos amis avez apporté dans le régime de la société humaine. C'était bien la peine de nous parler si haut des grandes conquêtes de votre humanité.

Écoutez-moi bien, monsieur Renan ; j'ai pu, dans

(1) P. 448. — (2) P. 457.

certaines de vos pages, sourire de vos contradictions et de vos étranges méprises; j'ai pu, dans quelques autres, éprouver un mouvement d'indignation et de dégoût à la lecture d'un Evangile nouveau, qu'on dirait avoir été tracé par la main de Judas. Mais Dieu m'est témoin que le seul sentiment qu'ait pour vous éprouvé mon cœur, a été celui d'une compassion profonde. Dans l'âme d'un chrétien, il n'y a de place ni pour la haine ni pour le mépris. Votre livre, quoiqu'il soit entièrement dépourvu de critique et vide de science, n'en est pas moins, dans ses conclusions, le dernier mot de la philosophie moderne, et, comme tel, il ne manque pas d'une certaine valeur dans le domaine de l'histoire contemporaine. Aux siècles que vous méprisez, semblables puérilités n'eussent pas trouvé d'écho. C'est un thermomètre de nouvelle invention, plongé au sein d'une société glacée, et dont le mercure ne s'élève pas même tout à fait à zéro.

Vous avez bien compris votre temps, et le milieu dans lequel vous vivez. Une œuvre mauvaise, mais sérieuse, n'eût pas trouvé dix lecteurs; il fallait à ce monde-ci un rêve; et vous nous l'avez donné. Vous eussiez pu, toutefois, essayer de le donner plus décent; mais vous n'ignoriez pas que, pour plusieurs, l'impudeur n'était qu'un stimulant de plus. Il était un calvaire sur lequel Jésus-Christ n'avait pas été conduit

encore. Les bourreaux de Golgotha ne l'avaient pas, du moins, insulté jusqu'au point de l'appeler philosophe. Il lui manquait la grande humiliation de se voir placer dans les rangs de votre philosophie, avec un grade supérieur. La société des larrons, crucifiés à ses côtés, devait lui sembler plus honorable et plus consolante; mais de cette épreuve, comme des autres, nous savons qu'il sortira vainqueur.

Malgré votre peu de science, vous n'en représentez pas moins, d'une manière fidèle, l'un des camps qui se trouvent en présence dans le champ clos de ce siècle. Vous tendez à jouer le rôle de Goliath, brandissant son épée contre l'armée d'Israël; mais votre épée n'est qu'un fourreau, et David n'y trouverait pas même une ressource pour vous couper la tête. Ce en quoi vous rendez principalement service à l'Église, c'est en constatant, par l'exhibition de votre personne, quelle est la taille des Goliaths de ce temps-ci. L'honneur de la victoire, pour nous, en sera peut-être moindre; mais, enfin, il faut se contenter de ce qu'on a.

Étrange espèce que la vôtre! au sein de richesses infinies, vous vivez dans l'indigence la plus profonde; et sans y toucher jamais vous passez et repassez, à toute heure, dans la salle où est servi le plus splendide banquet. On dirait que la vue vous manque; et que

vous n'avez pas même conservé le flair. Adorateurs de la forme, vous professez le plus ample mépris pour la substance des êtres ; et si vous aviez malheureusement découvert quelque chose au delà du peut-être, vous vous réputeriez à jamais perdu de réputation auprès de vos pareils. Les gens qui ont trouvé ce qu'ils cherchaient, vous sont insupportables ; et quand vous les voyez à table, participant en commun au royal festin, vous vous essoufflez à leur prouver qu'ils doivent avoir faim encore, et que leur repas n'était qu'une ombre. Et, pour comble de ridicule, vous venez nous inviter à dîner avec vous.

Eh quoi ! votre table est-elle donc si bien servie que vous pensiez nous séduire par la suave odeur des mets ?

Que nous offrez-vous, je vous prie, sinon des principes empaillés, et des vases vides. Le couteau s'enfonce dans des étoupes ; et il faut, quand on les a approchées de vos calices, se hâter d'aller essuyer ses lèvres.

Rien, chez vous, n'a ni mouvement, ni réalité, ni vie ; votre programme est de ne marcher vers aucun but ; votre *credo*, de siffler tout ce qui affirme ; votre méthode, de creuser la terre, sans même porter avec vous une lampe de mineur. Les taupes trouvent, au moins, dans leurs tanières, un abri contre la pluie, et quelques racines pour se nourrir.

Là où nous demandons une addition, vous nous chantez une romance ; vous nous donnez une idylle, quand nous exigeons une preuve ; et lorsque nous avons besoin d'histoire, vous nous servez un roman.

Je ne conteste pas les charmes de votre prose ; mais j'aimerais à ne pas vous voir poser un pied impertinent dans la maison d'autrui. Si le christianisme vous gêne, que ne le laissez-vous en paix? Et si l'Évangile ne vous va pas, ce n'est pas une raison pour le tourner en madrigal. Puisque vous n'allez plus avec Jésus, pourquoi faire semblant d'appartenir à son armée? Si vous nous eussiez donné la monographie d'un personnage imaginaire, personne n'eût crié au scandale ; mais quand vous venez, avec un air tendre et protecteur, proposer à des enfants qui croient la connaître, de leur refaire l'histoire de leur famille, et leur confectionner une généalogie de votre cru, en commençant par transformer en coquin sans vergogne le divin auteur de leur antique lignage, vous m'avouerez que le procédé est un peu trop sans gêne.

Et encore, si vous aviez conservé la pudeur de ne pas vous faufiler dans nos rangs, on pourrait vous subir avec un dédaigneux silence ; mais quand vous venez nous saluer de cette sentence effrontée : Votre famille descend d'un habile faussaire, et j'en suis ; nous avons bien le droit, nous, de vous mettre à la porte,

et de vous répondre : Maître, dans les veines de notre race circule le sang d'un Dieu, et vous n'en êtes plus.

Quand on s'attribue indûment une décoration, ou un titre, on s'expose à se faire intenter un procès par les intéressés, ou à se créer des difficultés avec la police. Or, comme la police n'a pas mission pour sauvegarder l'honneur de la famille chrétienne, vous ne trouverez pas mauvais qu'avec tout le respect qui vous est dû, nous vous priions de ne pas prendre nos armes sur votre sceau, ni signer notre nom sur vos œuvres.

Vous! plus chrétien que saint Jean Chrysostome et saint Thomas d'Aquin (1)! Allons donc! Vous êtes moins chrétien que Ponce-Pilate et Judas. Celui-ci, du moins, après la mort de Jésus, n'insulta pas son maître, et se pendit sans rien dire; et celui-là prit des précautions pour qu'on ne violât pas son tombeau.

Jésus, quoi que vous en disiez, fut un divin architecte. Comment! vous l'entendez formuler les noms de la Trinité sainte; exposer, magnifiquement, le mystère de sa Filiation suprême; annoncer la Rédemption du monde dans l'effusion de son sang; instituer le dogme Eucharistique, avec une précision qui donnait le vertige à Luther; créer une Église, douée du privilége de l'infaillibilité jusqu'à la consommation des siècles;

(1) P. 444.

prêcher l'éternité formidable des peines de l'enfer; annoncer le paradis, dans la joie de Dieu même, à ceux qui croiraient en lui; et vous avez l'audace de nous dire : « Jésus n'est pas un fondateur de dogmes, ni un faiseur de symboles (1). » Juste ciel! Mais trouvez donc, dans le symbole catholique, un mot, un seul mot, qui ne soit pas sorti de la bouche adorée du Sauveur du monde, depuis : Je crois en Dieu, qui le commence, jusqu'à : la vie éternelle, qui le finit.

Quelle étrange rancune vous pousse donc à déraisonner ainsi? On ne peut pas vous dire, comme naguère Festus à saint Paul : c'est votre grande science qui vous fait perdre la raison. Qui, jamais, avant vous, osa qualifier le Sauveur des hommes du nom odieux d'anarchiste?

O Jésus, mon Seigneur et mon Dieu, ce n'était donc pas assez d'avoir payé le tribut à votre créature; d'avoir prêché la soumission aux rois; d'avoir daigné comparaître devant quatre juges iniques, et subir le luxe de quatre iniques interrogatoires; d'avoir répandu votre sang, pour rendre hommage à l'autorité des pouvoirs? Fallait-il qu'au poteau de la presse, vous fussiez attaché de nouveau; et, comme si c'était trop peu des valets du prétoire, fallait-il tomber dans l'i-

(1) P. 444.

gnominie, jusqu'au point de vous voir jeter à la face, même le nom d'anarchiste, par la bouche d'un renégat?

Arrière, philosophes en goguette, démolisseurs universels, chancre impur et livide attaché aux flancs de la société humaine; arrière! C'est déjà bien assez que nous devions subir l'ennui, et les variations de vos programmes; et vous voir, de chute en chute, tomber dans les extrêmes bas-fonds du mensonge et de la folie, sans nous voir contraints de vous contempler encore, voilant votre honteuse nudité, et couvrant vos membres estropiés, du vêtement que nous seuls avons droit de porter. Rendez-nous, plutôt, la *lanterne;* mais épargnez-nous vos caresses. Nous préférons voir se redresser l'échafaud, et y marcher sous votre charitable escorte, plutôt que de subir l'affront de vous toucher la main. L'abîme qui nous sépare s'appelle l'infini; vous êtes l'écume que le vent soulève et agite, et nous, le rocher où elle se brise toujours sans l'ébranler jamais. Vos théories sont la mare qui croupit sans issue, ne donnant naissance qu'à des vers; et nous, le miroir de l'océan qui reflète les rayons du soleil, sans altération, sans nuages, et sans mélange. Vous êtes des pygmées, et nous sommes des géants. L'enfant qui balbutie sa prière, comme un doux écho de la voix maternelle, vous domine tous

d'une incomparable hauteur. Vous tous, réunis ensemble, n'avez pu formuler qu'un seul mot, qui commence et finit votre chétif symbole : Nous doutons. Et lui, l'enfant, dans son cœur pur, et la limpidité de son intelligence, il peut dire : Je crois. Là où vous n'avez que des objections, il possède une doctrine. Là où vous marchez à tâtons dans les ténèbres, lui, contemple les splendeurs du ciel.

Nous ne voulons ni de votre progrès, ni de votre liberté, ni de votre révolution, ni de votre Évangile, ni de votre drapeau, ni de votre personne. Pour être avec nous, il faut que l'on soit nous. Nous vous tendons la main, mais nous n'accepterons pas la vôtre avant qu'elle ne soit bien lavée; et nous ne recevrons de vous le baiser fraternel, que quand le feu aura purifié vos lèvres des traces d'un autre infâme baiser; et, même de son souvenir. Nous sommes les enfants légitimes; et nous ne souffrirons pas que des bâtards sans nom tendent une main sacrilége sur le patrimoine sacré que nous ont légué nos pères.

Nous osons exposer notre face en plein jour. Tandis que vous, lâchement et par derrière, venez essayer de lui ravir sa couronne, en rampant à son ombre, l'Église de Dieu marche, en pleine lumière, sans abaisser ses yeux sur les toiles d'araignées que vous tendez sous ses pas; de même que vous, elle se connaît, elle aussi,

à ses œuvres. Malgré vous, elle continuera sa marche triomphale au travers des siècles, brisant le frein de l'erreur dans la mâchoire des peuples; et libre en tout lieu, même dans un cachot, comme est libre, partout, un rayon du soleil.

Quand, à l'honneur de votre philosophie, nous aurons vu un seul de vos philosophes verser son sang, pour faire germer ses doutes; alors, nous pourrons prendre vos peut-être au sérieux; mais aujourd'hui, en réponse à vos blasphèmes, nous sommes assez forts pour renverser d'un seul mot vos sophismes: puisque vous prétendez être chrétiens, montrez-nous donc vos martyrs.

Jésus, pour preuve de sa mission divine, a répandu son sang sur le calvaire. Des millions de martyrs, à son exemple, et pour son amour, ont, après lui, répandu leur sang, et donné leur vie en témoignage de leurs espérances et de leur foi. Nous sommes les derniers venus; mais, si on nous en demande autant, nous sommes prêts à vous l'offrir. Tel est le piédestal empourpré sur lequel la divinité du Christ repose.

Oui, ô Jésus! vous êtes vraiment le Dieu que l'humanité adore. Non pas ce dieu factice auquel, par une concession bienveillante, les docteurs du jour permettent de vivre quelques années encore,

au bénéfice des ignorants et des petits; mais vous êtes bien le Dieu vivant et véritable, autour duquel toute âme gravite et duquel tout être intelligent vit, qu'il soit assis à votre table, et nourri de vos mystères, ou qu'il ne subsiste que des miettes de votre doctrine. Il n'est donné à aucun homme de trouver hors de vous l'aliment que réclament son esprit et son cœur. Votre nom sera toujours la grande arène dans laquelle se donneront rendez-vous, la haine la plus implacable, et le plus ardent amour. De même que le juste ne pourra, sans vous, ni aimer, ni espérer, ni croire; de même l'impie, sans vous, ne saurait qui haïr. Signe de contradiction élevé au sommet de la montagne, les uns, par leurs hommages, et les autres, par leurs insultes, conspireront à démontrer votre divinité. Ceux-là, prosternés à vos pieds, vous aimant comme un père; et ceux-ci, passant sur votre calvaire pour vous blasphémer sur la croix. Pour vos enfants, vous êtes le seul adorable maître, et le seul objet redoutable à vos plus âpres ennemis. Cauchemar des pervers, et consolation des justes, aucun n'échappera jamais à vos irrésistibles attractions. Les pharisiens et les scribes hocheront la tête, Marie et saint Jean verseront des pleurs; mais tous passeront à votre ombre, et, du haut de votre croix, vous les dominerez tous.

Vous êtes la pierre angulaire de tout édifice stable;

et la lumière qui ne s'éteindra jamais. Toute âme vous abandonnant sera frappée de mort, de même que toute société où vous n'occuperez plus la première place. Et quiconque désertera votre drapeau, vous confessera par ses ressentiments amers, comme il vous proclamait autrefois par son amour, et vous démontrait par sa foi.

Et, par un prodige qu'un Dieu seul peut accomplir, la charité qui vous dévore, débordant de votre âme divine, remplira tellement l'âme de tous ceux qui vous suivent et vous aiment, que la démonstration éternelle de vos grandeurs méconnues et de votre divinité outragée se résumera dans une aspiration suprême. Et cette aspiration, passant de votre cœur aux cœurs de vos enfants, ira répétant, avec une compassion immense, jusqu'à la fin des âges, et au bénéfice des bourreaux de tous les siècles, comme un écho du Golgotha, ce mot tombé de vos lèvres adorées : Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.

---

## A MA MÈRE.

Du sein du Christ où tu reposes, daigne agréer ces lignes, ô ma très-douce mère, comme un hommage filial de ma reconnaissance et de mon amour.

Sois bénie de m'avoir, dès mes plus jeunes ans, inspiré le respect des choses saintes ; et de m'avoir nourri de la foi chrétienne, plus précieuse encore que ton lait maternel;

De m'avoir inculqué la divine horreur du mensonge; et appris à fuir la société impure des sophistes, et l'école blasphématrice des faux docteurs;

D'avoir versé dans ma jeune intelligence les flots limpides de cette lumière, que nul orage ne peut éteindre, et que nul brouillard ne saurait obscurcir;

De m'avoir fait comprendre, par tes précieuses paroles, que tous les doutes de la philosophie ne valent pas une ligne de l'Évangile de Jésus-Christ,

Et que la poussière des négations rationalistes disparaissait comme un rêve au souffle d'un seul dogme de l'Église catholique, accepté par une âme raisonnable et un esprit soumis.

Voilà de quoi je te bénis, ma mère.

Demande à Dieu, pour moi, le dernier des soldats de la milice sainte, que je marche au combat sans jamais déserter mon drapeau;

Et, comprenant que la victoire appartient à la discipline, et non pas à l'audace, que je ne tombe pas victime de ma présomption folle, combattant hors des rangs, sans mes chefs.

Toi, dont la dernière parole fut une parole de sacrifice et de prière, offrant au Dieu que tu aimais l'hommage de ta vie, et l'implorant de l'agréer pour l'âme de ton enfant :

Et pour la paix, l'union, la gloire de son Église :

Tu béniras ces pages, écrites avec ton souvenir; sans fiel et sans colère, mais avec l'unique désir d'écarter des lèvres de mes frères dans la foi un calice empoisonné et infect;

De laver, avec respect, la tache de boue jetée sur le manteau du Christ, par des mains sacriléges, et de consoler son âme divine, attristée d'un nouveau baiser de Judas;

De répandre sur les pieds immaculés de la Vierge Marie le parfum de mes humbles hommages, pour désinfecter l'air, que des paroles immondes, murmurées autour de son escabeau, ont tenté de souiller;

Et tu obtiendras de la miséricorde immense de celui qui te possède et que tu contemples dans la joie du re-

pos, et la paix de l'extase éternelle, qu'il daigne les regarder aussi, et les bénir,

Ces pauvres feuilles, que je dépose sur ta tombe, ô ma mère ; ta tombe, creusée dans une terre sacrée, et baignée du sang adorable de Jésus-Christ.

O. S. J. S. R. E.

FIN.

# LE CHANT

DU

# CYGNE GALLICAN

PARIS. — IMPRIMERIE A.-E. ROCHETTE
72-80, boulevard Montparnasse, 72-80

# LE CHANT

du

# CYGNE GALLICAN

Paroles et Musique

du

**R. P. GRATRY**

Prêtre de l'Oratoire, Membre de l'Académie française

EXÉCUTÉ APRÈS JUGEMENT PRÉALABLE

par

**JEAN LOYSEAU** pseud of Gaston de [illegible]

Cordonnier et pas Académicien



PARIS

C. DILLET, LIBRAIRE

15, RUE DE SÈVRES, 15

1870

# DÉDICACE

## A SAINT PIERRE

*Prince des Apôtres*



Qui subtrahit aliquid a patre suo, et a matre, et dicit hoc non esse peccatum, particeps homicidæ est.

Celui qui soustrait quelque chose à son père et à sa mère, et qui prétend que ce n'est point un péché, participe de l'homicide. (Prov. XXVIII-24).

TRÈS-SAINT PÈRE

Ce n'est pas tout que de faire une dédicace, il faut encore trouver quelqu'un qui l'accepte ; mais qui daignerait agréer, ici-bas, un volume composé par un pauvre artiste en chaussures, qui n'appartient à aucune Sorbonne et à aucune Académie ?

J'avais, d'abord, la pensée de l'offrir à votre successeur Pie IX, qui continue parmi nous, aujourd'hui, les augustes fonctions que le Pasteur divin vous a, jadis, confiées ; mais les soins du su-

prême pontificat ne lui laisseraient certainement pas le temps de lire un petit livre qui ne lui apprendrait rien : je vous l'offre à vous, très-saint Père ; à vous le premier anneau de la chaîne jamais interrompue des Pasteurs, qui unit l'Eglise militante sur la terre, à l'Eglise qui triomphe dans les cieux.

Quoique je n'appartienne ni au poulailler de Caïphe, ni surtout à la basse-cour de Pilate, peut-être vous rappellerai-je, par mon écrit et mon nom, cette faute que vous avez tant pleurée sur la terre de l'exil ; faute que Dieu permit, afin d'enseigner par votre exemple, l'humilité aux héritiers de votre chaire, en leur apprenant qu'ils n'ont pas plus que vous reçu, sur cette terre, le privilége de l'impeccabilité. Peut-être de même, le Pontife dont j'ai tenté de réhabiliter la mémoire a-t-il, aussi lui, dans sa conduite personnelle, commis quelque méfait ; peut-être eût-il pu administrer d'une manière plus énergique et plus prudente ; c'est le secret de l'histoire et de Dieu. Si, comme vous, votre successeur Honorius n'a pas toujours montré une vigilance suffisante et une suffisante fermeté, je vous avoue que je l'ignore : si, j'ai écrit le con-

traire, c'est que, dans ma conscience, je le croyais et le crois encore innocent.

Mais qu'il ait été, de la sorte, innocent ou coupable, ce que je sais, c'est que pas plus que vous, jamais, comme Pape, il n'enseigna ni ne put enseigner l'erreur.

C'est vous, très-saint Père, auquel a été confiée la charge de paître tout le troupeau du Seigneur ; vous qui tenez les clefs du ciel ; vous qui devez confirmer vos frères dans la foi ; vous qui êtes, avec Jésus-Christ, la pierre fondamentale sur laquelle est bâti l'édifice indestructible de l'Eglise ; vous, enfin, pour qui a prié le Seigneur Jésus, afin que votre foi ne défaille jamais : et toutes les grandes prérogatives qui vous furent confiées par le Maître, vous furent accordées, non pour votre personne sainte, mais pour répondre aux besoins de la sainte Eglise, et doivent, pour cela, tant que subsistera cette même Eglise, demeurer unies à la chaire de Rome, dans la personne de vos successeurs.

Vous êtes ce pasteur suprême dont la houlette ne peut conduire les brebis et les agneaux dans aucun funeste pâturage ; et le docteur universel

dont la voix ne peut jamais enseigner autre chose que le vrai. Et c'est pour cela que moi, la plus petite et la dernière brebis du bercail du divin Maître, je vous dédie cet humble livre, si indigne de vous, mais destiné, du moins, à défendre ces deux grandes prérogatives de votre papauté; dont vous avez été, pour nous, le premier dépositaire, et dont, pour nous encore, vous continuez aujourd'hui de l'être, dans la personne vénerée de Pie IX.

Vous ne pouvez ignorer, très-saint Père, qu'en ce moment l'Eglise entère est assemblée dans ce saint temple où reposent vos reliques sacrées; et que, sans doute, elle va bientôt définir, par un mot qui la complète et la sanctionne, une croyance déjà universelle, et à laquelle il ne manque plus que de pouvoir se produire avec le titre et la gloire de l'infaillibilité!

Car en proclamant votre infaillibilité, ô très-saint Père, nous proclamons, en même temps, la nôtre. Nous ne croyons infailliblement la vérité qu'à la condition que la vérité nous soit infailliblement enseignée. Nous n'avons, nous, l'infaillibilité du disciple, que si vous avez, vous, l'infaillibilité du docteur.

Il y en a, vous le savez encore, quelques-uns parmi nous, qui ne comprennent guère que l'honneur qui entoure la tête d'un chef de la famille, rayonne de son front sur la personne des enfants ; et qui, à la seule pensée que leur père pourrait être infaillible, se trouvent pris d'une inexprimable terreur. Dans la crainte que ce malheur n'arrive, il n'est pas de moyen dont ils n'essaient de se servir. C'est dans ce but qu'ils ont ressuscité la vieille histoire dont il est question dans ces pages, histoire dans laquelle ils ont pensé trouver, en flétrissant un noble pape, une voix sûre, pour empêcher qu'on ne glorifiât la papauté.

On appelle cela une école, très-saint Père. Si quelque chose vous pouvait surprendre, ce serait, sans doute, ce mot d'école appliqué à semblable parti; pour moi, je vous déclare que je ne veux appartenir à d'autre école que la vôtre, qui est celle de notre commun Dieu et Maître, le Seigneur Jésus-Christ. En tout cas, je ne suis en aucune façon de l'école qui cherche sa gloire dans le déshonneur de son père, et je considère l'honneur de la papauté comme la plus noble et la plus précieuse portion du patrimoine d'un chrétien.

J'ai donc entrepris, tout chétif que je suis, la défense de cette grande mémoire outragée ; et j'ai cru pouvoir tenter d'enlever, du vêtement de l'Eglise, les taches que lui avait faites d'habiles et retentissantes éclaboussures.

Ai-je réussi, ô très-saint Père, dans ce modeste travail, à accomplir suffisamment mon œuvre de nettoyage ? je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que nul ne l'eût pu entreprendre avec plus d'amour et de respect. Je n'ai recouru à aucune dissimulation et à aucun mensonge ; et si, dans mon livre, un seul mot contre la vérité est échappé à ma plume, c'est que j'aurai péché par ignorance ; mais je n'ai pas volontairement menti.

Un jour viendra, ô très-saint Père, auquel il me faudra quitter ce monde, et me présenter à la porte d'or des célestes parvis. Vous serez là, dans l'exercice de vos fonctions saintes, vous, à qui le Sauveur a donné les clefs du royaume des Cieux. Ils y viendront comme moi ceux qui aujourd'hui, outragent la foi de l'Eglise, et la mémoire des papes. J'espère qu'ils auront fait alors, de leur faute, une sérieuse pénitence ; mais il me semble que je pourrais me présenter à vous sans honte,

avec mon petit livre à la main ; et qu'il me serait particulièrement désagréable d'avoir à rendre compte de n'importe lequel des libelles que notre temps a vu paraître, pour contester vos priviléges augustes ; compte surtout des moyens que plusieurs employèrent pour diffamer vos successeurs.

C'est dans le désir d'être utile à mes frères et de vous donner une marque de ma filiale tendresse, que je dépose à vos pieds ces pauvres pages, écrites dans votre ville, comme un hommage du plus profond, du plus indestructible et du plus respectueux amour.

*Rome, le 28 mars 1870.*

---

# CHAPITRE PREMIER.

**Dans lequel le lecteur verra comment et pourquoi, à la lecture de la brochure du P. Gratry, Jean Loyseau, homme ignorant et simple, est, tout d'abord, tombé à la renverse.**

Mon très-révérend Père,

Vous remarquerez, tout d'abord, que je vous donne, et même au superlatif, un titre que semblent vous contester plusieurs, d'abord parce que cela paraît vous faire plaisir, ensuite, parce que des gens doctes m'ayant assuré qu'en hébreu le mot *abbé* signifiait *père*, je ne vois pas de motif sérieux pour vous enlever celui-ci en vous accordant celui-là.

Je prendrai encore la liberté de vous parler de moi en commençant cette lettre, parce que c'est un sujet qui m'intéresse très-particulièrement, et surtout, parce que j'ai besoin de vous faire quelques petites confidences pour être sûr d'être par vous compris.

Je suis, comme vous le savez, mon Révérend, artiste en chaussures, de même que vous êtes oratorien. Je n'ai pas le bonheur d'appartenir au corps qu'académique on nomme, et ma littérature n'est pas digne de délier les cordons des souliers de la vôtre. Je sais

un peu lire, fort mal écrire et pas du tout compter; mais poussé par je ne sais quelle fatalité malheureuse, j'ai dû, depuis quelques années, contracter la déplorable habitude de lire beaucoup, et d'écrire quelquefois à des messieurs de la Presse, à des membres de l'Institut, et autres gens de bien.

Je suis un homme simple et craignant Dieu, écoutant volontiers mon curé, peu familier avec les artifices du langage, et croyant aisément ce qu'on me dit, quand on n'a pas pris la précaution de me tromper une fois. J'ai cela de commun avec le plus grand nombre des lecteurs, de n'aimer pas à étudier les matières que les auteurs semblent avoir, pour mon enseignement, étudiées, et de supposer que celui qui me parle d'un sujet que j'ignore, doit en savoir un peu plus long que moi.

C'est dans ces dispositions, et avec ces favorables préventions que, comme presque tout le monde, j'ai ouvert votre petit livre. Je me disais qu'un ouvrage, composé par un immortel de l'Académie, un religieux, un prêtre, ne devait pas être écrit pour me tromper et j'y allais de confiance, comme un homme de peu que je suis, cherchant la lumière et ma route à la la clarté de la lampe d'autrui.

Ceci posé, mon cher et Révérend Père, vous aurez peine à vous imaginer la terreur que m'a fait éprouver votre brochure, et l'effet déplorable qu'elle a produit sur moi.

En la lisant, je vous l'avoue, j'ai été pris d'une affreuse peur. Vous, qui êtes académicien, dialecticien, théologien, écrivain, sorbonniste, helléniste,

latiniste et *germaniste*, vous ne pouvez pas imaginer l'effet que produit sur certaine classe, qui n'est ni dialecticienne, ni théologienne la lecture de certains écrits. Quand les gens de mon espèce ouvrent un livre émanant d'une personne de la vôtre, qu'ils ont le droit de croire amie, ils y vont de confiance, et ce qu'on leur affirme comme étant une vérité admise, ils le croient sans façon. Vous ne supposeriez jamais, mon cher Père, comme, sur cet article, le public est crédule. Je voulais dire bête ; mais après réflexion, je ne vois pas qu'il y ait aucune bêtise à suivre celui qui doit savoir le chemin mieux que nous.

J'insiste beaucoup sur ce point, mon très-Révérend, parce qu'il me semble que quand un prêtre, revêtu de fonctions publiques, professeur en Sorbonne et académicien, se mêle d'écrire, au bénéfice du peuple, de petits livres à cinq sous, il doit, en conscience, veiller à ne troubler la conscience de personne, surtout en donnant comme doctrine incontestable une doctrine plus que douteuse, et en passant toutes les raisons que font valoir les tenants des opinions contraires sous un silence qui peut être habile; mais qui, certes, n'est pas de bon aloi.

Agir d'après une autre méthode, est un procédé déloyal, et quand on prend sérieusement le pauvre publ. pour son juge, on doit au moins lui soumettre toutes les pièces essentielles du procès. Or, c'est là ce que par suite du plus fâcheux des oublis (car je ne voudrais pas vous taxer de mauvaise foi ou d'ignorance), vous n'avez pas jugé à propos de faire, mon Révérend, et ce qu'en tout cas vous n'avez pas fait.

J'ai donc dû avoir et j'ai réellement pris peur. En effet, en ouvrant votre légère brochure, j'ai vu, du premier coup, qu'il s'agissait du Pape Honorius, et je l'ai, pour cette raison, lue avec avidité, étant dans l'habitude de m'intéresser beaucoup à tout ce qui concerne le Père commun de la famille chrétienne; et, sachant que la conduite de ce Pontife avait été diversement appréciée, j'espérais qu'un de mes frères dans la Foi, écrivant après tant d'autres apologistes, résumerait les raisons et les preuves alléguées par ses devanciers, et me donnerait, à moi chétif, qui n'avais pas étudié la question, quelques armes pour dégager la mémoire de ce Pape célèbre des ombres qui pouvaient l'obscurcir encore.

Bon Dieu! combien mon espérance a été cruellement déçue! vous pouvez vous-même en juger.

Votre opuscule contient, en substance, les affirmations suivantes :

Le pape Honorius a été condamné par trois Conciles œcuméniques, pour avoir, dans ses lettres à Sergius, professé et propagé, comme Pape, l'hérésie monothélite.

Ces condamnations ont été confirmées et approuvées par les successeurs d'Honorius sur le siége de saint Pierre.

Le Bréviaire romain constate le même fait dans les éditions anciennes.

L'hérésie formelle d'Honorius, parlant comme Pape à l'Église entière, est donc, selon vous, un fait acquis à l'histoire, et qui ne souffre aucune contestation, et ce fait sera l'éternel obstacle à ce qu'on puisse promul-

guer comme dogme de foi le principe de l'infaillibilité pontificale.

Par contre, vous affirmez :

Que parmi ceux qui professent la non culpabilité du pape Honorius parlant *ex cathedrâ*, il ne se trouve que deux classes de gens ; l'une est celle de saint Thomas d'Aquin, et de Mgr Dechamp archevêque actuel de Malines, dont la bonne foi a été surprise par le mensonge, la falsification, la mutilation, l'interpolation des textes, et qui croyant naïvement à l'innocence d'Honorius, sont excusés par leur ignorance. L'autre classe se compose de ceux qui, précisément, se sont rendus coupables de ces fraudes abominables, commises dans les textes des Conciles et du Bréviaire romain, ceux-ci constituent une école de ruse, de mystère, de dissimulation, de mensonge, d'hypocrisie et d'un grand nombre d'autres vertus très-désagréables à subir, et très-vilaines à pratiquer.

En somme, quiconque, admet la non culpabilité d'Honorius Ier comme pape est, d'après vous, ou un fourbe ou un niais, ou un ignorant ; ce qui, dans certaines situations hiérarchiques, revient à peu près au même.

Vous démontrez cette double affirmation par la citation des textes des Conciles et du Bréviaire romain, après lesquels vous ajoutez triomphalement qu'à ce torrent de preuves « il n'y a rien à contester. »

Ce premier travail étant fait, vous en concluez que quiconque révoque publiquement en doute le fait historique de l'hérésie d'Honorius, tel que vous le racontez, encourt l'excommunication majeure *ipso*

*facto*, c'est-à-dire par le seul fait de la défense qu'il prend de ce malheureux Pontife, et vous déclarez que cette peine terrible a été méritée, en particulier par Mgr Manning, archevêque de Westminster.

Vous terminez, en affirmant sur votre honneur, que si le Concile, après avoir lu votre libelle, osait proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale, ce ne serait que parce que les Pères auraient été trompés par la lecture du « Bréviaire romain, qui résume une » longue suite de fraudes dans un dernier et solennel » mensonge; » et vous concluez en protestant que vous avez écrit toutes ces choses par l'ordre que vous en avez reçu de Dieu, ordre si formel et si grave que pour y obéir vous êtes prêt à accepter même la couronne du martyre : textuellement, « à souffrir ce qu'il faudra souffrir. »

Dans votre petit livre, mon Révérend Père, il n'y a rien autre chose en substance. Je ne me plains nullement que ce ne soit pas assez, trouvant que, pour des lecteurs ignorants comme moi, c'est un fardeau déjà bien lourd : et vous comprendrez aisément, je pense, qu'à cette lecture et devant cette révélation nattendue, le pauvre Jean Loyseau soit incontinent tombé à la renverse.

Sapristi ! on se trouverait mal à moins...

---

## CHAPITRE II.

Où Jean Loyseau parvient heureusement à faire relever Mgr Manning, le pape Grégoire XVI, S. Liguori, et beaucoup d'autres encore, de l'excommunication, *latæ sententiæ* fulminée par Pie IX et le R. P. Gratry.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Heureusement, Rome est un pays de ressources pour la médication de semblables malaises. A peine revenu de mon étourdissement, je cours, avec votre livre dans ma poche, chez un prélat de ma connaissance pour lui faire part de ma terreur.

— Monseigneur, m'écriai-je en entrant, Monseigneur! je viens vous dénoncer un affreux scandale qui se passe en ce moment au Concile!

— De quoi donc est-il question, signor Loyseau? me demanda-t-il d'un air un peu surpris.

— De quoi il s'agit! juste ciel! de la présence d'un prélat excommunié au sein de la vénérable assemblée. Voilà, Monseigneur, de quoi il s'agit.

— En effet, c'est grave; mais puis-je, sans indiscrétion, vous demander le nom de ce malheureux intrus?

— Oserai-je le dire, Monseigneur ; c'est Mgr Manning, archevêque de Westminster.

— Oh ! oh ! c'est un peu fort, signor Loyseau ; et je vous engage à mesurer vos expressions, surtout en parlant d'un des plus doctes et des plus saints prélats de l'Eglise d'Angleterre.

— Docte et saint tant que vous voudrez, Excellence, mais Mgr Manning n'en est pas moins bel et bien excommunié !

— Excommunié ! Mgr Manning ! et par qui, s'il vous plaît ?

— Par le Révérend Père Gratry... Je veux dire par le Saint-Père, le Pape Pie IX en personne.

— Voyons, expliquez-vous ; vous n'êtes pas calme, mon ami : Pie IX et le Père Gratry, ce n'est pas absolument la même chose. Comment donc et pourquoi le souverain pontife a-t-il excommunié Mgr Manning ?

— Voici : J'ai justement la formule dans ma poche.

Là-dessus, mon Révérend Père, j'ai tiré de sa cachette votre petit pamphlet, et l'ai fait passer entre les mains de mon prélat, en lui désignant la page 11, où se trouvent les lignes suivantes :

« Or, à quel danger Mgr Manning s'expose-t-il ? oserai-je le dire ? — C'est au danger d'excommunication. Si bizarre que cela paraisse, Mgr Manning, par cet audacieux procédé à l'égard de trois Conciles généraux, par son approbation formelle d'un écrit condamné comme *impie, pernicieux, hérétique, brûlé* comme tel par le VIe Concile, Mgr Manning, dis-je si on prend les choses à la lettre et à la rigueur,

a évidemment encouru l'excommunication *ipso facto* ou *latæ sententiæ*, énoncée dans le titre I de la récente Bulle de Pie IX. Voici les termes de ce titre I :

« Sont soumis à l'excommunication *ipso facto* ou *latæ sententiæ* « tous et chacun des hérétiques de toute espèce de nom... Aussi bien que tous ceux qui les favorisent et les *défendent de quelque manière que ce soit...* »

— Eh ! bien, Monseigneur, qu'en dites-vous ?

— Eh, eh ! Je ne l'eusse pas cru si je ne l'avais lu. Il faut avoir beaucoup de ce qu'en France on nomme, je crois, du toupet.

— Mais oui ! et remarquez bien, Monseigneur, que Mgr Manning n'a pas du tout péché par ignorance, il est un des chefs, ou l'adepte tout au moins, d'une certaine école de *ruse* de *falsification*, et de *mensonge*, qui prend à tâche d'égarer l'opinion publique au sujet des actes pontificaux, et, quoique par charité le Père Gratry l'excuse, il connaissait, aussi bien que lui, et peut-être encore mieux encore, tous les textes qui le condamnent, comme il devait avoir lu la Bulle toute récente de Pie IX. Tenez, lisez encore, Monseigneur, et je posai le doigt sur la page 9 de votre précieux écrit : « Si j'en crois ses paroles, (de Mgr Manning) il résiste en face et à fond aux trois Conciles. Il connaît, *aussi bien que nous*, tous les textes de ces Conciles, qui condamnent Honorius comme hérétique. Que leur oppose-t-il donc ? Les lettres même d'Honorius. Mgr Manning, si j'en crois mes yeux, paraît inviter les lecteurs, auxquels son mandement s'adresse, à ju-

ger par eux-mêmes ces lettres, brûlées comme hérétiques par le VI[e] Concile. » Pages 9-10.

— Là ! qu'en dites-vous, Monseigneur, est-ce écrit, oui ou non ?

— C'est écrit, signor Loyseau ; mais malheureusement, le mal est encore bien plus grand que votre auteur ne le signale.

— Voyez-vous ! et moi qui me plaignais un peu que le Père Gratry m'eût par trop épouvanté !

— Le Père Gratry est rempli d'indulgence et de modération. Il pouvait dire, s'il eût voulu, et avec vérité, que sur cent des Pères du Concile du Vatican, quatre-vingt-dix, au moins, ont encouru la même excommunication qui frappe Mgr l'archevêque de Westminster.

— Pas possible !

— C'est tellement possible que c'est absolument certain ; et j'en suis un. Mon Dieu, oui, plus des neuf dixièmes de l'assemblée ont professé et défendu la thèse de l'innocence du Pape Honorius.

— Mais vous n'avez donc pas lu ?...

— Je crois que nous avons tous lu ce qui concerne l'histoire de ce Pape outrageusement calomnié ; et le Pape Grégoire XVI, avant son élévation au pontificat suprême, avait dû lire aussi ; ce qui ne l'a pas empêché de soutenir la même doctrine, dans un livre qu'il publia quand il n'était encore que le Camaldule Mauro Capellari.

— On a donc créé pape un religieux excommunié ?

— Hélas ! oui ; comme Mgr Manning.

— Monseigneur, j'ai idée que vous vous moquez de moi.

— Peut-être un peu. Mais vous-même, Jean Loyseau, vous me semblez un théologien bien mince.

— Mais un peu, Monseigneur.

— Vous êtes excusable, vous, mon cher, mais ce Père Gratry dont vous m'apportez le volume, celui-là ne l'est pas du tout, parce que ce qu'un laïque peut ignorer, un prêtre doit le savoir.

— Est-ce que le Pape Honorius n'a pas été condamné par le VI[e] Concile œcuménique?

— Cette question peut être discutée; mais en supposant qu'il l'ait été, quelle idée vous faites-vous donc d'un Concile œcuménique?

— Qu'il est infaillible, Monseigneur.

— Sans nul doute; mais sur quels points!

— Sur tous les points?

— Et voilà, précisément, où votre auteur est particulièrement coupable en vous trompant sur une question de si grande valeur. Les Conciles œcuméniques sont incontestablement infaillibles dans les questions qui concernent la foi et les mœurs; mais dans les questions de fait, dans celles qui n'ont aucun rapport direct avec les mœurs ou avec la foi, ni les Papes, ni les Conciles ne prétendent au privilége de l'infaillibilité.

— Cependant, mon auteur parle de l'hérésie d'Honorius comme d'un fait dogmatique.

— Votre auteur est un ignorant ou un trompeur. Un fait dogmatique est celui qui a une connexion immédiate ou nécessaire avec une vérité de foi; comme par exemple, le fait évangélique de la naissance et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ;

voilà des faits dogmatiques; mais quant au fait de savoir si, sur tel ou tel point concernant la biographie de n'importe qui, les Pères du Concile ont pu quelquefois errer, cela est hors de doute et n'a jamais été contesté.

Ecoutez-moi bien, M. Jean Loyseau, parce que vous me semblez avoir la tête farcie d'une singulière doctrine. Dans les actes des Conciles généraux, tout n'est pas indistinctement article de foi. Cela seul appartient à la foi catholique qui a été révélé et qui, *comme tel,* est proposé à la croyance de tous les fidèles.

Les motifs, même, des décrets qui précèdent les canons de doctrine, quoiqu'infiniment respectables, ne sont cependant pas absolument des dogmes qui appartiennent à la foi, parce que les Pères entendent que leurs décisions soient crues sous peine d'hérésie et sanctionnées par des anathèmes; mais non pas leurs motifs.

Je ne veux pas dire, cher M. Loyseau, que les fidèles ne soient obligés de croire que les points qui sont, comme articles de foi, définis par l'Eglise, c'est-à-dire de telle sorte que l'opinion contraire constitue une hérésie formelle; je pense que vous êtes assez bon chrétien pour ne vouloir encourir ni la note d'erreur ni celle d'injure, ni même celle de témérité; mais je veux seulement vous apprendre que dans les actes des Conciles, pour qu'un fait qui s'y trouve mentionné, entre, n'importe à quel titre, dans le domaine des vérités à croire, il faut que ce fait soit un de ceux

qui sont, directement ou indirectement, mais certainement du domaine de la foi.

— Mais à quoi donc, Monseigneur, reconnaît-on qu'un point contenu dans les actes d'un Concile touche ou appartient à la foi?

— A la teneur du décret, mon cher ami; mais surtout à la nature de la chose elle-même, qui, comme je viens de vous le dire, doit, n'importe à quel titre ou degré, être définissable. Or, j'espère bien que vous m'accorderez que le fait de savoir, non si telle doctrine est hérétique, erronée ou téméraire, ce qui intéresse seulement ma foi; mais si tel ou tel l'a soutenue, vous avouerez, que ce fait n'a rien de commun avec la divine révélation.

— On pourrait donc dire, à ce compte, que les hérétiques condamnés pouvaient ne pas être hérétiques?

— On ne pourrait le dire sans absurdité, dans la plupart des cas; mais pourvu qu'on condamne la doctrine qu'on leur attribue, comme l'Eglise le condamne, on le pourrait toujours sans hérésie. Généralement, il est certain — non de foi — que quand les Papes ou les Conciles, infligent à tel ou tel la note d'hérétique, c'est non-seulement, que l'enseignement proscrit est anti-catholique, mais encore que celui qui le donna fut coupable d'erreur. Mais si des découvertes nouvelles, des travaux plus approfondis, une critique plus exacte viennent à démontrer que tel enseignement anathématisé par l'Eglise n'appartient pas en réalité à celui dont il porte le nom; en ce cas, la doctrine foudroyée demeurerait éternellement fou-

droyée, mais le nom de l'innocent, quel qu'il soit, Pape ou laïque, pourrait et devrait être pleinement réhabilité.

— Je commence à comprendre, Monseigneur, et cela me rassure. Ainsi j'encourrais l'anathème en soutenant l'hérésie qu'on attribue au Pape Honorius, mais je serais en droit de chercher à laver ce Pontife de l'hérésie qu'on lui imputa.

— Il me semble, M. Loyseau, que si vous aviez des preuves de l'orthodoxie d'un Pontife calomnié dans l'histoire, par erreur de fait, le défendre et le venger ne serait pas seulement un droit; mais surtout une devoir.

— C'est là ce que je voulais dire, Monseigneur; mais permettez-moi une toute petite question encore.

Je lis dans le texte du Père Gratry que ceux-là encourent l'excommunication majeure, *ipso facto*, lancée par Sa Sainteté Pie IX, « qui défendent les hérétiques de *quelque manière que ce soit*. » Cela me fait un peu peur, je l'avoue.

— Mon bon ami, cette excommunication n'est pas nouvelle : et Sa Sainteté n'a fait autre chose que de la rafraîchir. A votre scrupule, je répondrai deux choses; la première, c'est que si c'est un crime de défendre un hérétique *comme tel*, c'est une action fort louable de défendre un innocent. Le texte que vous me citez ne veut dire autre chose, et n'a pas d'autre but. Favoriser et soutenir un hérétique dans son hérésie, cela est indubitablement une faute grave, et un excès contre lequel l'Église fait justement de

sévir ; mais venir, preuves en mains, réhabiliter une mémoire sacrée, et dire à un Concile général : un délit contre la foi vous a été soumis, vous avez justement condamné l'acte coupable ; mais, par erreur de fait, vous l'avez imputé à celui qui en était innocent ; à parler ce langage, on n'encourra jamais la moindre pénalité.

La seconde chose que je voulais vous dire est celle-ci. Comprenez-vous le latin, Jean Loyseau ?

— Pas beaucoup, Monseigneur.

— C'est assez pour apprécier la différence qui existe entre les mots : « *en général*, tous leurs défenseurs, » et les mots : « ceux qui les défendent *de quelque ma-« nière que ce soit*. » La première phrase est la traduction exacte des mots : « *generaliter quoslibet defen-« sores*, » et a un sens raisonnable et vrai : la seconde, qui aurait pour résultat de confondre l'avocat avec le complice, est infidèle et ridicule, comme vous pouvez vous-même vous en apercevoir. Cela n'a pas une importance extrême ; mais je ne vois pas pourquoi votre Père Gratry a pris la peine de souligner une phrase qui contient, à la fois, une sottise et un contre-sens.

— Ainsi, Monseigneur, vous pensez que le Père Gratry n'est pas fort en théologie.

— Pas fort.

— Et que ni Mgr Manning ni les autres, pas plus que Grégoire XVI, ne sont excommuniés.

— Je pense que s'ils l'eussent été, Sa Sainteté Pie XI n'eut pas choisi votre académicien pour le leur faire savoir.

— Ah! merci : je respire. J'avais trop peur.

Plus tard, j'ai su que vous aviez écrit cela pour rire, mais tout le monde n'a pas lu vos explications tardives, et, mon Père, on ne rit pas avec ces choses-là.

Il ne faut pas jouer avec la foudre.

---

## CHAPITRE III.

**Où Jean Loyseau rappelle au R. P. Gratry plusieurs choses et quelques principes généraux qui pourront réunir l'utile à l'agréable.**

Aujourd'hui que ma peur est passée, j'en parle plus à mon aise, et je ris même en y songeant. On se moque volontiers de soi quand, après s'être promené dans les champs, la nuit, au clair de lune, on a pris un tronc d'arbre pour un bandit, ou un drap de lit pour un revenant; mais les premiers jours qui ont suivi l'apparition de votre petit livre, mon Révérend Père, je vous assure que je ne riais pas.

Vous n'êtes pas pour moi un adversaire taillé sur le patron des Bar, Renan et consorts. Je vous connais et je vous aime. Il me souvient d'avoir vécu dans votre douce intimité pendant des semaines entières, tous deux sous un toit ami, où nous recevions, l'un et l'autre, une hospitalité charmante. Là, loin des villes fiévreuses, à l'ombre de ces grands arbres qui semblaient autant de sentinelles posées pour empêcher le bruit de passer, vous travailliez, mon Père, à ces œuvres de saine polémique contre les vrais ennemis de l'Église, œuvres où personne, dans ce siècle, ne vous a, peut-être, dépassé.

Moi, je vous admirais, et je vous aimais. Vous aviez la bonté d'écouter, quelquefois, le bégaiement d'un écrivain novice, et quand je réveille mes lointains souvenirs, la mémoire de ces jours me revient bien douce au cœur. Vous avez été bon pour moi; vous avez eu l'humanité de vous entretenir avec mon très-petit personnage; j'avoue que je vous en suis profondément et sincèrement obligé. Je vous dois d'avoir mieux compris, par votre exemple, quelle doit être la bienveillance de ceux qui sont quelque chose envers ceux qui ne sont rien; et, me souvenant de la patience avec laquelle vous avez daigné subir la lecture de mes premiers essais, et de ces émotions à deux que nous avons ressenties, en discourant des maux de notre mère commune, la sainte Église, je me représente encore votre face loyale, où votre âme se peint, et vos regards limpides qui semblent une respiration du cœur.

Il me serait difficile de ne vous pas aimer, mon très-Révérend Père, et pour m'en empêcher, je ne ferai, croyez-le bien, nul effort. Les reproches que je vous adresse n'auront jamais d'aigreur. Je blâme et je regrette les paroles inutilement blessantes qui, quelquefois, vous ont été lancées, et je regrette doublement, d'abord, qu'elles aient été lancées, et ensuite, qu'elles l'aient été à vous. Mais n'est-ce pas un devoir d'ami de dire la vérité à celui que l'on aime?

Si vous eussiez compris le mal que votre écrit peut faire, je suis plus que certain que vous ne l'eussiez pas jeté dans le grand tourbillon de la publicité.

Permettez-moi de vous adresser cet humble avis, mon Père; quand nous autres, auxquels Dieu a donné la rude vocation d'écrivains, mettons en circulation, dans le monde des intelligences, une idée qui nous appartient, nous devons toujours nous préoccuper de ces deux points d'interrogation indispensables et terribles : Ce que je veux dire est-il bien vrai? Et le second : Ce que j'écris peut-il blesser une âme? ces deux questions se touchent de bien près, et la seconde n'est que la conséquence immédiate de la première. Vous avez, mon pauvre Père, oublié de vous les poser.

Et, pour cela, vous avez fait du mal aux âmes, et vous eussiez fait du mal à la mienne, si je ne me fusse trouvé dans une situation exceptionnelle, où je puis rallumer à mille flammes le flambeau dont vous cherchiez à me ravir la clarté.

Prenons garde, mon Père, de blesser les âmes et de les blesser dans la foi. Les plaies qu'on fait dans la sphère de l'intelligence sont quelquefois incurables et toujours difficiles à guérir. Ne jouons pas avec la simplicité des petits, dont l'âme est protégée par le plus terrible des anathèmes; et ne spéculons jamais sur ce malheureux esprit, qui flotte dans toutes les atmosphères, et que tout le monde, ici-bas et en ce temps, plus ou moins, respire; l'esprit de révolte contre toute autorité.

Vous prétendez que les catholiques d'un parti opposé au vôtre ont soulevé ces redoutables questions. Ils ne les ont pas plus soulevées que vous ne l'avez fait vous-même; mais je ne vous demande rien que

pour les catholiques, et au nom de ceux qui ont le bon sens de n'appartenir à aucun parti. Remarquez, mon Père, que la position n'est pas égale. Les défenseurs de l'infaillibilité soutiennent une thèse presque universellement admise par les fidèles auxquels vous vous adressez, et par l'Église enseignante à laquelle vous ne vous adressez pas. Vous ne pouvez ignorer ni les Bulles des Papes, ni les décrets des Conciles qui semblent la contenir en germe, ni l'improbation formelle que l'enseignement contraire a reçue du sentiment commun de la théologie et de la part de la papauté.

Quand on a contre soi toutes ces choses, le devoir sacré d'un auteur qui ne veut pas s'exposer à produire un grand scandale, est, d'abord, de se taire, si rien ne l'oblige à parler ; et, si la démangeaison d'écrire lui devient irrésistible, il doit, en conscience, s'y prendre de telle sorte qu'il puisse recevoir le démenti des faits sans courir le risque de blesser des âmes crédules qui, dans tous les cas et avant tout, doivent être respectées.

C'est là ce que vous n'avez point fait : vous avez, au contraire, poussé l'audace de l'affirmation jusqu'à ses dernières limites : plus léger qu'un enfant en bas-âge, vous vous êtes lancé dans la plus dangereuse des voies, en vous fermant imprudemment le chemin du retour. Votre brochure, lancée à centaines de mille d'exemplaires, enseigne en ce moment à plus d'un million de lecteurs que si le Concile du Vatican ose définir l'infaillibilité pontificale, il se mettra, par cette définition, en contradiction flagrante avec trois autres

Conciles œcuméniques, et ne promulguera ce dogme que parce que les Pères auront été trompés par les mensonges d'un parti.

Et vous ne voyez pas que ce langage, dont l'imprudence touche à la folie, doit avoir pour conséquence immédiate de mettre en doute l'œcuménicité du présent Concile, un synode général ne pouvant jamais, en matière de foi ou de mœurs, se trouver en contradiction avec un autre semblable Concile.

Et vous venez semer ce doute cruel dans les cerveaux mal aguerris des femmes du monde, des étudiants imberbes et des indoctes comme moi! Mon Père, vous avez fait une mauvaise œuvre; et l'eussiez-vous faite par ignorance, vous devez pourtant savoir qu'une certaine ignorance n'excuse pas celui dont le devoir est de connaître ce qu'il dit.

Je défie quiconque vous a lu de confiance, et a accepté vos conclusions, de ne pas se révolter intérieurement contre le nouveau dogme, si le présent Concile en vient à le définir. Et vous, qui êtes bon, mon Père, vous avez pu, vous avez osé courir le risque de produire un tel mal!

Nous avons tous trop parlé de ces choses : ce n'était pas à l'Eglise enseignée à prendre la parole si haut dans une semblable question. Que le clergé d'un diocèse ait remis à son Évêque, partant pour Rome, des vœux contenus dans une adresse discrète et respectueuse, c'était bien; mais jamais cette question n'eût dû tomber dans le domaine des journaux; ni se voir traitée dans des pamphlets. Qui est le premier coupable, j'avoue que je l'ignore, et que je n'en

accuse absolument que les circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons placés, et le malheureux état des esprits et du temps. Mais les choses étant ce qu'elles sont, vous avez tort, plus que les autres, mon Père, de chercher à tromper l'opinion publique, en lui persuadant que ce qui n'est autre chose que le travail des âges, et l'expression d'un besoin universel des consciences chrétiennes, est le résultat des manœuvres frauduleuses d'une école de mensonge, et des menées hypocrites d'un parti.

L'usage un peu fréquent, que vous faites de ces qualifications peu polies, à l'endroit d'antagonistes au nombre desquels je m'honore de marcher, me remet très-involontairement en mémoire un phénomène physiologique dont, quand je vous lis, le souvenir m'obsède, et dont je désire me débarrasser en consignant en ce lieu le fait dont il s'agit.

Je ne sais, mon très-Révérend Père, si vous avez jamais remarqué une coutume particulière à certains êtres appartenant à l'espèce canine, et surtout à ceux qui vivent avec l'homme dans une habitude de plus étroite intimité. Soit l'effet d'une imagination échauffée, soit le désir de se faire un peu valoir et remarquer, soit en conséquence de je ne sais quel petit roman que leur cerveau se forge, le fait incontestable est que cet estimable quadrupède, aime à supposer que, dans le monde, il existe un être mystérieux, insaisissable, invisible, mais réel, et, dans tous les cas, *ennemi*, qui conspire contre la paix des gens, que lui, Azor, a reçu mission de protéger et de défendre.

Conformément à cette opinion, au sein de la nuit

noire, quand rien ne bouge et ne musse au logis, Azor, tout d'un coup, se réveille : son oreille attentive à entendu l'*ennemi*. Et le voilà jappant à rendre les gens sourds. D'autres fois, quand la lune prête aux objets une forme fantastique, dans chaque ombre mobile, Azor... voit l'*ennemi* : et aboie avec énergie pendant des heures entières, pour rappeler aux gens qu'il veille et qu'il est là. Si, dans le jour. la porte de la maison demeure accidentellement ouverte, le vigilant animal se précipite comme une tempête, descend l'escalier avec fracas, l'œil en feu, le poil hérissé, il arrive dans la rue, et là, campé sur ses quatre pattes, en face du portail, il jette des regards menaçants à droite et à gauche, aboyant avec fureur à tous les échos d'alentour.

Azor est, pourtant, une bonne bête, un caniche de bien, qui n'a jamais mordu personne, mais quand il s'agit de l'ennemi, Azor ne se possède plus ; si on le rappelle avant la fin de sa petite comédie, il semble revenir à regret, fait entendre quelques grognements de bête féroce, et jette un dernier défi dans un aboiement, plus éclatant que tous les autres, à la personne de l'*ennemi*.

L'ennemi ! c'est un mythe, si vous voulez ; mais enfin cette scène innocente, Azor la joue avec un naturel parfait ; il pose en guerrier, et quoiqu'il n'ait affaire avec qui que ce soit au monde, il hurle et montre les dents à l'ennemi.

Deux fois seulement, il m'a été donné de rencontrer Azor et l'ennemi en présence.

C'était dans un salon, le soir, tout le monde se

trouvait paisiblement occupé, soit à jouer au whist, soit à deviser à demi-voix des affaires du jour, quand tout à coup, une fois, c'était dans la chambre voisine, et une autre fois dans le salon même, Azor fait entendre les cris les plus éclatants. Il se précipitait avec audace sur un objet redoutable, caché aux yeux de tous, dans l'angle sombre de l'appartement, puis reculait avec une sorte d'effroi, comme en face d'un danger trop grand, même pour son courage; chacun prend part, les dames pâlissent, les hommes courent aux armes, l'un prend la pelle et l'autre les pincettes. Là sera infailliblement, quelque voleur caché sous un lit, ou un serpent dangereux échappé à quelque ménagerie : on avance avec précaution, en ligne de bataille, on regarde dans la direction indiqué par les regards d'Azor, et l'on découvre... *l'ennemi*, sous la forme, la première fois, d'une éponge pendue à un clou dans un cabinet de toilette, et la seconde, sous celle d'une brosse, qu'on avait oubliée sur un fauteuil !

Cette tactique innocente des chiens, et surtout des chiens de salon, est-ce l'espèce humaine qui l'a enseignée à la race canine, ou bien sont-ce les chiens qui nous ont servi de maîtres? en vérité, je n'en sais rien; mais ce que je ne sais que trop, mon très-Révérend Père, c'est que parmi nous je la vois incessamment reproduite dans le domaine de la littérature, par un assez grand nombre d'auteurs qui se forgent, de la même façon, un ennemi pour le combattre. Ils voient, comme Azor, l'ennemi en tous lieux. Demandez-leur son nom, son adresse, sa figure, ils sont incapables de

le dire ; mais l'ennemi existe, soyez-en sûr. Ils ne l'ont pas vu ; mais ils le devinent. Ils ne savent quel il est ; mais il est quelque part, il n'est pas loin, il est partout.

Les hommes sérieux et doctes, mon Révérend Père, s'abstiennent de ces récriminations ou incriminations vagues et, dans tous les cas, inutiles : ils combattent l'erreur sous son nom et non sous le voile d'une désignation imaginaire ; ombre bonne, tout au plus, pour effrayer les enfants. Pour les autres, ils ne savent à qui s'en prendre du chemin que les vérités suivent, et ils ont sans cesse à la bouche les mots d'*école* et de *parti;* quelle est cette école et quel est ce parti? nul ne saurait le dire : c'est l'ennemi d'Azor.

Cette tactique est-elle le produit d'un cerveau qui se dérange, une manie, ou une ficelle de romancier? je l'ignore ; mais ce que je sais bien c'est que sous la plume de certains écrivains ce procédé manque particulièrement de dignité et de droiture, et ce que je sais encore, c'est que je ne l'ai jamais vu employer d'une façon qui me soit plus désagréable par personne que par vous.

Il n'est pas de chapitre de votre petit livre où ne soient répétés avec une désespérante monotonie les mots : *école de mensonge*, *parti de dissimulation*, *école de ruse et d'hypocrisie*, *parti de basse flatterie* et autres semblables, assez disgrâcieux dans la bouche d'un homme qui veut passer pour poli ; mais quel est ce parti, quels sont ces hommes, ces écrivains, ces scribes, cette école ? Sur tous ces points, silence complet ; c'est... l'ennemi d'Azor.

Or, quand on porte des accusations pareilles, mon Révérend Père, il faudrait les prouver. Quand on accuse la moitié des hommes de fausseté et d'hypocrisie, et l'autre moitié, excepté soi et les siens, d'imbécile ignorance, on devrait aussi, un peu, prendre garde à ne pas mériter pour son compte les épithètes injurieuses, dont on se montre si facilement prodigue, quand il s'agit de la personne et des travaux d'autrui.

---

# CHAPITRE IV.

Où l'on répare un oubli probablement involontaire du P. Gratry, en posant différemment la question, et où l'on essaie de prouver qu'un portrait, qui ne représente que les guêtres d'un personnage, ne saurait être suffisamment ressemblant.

Mon Père, on ne saurait être complétement catholique sans admettre d'avance certains principes généraux que l'Eglise impose à notre foi, et sans savoir, avec certitude, que les théories qui s'y opposent sont fausses; mais il arrive quelquefois que la lumière se fasse par différents procédés. C'est là ce qui a lieu en particulier, pour le fait d'Honorius, dont la justification, au moins quant à l'infaillibilité pontificale, est victorieusement démontrée par toutes les écoles orthodoxes. Tous les chemins mènent à Rome les hommes de bonne volonté, comme ils en éloignent les gens qui s'en veulent éloigner; pour moi, je n'appartiens à aucune école de cette seconde espèce, ni même avec parti pris, aux opinions discutables d'aucun auteur catholique, et n'écris dans le dessein de plaire à qui que ce soit. Je pense que la vérité est assez belle pour mériter que, pour elle-même, on la défende et on l'aime : et par le seul amour de cette même vérité, je crois devoir vous dire que pas une de

vos assertions ne me semble exempte de quelque erreur.

Et, pourtant, quand il s'agit d'affirmer, vous n'y allez pas de main morte. Je lis, en effet, dès le début de votre brochure, les lignes que voici :

« Il s'agit de savoir si le Pape Honorius a été condamné comme hérétique par le VIe Concile; or, l'école dont je parle et dont vous adoptez l'argumentation, sans l'avoir, j'ose le dire, suffisamment vérifié par vous-même, cette école entreprend aujourd'hui ceci : elle soutient et entend démontrer qu'Honorius n'est point hérétique, quoiqu'il ait été condamné comme tel par trois Conciles œcuméniques approuvés par les Papes et de plus par deux Conciles romains présidés par des Papes. » — Page 5.

Et, quatre pages plus loin, vous ajoutez encore :

« Voilà où peut conduire la volonté de résoudre le problème suivant : 1° reconnaître l'autorité des Conciles œcuméniques; 2° reconnaître, comme on y est forcé, que ces Conciles ont condamné Honorius comme hérétique; 3° et soutenir qu'Honorius n'était point hérétique. Voilà, Monseigneur, le terrain sur lequel on est parvenu à vous entraîner. » — Page 9.

Eh bien, mon cher Père, avec tout le respect que je vous dois, il y a là autant d'inexactitudes que de phrases, et des inexactitudes d'autant plus regrettables, qu'elles sont artificieusement voilées, et trahissent la vérité surtout en cachant ce qu'il était indispensable d'en faire voir.

Si pour quelqu'un, désireux de vous connaître, je faisais peindre un portrait de votre Révérence en pre-

nant la précaution de vous représenter par derrière, et de vous cacher la tête et les pieds, sans doute la ressemblance de la partie visible pourrait être parfaite; mais vous ne seriez pas flatté, je pense, de passer sous cette forme à la postérité, et si on montrait n'importe où, moyennant rétribution, cette image un peu trop incomplète, je doute que les spectateurs se déclarassent satisfaits et sortissent de la salle sans redemander leur argent.

Quand on promet de présenter une figure au public, on doit en conscience la montrer tout entière, et c'est ce que vous n'avez point fait. Vous nous avez exhibé le revers de la question en nous affirmant qu'elle était là, sans restriction aucune, et vous deviez savoir que la question n'était pas là.

« Il s'agit, » dites-vous, « de savoir si le Pape Honorius a été condamné comme hérétique par le VI[e] Concile; » mais pas du tout, mon Révérend Père, il s'agit encore de bien autre chose, et surtout de toute autre chose. Sans doute, il est des auteurs qui ont prétendu que les actes du VI[e] Concile avaient été falsifiés par les Grecs, et cette opinion est soutenue par de plus doctes que vous et moi; je crois que plusieurs Pères de l'Oratoire dont le vénérable Baronius fait partie, défendent ce sentiment, qui ne manque pas de bonnes raisons à l'appui; mais il s'agit principalement, dans l'hypothèse d'une condamnation, de savoir quelle est la portée du mot *hérétique* au temps où le VI[e] Concile se tint. L'école de falsification et de mensonge ou l'école des dupes, celle du vénérable Bellarmin et de Mgr Dechamp, entre-

prend de prouver, « et entend démontrer qu'Honorius n'est point hérétique, quoiqu'il ait été condamné comme tel. » Mais, au nom du ciel, mon Père, où diantre avez-vous été pêcher cette sottise auguste? Avez-vous donc assez peu ou assez mal étudié la question pour ne pas savoir que le grand Baronius, entre autres, a soutenu la thèse parfaitement opposée, et que plusieurs de ceux d'entre nous qui défendent la cause de la non-culpabilité du Pape Honorius, la défendent non *quoique*, mais au contraire *parce que* ce Pontife n'avait point été condamné comme hérétique formel; mettre un *quoique* à la place d'un *parce que*, c'est une licence philosophique un peu forte, il faut en convenir.

« Voilà, » dites-vous, « où peut conduire la volonté de résoudre le problème suivant : 1° reconnaître l'autorité des Conciles œcuméniques. »

Oui, cher Père, mais avec des limites, comme par exemple celle des faits non dogmatiques, avec votre permission.

« 2° Reconnaître, comme on y est forcé, que ces Conciles ont condamné Honorius comme hérétique. »

Mais, encore avec votre permission, mon Père, on n'y est pas forcé du tout; l'opinion contraire est parfaitement respectable, et je ne crois pas être excommunié le moins du monde en pensant et parlant comme ont pensé et parlé les cardinaux Baronius et Bellarmin.

En outre, même sur ce point, et en admettant le fait de la condamnation, il s'agit toujours de savoir, au

sujet du mot *hérétique*, quel sens les Conciles généraux prétendaient lui donner, toutes choses que vous passez sous un superbe silence.

« 3°, Soutenir qu'Honorius n'était point héritique. »

Mon très-cher Père, toujours avec votre permission, il existe une opinion théologique très-recommandable, qui admet l'hérésie d'Honorius dans un sens purement négatif ; et une autre qui affirme que le Pape n'a entendu parler dans ses lettres au patriarche de Constantinople, que comme docteur privé et que, par conséquent, s'il a erré et s'il a été condamné, ce n'a été que comme théologien, et nullement pour avoir défini comme Pape.

A chacune de vos affirmations, il y avait donc des réserves essentielles à faire, des explications très-essentielles à donner; pourquoi vous en êtes-vous, s'il vous plaît, abstenu ?

Si vous les connaissiez, dites-moi donc un peu le nom de votre école; et si vous ne les connaissiez pas, quelle théologie avez vous étudiée ?

Eh! bien, j'aime mieux vous croire ignorant que peu sincère, et dans l'hypotèse où vous n'en auriez pas pris une suffisante connaissance, je vais avoir l'honneur et le plaisir de vous exposer les principes et les faits.

Mais d'abord, il est une chose essentielle à faire, c'est de préciser clairement et fidèlement le point de la question et c'est ce que, non plus, vous n'avez pas daigné faire; j'ignore absolument pourquoi.

La vraie question la voici :

Deux écoles sont en présence : l'une, s'appuie sur la

parole de Jésus-Christ qui promet à Pierre et à ses successeurs que leur foi ne faillira jamais, et que sur cette foi du Pape, parlant comme tel, jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Église.

Cette même école s'appuie sur la tradition de tous les siècles, sur la croyance de toutes les Églises, sur les canons de presque tous les Conciles, sur les affirmations de tous les Papes, sur la doctrine de presque tous les théologiens, et déduit de toutes ces autorités, suffisamment respectables, qu'à la vérité de *l'infaillibilité pontificale* il ne manque plus que la gloire et la sanction de voir ce mot consacré par une définition suprême.

Cette école, vous l'appelez l'école de l'hypocrisie et du mensonge, je vous en remercie solennellement, car cette école est la mienne.

L'autre école est la vôtre.

Elle a pour chef je ne sais quel prélat, justement illustre, mais un tant soit peu courtisan, qui vivait au XVII[e] siècle, et qu'on nomme Bossuet.

Cette école, affirme, avec la déclaration de 1682 que le Pape, même parlant *ex cathedrâ*, sans l'assentiment de l'Église, n'est nullement infaillible.

Et pour preuve principale, j'oserais presque dire unique, elle pose le fait du Pape Honorius condamné comme hérétique par trois Conciles généraux.

Et cette école argumente ainsi :

Le Concile œcuménique, de l'aveu de tous les catholiques, sans distinction d'école, est pleinement infaillible.

Or, trois Conciles œcuméniques ont condamné comme hérétique, c'est-à-dire comme ayant erré dans le foi, le Pape Honorius.

Donc le Pape Honorius a erré dans la foi.

Mais, si un Pape peut enseigner l'hérésie, plusieurs peuvent l'enseigner comme lui.

Par conséquent, comme il est impossible de reconnaître comme docteur infaillible celui qui peut errer, puisque nous trouvons un Pape flétri de la note d'hérésie, le Concile du Vatican ne peut « en conscience et en honneur, » décréter le dogme de l'infaillibilité.

Je pense avoir exactement rendu votre pensée : du moins en ai-je eu pleinement l'intention.

L'objection est spécieuse; nous allons l'examiner de près et nous reconnaîtrons, j'espère, que tout ce qui brille n'est pas or.

---

## CHAPITRE V.

Dans lequel une autre omission de notre auteur est également réparée par un exposé succint de l'histoire de l'hérésie monothélite, précédé d'un coup d'œil jeté sur la personnalité du pape Honorius.

Il me semble, mon Révérend Père, que ni vous, ni moi, ni personne ne comprendrons jamais bien une question comme celle qui nous occupe, si nous n'avons, d'abord, une petite notion sur les choses et les gens; cela me manquait il y a quelques jours, et j'ai voulu faire cette étude, qui m'a vivement intéressé. Je vous l'envoie, dans la conviction que ce petit travail vous sera agréable, et ne vous sera pas inutile, probablement.

J'ai étudié la question dans les auteurs que tout le monde connaît, et des noms de qui je ne surchargerai point le bas de mes pages, ce sont tout simplement: Orsi, Audisio, Noël Alexandre, et un bon livre, imprimé à Paris en 1778 de J. B. Tamaguini, et intitulé *Historia Monothelitarum atque Honorii I controversia*. Vous ferez bien de le lire, c'est un bon livre, et vous pouvez, dans ces auteurs, vérifier toutes mes assertions.

Honorius I était de famille illustre, fils de Petrone,

consul, originaire de Campanie ; mais probablement établi à Rome, puisqu'il y possédait un palais contigu à celui des empereurs et à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Honorius était chanoine régulier lorsqu'il fut, le 27 octobre 625, élu souverain Pontife, ce qui, soit dit en passant, rend assez improbable votre assertion, mon Père, prétendant qu'au VIe siècle (P. 31.) le Pape Honorius était déjà anathématisé par ses prédécesseurs. Quoique vous en ayez, dites-vous, la preuve « sous les yeux, » vous voyez qu'il est des yeux qui ne voient guère, et qu'un petit brin d'histoire ne peut pas faire de mal.

Honorius se montra, dès l'abord, rempli de zèle pour la foi catholique, et ses lettres nous apprennent que ses premiers soins furent pour le peuple anglais, ce qui explique comment, par reconnaissance, Mgr Manning a consenti à encourir pour le défendre, la terrible excommunication que vous savez. Honorius, en effet, ne se borna pas à écrire au roi Edwin, — qui, par les soins de sa femme, la reine Ethelburge (ou Edelburge) venait d'embrasser le catholicisme, — pour l'engager à persévérer dans la foi ; mais il travailla efficacement à ramener les Ecossais à l'obéissance due au premier Concile de Nicée, et à abandonner l'erreur des Quarto-décimants (633).

Il eut de nombreuses relations avec presque tous les princes de la Grande-Bretagne, qui lui semblait particulièrement chère. Il envoya le *Pallium*, signe de primauté, à deux EvHon [illegible]us et Paulin, afin qu'à la mort de l'un, l'autre lui succédât immédiate-

ment dans ses droits, et que l'éloignement de Rome, ne fut pas une difficulté qui interrompit l'exercice de la juridiction. Il fut comme l'apôtre des Saxons occidentaux, auxquels il envoye Birinus, sorte de vicaire apostolique sans siége fixe, pour prêcher la foi dans ces pays. Cet Evêque baptisa le roi Cinigilse, qui lui assigna pour résidence et pour siége, la ville de Doric, actuellement Dorchester, ainsi que le rapporte le vénérable Bède.

Ses soins et sa vigilance s'étendaient à toute l'Eglise; les actes de son pontificat nous le montrent combattant sans cesse et valeureusement l'arianisme, et s'efforçant de faire rendre au roi catholique Adaloald le trône de Lombardie, dont il avait été chassé par le roi Ariovald, prince arien. En l'an 630, il déposa de son siége Fortunatus, hérétique et traître à la République de Venise, patriarche de Grado, et lui substitua Primogenius, sous-diacre régionaire de l'Eglise romaine, par une lettre que rapporte Labbe dans le tome V de la Collection des Conciles.

Ce fut encore à ce Pontife qu'on dut l'extinction du schisme des Evêques d'Istrie qui, depuis plus de soixante-dix ans, défendaient les *Trois chapitres*. Il existe de lui un certain nombre de lettres, envoyées soit à des souverains, soit à des Evêques, et qui, toutes, respirent la plus pure doctrine, et le zèle le plus ferme et le plus ardent pour la foi.

Non content de gouverner sagement l'Eglise, d'éteindre les schismes, de convertir des peuples et de combattre les hérésies, Honorius se montrait, dans la ville de Rome, merveilleusement charitable et pieux.

Ce qui le distinguait particulièrement était son amour pour les pauvres et son zèle pour la maison de Dieu. On lui doit l'érection de plusieurs églises, et la restauration splendide d'un plus grand nombre encore. Il fit reconstruire hors des murs la basilique de la glorieuse vierge sainte Agnès, et celle de saint Pancrace. Il bâtit au lieu où l'apôtre saint Paul avait eu la tête tranchée, l'église des saint Vincent et Anastase, où plus tard, devait habiter saint Bernard, ainsi que celle de Saint-Séverin dans la ville de Tivoli, et d'autres encore, dont il importe peu de réciter ici les noms.

Comme saint Léon et d'autres Papes, il voulut convertir son propre palais patrimonial en monastère, y dédiant une église à l'apôtre saint André, dont le couvent portait ce nom avec celui de saint Barthélémy. Cette pieuse fondation s'est depuis transformée, et est devenue aujourd'hui le magnifique hôpital du Saint-Sauveur.

L'église de saint Pierre au Vatican lui est tout particulièrement redevable. Il voulut, à ses frais, en enrichir le maître-autel qui, par ses soins fut incrusté d'argent massif, et embelli d'ornements magnifiques, et il fit même refaire tout le toit de la basilique, dont il voulut que toutes les tuiles fussent en bronze, pour honorer le Prince des Apôtres, auquel il avait une particulière dévotion.

Or, savez-vous, mon Révérend Père, que ce noble Pontife a été enseveli, tout hérétique que vous le supposiez, dans la Basilique Vaticane même, et que c'est sur son corps que le Concile, qui a été providentielle-

ment convoqué dans ce saint temple, prépare le décret d'infaillibilité qui doit purifier sa mémoire outragée et la venger de ses calomniateurs.

Mais ce n'est pas tout, mon Révérend, et je n'en ai pas encore entièrement fini avec le pape Honorius. Vous qui savez tant de choses, vous ne pouvez ignorer que lorsqu'un individu, quel qu'il fût, tombait dans le crime d'hérésie, les Eglises, et en particulier, l'Eglise romaine, si jalouse de la pureté immaculée de sa foi enlevait de ses diptiques le nom du délinquant : or, vous devez savoir que non-seulement celui d'Honorius y a toujours été maintenu, non-seulement son portrait a été placé par ses successeurs — qui, selon vous, l'anathématisaient périodiquement au jour de leur sacre, — dans la basilique de saint Paul, mais encore qu'il a été revêtu à Rome même, par une tradition respectable, de l'auréole de la sainteté !

Le P. Papebroch, dans un de ses ouvrages [1], déclare il est vrai, qu'il n'a point trouvé de preuves certaines qu'Honorius I avait été placé parmi les saints; mais son continuateur dans l'ouvrage immortel des *Acta sanctorum*, le P. Sollier, affirme avoir vu son nom inscrit dans un martyrologe, avec le titre de saint; et on le retrouve encore sous ce nom, dans un calendrier du XII[e] siècle, que le P. Trombelli communiqua à l'illustre Zaccaria, pour que celui-ci le publiât dans son recueil de documents inédits, où vous le trouverez en effet [2].

1. Papebroch. Propyl. P. II, page 28.

2. Enfin, s'il vous faut un témoignage non suspect de flatterie,

Quoi qu'il en soit, mon Père, vous m'avouerez que cet hérétique est au moins bien singulier.

voici celui que nous donne son cercueil. Tout concourt à venger sa mémoire. Voici comment s'exprime sur ce sujet le docte et pieux Mgr Gerbet dans son Esquisse sur Rome : « La calomnie a voulu troubler les cendres du pape Honorius, qui reposaient, paisibles et vénérées, au milieu des sépulcres des autres Papes, près du tombeau de saint Pierre.

« Les inscriptions funéraires consacrées à sa mémoire fournissent un nouvel argument, d'ailleurs superflu, pour prouver la fraude commise au sujet de la seconde lettre, que Sergius, patriarche de Constantinople, avait prétendu avoir reçu d'Honorius et qui aurait contenu l'erreur monothélite. Ces épitaphes parlent d'Honorius en des termes qui ne peuvent convenir qu'à un digne successeur de Saint-Pierre.

« Nous décernons de pieux éloges au grand pasteur, qui a » rempli les fonctions de Pierre, et qui est monté au comble » des honneurs : sous ce tombeau brille le Pontife Honorius » dont l'auguste nom et la gloire sont stables. »

On célèbre son zèle pour ramener dans l'unité de l'Eglise ceux qui s'en étaient séparés : ceci se rapporte particulièrement à l'extinction du schisme de l'Istrie :

— « Ayant gouverné dignement, en vertu du pouvoir qui » appartient au siége apostolique, il a rappelé ceux qui s'étaient » dispersés. »

Il est spécialement loué sous le rapport de sa doctrine :

« Il a pris une place glorieuse parmi les Pontifes, par sa » doctrine puissante, aussi bien que par la sainte régularité » de sa vie. »

Il est présenté comme un disciple, un émule, un interprète du Pape saint Grégoire :

— « Les doctrines de ton maître, dont les paroles étaient si » saintes et si fécondes, ont toujours brillé en toi : en suivant » avec ardeur les traces du grand et pieux Grégoire, tu as » hérité de ses mérites.

Un Pape hérétique et anathématisé un siècle avant sa naissance, et qui passe sa vie à propager la foi ou à combatre pour elle : un Pape se dépouillant de tout pour fonder des œuvres pies, enrichir des basiliques, faire sortir de terre des monuments splendides en l'honneur des saints, un Pape, passant plus de douze années de suprême pontificat [1] dans des œuvres de

1. Il mourut le 12 octobre 638 après un pontificat de 12 ans 11 mois et 16 jours.

» La virginité a vécu avec toi depuis ton berceau : la vé-
» rité est demeurée avec toi jusqu'à la fin de ta vie. »

« Ces inscriptions ont été composées très-peu de temps après la mort d'Honorius. La première se termine en effet par ces mots : « J'ai voulu faire en ton honneur cette épitaphe, que je » te devais, parce que je conserve avec amour, la mémoire de » celui qui fut pour moi un excellent père. »

« On lit aussi dans la seconde : « Bien que chacune de mes » paroles passe à travers de mes sanglots et de mes larmes, je » parle de toi avec certitude, moi qui suis ton disciple. » Elles ont donc été écrites vers l'époque où les Papes Séverin et Jean IV, premier et second successeurs d'Honorius, frappaient d'une nouvelle condamnation, malgré les menaces et les violences de l'empereur Héraclius, l'hérésie monothélite dont il était le fauteur. Comment pourrait-on croire que ces Papes eussent voulu favoriser sous leurs propres yeux, à Rome même, une sorte de panégyrique public de cette hérésie, au moment où ils bravaient tout pour la réprimer ? C'est cependant ce qu'ils eussent fait en autorisant de pareilles épitaphes, s'ils avaient eu connaissance que ce même Honorius, loué dans ces inscriptions pour son attachement persévérant à la saine doctrine, avait adressé à Sergius. patriarche de Constantinople, une lettre où il enseignait le monothélisme.

« On ignorait donc l'existence de cette prétendue lettre. Comment supposer, d'un autre côté, qu'il eut pu écrire au patriarche de Constantinople une lettre dogmatique sur les questions

piété et de zèle, et après avoir enfanté à l'Église 81 Evêques et une province, se voit encore, par ses contemporains, décoré d'un auréole de sainteté, dont les siècles et les calomnies ne peuvent entièrement effacer la lumière; avouez, mon cher Père, qu'il n'y a guère d'hérétiques comme celui-là.

agitées, sans que l'Eglise romaine en eût eu connaissance, sans que Sergius lui-même eut fait parade de cette pièce pour s'appuyer du suffrage d'Honorius. La lettre n'avait donc pas été écrite, ou ce qui revient au même, elle a été falsifiée. Les épitaphes d'Honorius rapprochées de ces diverses circonstances sont, comme on le voit, des témoins importants. Le faussaire avait attendu, pour se hasarder à produire son œuvre calomnieuse, qu'Honorius fut enseveli dans le silence de la tombe ; mais sa tombe même a parlé. »

Voici le texte entier de ces deux épitaphes que nous devons à l'obligeance d'un ami, archiviste de Saint-Pierre, et auteur d'un remarquable ouvrage sur les tombeaux des Papes. Don Alessandro d'Achille a bien voulu copier ces pièces, intéressantes à plus d'un titre, sur les originaux conservés dans les archives.

**Première épitaphe.**

Pastorem magnum laudis pia praemia lustrant
Qui functus Petri hac viae summa tenet.
Effulget tumulis nam praesul Honorius istis,
Cuius magnanimum nomen honorque manet.
Sedis apostolicae meritis nam iura gubernans
Dispersos revocat, optima lucra refert.
Utque sagax animo divino in carmine pollens
Ad vitam Pastor ducere novit oves.
Histria nam dudum saevo sub scismate (*sic*) fessa
Ad statuta patrum teque monente redit.
Iudaicae gentis sub te est perfidia victa :
Sic unum Domini reddis ovile pium.
Adtonitum patriae sollers sic cura movebat

Que ne vous devrait-il pas, si, grâce à la résurrection d'une vieille querelle faite à sa mémoire, de nouvelles recherches et de nouveaux documents permettant d'écarter enfin toutes les ombres qui obscurcissent sa grande figure, le Concile du Vatican avant

Optata ut populis esset ubique quies.
Quem doctrina potens quem sacrae regula vitae
Pontificum pariter sanxit habere decus.
Sanctiloqui semper in te commenta magistri
Emicuere tui tamquam fecunda nimis
Namque Gregorii tanti vestigia insti
Dum sequeris cupiens et meritumque geris,
Aeternae lucis Christo dignante perennem
Cum patribus sanctis posside iamque diem.
His ego epytaphiis (*sic*) merito tibi carmina solvi
Quod patris eximii sim bonus ipse memor.

**Seconde épitaphe.**

Quis mihi tribuat ut fletus cessent immensi
Et luctus animae det locum vera dicenti ?
Licet in lacrymis singultus verba erumpant
De te certissime tuus discipulus loquor.
Te generositas minister Christi parentum,
Te munda actio Thomas monstrabat honestum,
Tecum virginitas ab incunabulis vixit,
Tecumque veritas ad vitae metam permansit.
Tu casto labio pudica verba promebas,
Tu patiens iam parcendo pie docebas,
Te semper sobrium, te recinebamus modestum ;
Tu tribulantum vera consolatis verax,
Errore veteri diu te aequilegia coeca.
Diffusam caelitus rectam diem renueret fidem
Aspera viarum ninguidosque montium calles
Calcans indefessus glutinasti prudens scissos.

de se séparer, sur ses restes vénérables, le priait officiellement de le bénir?

Ce serait bien là le protecteur des gens outragés dans leur honneur, n'est-il pas vrai, mon très-Révérend Père!

A cette brève notice sur le pape Honorius I, il convient d'ajouter quelques mots encore sur l'hérésie monothélite : ce tableau de l'époque ne sera pas bien long et nous paraît essentiel.

Le monothélisme, hérésie qui consiste à affirmer qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une volonté et une seule opération, la volonté et l'opération divines, fut d'abord et surtout connu et propagé dans l'Eglise d'Orient, et naquit environ en l'an 620, sous le pontificat du pape Boniface V.

Comme il n'y avait alors ni journaux, ni agence Havas, chargés de communiquer les nouvelles lointaines, il paraît que les Papes; malgré leur vigilance dans le gouvernement de l'Eglise, occupés d'ailleurs à la défendre dans leur voisinage contre la peste de l'arianisme, n'en furent pas immédiatement avertis. Il n'en est pas question le moins du monde sous le pontificat de Boniface, qui dura cependant environ six années, pendant lesquelles, Théodore, Evêque de Pharan, et élevé plus tard au siége d'Alexandrie, put en paix se créer des sectaires, et propager son erreur.

Cette erreur consistait à prétendre que dans la personne adorable du Verbe fait chair, les deux natures divine et humaine existaient, sans aucun doute; mais la première, seule agissante; et la

seconde, à l'état d'inerte et passif instrument. Il résultait de là, d'abord, que les actes humains de Notre-Seigneur Jésus-Christ se réduisaient à rien, puisque l'unique volonté et opération du Dieu fait homme était un acte théandrique ou divino-humain, qui se devait attribuer au seul Verbe, l'humanité lui étant unie de telle façon que par elle-même elle ne pouvait agir; et ensuite, comme conséquence immédiate, que la nature humaine, en Jésus-Christ, n'ayant plus ni action ni volonté qui lui fût propre, n'était plus une nature parfaite, comme elle doit l'être, et comme en réalité elle l'est.

Il faut observer ici un fait de la plus haute importance, sur lequel, pour d'autres raisons, nous reviendrons encore; c'est que déjà l'Eglise d'Orient tendait à s'affranchir de la suprématie pontificale; déjà le patriarche de Constantinople Acace avait tenté de réunir dans une phalange, pour les opposer à Rome, les débris du nestorianisme et de l'eutychianisme encore nombreux et puissants, dans le but de former une école de néochristianisme que les Papes condamnassent, qui se séparât de Rome, et qui se donnât à l'Eglise de Constantinople, dont les évêques prenaient déjà abusivement le nom d'évêques universels.

Ce plan ressort avec évidence de l'étude de ces temps. Et Sergius de Byzance, et Cyr d'Alexandrie, poussés par le même esprit d'indépendance et d'orgueil, conçurent le projet assurément très-habile, de tromper l'Orient demeuré catholique par l'autorité du Pape, afin de disséminer sans obstacle leur doctrine;

et, plus tard, lorsque l'Eglise orientale serait devenue monothélite, de réaliser enfin la séparation schismatique que rêvait leur orgueil.

Le nestorianisme niait l'unité de personne en Jésus-Christ, l'eutychianisme affirmait l'unité de nature; le monothélisme se substituait à ces deux erreurs, dont le Saint-Siége avait pleine connaissance, et qui, pendant longtemps, avaient déchiré l'Eglise; mais cette hérésie naissante, qui détruisait la perfection humaine du Verbe incarné, se servait d'un terme nouveau jusqu'alors, le terme d'*une volonté*, ou *une opération*, ou *une seule énergie ;* et, par une confusion de mots et d'idées perfide, affirmait que ce terme dont elle usait, d'une seule volonté en Jésus-Christ, avait pour but d'enlever à la personne adorable du divin Maître, l'odieux soupçon d'avoir, comme l'homme déchu, deux volontés humaines contradictoires, en lutte l'une contre l'autre; celle-ci tendant au bien, celle-là tendant au mal.

Cette dernière thèse d'une seule volonté humaine parfaite en Jésus-Christ, était, du reste, entièrement orthodoxe.

Ce fut seulement lorsque la question était arrivée à ce point et conçue en ces termes, qu'elle vint à la connaissance du pape Honorius.

Il est très-digne de remarque et très-essentiel de se souvenir que la question fut déférée au Saint-Père, par l'hérétique Sergius lui-même, et il faut considérer dans quels termes cette questions fut posée.

Tout le monde est d'accord à reconnaître que la lettre de Sergius est un chef-d'œuvre d'astuce. Il parlait au

Souverain Pontife de l'erreur des deux volontés humaines contradictoires en Jésus-Christ, suggérait que, par le terme de *volonté unique* on pourrait probablement contenter et concilier les deux factions encore puissantes des hérétiques antérieurement condamnés; mais que lui, Sergius, par prudence, et pour apaiser les contestations sur les termes de l'unique ou double volonté, rien, d'ailleurs, n'ayant encore été défini sur cette matière, avait cru devoir imposer silence aux deux partis, et qu'il priait le Saint-Père de vouloir bien confirmer sa décision.

Nous ne nions pas que cette lettre ne fût fort habile, et qu'en la recevant, le Pape ne dût être et ne fût facilement surpris. Pour être Pape on n'est pas sorcier ; et le plus grand saint, comme le plus grand docteur, eût pu s'y laisser prendre.

Les gens étaient suspects ; mais Sergius ne l'était pas plus qu'un autre ; n'ayant encore subi aucune condamnation, et manifestant des sentiments de grande soumission envers l'autorité pontificale suprême. Honorius se trouvait donc entre deux écueils : affirmer simplement deux volontés, c'était donner au nestorianisme un prétexte pour ressusciter la thèse de deux personnes en Jésus-Christ ; en proclamer une seule, c'était tomber dans l'hérésie eutychienne.

D'autre part, le Pape ignorait l'état exact de la question, ayant été mal renseigné par la lettre ambigüe de Sergius. Il dut se faire ces raisonnements, et pour éviter tout scandale, il se décida à répondre comme il suit :

1° En Jésus-Christ, disait-il, il y a deux natures qui,

chacune, ont leur opération propre, la nature divine et la nature humaine.

2° Pour ce qui concerne la nature humaine, il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté, et comme homme, il n'est point sujet, ainsi que nous, à la volonté dépravée de la concupiscence.

3° Les mots *une* ou *deux volontés*, n'étant point usités dans l'Eglise, jusqu'à plus ample informé, il ne faut point s'en servir.

Ce qui prouve avec évidence que l'intention du pape Honorius n'était nullement de condamner l'enseignement catholique des deux opérations en Jésus-Christ ; mais qu'il prétendait uniquement conseiller le silence aux deux partis, afin d'éviter de part et d'autre toute interprétation dangereuse, c'est le fait que voici. Je le trouve consigné dans sa seconde lettre à Sergius, et je m'étonne que personne n'ait pensé à le relever jusqu'ici.

Tandis que Sergius écrivait au Souverain Pontife, Sophronius, l'antagoniste du Patriarche et le défenseur du dogme catholique, envoya des députés au Saint-Père pour en obtenir une définition formelle : celui-ci, trompé par Sergius, refusa de la donner dans la crainte qu'on ne s'en servît pour proclamer deux volontés humaines en Jésus-Christ, et voici comment il rend compte de cette affaire dans la seconde lettre qu'il écrivait à Sergius :

« Nous avons donné des instructions à ceux que nous a envoyés notre frère Sophronius, afin qu'il n'appuie plus désormais sa prédication sur les termes *deux opérations*, et ils ont promis très-instamment

que Sophronius se conformerait à cette règle, pourvu que Cyrus, notre frère, cessât de son côté de se servir du terme d'*une opération* [1]. »

Ces paroles placées immédiatement après la phrase où le Pape établit si nettement la vérité des deux natures et des deux natures opérantes en Jésus-Christ, ne démontrent-elles pas avec évidence, que la mesure qu'il prenait ne blessait en rien l'orthodoxie et n'était qu'une règle purement administrative suggérée aux deux partis, avec une grande prudence, et pour l'amour de la paix ?

Telle est l'opinion de tous ceux qui admettent la thèse de l'interpolation des actes du Concile.

Voilà absolument tout le résumé de ses lettres, comme nous le verrons plus clairement en son lieu.

Or, mon Révérend Père, en supposant comme vous le faites, que ces lettres soient authentiques, au moins en substance, il n'en est pas moins certain que dans le texte que nous en possédons, personne jusqu'à ce jour, n'a pu trouver trace d'hérésie dans la partie doctrinale. Et c'est l'évidence de cette même orthodoxie qui a porté un grand nombre de théologiens à conclure à l'interpolation ou à la non œcuménicité de quelques-unes des sessions du VI$^{e}$ Concile général.

Reste à apprécier l'invitation au silence que le Saint-Père conseille aux deux partis : c'est là *tout* ce qui a été reproché et tout ce qui peut être reproché au pape Honorius. Mais, mon Révérend Père, comme

1. Quod instantissime promiserunt (Sophronium) esse facturum, si etiam Cyrus... ab unius operationis vocabulo discesserit. *Epist. 2e Honor. fragm. in fine.*

nous aurons à revenir plus tard sur tous ces faits, nous nous contenterons de vous faire observer ici que les Papes, sur ce point du silence, ne se sont pas toujours bornés à des exhortations, et que, plus d'une fois, plus d'un Pape a cru devoir imposer des ordres formels et user de son droit d'interdire la discussion sur certaines matières, jusqu'à ce que le dogme ait été nettement formulé.

Ces faits, et ces principes, qui sont ceux de tous les auteurs catholiques, méritaient d'être au moins rappelés par quiconque écrivant sur ces matières, possède un atôme de connaissance de l'histoire, ou un scrupule de bonne foi.

Et sauriez-vous me dire, mon Père, pourquoi vous les avez passés sous un silence si profond que, dans toute votre irascible brochure, il nè s'en trouve pas un seul mot?

Mais continuons :

Honorius, votre hérétique, meurt donc au milieu des larmes de son peuple et entouré de l'amour et de la vénération de l'Église entière; les uns le comparent à saint Grégoire le Grand : plusieurs Églises lui décernent l'auréole de la sainteté: un saint martyr, qui l'avait connu, lui donne le nom de divin Pontife. Mais celui qui l'avait trahi pendant sa vie, attendait sa mort pour inaugurer la longue liste de ses calomniateurs.

A peine, en effet, Sergius eut appris la nouvelle de la mort du Saint-Père, qu'il lève le masque et publie, sous le titre d'Echtèse, un écrit, antérieurement composé, dans lequel il affirme hautement l'erreur

d'une seule volonté, non plus seulement dans la nature humaine, mais dans la personne adorable de Jésus-Christ. Il le fait approuver dans un conciliabule, tenu en 638, pendant la vacance du siége pontifical, et le fait adopter par l'empereur Héraclius duquel il obtient, en même temps, de le transformer en décret obligeant les deux partis au silence.

Après dix-neuf mois de vacance, Séverin succède à Honorius, et pendant les deux mois de son rapide pontificat (640) il condamne l'Echtèse, et meurt victime de son courage à défendre la vérité.

Ces temps sont terribles, mais grands : les crimes y sont affreux ; mais que de sublime énergie dans les âmes des saints et, surtout des souverains Pontifes, gardiens fidèles de la foi ! Il est beau de voir les luttes énormes où l'humanité tout entière, l'humanité fidèle, défend toujours son patrimoine de lumière par la voix de la papauté.

La porte sans cesse ouverte de l'exarchat de Ravenne avait laissé passer l'erreur monothélite en Occident. Jean IV (640-642), qui succède à Séverin, prémunit, l'Eglise occidentale contre le monothélisme naissant, condamne, à son tour, l'Ecthèse, et comme on commençait déjà à abuser du nom d'Honorius, envoie à l'empereur et au monde sa complète apologie,

L'Ecthèse ayant été répudiée par les empereurs, Paulus, évêque intrus de Constantinople, y substitue un autre écrit nommé le *Type*, dans lequel il en renouvelle toutes les erreurs, et obtient de l'empereur Constant (648) l'adoption de cet écrit impie qui

interdisait aux chrétiens de parler des deux volontés ou des deux opérations, sous peine de dégradation, de bannissement, de confiscation des biens et d'autres peines encore, selon le rang des transgresseurs.

Les Papes meurent, mais la papauté demeure; et le trésor de la divine révélation n'a jamais défailli entre leurs mains. A Jean IV avait succédé (642-649) Théodore Ier, lequel, voyant le monothélisme soutenu par deux Patriarches grecs, et adopté par l'empereur et l'Exarque, c'est-à-dire l'Orient et l'Occident s'unir dans l'hérésie, convoque un Concile sur la tombe de saint Pierre; et là, en cette même place où se trouve aujourd'hui réunie l'auguste assemblée vaticane, il condamne, plus solennellement, l'hérésie et, pendant le sacrifice adorable de la messe, s'étant fait apporter le calice de l'autel, il plonge, d'abord, dans le sang divin de Jésus-Christ la plume qui devait fulminer l'anathême.

Mon Révérend Père, remarquez ici, quoique nous devions revenir sur ces faits de si haute importance, — que la tactique de tous les hérésiarques, et des empereurs, leurs dupes et leurs adhérents, consistait à exiger et à prescrire le silence sous des peines sévères, ce qui ne devait pas laisser que d'irriter contre ce même silence et contre ceux qui l'avaient décrété, no conseillé, toutes les consciences restées pures d'hérésie dans le monde chrétien. Cette tactique des Orientaux pour flétrir la mémoire d'un Pape, n'est pas sans habileté, et mérite l'attention de l'historien. Vous remarquerez, en outre, que dans le Concile de

Rome il n'est fait nulle mention du nom d'Honorius. Et pourtant..., mais passons.

Voici venir trois grandes figures pontificales, saint Martin Ier, saint Eugène Ier et saint Vitalien : trois nouveaux lutteurs invincibles descendus dans l'arêne. L'intrépide Martin (649-655), à peine assis sur la chaire de saint Pierre, réunit dans la basilique de Latran un Concile plus nombreux encore que ne l'avait fait son prédécesseur ; et là, en dépit des flatteries de Constant et des menaces de l'exarque Théodore, il condamne de nouveau, sans en excepter un seul, tous les Pères de l'hérésie monothélite, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pyrrhus et Paulus, tous trois de Constantinople, et avec eux, le Type et l'Echtèse, les foudroyant tous nommément, par un anathème solennel.

Mais de votre hérétique, mon Révérend Père, de l'hérétique Honorius, par un oubli bien étrange, il n'est pas dit un seul mot.

Qu'est-ce que vous venez donc nous dire avec vos « deux Conciles romains présidés par des Papes, » et condamnant l'hérétique Honorius? Saviez-vous ou ignoriez-vous que les deux Conciles en question n'ont pas même prononcé un blâme contre ce grand Pontife ? Êtes-vous de l'école des dupes, ou de l'autre, mon Père, pour inventer des anathèmes contre un prétendu coupable dont les Conciles ne parlent pas? Je profite de cette occasion pour vous affirmer à mon tour le fait de ce silence, et vous porter le défi solennel de rencontrer dans les actes de ces deux Conciles, la condamnation du pape Honorius.

Mais suivons notre résumé de l'histoire édifiante du monothélisme.

Saint Martin Ier paya son courage de plus de deux ans (juin 653 à septembre 655) de cruelle prison, et de la couronne du martyre.

Saint Eugène lui succèda (655-657), après avoir quelques temps gouverné l'Église Romaine en qualité de vicaire. Il fut élu, du vivant et avec l'approbation de saint Martin, dans la crainte qu'on ne choisit un monothélite pour son successeur. Ce saint et doux pontife combattit l'hérésie avec non moins de fermeté que ses prédécesseurs.

Il en fut ainsi de saint Vitalien (657-672), pontife animé des mêmes sentiments et rempli de prudence autant que de charité. Ce fut sous son pontificat que Rome se vit, par le misérable empereur Constant, indignement saccagée.

L'Église d'Italie put enfin respirer sous le Pontificat d'Adéodat (672-676), grâce à l'esprit pacifique de deux princes, qui règnaient alors en Orient et en Occident. Il n'existe pas de grandes traces, dans l'histoire, de l'hérésie des monothélites, sous le règne de ce pontife, et ce fut seulement à son successeur, nommé Don (676-678) que l'empereur, désireux de faire la paix avec l'Église, envoya, à Rome, son propre secrétaire, l'illustre Épiphane, pour convenir avec le Saint-Siège de la convocation d'un Concile général.

Ses lettres arrivèrent trop tard, et trouvèrent sur la chaire de Pierre saint Agathon, sicilien (678-682), qui était monté sur le trône pontifical après une vacance de deux mois et demi. Ce grand Pape accueil-

lit la proposition de l'empereur avec joie, et voulut qu'on se préparât aussitôt à la célébration de ce saint Concile, après avoir pris des mesures d'une admirable sagesse. Le Concile, en effet, fut intimé pour le 9 novembre de l'an 680; et pendant tout le temps qui le précéda, par les ordres d'Agathon, des Conciles provinciaux ou nationaux furent célébrés dans tout le monde catholique, en Angleterre, dans les Gaules, et à Milan, pour étudier la question du monothélisme et pour qu'ils vinssent d'abord apporter chacun leurs actes synodiques à un autre Concile, qui devait se réunir à Rome. Cent vingt-cinq Evêques de toutes nations assistèrent à ce Concile préparatoire, auquel l'Eglise d'Espagne seule ne prit aucune part.

Ce fut, néanmoins, comme un véritable Concile d'Occident. Mais, pour éviter jusqu'au soupçon d'une pression quelconque, et parce que les Orientaux avaient eu méfiance des dernières définitions de l'Eglise romaine, le Pape, d'accord avec l'empereur, fixa pour lieu de réunion du Concile général, la ville de Constantinople, afin que là où l'hérésie avait pris naissance, là aussi, elle fût écrasée sans appel.

Pour la première fois, dans l'envoi des légats qui vinrent de Rome, on fit la distinction entre les légats du Pape et les légats du Concile, qui partirent, siégèrent et signèrent à part.

Ce fut ainsi que se réunit ce Concile œcuménique, troisième de Constantinople et sixième général, et ce fut là, c'est-à-dire plus de quarante ans après la mort du pape Honorius, que fut définie comme dogme de foi la doctrine que ce Pontife avait prêchée, au moins

en substance, et par laquelle en déclarant les deux volontés en Jésus-Christ, le Concile consacrait le principe de l'intégrité des deux natures, et par suite, mettait le dernier sceau à l'enseignement catholique sur l'auguste mystère, base de notre élévation à la grâce et de notre exaltation à la gloire, le mystère auguste de la divine Incarnation.

Telle est, mon Révérend Père, l'esquisse très-concise, mais très-fidèle de l'histoire du monothélisme, impure hérésie effacée par le sixième Concile général. Dans ce tableau rapide, nous avons déjà quelques bonnes leçons à cueillir. Vous aurez remarqué, sans nul doute, que le silence sur ces questions, imposé pendant de longues années exclusivement aux catholiques d'Orient, avait dû singulièrement les aigrir contre ce mot, qui leur avait amené tant d'infortunes; et qu'après une compression de près d'un demi-siècle, il devait se produire contre cette expression, que les excès de l'hérésie avaient seuls rendue malheureuse, une réaction terrible, dès que la voix chrétienne pourrait se faire entendre dans la plénitude de la liberté.

Cette observation assez importante, vous pouviez bien la faire et vous ne l'avez point faite.

Nous remarquerons ensuite, que tandis que l'Orient semble s'appliquer sans cesse à obscurcir la vérité révélée, et à mettre la foi en péril et en question, c'est l'Occident, ayant Rome à sa tête qui, par la bouche des souverains Pontifes, est non-seulement le gardien fidèle; mais le sauveur de la foi.

Nous remarquerons enfin, mon très-Révérend Père

que c'est dès l'origine de la question que se produit la lutte autour du nom du pape Honorius. Deux courants semblent sortir de ce Pontificat, l'un ayant le pape Jean IV à sa tête, ne cesse d'affirmer non-seulement l'infaillibilité pontificale suprême, mais encore la pleine orthodoxie d'un Pape calomnié. Cette école compte dans ses rangs, sans exception, tout ce qui aime l'Eglise, et tout ce qui veut qu'on respecte l'honneur et le nom paternels. Elle commence au pape Jean IV et au glorieux saint Maxime, et finit aujourd'hui au plus misérable des apologistes, celui qui, maintenant, vous écrit. Celle-là, c'est l'école du mensonge, de l'hypocrisie et de la dissimulation.

L'autre école, que je ne veux point caractériser dans ces lignes, a pris à tâche de flétrir le nom d'un de ses plus nobles ancêtres. Vous savez qu'elle ne compte point de noms saints ni beaucoup de noms célèbres, et vous savez encore, qu'elle commence à Sergius et s'arrête, en ce moment, à votre propre personne, très-Révérend Père Gratry.

Nous avons donc ainsi l'honneur, tous les deux, mon Père, d'être, moi, le dernier, en science et en date, des apologistes du Saint-Siége, et vous, le dernier en date de ses accusateurs. J'aime mieux mon rôle que celui que vous avez volontairement choisi.

---

## CHAPITRE VI.

Où la question d'Honorius se pose et se dépose : et où l'on voit que l'opinion du P. Gratry est de beaucoup la plus unanime, parce qu'il est tout seul à la partager.

Mon cher Père, sauf le style, qui en est excellent, je l'avoue, et le ton qui est de forme assez courtoise, — pour la personne de votre interlocuteur, — votre petit livre ne vaut les quelques centimes qu'il coûte qu'à une condition que, certainement, vous ne contesterez pas : cette condition consiste à prouver ce qu'il avance, et à justifier les injures dont il éclabousse la presque unanimité des hommes.

Vous êtes très-fort en affirmation, mon Père, et je puis vous assurer, en toute conscience, qu'après vous avoir lu, j'ai d'abord été pris d'une terrible peur. Chez vous, et selon vous, tout est incontestable. Que le mot *hérétique* ait toujours été pris au $VII_e$ siècle, dans le même sens où il est pris aujourd'hui : incontestable; en douter serait une sottise.

Que le pape Honorius ait été condamné comme hérétique formel, par cinq Conciles, dont trois œcuméniques et trente-six Papes : incontestable ; pas de difficulté.

Que les actes de ces Conciles nous soient parvenus

sans altération, et dans toute leur intégrité : incontestable ; cela ne souffre aucune objection.

Qu'Honorius ait écrit *ex cathedrâ*, et pour définir un point de doctrine catholique : incontestable ; personne n'en a jamais douté durant six ou huit cents ans.

Qu'il ait écrit à toute l'Eglise les lettres à Sergius : et que cet écrit ait été condamné comme un écrit dogmatique et à cause des erreurs qu'il enseignait : incontestable; toujours selon vos assurances.

Que les Conciles œcuméniques soient infaillibles en matière de faits de cette espèce; et que le fait tout personnel de l'hérésie d'Honorius, parlant comme Pape, soit du nombre de ces faits dogmatiques autour desquels s'exerce l'infaillibilité de l'Eglise : incontestable; il n'y a rien à dire à cela.

Que les Conciles généraux où se trouve le nom d'Honorius, aient été confirmés, *quant à cette condamnation*, par les Papes, qui, comme tout le monde le sait, peuvent restreindre leur approbation quand et comme ils le veulent, ainsi que cela eut lieu, notamment pour le Concile de Constance : incontestable encore; cela est hors de question.

Que l'Eglise, dans ces temps, se crut le droit de citer un souverain Pontife à la barre d'un Concile œcuménique, de juger son enseignement comme docteur universel, et de le condamner comme tel : incontestable, toujours incontestable; car, « à cette époque les Papes, les Conciles œcuméniques, toute l'Eglise, n'avaient pas le plus léger doute sur la compétence des Conciles à condamner *comme hérétique*,

un Pape dans les plus solennelles déclarations. » (P. 49).

Voilà, mon cher Père, avec quelques autres encore, les principales assertions qui sont tombées de votre plume académique dans la lettre que vous écrivez à Mgr Dechamps, avec accompagnement du tic-tac de la même monotone impertinence, répétée cent fois dans les mêmes termes ; parce que ce péché d'impolitesse est pour vous un péché contre nature.

Vous avouerez que cette lecture était plus que capable d'effaroucher la conscience d'un pauvre cordonnier. Aussi, après vous avoir lu, je me disais : Ce coup porté à la mémoire d'Honorius et à l'infaillibilité pontificale est décisif, et aux arguments que le Père Gratry apporte, il n'y a rien à répondre ; pourvu toutefois, pensais-je, que les faits soient exacts.

Ce qui m'engageait à suspendre mon plein assentiment à votre doctrine, c'était de voir l'opinion contraire défendue par des hommes de quelque valeur. Croire que Mgr Dechamps et Mgr Manning, par exemple, fussent ignorants au point de ne pas connaître les documents que vous alléguiez et les sources où vous aviez puisé, cela me semblait fort.

Vous disiez bien que ces vénérés prélats avaient été trompés par une école de mensonge ; mais je ne voyais pas la plus petite raison pour qu'ils eussent dû être trompés de préférence à vous. Et puis, quelle était cette école de ruse, d'hypocrisie et de dissimulation ? Dans tous les cas, la crainte d'être, pour mon compte personnel, attrapé par ces traîtres, me fit venir l'envie, bien pardonnable sans doute, de con-

naître leurs noms. Quant à leur systèmè, c'était évidemment celui qui consiste à déclarer Honorius innocent dans la foi.

Il y avait donc deux écoles en présence, la vôtre, mon Père, qui est l'école de la saine critique et de l'entière sincérité : et l'autre, qui est celle de Mgr Dechamps, et qui est celle du mensonge ou de l'erreur.

Tel était le premier point à éclaircir. Car vous saurez, mon Père, que les noms des défenseurs d'une doctrine n'en constituent pas la vérité, sans doute ; mais sont une indication précieuse, pour quiconque désire ne pas être induit en erreur. Il est difficile qu'une thèse soutenue par l'unanimité des historiens et des théologiens catholiques soit hérétique et présente un grand danger.

Je crus donc devoir reprendre la route de la demeure de ce complaisant prélat dont je vous entretenais tout à l'heure, pour en obtenir quelques nouveaux éclaircissements sur ce point de départ qui me chiffonnait si fort. Je m'attendais bien à trouver la question vivement controversée, de grands noms de chaque côté, et de grands arguments pour et contre, au milieu desquels je n'aurais plus que l'embarras du choix, parce que je voulais sérieusement étudier la question.

Combien j'ai été déçu, mon Révérend Père ! Je ne vous en veux pas ; mais je vous assure qu'en cette circonstance, votre léger opuscule m'a fait faire, vis-à-vis de plusieurs gens instruits, la figure d'un vrai dindon. Jugez-en vous-même.

A peine Son Excellence eut appris l'objet de ma visite : — Vous désirez donc étudier à fond la question du pape Honorius, M. Loyseau, me demanda-t-il?

— A fond, Monseigneur, non, pas précisément; mais au moins assez pour la connaître ; et je voudrais savoir les noms des principaux auteurs qui ont écrit sur cette matière, afin de juger, par moi-même, de la valeur de leurs raisons.

— Il n'y a que deux partis, mon cher ami, celui des accusateurs du Pape et celui de ses défenseurs.

— Je sais cela, Monseigneur, mais quels sont les premiers?

— Ce sont tous les opposants à la doctrine de l'infaillibilité : Basnage, Dupin, Bossuet, et quelques autres modernes, en petit nombre, mais tous gallicans, et, sur ce point de doctrine, au moins suspects.

— Mais de théologiens non gallicans, d'historiens catholiques, de Pères de l'Eglise?

— Pas un, mon cher ami.

— Pas un?

— Pas un.

— C'est peu, et du parti opposé, c'est-à-dire de ceux qui pensent que le pape Honorius, comme Pape, n'a point mérité la note d'hérésie?

— Oh! mon cher, on peut dire sans exagération, que ce sont tous les auteurs catholiques à la presque unanimité. La liste en serait trop longue.

Seulement, vous saurez que, parmi les défenseurs du pape Honorius, on a cru devoir suivre trois voies diverses, dont chacune suffit pour dégager la papauté du reproche d'avoir enseigné l'erreur.

La première opinion, qui n'est pas la plus suivie, prétend que le pape Honorius a failli dans sa doctrine, mais comme docteur privé; ce qui est parfaitement possible, du consentement de presque tous les théologiens catholiques. Cette opinion est celle de Melchior Canus, Tournely et Thomassin. C'est le système le plus commode, mais le moins appuyé de raisons solides.

La seconde opinion, plus commune, est celle de De Marca, Combefis, Cabassut, Tamaguino, Garnier, Noël Alexandre, Pagi, Gatti, Orsi, Catalano et grand nombre d'autres, qui affirment que le pape Honorius ne fut jamais hérétique, et n'enseigna aucune erreur; mais que seulement il se montra négligent à étouffer à son début l'hérésie des monothélites, et qu'il fut condamné comme tel.

Enfin, le sentiment, selon moi le plus probable, est celui qui pense qu'Honorius fut exempt non-seulement d'hérésie, mais encore de toute négligence. Et ce sentiment est appuyé de grands noms, et de raisons qui ne sont pas à mépriser. Parmi ceux qui le défendent de la sorte, se trouvent au moins deux oratoriens, le vénérable Baronius et Marchesi, Albert Pighi, Papebroch, Bartolo, Speroni, le P. Pétau, Berti, Lupo, Turrecremata, Bellarmin, Boucat, Sylvius, Zaccaria, Ughi, et cent autres théologiens ou historiens des plus considérables.

— Mais, Monseigneur, il me semble que ces noms sont ceux de tout ce qui est saint et savant dans le monde catholique. Pourquoi donc le P. Gratry, n'en cite-t-il aucun, et donne-t-il les faits qu'il allègue et

les conséquences qu'il en tire, comme une doctrine incontestée ?

— C'est là la question, mon cher ami, et je vous assure que je n'en sais absolument rien.

— Mais il cite comme siens deux noms dont il m'a semblé que vous aviez prononcé l'un. Le P. Garnier, et celui d'Héfélé, auteur d'une histoire des Conciles ?

— Je le sais bien ; mais savez-vous ce que disent ces deux auteurs sur lesquels il s'appuie ?

— Pas le moins du monde.

— Ecoutez donc : Mgr Héfélé n'est pas un docteur des plus solides, et il laisse à désirer un peu sous le point de vue de son attachement au Saint-Siége : voici pourtant ce que la vérité le force de confesser sur le fait de la prétendue hérésie du pape Honorius : « on peut dire » c'est lui qui parle, « que le fond de l'opinion d'Honorius, la base de son argumentation, étaient *orthodoxes*, et que lui-même l'était de cœur ; toute sa faute consista en une *maladroite exposition du dogme*, et en un manque de logique »[1].

— C'est singulier, que le Père Gratry ne nous en ait pas dit un traître mot. Et le Père Garnier dont il semble faire tant de cas?

— Le Père Garnier, M. Loyseau, entre autres textes plus concluants encore, après avoir exposé les grands travaux qui ont eu lieu au sujet du pape Honorius, dit ce qui suit : « Maintenant que la question a été plus vigoureusement et plus scrupuleusement étudiée, *quelques-uns, en petit nombre, d'une* ORTHO-

1. *Héfélé*. Hist. des Conc. T. IV, p. 45.

DOXIE *d'ailleurs* SUSPECTE, *ou d'nne mince autorité*, accusent Honorius de monothélisme, les autres, très-nombreux, l'absolvent [1]. »

— Mais savez-vous, Monseigneur, que vous m'apprenez-là un fait bien étonnant?

— Lequel donc, M. Loyseau ?

— C'est que le Père Gratry ait eu le courage d'écrire quatre-vingt pages pour déshonorer la mémoire du pape Honorius, et d'affirmer son hérésie comme un fait incontestable, sans même daigner citer le nom, ou reproduire l'opinion d'un seul de ces grands hommes qui tous, sans exception, ont soutenu une thèse contraire à la sienne.

— En effet, c'est très-étonnant, M. Loyseau. Mais il ne faut pas trop lui en vouloir, puisque ces noms que vous appelez vénérables, et qui, je pense le sont, constituent l'ensemble de ce qu'i nomme lui, *l'école du mensonge*, ou le parti des dupes.

Je crus comprendre que le prélat se divertissait à mes dépens, je partis, l'oreille un peu basse. Mais voyez, mon très-Révérend Père, à quelle humiliations vous m'avez encore exposé. Pourquoi diantre, aussi, ne nous avez-vous pas prévenus?

Ça été le motif qui m'a conduit à étudier la question avec encore plus de soin et de scrupule, pour mon propre compte, et c'est après cette étude que je viens vous dire en face, que pas une de ces affirmations qui tentent à déshonorer la mémoire du pape

1. *Garnier*, Liber Diurnus.

Honorius, et que vous prétendez incontestables, ne subsiste, même revêtue d'une sérieuse probabilité

Non, PAS UNE. Je vous l'affirme du fond de ma conscience et devant Dieu.

---

## CHAPITRE VII

Où le lecteur verra sans surprise que l'Eglise n'est pas un bureau de vérification d'écritures ; et avec un grand étonnement que le R. P. Gratry choisit les cartes de son jeu afin d'être plus assuré de gagner la partie.

J'ai eu l'honneur de vous rappeler quelques affirmations hardies de votre pamphlet, mon Révérend Père, et j'en appelle à la bonne foi de tous vos lecteurs sur l'absence des preuves qui, en dehors des textes conciliaires et autres précisément contestés, brille d'un bout à l'autre de votre lettre à Mgr Dechamps. Je ne suivrai pas votre méthode, et je compte apporter les preuves de toutes les propositions contradictoires aux vôtres.

J'espère vous démontrer, et, à votre défaut, démontrer à tous les esprits non prévenus :

Que le pape Honorius ne fut point hérétique dans le sens où vous l'entendez, et où vous cherchez à le faire croire à vos lecteurs ;

Qu'il n'est pas démontré qu'il ait été condamné comme tel dans le VI[e] Concile général, même dans aucun des sens que le mot *hérétique* comportait alors ; Qu'en supposant une condamnation par le Concile de Constantinople, le mot *hérétique* peut et doit être pris dans un sens tout différent de celui que vous voulez bien lui donner ;

Que le fait de la culpabilité d'Honorius n'est point un fait dogmatique; mais un de ces faits historiques sur lesquels Papes et Conciles peuvent se tromper, de l'aveu de tous les théologiens;

Que les lettres d'Honorius n'étaient point des définitions dogmatiques; mais des lettres purement administratives;

Que, dans le saint Bréviaire romain, il n'y a eu, à l'occasion d'Honorius, que justice rendue et nullement falsification.

Si je parviens à établir ces points, je pense, mon Révérend Père, qu'il ne subsistera plus grand chose de votre argumentation. Je vous suivrai pas à pas, chapitre par chapitre, ne laissant rien passer de ce que vous nous donnez pour d'incontestables vérités, et qui, pour moi, sont d'incontestables erreurs.

Mais avant de commencer ce travail d'épluchage, vous me permettrez de vous rappeler certains principes que vous semblez avoir oubliés, et dont l'oubli ou l'omission a pour résultat d'embrouiller étrangement une question que notre devoir à tous est de chercher à rendre claire. Nous vous les rappelons parce qu'ils dominent toute la question; mais brièvement, parce que toutes les opinions théologiques sur ces points sont unanimes, je crois.

C'est d'abord, que nous ne devons pas étendre l'infaillibilité de l'Eglise même réunie en Concile au delà des limites dans lesquelles l'Eglise elle-même entend la restreindre.

Ensuite, qu'il est admis par tous les théologiens catholiques, sans exception, que le souverain Pontife

peut errer dans les matières qui n'ont aucun rapport ni à la foi ni aux mœurs, ni à la discipline générale de l'Église; et, par un certain nombre, qu'il peut errer, même sur ces matières, quand il enseigne comme docteur privé, quoique dans cés cas, son autorité soit toujours considérable.

Enfin, que les *faits* dont il peut être question dans une Bulle pontificale ou un Concile sont de plusieurs espèces, étant les uns susceptibles d'être l'objet d'une décision infaillible et les autres ne l'étant pas : et pour faire bien comprendre l'état de la question, que vous avez, mon Révérend Père, suffisamment embrouillée, nous sommes obligé de rappeler à nos lecteurs — et peut-être de vous rappeler à vous-même, — que les faits en question sont de deux sortes : — les uns sont contenus immédiatement dans la révélation, et sur ceux-là l'Eglise est certainement infaillible. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas consignés dans les livres saints, sont de quatre espèces, savoir : 1° les faits *historiques*, comme serait par exemple, le fait de la date précise du Concile de Nicée; 2° les faits purement *personnels*, comme, par exemple, la question de savoir si Jansenius est réellement l'auteur du livre qu'on lui attribue, si Photius était prêtre ou évêque, si tel auteur a eu tel ou tel sens *dans son esprit* en écrivant telle phrase; et 3° les fait *grammaticaux*, c'est-à-dire ceux qui concernent les mots mêmes d'une phrase; comme serait la question de savoir si les cinq propositions qu'on en a condamnées se trouvent *littéralement* dans le livre de l'*Augustinus*; et enfin, 4° les faits *dogmatiques* qui sont ceux où

il s'agit de savoir si telle proposition censurable se trouve dans tel ouvrage déféré au jugement d'un Concile ou d'un souverain Pontife.

Or, il est certain, parmi tous les théologiens, que ni dans les faits *historiques*, ni dans les faits *personnels*, ni dans les faits *grammaticaux*, l'Eglise n'est ni ne prétend être infaillible; et que lorsqu'elle juge infailliblement d'un fait *dogmatique*, elle n'entend affirmer que deux choses, savoir : que telle doctrine est censurable, ce qui est la question de droit; et ensuite, que cette même doctrine est contenue dans l'écrit qui lui est soumis, ce qui est la question de fait, constituant l'essence même du fait dogmatique comme tel.

Mais que l'Eglise se transforme en une école de critique historique ou de vérification d'écritures, ce n'est ni son intention ni son but : elle affirme ce qu'elle a droit d'affirmer, sans outrepasser jamais les limites sacrées que lui a assignées son divin Fondateur.

Ces notions préliminaires sont, peut-être, un peu peu arides, mon Révérend Père; mais quand on écrit pour un public qui les ignore, les lui dissimuler dans une question comme celle que vous avez soulevée, c'est une réticence qui, si elle était réfléchie et volontaire, répandrait une forte odeur d'improbité.

Si vous eussiez pris la peine de réfléchir à ces principes, vous eussiez évité de tracer les lignes suivantes, que vous adressez à Mgr Dechamps : « Vous le voyez, Monseigneur, la cause est *complètement* jugée. A moins de rejeter trois Conciles œcuméniques... vous voyez (*sic*) que le pape Honorius fut condamné pour hérésie. » (p. 30). Je passe sur ce singulier français

et je réponds : vous le voyez, mon Révérend Père, la cause n'est nullement jugée, puisqu'il s'agit, en grande partie, de savoir si, dans l'espèce, les Conciles que vous citez, ont, ou n'ont pas commis une erreur de fait.

Et c'est justement là pourquoi il appartient à tous, même à moi, de réviser le procès sur des pièces nouvelles, non quant aux hérésies condamnées et quant au sens des écrits soumis aux Conciles, ce qui constitue un jugement irrévocable ; mais quant à la culpabilité du pape Honorius, ce qui est bien différent. Dans tous les tribunaux, le juge qui applique la loi doit voir respecter sa sentence ; mais dans aucun pays civilisé il n'est admis qu'on s'oppose à la réhabilitation de l'innocent, victime d'une erreur de fait.

O mon cher Père, s'il vous souvient encore de cette légitime indignation que nous éprouvions tous les deux à la pensée de cette méthode abominable que les ennemis de l'Eglise emploient avec tant de persévérance et de succès, et qui consiste à éblouir et à tromper les simples par des affirmations éhontées dont on connaît la faiblesse, et qu'on donne, néanmoins, pour d'incontestables vérités ; s'il vous souvient des paroles de mépris et de sainte colère que vous profériez alors contre les lâches qui emploient ce moyen perfide, vous comprendrez l'étonnement que j'éprouve à cette heure, où, écrivant contre vous, je me vois contraint de vous la reprocher à vous-même, à mon tour.

Oui, il est permis à tous de défendre la mémoire d'un père, pourvu qu'on emploie à sa défense des

moyens honnêtes et vrais ; mais il n'est permis à aucun de la flétrir, surtout à l'aide la dissimulation et de la mauvaise foi. Chose étrange ! jamais Pape ne fut plus cruellement outragé, et jamais Pape ne l'a moins mérité peut-être. Mais, chose plus étrange encore, parmi toutes les voies qui furent ouvertes pour le disculper et dans le dessein de purifier sa mémoire, toutes conduisent au même but essentiel : celui de l'absoudre, comme Pape, du délit d'avoir enseigné l'erreur. Qu'on opine avec Baronius, pour la falsification des textes des Conciles, ou qu'on préfère, avec Marchesi, soutenir que le VI<sup>e</sup> Concile ne fut œcuménique que jusqu'à la XI<sup>e</sup> session ; qu'on penche à croire que le pape Honorius n'écrivit ses lettres que comme docteur privé, ou qu'on leur donne un caractère plus solennel ; aucune des thèses soutenues par ses défenseurs ne contredit absolument celles des autres ; et toutes, sans exception, suffisent, dans ce qu'elles ont de démontré, à réhabiliter la papauté devant l'histoire et le bon sens. Il n'y avait qu'une opinion qui eût le triste privilége de n'appartenir à aucun écrivain sérieux, de contredire les faits les plus notoires, d'être dénuée de preuves scientifiques et même de probabilité ; cette opinion, rebut de l'histoire, délaissée par tous les théologiens catholiques, et n'ayant d'autre mérite que celui de jeter un peu de boue au Saint-Siége, comment se fait-il, mon Révérend Père, que vous ayez eu le singulier courage de la ramasser aujourd'hui ? et comment se fait-il que vous ayez eu le courage, plus singulier encore, de nous la donner comme une découverte précieuse, quand vous deviez

savoir qu'elle n'était qu'une balayure, dont nul auteur qui se respecte ne voulait désormais faire usage, connue de tous, et condamnée depuis longtemps par l'histoire et la théologie, à attendre l'oubli dans la hotte des chiffonniers ?

Ceci est plus étrange que tout le reste.

Quant à nous, nous affirmons bien nettement, après avoir étudié cette question, autant que le comportent la brièveté du temps et l'absence de quelques matériaux qui nous eussent été utiles, nous affirmons, dans notre conscience, qu'il nous est absolument impossible de ne pas absoudre entièrement le pape Honorius de la faute de négligence, et surtout du délit énorme d'erreur en matière de foi.

C'est ce que nous espérons vous démontrer dans les chapitres suivants.

---

## CHAPITRE VIII.

Où l'on se met à cinq ou six, gallicans et ultramontains, antiques et modernes, pour dénicher l'hérésie dans les lettres du pape Honorius, mais sans pouvoir y parvenir, et où le P. Gratry refuse, méchamment, de nous aider dans cette recherche.

Voyons d'abord ce que nous dit l'école dont Mgr Dechamps adopte « l'argumentation...., école qui soutient et entend démontrer qu'Honorius n'est point hérétique. » Et voici comment elle le démontre, en s'appuyant sur les termes mêmes des lettres écrites par Honorius à Sergius : Il ne semble pas que l'on puisse puiser à une source plus sûre.

Dès la seconde session du VI<sup>e</sup> Concile œcuménique, on produisit, en effet, comme témoignage décisif contre le monothélisme, les paroles suivantes, que l'on trouvait avoir été écrites par saint Léon à Flavien : « Dans la personne de Jésus-Christ, chaque nature fait ce qui lui est propre, en communion avec l'autre, le Verbe opérant ce qui convient au Verbe et la chair accomplissant ce qui convient à la chair [1]. »

Sur ce texte, les légats du Saint-Siége firent ob-

1. « Agit enim utraque forma cum alterius communione quod proprium est, Verbo scilicet operante quod Verbi est, et carne autem exequente quod carnis est. »

server que saint Léon y « proclame *clairement*, deux opérations naturelles en Jésus-Christ, sans confusion et sans division [1]. »

Je vous prie, mon Révérend Père, de ne pas perdre de vue ce petit texte de saint Léon le Grand, car si ces paroles établissent *clairement* deux opérations et deux volontés en Jésus-Christ, et renversent, par conséquent, l'hérésie des monothélistes, il en sera *évidemment* de même des paroles suivantes, qui sont contenues dans un autre document, postérieur au premier, mais qui ne semblent pas le contredire. Voici ce texte nouveau : « Nous devons confesser que les deux natures, unies naturellement, en un seul Jésus-Christ, opèrent, chacune en communion avec l'autre; enseignant que la nature divine opère ce qui appartient à Dieu, que la nature humaine accomplit ce ce qui appartient à la chair; et cela, sans division, sans confusion, etc. [2]. »

Regardez bien, mon Révérend Père, et mettez vos meilleures lunettes; le cas en vaut la peine et les textes aussi : saint Léon dit : « Chaque nature fait, en Jésus-Christ, ce qui lui est propre en communion

1. « Ecce, benignis imes Domine, *manifeste* duas naturales operationes inconfuse et indivise in Domino nostro Jesu Christo, præsens sanctissimus prædicat Pater. »

2. « Quantum ad dogma ecclesiasticum pertinet, utrasque naturas in uno Christo unitate naturali copulatas cum alterius communione operantes atque operatrices confiteri debemus, et divinam quidem quæ Dei sicut operantem, et humanam quæ carnis sunt exequentem, non divise, nec confuse, aut inconvertibiliter Dei naturam in hominem, et nec humanam in Deum conversam edocentes. »

avec l'autre. » Et mon second texte, porte : « Les deux natures en Jésus-Christ opèrent en communion l'une avec l'autre. » Saint Léon ajoute : « Le Verbe opère ce qui appartient au Verbe, et la chair accomplit ce qui appartient à la chair. » Et mon second texte ajoute : « La nature divine opère ce qui appartient à Dieu, et la nature humaine accomplit ce qui appartient à la chair. »

Savez-vous, mon cher Père, que ces deux textes-là ont un grand air de ressemblance, et que si le premier est catholique, il serait assez difficile que le second ne le fut pas? Or, pourriez-vous imaginer que cette seconde citation est extraite textuellement de la fameuse lettre du pape Honorius à l'hérétique Sergius? Il en est pourtant ainsi, comme vous pouviez vous en assurer, en relisant avec plus de soin et d'attention le texte que vous citez. En effet, ne trouvez-vous pas que si le texte d'Honorius est hérétique, celui de saint Léon pourrait bien l'être aussi? Ce serait un bon coup que vous auriez fait là, trouver deux Papes hérétiques au lieu d'un; quelle pêche miraculeuse! Car en fait de doctrine, un Pape ne vaut pas plus qu'un autre.

Il est vrai que cette doctrine est déclarée orthodoxe par les Pères du VI[e] Concile; mais vous avez de grandes ressources d'esprit, mon Père, vous connaissez l'utilité de certain silence : on ne parlera pas du Concile, et le tour sera joué. Nous raisonnerons donc ainsi avec votre permission :

Honorius professe la foi de saint Léon et répète dans sa lettre à l'hérétique monothélite Sergius, les

propres paroles de ce grand Pape; or, Honorius est condamné comme hérétique pour sa lettre, par le VI^e Concile; donc saint Léon est hérétique aussi. Ce raisonnement me semblerait très-présentable dans la meilleure société.

Mais vous ne voudriez pas taxer d'hérésie un des plus grands docteurs de l'Eglise, et je crois que vous aimerez mieux répondre comme il suit : La lettre que vous citez est en effet orthodoxe; mais vous avez oublié un point essentiel, mon cher Jean Loyseau : Honorius n'a pas écrit qu'une seule lettre à Sergius, il en a écrit deux; et c'est justement la première que l'on incrimine, c'est celle-là qui fut hérétique et condamnée comme telle. Jean Loyseau, vous cachez des documents essentiels à la question : vous m'imitez et ne vous en vantez pas.

Non, mon cher Père, je ne vous imiterai pas, soyez tranquille, et s'il vous plaît que nous parlions de la première lettre du pape Honorius, parlons-en : cela me plaît aussi. J'ai lu et relu ces deux lettres avec le plus grand soin, et je vous affirme que l'une et l'autre contiennent absolument la même doctrine.

Que nous apprend donc cette fameuse lettre du pape Honorius? Le voici :

Il faut savoir, d'abord, que cette lettre était une réponse : or, généralement une réponse s'explique un peu par la demande qui l'a précédée; et c'est ici, mon très-cher Père, un point que vous avez un peu trop oublié d'examiner. Sachez donc que le patriarche Sergius, — les Grecs étaient si roués — pour entortiller le Saint Père au sujet de ces *deux volontés* de

Jésus-Christ, expression jusqu'alors réellement peu usitée dans l'Eglise, lui avait dit et affirmé qu'il y avait des gens qui prenaient cette parole en mauvaise part; entendant par là, non plus deux volontés, l'une divine et l'autre humaine; mais, dans la nature humaine elle-même, deux volontés diverses, l'une, provenant de la grâce, et l'autre de la concupiscence; et, par conséquent, en lutte l'une contre l'autre, ainsi que cela se passe en nous, entre ce qu'on appelle le vieil homme et l'homme nouveau.

En d'autres termes, il s'agissait de savoir si *dans la nature humaine*, Jésus-Christ avait deux volontés contradictoires, une tendant au bien, et l'autre, inclinée au mal, comme chez les autres fils d'Adam qui sont atteints de la lèpre du péché originel.

Et ne croyez pas, mon Révérend, que ce soit là une supposition faite pour les besoins de la cause, ou une induction tirée de la réponse du pape Honorius. Nous avons trouvé cette histoire dans l'écrit d'un très-respectable témoin, qui n'est autre que l'abbé Jean, le secrétaire même du Pape inculpé, et le rédacteur des lettres administratives, dont le Saint Père endossait la responsabilité. Voici comment ce véritable contemporain s'exprime : « Sergius avait écrit au Pape, » dit-il, « en lui disant qu'il était des gens qui prétendaient qu'en Jésus-Christ, *il existait deux volontés contraires, savoir, la volonté de la chair et celle de l'esprit*[1]. »

1. Cum scripsisset Sergius esse qui dicerent in Christo duas contrarias voluntates; carnis, inquam, et spiritus. (Voir aussi la lettre du pape Jean IV et la lettre de Sergius.)

Voyez-vous bien, maintenant, mon Révérend Père, l'état de la question? Voici le pauvre pape Honorius interrogé non plus seulement sur le point de savoir si, en Jésus-Christ, existaient deux volontés et deux natures, ni même *trois* volontés : une volonté divine, et deux volontés humaines, une de celles-ci pour le bien, et l'autre pour le mal; mais pour connaître, s'il convenait, de se servir des termes *d'une* ou de *deux* volontés.

Le cas était épineux, comme vous voyez. Il ne s'agissait point de donner une définition dogmatique; mais uniquement une règle de conduite dans une circonstance particulière et toute nouvelle, que le Pape ne pouvait bien apprécier, vu les distances, et l'habileté notoire et dangereuse des Grecs. Qu'eussiez-vous fait à la place du Saint Père, mon Très-Révérend? Je n'en sais rien; peut-être ne le savez-vous pas trop vous-même; mais ce qui est certain, si tant est que les lettres d'Honorius soient authentiques, — ce dont on a encore quelques raisons de douter — voici ce que ce Pontife fit. Il pensa devoir, d'abord, pour mettre ce dogme hors de cause, affirmer la vérité des deux natures divine et humaine, et des deux opérations en Jésus-Christ [1].

Puis, ce point bien arrêté, et nettement défini, il proclama, quant à l'hérésie des deux volontés contraires, « que la divinité a pris notre nature; mais non notre faute; qu'elle a pris cette nature telle

1. Duas naturas, id est divinitati et carnis assumptæ, in una persona Unigeniti Dei Patris inconfuse, indivisa, et inconvertibiliter... propria operantes. — Epist Honor. II.

qu'elle avait été créée avant le péché et non celle que le péché avait viciée...; car, ajoute-t-il, en notre Sauveur, il n'y a point eu la loi de la concupiscence ni de volontés diverses ou contraires [1]. »

Je pense, mon cher Père, que vous ne serez pas fâché d'entendre, sur cette question, l'opinion d'un homme, assurément beaucoup plus compétent que moi, et qui a traité cette matière avec une rare supériorité : voici comment, au sujet du texte que je viens de vous rapporter, l'auteur que je vous indique s'exprime :

« Ces expressions, parfaitement claires en elles-mêmes, ne sont pas susceptibles d'un sens autre que celui que nous avons indiqué plus haut. Mais nous devons de plus citer, en confirmation de ce que nous venons de dire, l'autorité de saint Maxime, martyr et intrépide défenseur de la foi catholique contre le monothélisme, (il subit le martyre par les ordres de l'empereur monothélite Constant). Or voici, telle que nous la donne saint Maxime, l'explication du sens exprimé par les paroles du pape Honorius. Nous l'extrayons, en partie d'une lettre de saint Maxime au prêtre Marin, et en partie de la dispute que le même saint martyr soutint contre Pyrrhus. Ce sont les faits dans toute leur exactitude, et leur simple exposition va jeter un grand jour sur la question.

« Lorsque les monothélites eurent répandu en

1. Quia profecto a divinitate assumpta est nostra natura, non culpa; illa profecto quæ ante peccatum creata est, non quæ post prævaricationem vitiata... Nam lex alia in membris, aut voluntas diversa non fuit, vel contraria salvatori. — V. Persona. T. II; p. 1, Romæ 1841. et Ballerini, De vi et ratione primatus, etc. p. 281, suiv. Romæ 1849.

Orient, et particulièrement à Constantinople, le bruit que le pape Honorius, dans ses lettres à Sergius, avait enseigné et approuvé leur doctrine, l'abbé Anastase vint à Rome, pour se procurer des éclaircissements à ce sujet. Il rencontra à Rome l'abbé Jean, qui avait été scribe d'Honorius, ou plutôt (selon nous) qui avait été auprès de ce Pape ce que nous appellerions aujourd'hui *secrétaire des lettres latines*. Jean avait conservé les mêmes fonctions sous le court pontificat de Jean IV, qui fut créé Pape deux ans après la mort d'Honorius. Entre Honorius et Jean IV le Saint-Siége n'avait été occupé que par un seul Pape, le pape Séverin, dont le pontificat encore plus court, ne dura que trois mois. L'abbé Jean fut donc interpellé sur le sens des lettres écrites par Honorius au patriarche Sergius, touchant l'unique volonté en Jésus-Christ, professée par ce Pape. L'abbé Anastase reçut pour réponse : qu'Honorius avait voulu parler de l'unique volonté de Jésus-Christ considérée par rapport à la nature humaine parfaite, et qu'il avait voulu simplement exclure de Notre-Seigneur la volonté produite en l'homme par le péché, puisque le Verbe n'a point assumé la chair humaine telle quelle est après le péché d'Adam, mais telle quelle était avant ce même péché. Honorius, par conséquent, en professant une volonté en Jésus-Christ, n'avait point exclu la volonté du Verbe, mais seulement la volonté de la chair corrompue.

» Le pape Jean IV, lui aussi, donne ce même sens au texte d'Honorius, dans une lettre adressée à l'empereur Constantin, fils aîné d'Héraclius et qui avait

succédé à son père l'an 641. Personne ne pouvait mieux connaître le sentiment d'Honorius que Jean IV, qui, après un intervalle de deux ans seulement, se trouvait le remplacer sur la chaire de saint Pierre, et de plus avait aussi à son service l'abbé Jean, l'ex-secrétaire de son prédécesseur. Or, non-seulement Jean IV défendit Honorius contre ceux qui accusaient ce dernier de monothélisme, mais il voulut encore expliquer les expressions qui avaient donné occasion de formuler une pareille accusation contre ce Pontife. Observons en même temps, que le pape Jean IV connaissait si bien l'erreur monothélite, qu'il la condamna dans un synode réuni par ses soins à Rome.

» Assurément, le sentiment d'Honorius, touchant la doctrine des deux volontés et des deux opérations en Jésus-Christ, devait être beaucoup mieux connu de l'abbé Jean et du pape Jean IV que de n'importe qui, et ces deux personnages ne se seraient point portés défenseurs d'Honorius, si celui-ci eût vraiment enseigné le monothélisme dans ses lettres à Sergius. Ces lettres, d'ailleurs, étaient conservées tant dans les archives de l'Eglise romaine que dans les archives de l'Eglise de Constantinople. Cette circonstance rendait par conséquent impossible qu'à Rome Jean IV et l'abbé Jean soutinssent une fausseté que l'on aurait pu si facilement découvrir en produisant les lettres d'Honorius conservées à Constantinople [1]. »

1. Les Conciles généraux, par Vincent Tizzani, archevêque de Nisèbe ; Rome, 1867 ; T. 1, p. 389 et suiv.

Vous le voyez déjà, mon Révérend Père, les deux conséquences immédiates que nous pouvons déduire de ce texte du docte Mgr Tizzani, sont 1o qu'on peut parfaitement soutenir la thèse du fait que le pape Honorius n'a point enseigné l'hérésie; et 2e qu'on peut parfaitement aussi la prouver.

Et, en effet, tout ce que je vois qui ressemble à une définition dogmatique dans les lettres du pape Honorius consiste dans ces deux affirmations aussi catholiques l'une que l'autre : la première établissant, en Jésus-Christ, deux natures opérant chacune ce qui lui est propre, et la seconde définissant l'unité de volonté humaine, exécutant la volonté divine, sans se confondre avec elle; mais en communion parfaite, sans résistance et de point en point.

D'autres ont cherché, comme moi, et, comme moi n'ont rien trouvé de plus, et vous-même, mon bon Père, qui avez dû les lire, ces fameuses lettres, puisqu'elles font partie des actes du VIe Concile, vous seriez bien bon de nous apprendre ce qu'elles contiennent d'hérétique, et d'y signaler une seule erreur : s'il y en a, ce n'est pas difficile, et j'ignore véritablement pourquoi vous ne l'avez pas fait.

C'est, avouez-le, pour le moins singulier que, depuis douze cents ans, personne n'ait encore apporté le plus petit texte à l'appui de cette vieille assertion : Le pape Honorius a été hérétique, — et que nous puissions, nous, vous porter le défi solennel de nous fournir une preuve qu'il ait erré en matière de foi, non seulement dans une définition dogmatique mais même dans son enseignement comme docteur privé. Avez-

vous donc cru la recevoir par révélation, cette preuve ? Seriez-vous sujet à ce genre d'infirmité, mon pauvre Père ? Méfiez-vous : n'a pas des révélations qui veut.

J'avais envie de vous citer une masse de témoignages fort respectables de gens avantageusement connus dans le monde théologique, pour vous faire voir que tous ceux qui ont étudié la question affirment que la doctrine du pape Honorius est toujours restée pure ; mais je me contenterai de vous en rappeler deux ou trois.

Mon premier témoin est un saint et savant prélat, que je vous nomme volontiers, parce que je me souviens que vous l'aimiez tendrement autrefois ; voici comment il s'exprime :

« En présence des passages que nous avons empruntés ci-dessus à ces lettres d'Honorius, il nous est impossible de comprendre comment on pourrait le condamner comme hérétique. Toutefois, c'est bien la vérité qu'exprime Léon II, quand il écrit aux Evêques d'Espagne que, bien que le pape Honorius ne soit pas tombé dans l'hérésie des monothélites, il n'est cependant pas exempt de faute, parce que, dit-il, il n'a pas éteint, comme il était du devoir de l'Autorité apostolique, la flamme naissante d'un dogme hérétique, mais qu'il l'a entretenue par sa négligence : *Flammam hæretici dogmatis non, ut decuit apostolicam Auctoritatem, incipientem, extinxit sed negligendo confovit.* Il devait, dès le principe, retrancher l'erreur, et c'est sous ce rapport qu'il a manqué. »

C'est ainsi que parle saint Alphonse de Liguori,

dans l'ouvrage que notre Saint-Père le Pape vient de recommander à l'occasion du Concile.

Vous le voyez, mon Révérend Père, saint Alphonse de Liguori ne partage pas tout à fait votre opinion, et dans les lettres d'Honorius, ne découvre non plus aucune trace d'hérésie.

Il vous faut plus, — je ne vous dis pas mieux ; — voici encore ce que pense et déclare sur ce sujet un autre évêque, bien vivant, que vous eussiez pu consulter, et qui ne doit pas vous être suspect ; c'est Mgr Ginouilhac, évêque actuel de Grenoble, répondant à ceux qui, pour défendre le pape Honorius du crime d'hérésie dont vous l'accusez, recouraient à la thèse, assurément très-probable, des interpolations :

« Ni la foi catholique, » dit ce Prélat, « ni la doctrine de l'infaillibilité du Pape définissant *ex cathedrâ*, ni même la foi personnelle d'Honorius ne réclament impérieusement cette sorte de moyen de défense (la thèse des interpolations).

» 1° La *foi catholique :* parce que les lettres d'Honorius n'ont pas été adressées comme règles de foi à toute l'Eglise, et qu'elles ont été inconnues non-seulement en Occident, mais même en Orient, par la plupart des Èvêques, avant le Concile de Constantinople.

» 2° La *doctrine de l'infaillibilité* du Pape définissant *ex cathedrâ :* parce que ces lettres ne sont point des lettres dogmatiques et qu'Honorius y déclara formellement ne vouloir rien définir sur la question soulevée.

» 3° La *foi personnelle d'Honorius :* parce que, quoi

qu'il en soit, du sens propre et naturel et surtout du sens relatif de ses lettres, ce Pape pouvait fort bien, à cause des habiletés de ses adversaires, ou s'être mépris sur leurs sentiments, ou n'avoir pas assez mesuré la valeur des termes qu'il employait.

» La question se réduit donc à savoir si Honorius a été fauteur négatif ou fauteur positif du monothélisme : Les expressions employées par le pape Léon II et celles qu'on lit dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum*, semblent indiquer plutôt qu'Honorius a été le fauteur du monothélisme par inadvertance ou par négligence. Celles du Concile indiquent au contraire qu'il a favorisé positivement l'hérésie : « *Quia in omnibus mentem ejus* (*Sergii*) *secutus est, et impia dogmata confirmavit.* » Mais peut-être que ce n'est là qu'une divergence apparente, qui tient à ce que les Papes entendaient le sens des lettres d'Honorius en les modifiant par son sentiment personnel connu, tandis que le Concile considérait principalement les lettres en elles-mêmes et dans leurs rapports avec celle de Sergius. »

J'avoue, mon Père, que ce dernier texte, surtout, m'a surpris. Après vous avoir lu, j'avais, je ne sais pourquoi, cru que vous aviez fait des découvertes toutes neuves ; et voilà Mgr Ginouilhac qui cite absolument les mêmes auteurs que vous ; qui paraît avoir assez bien étudié la question, et qui tire de la lecture des actes du VI$^{e}$ Concile, des lettres de saint Léon II, et même du *Liber Diurnus*, une conclusion diamétrale ment opposée à la vôtre. Est-ce que, par hasard, le

vénérable Evêque de Grenoble serait, lui aussi, de l'école du mensonge?

Pourquoi donc, mon Père, au lieu de nous affirmer que vos dires sont « incontestables », ne nous prévenez-nous pas qu'ils sont unanimement contestés? Est-ce que c'est là un procédé qui appartienne à l'école de la franchise?

Ne savez-vous pas, mon Père, qu'il est certains silences et certaines restrictions qui renferment de rares perfidies. De qui donc parlait un diplomate ultra-manchot, disant : Il ne parle jamais et il ment toujours?...

---

## CHAPITRE IX.

Dans lequel, entre autres choses importantes, on prétend démontrer qu'il y a fagots et fagots. Ce chapitre se termine par une interpellation au sujet de certain silence, gardé sur certains faits, par certain rapporteur.

« On reconnait qu'Honorius a été condamné en termes exprès, comme hérétique..... mais on prétend, malgré cela, qu'il n'est point hérétique.... Celui que l'on condamne en propres termes pour homicide, n'est peut-être condamné que pour vol..... absurde argumentation. » Ces mots sont de vous, et l'argumentation aussi, mon très-Révérend Père, et je n'ose me plaindre de la qualification que vous donnez à un raisonnement que j'avoue n'avoir jamais rencontré ailleurs que dans votre petite lettre à Mgr Dechamps.

Je me retiens beaucoup en vous écrivant, mon cher Père, et vous devez vous en apercevoir ; mais ici, j'avoue que votre candeur ou votre courage, atteignent au sublime. Vous avouez qu'on vous donne le conseil de « *sonder le mot*, et de voir s'il ne pourrait pas signifier autre chose qu'*hérétique*, » et dans une matière si grave, dans un sujet qui peut allumer un incendie dans des millions de consciences catholiques, vous avouez, par votre silence, avoir négligé

de prendre ce moyen qui n'était ni long ni coûteux, et vous vous tirez d'affaire par une facétie qui vous retombe sur la nuque : un homicide peut donc n'être rien qu'un voleur ?

Je ne sais pas si le mot voleur peut être pris dans le sens d'homicide ; mais je me souviens, en ce moment, je ne sais pourquoi, du texte que l'Esprit-Saint emploie : « Celui qui dérobe quelque chose à son père, participe de l'homicide, » et je me demande si vous, homme juste et droit, étiez assis au banc des juges, ce que vous mettriez de différence entre l'homicide commis par imprudence, ou pour défendre sa propre vie, et le crime célèbre de Troppmann. Confondre dans un pareil anathème la faute de saint Pierre, tirant l'épée pour défendre son Maître, et celle de Judas vendant le sang d'un Dieu, voilà le prodige que cinq centimes de style peuvent opérer sur la terre bénie de France.

Je vous remercie pourtant de cette comparaison qui m'éclaire, et qui contient en germe la solution de toute la difficulté. En effet, mon cher Père, je vais vous inviter à faire avec moi un autre petit argument qui, j'espère, n'aura rien d'absurde, et qui pourra vous éclairer sur la question.

Si, — chose discutable et discutée, mais probable, je l'avoue, — si les actes du sixième Concile contiennent réellement le nom du pape Honorius avec la qualification d'hérétique ; et si, d'autre part, toute la théologie moderne déclare que dans les lettres de ce Pontife ne se trouve pas l'ombre d'une hérésie, dans le sens moderne, c'est évidemment que le mot héré-

tique, au VII[e] siècle, pouvait être et était réellement pris dans un sens autre que celui qu'il reçoit aujourd'hui.

Comment, mon Père, vous avez fait un livre sur la logique, et vous n'avez pas trouvé cela tout seul ; à quoi donc vous sert-elle, la logique ? pour les autres ?

Or, cette petite recherche du sens du mot *hérétique*, que j'admets par complaisance, avoir été appliqué au pape Honorius, nous allons la faire ensemble, mon cher Père, et vous verrez qu'elle suffit, même à votre point de vue, pour éclairer tout le procès. Car enfin, si nous découvrons que ce mot signifiait toujours alors ce qu'il signifie aujourd'hui, c'est-à-dire un homme croyant avec obstination une erreur opposée à une vérité révélée que l'Eglise nous propose de croire, je reconnaîtrai humblement mes torts et chercherai un autre moyen de sortir d'embarras. Mais de même, si le mot *hérétique* peut s'entendre dans un autre sens, acceptable même par ceux qui croient à l'infaillibilité pontificale, en ce cas, vous avez trop de bonne foi pour ne pas le reconnaître aussi, et confesser que votre propre argumentation ne vaut rien. Cherchons donc.

Je cherche d'abord dans la sainte Ecriture et j'y vois ce terrible mot pris dans un sens qui n'est pas clairement déterminé. Saint Paul semble même presque le prendre en bonne part, puisqu'il nous apprend qu'il appartenait lui, l'Apôtre, à la secte des pharisiens, très-respectée parmi les juifs, ce qui n'empêchait pas qu'on la nommât *hérésie ;* les pharisiens étaient donc des hérétiques dans le langage hébreu. Mais, cepen-

dant, je vous l'avoue, je crois que cette qualification ne devait pas d'ordinaire être prise en bonne part.

Vous devez savoir, mon Père, que la langue ecclésiastique ne s'est pas formée du premier jour. Le sens d'une quantité de mots s'est précisé peu à peu. Même dans les matières les plus importantes, le langage théologique a eu besoin de se préciser : et, pour n'en citer qu'un seul exemple, en parlant du dogme de la sainte Trinité, avant saint Hilaire, les Pères eux-mêmes employaient souvent des termes que nos habitudes de langage ne supporteraient plus aujourd'hui. Jusqu'à l'apparition du Protestantisme, les mots *adororer*, *adoration*, *adorable*, se sont pris dans une acception vague qui voulait dire *honorer* d'une manière plus particulière et plus tendre, ce qu'on ne peut plus admettre maintenant que la théologie scholastique, et les malicieuses interprétations des hérétiques ont forcé le langage chrétien à réserver ces pieuses hyperboles uniquement et exclusivement pour exprimer le culte dû à Dieu.

Or, il paraît que le mot *hérétique*, lui aussi, a subi dans l'histoire d'assez nombreuses vicissitudes.

Comme ni vous ni moi ne sommes, à ce qu'il paraît, très-versés dans l'étude des temps anciens et dans la terminologie ecclésiastique des premiers siècles, force nous est, mon Révérend Père, de consulter ceux qui ont fait ces recherches avant nous et pour nous : il est, entre autres, un auteur de la fin du siècle dernier que vous pouvez lire avec intérêt et avec fruit sur cette matière, qu'il a doctement traitée. Je veux parler de l'italien Bolgeni.

Or, savez-vous bien que ce docte auteur a découvert dans ses recherches que, vers les époques dont il s'agit, il était d'usage d'appliquer la qualification d'hérétique non-seulement aux erreurs des doctrines; mais encore à certains péchés qui n'avaient absolument aucun rapport avec les questions de foi. Comme par exemple, la simonie. Mais laissons-le parler lui-même :

« C'était un usage très-commun, dit-il, d'appeler *hérétiques* tous les simoniaques, *non pas que ceux-ci enseignassent dogmatiquement*, qu'une chose spirituelle peut se vendre, mais uniquement parce qu'ils le faisaient. Un des noms donnés à la simonie, par saint Grégoire le Grand, est celui d'hérésie [1]. »

Le même auteur note encore un texte, emprunté aux actes du premier Concile œcuménique de Constantinople, et qui montre bien que l'on n'a pas toujours pris le mot *hérétique* dans l'unique sens que nous lui reconnaissons maintenant. Il s'agissait d'interdire à certaines personnes de porter aucune accusation contre les Évêques dans les affaires ecclésiastiques. Le Concile prive de ce droit les hérétiques, et il dit ce qu'il entend par ce mot *hérétiques*. Or, voici

1. Altri molti monumenti potrebbono recarsi a provare il medesimo assunto, e fra gli altri l' uso comunissimo di chiamare *eretici* tutti i simoniaci, non già perchè costoso inseguassero dommaticamente potersi vendere per prezzo di cose temporali una cosa spirituale... ma perchè soltanto lo facevano praticamente. Questa pratica viene da S. Gregorio Magno chiamata, *iniquitas, pravitas, hæresis.* (lib. XI. Epist. 55 ad Virgilium Arelat. Indict. 4. edit. Maurin). — *Fatti dommatici,* Roma, 1795 (ed. 2a), C. 4. p. 6.

comment il s'exprime : « Nous appelons hérétiques, ceux qui ont été rejetés autrefois par l'Eglise, et ceux que, depuis nous avons anathématisés; *en outre ceux encore qui, tout en montrant qu'ils confessent la vraie foi, se sont détachés et séparés pour former une réunion opposée à nos Evêques canoniques* [1]. »

Vous voyez déjà, mon Révérend, que c'est un Concile général qui, prévoyant la difficulté qui vous gêne, prend la peine de nous dire qu'on appelait alors hérétiques même des gens *confessant la vraie foi.*

Mais ce témoignage n'est pas le dernier, et je puis vous affirmer, mon Père, que tous les théologiens sont d'accord sur ce point, et ce, pour l'amour de la vérité même, lorsqu'il n'était pas question de l'affaire d'Honorius et de sa condamnation. Voici, encore, comment le même Bolgeni résume sur ce point l'opinion universelle : « Les saints Pères, » dit-il, « et les Conciles ont donné le nom d'*hérétique* à quiconque enseignait quelque chose qui fût contraire à la foi, soit directement, soit indirectement, soit du premier coup, soit avec de longs détours, et encore à quiconque était *suspect* d'hérésie, ou, même, y était seulement *favorable*. Cette assertion demande à être prouvée par les monuments ecclésiastiques afin qu'on

1. Hæreticos autem dicimus, et qui olim ab Ecclesia abdicati sunt, et qui sunt postea a nobis anathematizati. Ad haec autem et eos, qui se sanam quidem fidem confiteri præse ferunt, avulsi autem sunt et abscisi, et adversus canonicos nostros Episcopos congregationem faciunt. (V. le texte dans M. l'abbé Guérin. *Les Conciles généraux et particuliers.* Paris, 1868, T. 1, p. 173). »

voie que cette parole *hérétique*, *hérésie* a, dans le langage de nos Pères, un sens bien plus étendu et bien plus large que celui qui, communément, lui est appliqué de nos jours, dans lesquels il semble que l'usage ait restreint ces expressions au sens d'hérésie et d'hérétiques formels [1]. »

Voyez donc, mon Révérend, comme la question devient claire, et ce que c'est que de consulter les gens qui savent quelque chose. C'est une grande leçon pour vous, et pour moi.

Je vous citerais bien, encore, sur cette question, l'opinion de Mauro Cappellari, qui fut, depuis, Grégoire XVI; mais peut-être vous semblera-t-il faire partie de l'école de mensonge, de ruse et de dissimulation : enfin, tant pis. Je m'y risque : voici donc ce que disait ce religieux, qui, je vous l'assure, ne manquait point de savoir: « Si les adversaires prétendent que le mot *hérétique* doive se prendre toujours en un sens tellement étroit qu'il ne puisse jamais signifier que celui qui se rend coupable d'une hérésie formelle, nous leur rappellerons l'exemple de Théogue et d'Eusèbe de Nicomédie dans le Concile

1. « I santi Padri, e i Concilii hanno chiamato *eretico* chiunque dicesse cosa contraria alla fede o direttamente, o indirettamente, o a primo colpo, o a lunghi giri ; ed anche chiunque fosse soltanto sospetto di eresia, *o adessa favorevole*. Bisogna provar questo punto coi monumenti ecclesiastici, affinchè si veda che le parole *eretico*, *eresia*, hanno presso i Padri nostri, un senso esteso e largo piu diquello che comunemente si soglia intendere à tempi nostri, nei quali pare che l'uso abbia ristretto queste parole al solo senso di eresià, o di eretici *formali*. (*Fatti dommatici*, c. 4, prop. 6). »

de Nicée, et, dans le Concile de Chalcédoine, celui de Théodoret, de Jean et d'autres encore... et ils verront qu'on entendait, sous cette désignation, tous les *fauteurs d'hérésie* en général, et même ceux qui se contentaient de ne pas s'opposer manifestement à l'hérésie [1]. »

Il me semble que de tout cela il résulte, avec une certaine évidence, que dans l'antiquité c'était chose reçue de donner le nom d'hérétique non-seulement aux hérétiques proprement dits, et formels; mais encore à ceux qui étaient simplement leurs fauteurs [2].

Voici déjà plusieurs fois, mon révérend Père, que nous nous trouvons en présence de ce petit mot *fauteurs*, fauteur d'hérésie, assimilé au mot *hérétique* dans le langage des temps dont nous parlons; je le rencontre encore dans votre petit livre à un endroit auquel nous reviendrons, mais qu'il est bon de vous rappeler ici parce que, puisqu'il vous condamne, vous l'avez inséré, néanmoins avec une bonne foi certaine-

1. « Se gli avversarii, pretendono che la voce *eretico* debba prendersi sempre in senso si stretto, da non significare giammai se non chi è reo di eresia formale, ricorderemo loro Teogui ed Eusebio di Nicomedia nel concilio Niceno, Teodoreto e Giovanni, ec, nel Calcedonese..... e vedranno, che generalmente si appellano cosi anche i fomentatori, ed i non manifeste oppugnatori dell' eresia. (Il Trionfo della Santa Sede e della Chiesa, éd. de Venise, 1832, p. 421). »

2. « Receptum antiquitus fuit, ut *hæreticorum* nomine significarentur tam hæretici proprie dicti, quam eorum fautores. (*Prælectiones theologicæ,* Romæ 1841 ; Vo II, pars 1, p. 556 et 557). »

ment très-louable, à moins que ce ne soit par une excusable inadvertance et par pure distraction. C'est saint Léon II qui parle et qui spécifie le genre de délit dont, selon ce document, a du se rendre coupable le pape Honorius. Saint Léon nous dit en effet, si sa lettre est authentique, — ce dont vous n'avez pas le plus léger doute, — que son prédécesseur fût coupable de s'être, « par négligence rendu *fauteur* de cette flamme d'un dogme hérétique qu'il devait, pour l'honneur de l'autorité apostolique, éteindre à son début [1].

Voici donc l'explication demandée : être fauteur d'hérésie, en ce cas, c'est manquer au devoir de sa charge apostolique en négligeant d'éteindre l'erreur dès qu'elle commence à se produire.

C'est qu'en effet, il peut y avoir des fauteurs d'un enseignement erroné qui soient de deux espèces, les fauteurs *positifs*, qui s'efforcent de le propager, et les fauteurs *négatifs*, c'est-à-dire ceux qui ne travaillent pas à le détruire. Et ne dites pas, mon Père, que cette distinction soit une invention de mon crû, ni une subtilité produite après coup et pour les besoins de la cause. Je n'ai pas la capacité suffisante, (et quand même je l'aurais, je vous jure que je ne m'en servirais pas) pour inventer de semblables choses : tout ce que je vous dis ici, croyez bien que je l'ai trouvé ailleurs.

1. Qui flammam hœretici dogmatis non, ut decuit apostolicam autoritatem, incipientem extinxit, sed negligendo (ou negligentia) confovit.

Lettre de Léon II aux évêques d'Espagne, Labbe, t. VI, col. 124.

J'hésite un peu à vous apprendre où j'ai fait cette petite découverte, de la distinction entre fauteurs positifs et fauteurs négatifs, parce que j'ai peur de vous humilier beaucoup ; mais enfin, prenons, vous et moi, notre grand courage, et écoutez-moi bien.

Il est un bon livre, mon pauvre Père, qui vous a rendu bien des mauvais services, et dont vous avez assez souvent usé, c'est le *Liber diurnus :* vous en parlez beaucoup, je vous conseille de le lire ; vous y trouverez le passage suivant : « Il n'y a rien d'étonnant, » dit le Père Garnier, « à ce que la même peine soit infligée aux *fauteurs* même *négatifs* de l'héresie, et aux hérétiques eux-mêmes, car les souverains Pontifes enseignent que la culpabilité des uns et des autres est la même [1]. »

Ce petit texte du Père Garnier, si vous eussiez pris la peine de le lire, vous eût donc appris, aussi bien qu'à moi, mon Révérend Père, qu'il y avait des fauteurs négatifs d'hérésie et que ce genre de faute consistait à laisser l'erreur faire son chemin, quand on devait l'empêcher. Cela vous eut appris de même que la qualification d'hérétique s'appliquait également aux hérétiques et à leurs fauteurs, toutes choses qu'il ne nous eût pas été inutile de savoir, et qu'il vous eût été facile, et, peut-être convenable, de nous dire.

La raison de cette sévérité de l'Eglise envers les fauteurs, même négatifs, de l'hérésie, se déduit de la

1. Nihil vero mirum eadem pœna fautoros *etiam negativos*, si licet ita loqui, qua autores ipsos, affici ; eadem enim utrosque culpa temeri docent summi Pontifices.

*Liber Diurnus* S. S. P. P. App. P. 6, nº 69.

gravité des devoirs qui incombent à ceux qui sont revêtus d'une charge sacrée, et dont la prévarication, même par le silence, est justement flétrie par Célestin I^er^, un grand Pape du V^e^ siècle. Voici en quels termes il s'adresse aux Evêques des Gaules : « Je crains, « dit-il, » que me taire en cette circonstance ne soit conniver : Je crains que ceux qui permettent aux antres de mal parler, ne soient eux-mêmes plus coupables. Se taire, en semblable circonstance, ne peut manquer d'être suspect, car nous portons la responsabilité d'un silence qui favorise l'erreur. [1] »

— Vous trouverez, mon cher Père, ce texte tout du long rapporté toujours dans le même livre dont vous n'avez lu que ce qui pouvait vous sembler favorable à la cause que vous défendez, et où se trouvent beaucoup de bonnes choses que vous avez, il faut l'espérer, tout à fait oubliées [2].

Ainsi, mon Révérend Père, même dans l'hypothèse de ceux qui croient à la parfaite authencité des actes du VI^e^ Concile, et à la réelle condamnation du pape Honorius, vous voyez déjà qu'ils n'avaient pas tous les torts, ceux qui vous prévenaient charitablement en vous disant : « La question est de savoir ce que veut dire ce mot *hérétique,* » appliqué par le Concile

1. « Timeo, ne connivere sit hic tacere : timeo ne magis ipsi loquantur, qui permittunt illis taliter loqui. In talibus causis non caret suspicione taciturnitas, merito namque causa nos respicit, si silentio faveamus errori. »

2. Liber Diurnus Romanorum Pontificum, et antiquissimo codice Ms. nunc primum in lucem editus, opere et studio Joannis Garnerii S. J. Parisiis, 1680. — Append., part. 6, n^0^ 69.

à la personne du Pape coupable. Vous voyez encore que cette théorie a des preuves à l'appui, tandis que a vôtre, excepté votre affirmation, n'en a guère. Ce n'était donc pas la peine de vous en moquer.

En effet, s'il est incontestable que le mot hérétique soit pris dans des sens bien différents, il est, de même incontestable que, quelle que soit la gravité de la faute que commet un Pape en négligeant de combattre l'erreur, entre cette faute de *négligence*, et le crime *d'enseigner l'hérésie*, il y a tout un dogme : le crime peut être égal, peut être plus grand, si vous voulez; mais ces deux crimes ne se ressemblent pas. Ce ne sera jamais enseigner l'erreur que de la tolérer, à plus forte raison d'en négliger la poursuite.

Ici, il me vient une idée bizarre; mais que je ne veux pas laisser échapper, parce qu'elle me semble vraie et de bonne guerre. N'est-il pas, en effet, étrange de voir les agresseurs du pape Honorius s'acharner après sa mémoire, uniquement parce qu'il aurait agi avec l'erreur monothélite conformément aux principes de l'école Catholico-libérale? tout ce bruit autour de sa négligence, cette assimilation du silence de l'autorité à une connivence coupable, les fauteurs négatifs mis, par la postérité et par les catholiques libéraux eux-mêmes, au rang des hérétiques prédicants, tout cela ne laisse pas que de nous donner une leçon fort utile, et de faire voir que l'Eglise, en sévissant contre les mauvais écrits et les mauvais écrivains, n'est pas encore si dépourvue de sagesse que certains publicistes osent le dire et feignent de le penser. Qui sait si, en condamnant le catholicisme

libéral, notre Saint Père, d'aujourd'hui, ne s'est pas dit : Je ne veux pas, par une coupable tolérance, m'attirer, dans quelques siècles, la qualification d'hérétique formel et les reproches d'un Gratry de la postérité ? Vous voyez, mon cher Père, que sur ce point encore, l'histoire du pape Honorius aura eu quelque chose de bon. C'est bien le moins qu'on cherche à tirer parti du scandale.

Quoi qu'il en soit de la justesse de cette observation, vous devez voir, par ce qui précède, mon Révérend, que vous avez eu tort de qualifier « d'absurde argumentation » une distinction que vous eussiez dû faire vous-même, parce qu'elle est fondée sur des faits de la plus irréfragable vérité.

Ce qui rend, à vos yeux, notre argumentation « *absolument impraticable,* » (j'avoue que je ne sais pas trop ce que c'est qu'une argumentation impraticable, vous avez voulu dire inadmissible,) c'est que « le Concile, énumérant tous les hérétiques qu'il condamne au sujet du monothélisme, et les condamnant tous uniformément et à la suite par le même mot : *Anathema Sergio hæretico, anathema Honorio hæretico, anathema Pyrrho hæretico*, il est impossible de soutenir que le mot hérétique, dans ce texte suivi, ait deux sens différents, l'un pour Sergius et pour Pyrrhus, et l'autre pour Honorius qui se trouve entre eux deux. » — P. 7 — Là-dessus, mon cher Père, voici une petite comparaison qui m'a été faite par un savant médecin de nos amis, et qui pourra vous aider à comprendre : « Si le Père Gratry, » me disait ce docteur, « va jamais dans un hôpital, et qu'il entre

dans la salle des *fiévreux*, il y trouvera, côte à côte, des hommes dont les maladies sont en réalité bien diverses, et d'une gravité bien différente. Ici, une fièvre muqueuse, là, une fièvre adynamique ou atasique, plus loin une fièvre bilieuse; dans un lit, on lui montrera un malade atteint d'une fièvre éphémère, que deux jours de repos et de régime vont sûrement guérir; dans le lit voisin, sera couché un malheureux qu'un nouvel accès de fièvre pernicieuse emportera peut-être demain, si la thérapeutique n'y met obstacle. — J'ai peur que l'esprit un peu trop méthodique de votre Père Gratry, ne se fâche de toute cette confusion qui n'est pourtant qu'apparente, et cesserait de l'irriter s'il songeait qu'il est dans la salle des *fièvreux*, et que tous ces hommes sont réunis et mêlés, parce que tous sont atteints de maladies placées par les nosologistes, dans la classe des fièvres, bien que, en réalité, elles soient fort différentes l'une de l'autre, et quant à beaucoup de symptômes, et quant à la gravité. — Qu'il songe également, que du moment où, à une certaine époque, on a *assimilé* les fauteurs d'hérésie aux hérétiques formels, il est tout simple qu'on ait réuni et confondu les uns et les autres, dans une liste commune, *la liste de la classe*; et il comprendra facilement ce qui est aujourd'hui l'objet de son étonnement et la base de la grande *difficulté* qu'il soulève. — Et s'il fallait m'étendre davantage sur ce sujet, je ferais observer à l'illustre académicien que, dans la rédaction des actes du Concile, il était tout naturel de rapprocher le nom d'Honorius de celui de Sergius. Le nom du Pontife ro-

main devait suivre naturellement celui du patriarche de Constantinople, auquel il avait répondu; et comme d'un autre côté, on ne songe à Pyrrhus qu'après Sergius, dont il est le successeur, on conçoit aisément qu'Honorius soit placé entre Sergius et Pyrrhus; encore comme dans un hôpital où les malades qui arrivent sont casés à la file selon l'ordre de leur arrivée. » C'est ainsi que mon médecin s'exprime et je vous transmets sa réponse mot pour mot.

Du reste, on n'a pas toujours suivi cet ordre à Constantinople, et, parfois, le nom d'Honorius a occupé une place séparée et distincte, dont je pourrais, moi aussi, tirer une conclusion contre vous; mais, cet argument me semblant puéril dans votre bouche, je ne vois pas pourquoi je m'amuserais à vous le rétorquer.

A propos de paroles empruntées je ne sais à qui, vous poussez des plaintes très-attendrissantes, quoique hypothétiques, sur le sort d'Honorius, qui se verrait enveloppé dans les anathèmes contre les hérétiques, sans l'être formellement : « Un innocent peut être, dites-vous, ainsi d'abord *enveloppé*, ensuite *assimilé*, et puis *exécuté!* » — Tout cela donne le frisson, je l'avoue; seulement, je vous prie, mon Révérend, de remarquer qu'un *fauteur d'hérésie*, s'il n'est pas un hérétique, n'est pas précisément un *innocent;* et je vous engage à supprimer tout ce passage, qui peut bien être un coup d'épée à l'adresse d'un *inconnu*, contre lequel vous faites des armes; mais qui, en définitive, ne touche pas à la question elle-même. Tous les fiévreux

n'ont pas la fièvre pernicieuse; mais tous les malades atteints de la fièvre sont fiévreux.

En résumé, mon Révérend Père, permettez-moi, à la fin de ce petit chapitre, de vous adresser une humble question.

Je pense vous avoir déjà démontré plusieurs choses : d'abord, que les lettres du pape Honorius ne contenaient absolument aucune hérésie; et ceci est l'avis de tous les hommes compétents : que le mot hérétique, à l'époque où le VI[e] Concile l'applique au pape Honorius, après sa mort, signifiait non-seulement ce qu'il signifie aujourd'hui, mais encore le genre de faute de ceux qui, par leur négligence à combattre l'hérésie, méritaient le nom de *fauteurs négatifs :* et enfin, que cette faute, si elle eût lieu, est précisément celle qui fut reprochée à ce Pape par saint Léon, son successeur : si tant est qu'il la lui ait reprochée.

Nous avons vu tout cela, mon Père, et nous l'avons établi soit à l'aide des textes que vous-même alléguez, soit à l'aide des auteurs dont vous vous êtes servi.

Laissez-moi donc vous demander comment, ayant entre les mains des documents où se trouvaient toutes ces choses, comment vous avez pu vous y prendre pour ne les y pas voir, et, si vous les avez vues, comment vous avez osé les passer sous silence.

Si tels sont les procédés à l'usage de votre école, je préfère l'autre, mon Père, et la préfère de beaucoup.

---

# CHAPITRE X.

Où l'on constate la puissance des contre-sens et leur faiblesse; et où l'on engage charitablement le P. Gratry, quand il voudra désormais traduire quelque chose, à traduire le grec sur le grec, le latin sur le latin; mais jamais ni l'un ni l'autre sur l'allemand.

Nous voici arrivés au fameux chapitre des textes tirés du VIe Concile, textes qui servent de base à votre argumentation. Et c'est avec grande raison, mon Révérend Père, parce que, d'abord, ce sont ceux qui ont été le point de départ à toutes les accusations contre la mémoire d'Honorius, et ensuite parce que ce sont les plus spécieux sans contredit; une fois ce point vidé il n'y a plus grand chose à dire.

Vous l'avez si bien senti, mon très-Révérend, que le désir de bâtir l'édifice de votre système sur ces documents si respectables, vous a engagé à donner à leur traduction, — comment dirai-je — un petit coup de pouce, pour faire dire au Concile un peu plus et un peu autrement qu'il ne dit.

Si nous vous adressons cette observation, ce n'est pas que les textes, même tels qu'il vous plaît de les traduire, nous gênent beaucoup, puisque nous savons, maintenant, à quoi nous en tenir sur la valeur de la

parole *hérétique;* mais c'est d'abord, par amour pour la vérité; et, ensuite, pour vous faire bénéficier d'un aphorisme que vous rappelez un peu trop souvent aux autres, savoir que la passion aveugle, et que, quand on veut trop arriver à un but déterminé d'avance, on s'expose au danger de commettre des interpolations, des omissions, et des mauvaises traductions.

Pour vous faire mieux apprécier le péril que vous avez couru, nous prenons la liberté de placer la traduction que vous donnez, mon Père, en regard de la traduction plus exacte des textes allégués, lesquels nous citerons quelquefois même dans la langue originale, pour récréer les savants.

Attention sur toute la ligne!

Vous nous donnez dans deux textes séparés, mon cher Père, la condamnation motivée du pape Honorius, par le VI[e] Concile. Je vais les copier bien exactement, et placer en regard la traduction vraie de cette partie des actes du Concile, pour l'édification du lecteur.

**Traduction Gratry.**

« Nous nous sommes fait lire LA LETTRE d'Honorius à Sergius, et nous *l'avons trouvée absolument contraire aux dogmes apostoliques, aux définitions des conciles, à la doctrine des Pères* faisant autorité; mais, au contraire, conforme aux fausses doctrines des hérétiques. Nous LES rejetons sous tous les rapports, et nous LES exécrons comme funestes aux âmes. »

Et deux pages plus haut : « Le VI[e] Concile dit :

**Traduction vraie.**

« Après avoir lu LES lettres dogmatiques de Sergius, patriarche de Constantinople, à Cyrus, évêque de Phase, et à Honorius, qui fut Pape de l'antique Rome, de même que *la lettre* d'Honorius au même Sergius; et LES trouvant en opposition avec les dogmes apostoliques, avec les définitions des saints Conciles et de tous les saints Pères autorisés, et en accord avec les fausses doctrines des hérétiques, nous les rejetons entièrement et nous les

« Nous avons en outre rejeté de la Sainte Eglise, et nous avons anathématisé Honorius, qui fut Pape de la vieille Rome, *parce que nous avons reconnu dans ses lettres à Sergius qu'il a suivi en toute chose la même doctrine, et qu'il confirme tous ses dogmes impies.* »

Pages 15 et suivantes.

détestons, comme pernicieuses aux âmes.

« Nous avons également *décrété* de retrancher de la sainte Eglise de Dieu les noms de ceux dont nous exécrons les enseignements impies, c'est-à-dire de Sergius, autrefois évêque de Constantinople, qui a écrit le premier sur cette doctrine impie, et de Cyrus d'Alexandrie ; de Pyrrhus, de Pierre et de Paul, évêques de Constantinople, qui ont embrassé leurs opinions ; enfin de Théodore qui fut évêque de Pharan : Le très-saint et très-bienheureux Agathon, Pape de l'antique Rome, les a tous mentionnés dans sa lettre à l'empereur, et les a rejetés comme professant des choses contraires à notre vraie foi ; et nous aussi, nous prononçons contre eux l'anathème.

Avec eux, *nous avons été d'avis* d'exclure semblablement de la sainte Eglise de Dieu et d'anathématiser Honorius, autrefois Pape de l'antique Rome, parce que nous avons reconnu, par sa lettre à Sergius, qu'il s'était tout à fait conformé aux intentions de celui-ci et avait donné autorité à sa doctrine impie [1].

Je crois avoir eu le plaisir de vous dire, mon cher Père, que les exigences de ma position m'avaient engagé à m'enfariner un peu de latin, pour comprendre au moins certains textes faciles : je suis à peu près de la force d'un médiocre sixième, et par conséquent, bien moins habile que vous ; mais je vous affirme que si j'avais le malheur de traduire les petits textes latins que vous citez, comme vous les traduisez vous-même, mon professeur me traiterait

1. Mansi, I. t. XI, Concil. act. XIII.

dans des termes que je ne vous répéterai certainement pas.

En effet, traduire : *has* invenientes : par, nous l'avons trouvé, c'est, permettez-moi de vous le dire, confondre le pluriel avec le singulier, chose énorme.

Ce petit *has* m'a été une première lueur. Je me suis dit : Si le Concile affirme avoir trouvé plusieurs choses, c'est qu'il ne s'agissait pas seulement d'une seule : Cherchons donc. Et j'ai cherché, et j'ai trouvé qu'en effet il s'agissait d'autre chose, c'est-à-dire non pas de *la* lettre *à* Sergius, mais *des* lettres *de* Sergius, sur lesquelles tombent évidemment la condamnation et l'anathème du Concile.

Savez-vous, mon cher Père, que ce procédé de détourner la foudre de la tête du coupable pour la faire tomber sur la tête de l'innocent, est un procédé un peu... raide ? et que, si vous l'eussiez fait exprès, ce ne serait pas excessivement délicat ? Que diriez-vous de quelqu'un qui, de la phrase suivante, conclurait à ma condamnatiou comme faussaire : Nous avons lu les écrits du R. P. Gratry ainsi que *la* réponse que lui a faite Jean Loyseau, et nous les avons trouvés pleins d'erreurs, de falsification et de contre-sens abominables ? Est-ce que ce texte prouverait que je me suis rendu coupable, moi, de vos... inexactitudes ? Et si quelqu'un, tronquant ce texte, pour me faire une petite niche, le tournait ainsi : Nous avons lu la réponse de Jean Loyseau au P. Gratry et nous l'avons trouvée remplie d'erreurs et de mensonges ; dites-moi donc un peu si je n'aurais pas quelque léger droit de me plaindre de cet étrange traducteur, même quand

il appartiendrait à dix Sorbonnes et à vingt-trois académies?

Or, qu'avez-vous fait autre chose avec votre changement du pluriel au singulier, sinon de transporter à la lettre du pape Honorius les anathèmes fulminés contre *les* lettres du patriarche Sergius? ce procédé-là est au moins bien singulier, mon Père. Et vous dites avoir tous les textes dans la mémoire et sous les yeux! Je m'y fierai une autre fois à votre mémoire, et à vos yeux, mon Révérend, quand vous aurez oublié vos lunettes!

Mais, me direz-vous, on peut entendre, même du texte que vous citez, que le Concile prétend condamner également la lettre du pape Honorius.

On peut grammaticalement l'entendre ainsi, mais comme on peut aussi l'entendre tout autrement, mon Père, je voudrais bien savoir de quel droit vous qualifiez de condamnation *évidente* une condamnation douteuse? et je vous demanderai encore, quand un texte n'est pas clair, comment on s'y prend pour tâcher de l'éclaircir.

Il me semble que la méthode à suivre est d'interroger les faits eux-mêmes et de voir si le genre de délit s'accorde avec le texte de la sentence. Or, si, en fait, nous avons prouvé que la lettre du pape Honorius contient la doctrine très-pure de son prédécesseur saint Léon, comment diantre voulez-vous que le Concile ait pu le condamner comme ayant professé l'hérésie? Cette seule réflexion eût dû suffire à vous faire comprendre que la condamnation du VI$_e$ Concile ne s'appliquait aucunement à l'hérésie formelle du

souverain Pontife Honorius. Car, enfin, quel que soit le respect qu'on doive à un Concile, et à cause même de ce respect, on ne peut le supposer assez dépourvu de lumière pour qualifier « d'opposé aux dogmes apostoliques » un enseignement qui reproduit à la lettre celui de saint Léon, que le même Concile approuva dans son entier.

Sous peine de faire dire une absurdité au VI[e] Concile, il est donc impossible d'appliquer à la lettre d'Honorius les qualifications dont se servent les Pères de Constantinople, et il faut que vous ayez été bien aveuglé par la passion, mon pauvre Père, pour ne pas vous en être aperçu.

Mais, direz-vous, la suite des textes du Concile prouve que les Pères ont entendu condamner le pape Honorius comme « tenant en toutes choses de la doctrine de Sergius. » P. 16.

Je sais bien que vous le dites, vous, mon cher Père mais je ne sais pas si cela est.

Ma raison d'en douter est, d'abord, que la doctrine monothélite est précisément contradictoire à celle d'Honorius.: par suite, il est difficile d'admettre qu'une autorité dogmatique suprême ait condamné ces deux propositions contraires en même temps.

Ensuite, vous ayant pris une fois sur le fait de contre-sens, je me méfie de vos opinions préconçues et je préfère encore aller au texte original plutôt que de m'en fier à votre traduction désormais trop suspecte. Vous traduisez d'une façon si bizarre, mon pauvre Père, que malgré soi on a peur, en vous suivant, de se tromper. Vous faites dire au Concile :

« Nous nous sommes fait lire » au lieu de : « relisant; » vous traduisez : « les lettres (de Sergius) suivant les fauses doctrines » par « la lettre d'Honorius conforme aux fausses doctrines, » vous rendez le mot : *omni modo* qui veut dire « de toute manière » par « sous tous les rapports ; » et tout cela dans neuf petites lignes de votre brochure; vous concevez que cela ne rassure pas du tout le lecteur.

Et en effet, mon Père, votre traduction de la fin de ce texte a confirmé toutes mes appréhensions et me révéle de votre part un aveuglement phénoménal; en prenant même le petit fragment de citation tronquée et intervertie qu'il vous a plu de nous servir, je trouve 1° que tandis que le Concile vient de se servir du mot *décrété* au sujet des hérétiques Sergius et compagnie, il se sert du terme *nous avons été d'avis* lorsqu'il s'agit de la condamnation d'Honorius. 2° que la fin du texte indique avec une évidence palpable le genre de délit qu'on reprochait au Pape et qui était de s'être conformé aux vues de l'herésiarque, d'avoir « suivi ses intentions; » tandis que vous ne craignez pas de traduire d'avoir « suivi en toutes choses la même doctrine, » ce qui, mon Père, même pour un académicien, est véritablement bien fort.

Au reste, si vous croyez que j'invente, je vous citerai mon auteur qui savait le grec et le latin aussi bien que vous et mieux que moi : c'est tout simplement le pape Grégoire XVI, qui traduit ce texte de la manière suivante : « Parce que nous avons reconnu dans sa lettre à Sergius, qu'il a consenti à ses vues et à ses intentions (bien qu'il en ignorât le but; le

mystère de l'hérésie lui ayant été caché sous le voile d'un zèle orthodoxe) et qu'il a confirmé les doctrines impies, (par le silence qu'il a imposé) [1]. »

Entre ce docteur et vous, mon cher Père, malgré tout le respect que je vous porte, j'ai cru ne pouvoir pas hésiter un instant.

Ainsi, le sens évident du Concile de Constantinople, même en se servant des lambeaux que vous nous en donnez, est : Nous avons lu les lettres de Sergius et la lettre d'Honorius, les premières sont hérétiques et la seconde a le tort de pactiser avec ces fausses doctrines ; en conséquence de quoi, nous *décrétons* de retrancher de l'Eglise et nous prononçons l'anathème contre Sergius et ses adhérents qui professent des choses contraires à la vraie foi, et *nous sommes d'avis* de rayer également des dyptiques et d'anathèmatiser Honorius qui a suivi les intentions de Sergius et a donné autorité à sa doctrine impie.

Et à la place de ce sens, le seul raisonnable et résultant évidemment de la lecture des textes, vous avez, mon Père, l'étrange courage de bâtir sur quatre contre-sens effrayants la formule suivante : Nous avons trouvé *la lettre* (1er contre-sens) d'Honorius absolument contraire aux dogmes apostoliques. Nous la rejetons *sous tous les rapports* et nous l'exécrons (2me contre-sens à deux coups); nous avons, en outre, *rejeté* (3me contre-sens) Honorius de la sainte Eglise, parce que nous avons reconnu qu'il avait *suivi en toute chose* (4me contre-sens) la *doctrine* de Sergius.

1. Mauro Cappellari. *Il Trionfo della S. Sede,* etc., ed. Venet, 1832, page 420.

Mon Révérend Père, s'il s'agissait d'un autre, je dirais qu'une pareille traduction est un acte ou de prodigieuse ignorance ou de suprême mauvaise foi. Je ne vous suspecte ni de l'un, ni de l'autre, mais quand vous serez redevenu calme, vous rougirez en songeant jusqu'à quel excès vous a pû conduire l'emportement de la passion.

Comme cette affaire est très-grave, mon Père, et que nous prétendons n'y pas apporter la même légèreté que vous, nous avons fait réflexion que les actes du VI^e Concile ayant été rédigés en grec, il serait utile de voir dans le texte original, en supposant qu'il n'ait pas été interpolé, si votre traduction y pouvait être conforme. Nous avons donc prié des gens très-honnêtes et très-compétents, de procéder à cette vérification, et nous vous affirmons que leur version contredit de tous points la vôtre. Les hellénistes pourront s'en assurer par eux-mêmes, en lisant la note ci-dessous, dont l'intelligence dépasse notre petit bagage de linguistique [1].

1. Le texte original grec, dit seulement : « Parce que nous avons reconnu *par sa lettre à Sergius* (la I^re) qu'il s'était entièrement conformé à la pensée de celui-ci, et avait donné autorité à sa doctrine impie. »

*Διὰ τὸ εὑρηκέναι ἡμᾶς διὰ τῶν γενομένων παρ' αὐτοῦ γραμμάτων πρὸς Σεργιον κατὰ παντα τῇ ἐκείνου γνώμῃ ἐξακολουθήσαντα, καὶ τὰ αὐτοῦ ἀσεβῆ κυρώσαντα δόγματα.* Le sens du grec est évidemment que la lettre d'Honorius a servi les desseins et donné crédit à l'hérésie de Sergius, ce qui est hors de doute; mais on ne peut, en aucun cas, traduire ce texte par « il a suivi en toutes choses la même doctrine. » Γνώμη n'a jamais eu ce sens.

Somme toute, mon très-Révérend Père, en laissant de côté vos intentions dont vous n'aurez de compte à rendre qu'à Dieu, et en acceptant les actes conciliaires comme intègres et les lettres d'Honorius comme authentiques, je vous accuse, même dan cette hypothèse, d'avoir commis une falsification manifeste, dans le but de faire croire au public que l'anathème fulminé par le VIe Concile contre les écrits du patriarche Sergius, coupable, était destiné à la tête d'Honorius innocent.

Je vous accuse d'avoir travesti odieusement même les textes que vous alléguez à l'appui de votre acte d'accusation ; d'y avoir ajouté des paroles injurieuses de votre invention, et d'en avoir supprimé d'autres nécessaires à l'intelligence du texte et à la défense de l'accusé.

En d'autres termes, et preuves en main, tout en admettant que vous n'ayez pas eu la volonté de le

Au reste, l'acte final du Concile, à la dernière session, explique très-clairement le sens que les Pères ont entendu attacher à leur condamnation, et rend absurde et impossible la traduction donnée par le R. P. Gratry. « Nous anathématisons, » disent-ils «...... et, AVEC EUX Honorius, qui fut évêque de l'antique Rome, pour leur avoir servi en cela. » Καὶ σὺν αὐτοις... ὡς ἐκείνοις ἐν τούτοις ἀκολουθήσαντα. C'est là, évidemment, le dernier mot du Concile, qui, comme on voit, reproche à Honorius, non d'avoir prêché l'hérésie ; mais simplement d'avoir contribué par ses lettres, volontairement ou involontairement, à la propagation des nouveautés hérétiques : et ainsi, n'étant pas condamné comme hérétique, il est évident pour tout homme de bonne foi que l'orthodoxie de *l'enseignement* du Pape n'est pas attaqué le moins du monde par le Concile.

faire, je suis en droit, dès à présent, de constater ce fait que, pour le seul résultat de flétrir la mémoire de notre commun Père, vous avez quatre fois passé à côté de la vérité.

Je venais d'écrire ce qui précède, mon Père, quand mes regards sont tombés sur ces lignes de votre lettre à Mgr Dechamps : « Eh bien ! Monseigneur, moi aussi j'ai les textes sous les yeux, et même dans la mémoire ; mais je ne vous en ferai pas grâce. » Mon pauvre Père, donnez-nous des textes tant que vous le voudrez ; mais faites-nous grâce de vos traductions.

Au reste, mon Révérend Père, je vous prie de remarquer que les reproches que je vous adresse, au sujet de ces traductions, sont purement pour l'amour de l'art et de la vérité : car je suis parfaitement désintéressé dans la question. Vous m'avez rendu le service de me faire étudier un peu le fait du pape Honorius, et il s'en est suivi que, moi aussi, après avoir pris connaissance des pièces du procès, et entendu les avocats pour et contre, je me suis fait mon petit système, dans lequel je puis vous abandonner sans danger à vos intempérances de traducteur. Si je défends en ce moment un système qui n'est pas le mien, c'est que je le sais appuyé par de graves autorités et des raisons solides, et que, d'autre part, votre façon de traduire les textes grecs et latins ne fait pas honneur à la Sorbonne; mais d'ailleurs, je le répète, toutes ces condamnations portées contre le pape Honorius, ne me gênent nullement, et si je les épluche ici c'est pour votre honneur et par bonne amitié pure, afin que, dans les prochaines éditions de

votre brochure, parmi cette foule de contre-sens, vous effaciez au moins les plus massifs.

Si vous me demandez quel peut être mon système, je vous prierai d'avoir encore un peu de patience; et, puisque nous en sommes aux chapitres des Conciles, de vouloir bien ouïr quelques petites observations que votre profond attachement au Saint-Siége ne peut manquer de vous faire accueillir avec une particulière faveur.

Je n'ai pas grand'chose à objecter à vos textes des VII$^{e}$ et VIII$^{e}$ Conciles œcuméniques, qui se sont bornés l'un et l'autre, relativement à la condamnation du pape Honorius, à confirmer, sans nouvel examen, et à répéter les anathèmes portés par le VI$^{e}$ général. Je suppose que vous écriviez quelque part que j'ai volé vos lunettes, et que, sur la foi de vos paroles, vingt auteurs successifs le répètent : je n'aurai besoin pour ma justification que de vous prouver, une fois pour toutes, votre erreur en vous faisant modestement observer que cet objet indispensable continue à servir d'ornement à votre nez, sans qu'il soit besoin de répéter mon argument à tous les colporteurs de la calomnie. Ceci est de toute évidence, et si je désire vous dire un mot encore au sujet des Conciles VII et VIII$^{e}$, et même du VI$^{e}$ c'est pour un tout autre motif.

Le voici, mon motif.

Comme je veux être bien compris, je vais essayer de me faire entendre au moyen d'une similitude très-simple; moins pour vous, mon Père, que pour notre public qui, pour la plupart a l'oreille un peu dure, et entend haut. Je suppose donc qu'après ce que je viens

d'avoir le désagrément d'être obligé de vous dire au sujet de votre inexactitude comme traducteur de textes latins, après avoir mis le doigt sur cette plaie et signalé les contre-sens qui émaillent votre brochure, je suppose, dis-je, que je conclue mon chapitre par ces mots : — « Le Révérend Père Gratry n'a jamais, en aucune circonstance, commis d'erreur dans les traductions qu'il nous donne des lettres des Papes et des actes des Conciles. » — Vous avouerez, je pense, vous, et tout lecteur sensé, que si Jean Loyseau s'exprimait de la sorte, après la discussion qui précède, ce serait une preuve qu'il n'est pas infaillible, ou bien qu'il parle de choses sérieuses avec une grande légèreté.

Pour mon compte, si, dans un de mes écrits, on surprenait une contradiction de cette force, je vous assure que je me croirais positivement fou : parce qu'on ne pousse pas si loin, même une méchante plaisanterie.

Or, mon cher Père, ce mauvais compliment que je pourrais mériter, sans que la terre cessât de tourner, vous ne vous doutez pas que si votre argumentation était fondée, il faudrait, ce qui serait bien plus grave, l'adresser en toutes lettres aux Conciles œcuméniques que vous nous avez cités. Et si cela vous étonne, écoutez-moi bien, et vous-même l'allez voir.

Commençons par le VI^e Concile, où fut, selon vous, condamné « *comme Pape* » le pontife Honorius, pour crime formel d'hérésie, c'est-à-dire pour avoir enseigné *comme Pape* (parlant *ex cathedrâ*), une erreur contre la foi.

Mais, mon pauvre Père, vous n'avez donc pas ouvert les actes du III[e] Concile de Constantinople, et vous ne les avez lus ni en grec, ni en latin, ni en français ?

Ne savez-vous donc pas que lorsque les légats du pape saint Agathon vinrent présider ce Concile, ils apportèrent une lettre du Souverain Pontife, lettre lue avec acclamation devant les Pères, consignée et transcrite dans les actes de ce même Concile, auquel elle servit de règle, et qui en suivit les prescriptions de point en point? Et faut-il donc vous apprendre, ou rappeler à cette mémoire si fidèle qui possède si admirablement tous ces textes, que cette lettre du pape saint Agathon, proclame que, « avec le secours de Jésus-Christ, l'Eglise apostolique de Pierre, c'est-à-dire, l'Eglise de Rome, ne s'est jamais détournée du chemin de la vérité, pour embrasser une erreur quelconque, et, *toujours* toute l'Eglise catholique de Jésus-Christ a accepté son autorité comme celle du prince de tous les Apôtres, comme tous les *Conciles généraux* ont embrassé sa doctrine [1]. »

Mais, dans votre hypothèse, mon cher Père, comment le Pape eût-il pu écrire de telles paroles, sans

1. « Cujus (Redemptoris) annitente præsidio, hæc apostolica ejus (Petri) ecclesia numquam a via veritatis in qualibet erroris parte deflexa est : cujus auctoritatem, ut pote apostolorum omnium principis, semper omnis catholica Christi Ecclesia, et universales synodi doctrinam amplexi sunt. (Acta conciliorum, etc ; Parisiis, en typographia regia ; T. 3, col. 1079). »

mourrir de honte, et comment, sans mourir de rire, le Concile eût-il pu les écouter ? Franchement, si le pape Honorius avait réellement enseigné l'hérésie, et si le VIe Concile était réuni pour le condamner, il faut avouer, pour le coup, que ce moment n'était pas le moment opportun, pour affirmer, comme le pape Agathon le faisait, l'infaillibilité pontificale.

Mais penserez-vous peut-être, quand la lettre du Pape fut lue, l'affaire d'Honorius n'était pas encore jugée. — Cela ne prouve rien, attendu que ce fut après le jugement que le pape saint Agathon et sa lettre reçurent les acclamations de la sainte Assemblée ; mais s'il vous faut un document postérieur, mon cher Père, le voici :

Le VIIIe Concile général, anathématise, dites-vous, Honorius, comme hérétique formel et dans le sens actuel du mot. Mais vous ne connaissez donc pas cette formule souscrite par les Pères de ce même Concile, et dans laquelle on déclare que la sainte doctrine est demeurée toujours assise sur le siége de Pierre [1] ?

Savez-vous, mon excellent Père, qu'il est au moins étrange de vous voir vous acharner à vouloir faire condamner un Pape comme hérétique formel par des hommes qui déclarent que les effets prouvent la vérité de la parole divine, savoir que la religion catholique est toujours restée immaculée sur le siége

1. « *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam :* hæc quæ dicta sunt, rerum probantur effectibus : quia in sede Apostolica immaculata est semper catholica reservata religio, et sancta celebrata doctrina (même collection, T. V, col. 773 et s.). »

de Pierre, et que sa doctrine y a toujours été sainte? Prêcher cela, après la condamnation supposée d'Honorius, eut été, de la part d'un Concile œcuménique, comme de tout autre, un procédé bien... léger.

Laissez donc pour un moment vos passions et vos préjugés d'école ; et, de grâce, souvenez-vous, mon Père, de Hegel, et des combats victorieux que vous lui avez livrés, et n'allez pas aujourd'hui, tendre la main à votre vaincu, en soutenant *l'identité des contradictoires*. — Quant à moi, je bénis Dieu de nous avoir conservé ces précieux textes, qui portent le dernier coup à l'erreur que vous avez essayé de défendre, et je vous engagerai, en terminant ce chapitre, à respecter désormais davantage votre bréviaire, où vous avez trouvé en substance ce que je vous rapporte au sujet du VIe Concile et du saint pape Agathon, en vous suppliant, mon Révérend Père, quand vous voudrez vous servir dorénavant des textes des Conciles, de les étudier d'abord dans l'original ; et surtout, de prendre bien garde à ne pas les traduire de l'allemand.

---

# CHAPITRE XI.

Où il est démontré que le pape Honorius fut condamné pour les péchés d'autrui. — On explique comment cette condamnation fut possible, et on termine par une réflexion pratique regardant toutes les époques, et relative aux gouvernements qui font des dogmes et aux évêques qui ont la bonhomie de les y inviter.

Je crois, avec presque tout le monde, mon Père, que dans la question du monothélisme, le pape Honorius s'est en effet trompé; mais je crois aussi, avec l'unanimité des théologiens catholiques, que son erreur fut une erreur de fait : et les faits, comme je vous l'ai dit, sont un terrain où ni Papes ni Conciles ne sont infaillibles, quand ces faits n'ont avec le dogme aucune connexion réelle. Honorius se trompa donc sur les intentions de Sergius, et il lui était difficile d'échapper à ce piége tendu à sa bonne foi. Dans l'opinion d'auteurs fort respectables, il se trompa encore, ou pour mieux dire, fut trompé sur le véritable état des choses en Orient, où commençait à poindre l'erreur monothélite.

Il ne faut jamais perdre de vue, quel que soit, d'ailleurs, le système qu'il plaise d'adopter, quel était, à cette époque, l'état des idées et des esprits. Rappelons

en deux mots ce qui s'était passé avant le pontificat d'Honorius, pour arriver à comprendre le raisonnement de ceux des auteurs catholiques qui admettent l'existence des deux lettres de ce Pape, sans recourir au système des interpolations; thèse qui, du reste, peut parfaitement se soutenir, et qui, comme nous l'avons dit, est assurément la plus facile.

Deux hérésies, non encore parfaitement éteintes, avaient désolé l'Eglise : — le nestorianisme, qui admettait en Jésus-Christ deux personnes, l'une humaine, l'autre divine, et dont la doctrine impliquait, évidemment, deux opérations et deux volontés en Notre-Seigneur ; — l'eutychianisme, qui n'admettait en Jésus-Christ qu'une seule nature résultant en quelque sorte, de l'union de la nature divine et de la nature humaine, et dont la doctrine devait aboutir à la croyance d'une seule opération, d'une seule volonté. — Or, lorsque Honorius fut informé par Sergius des discussions qui régnaient en Orient, au sujet d'une nouvelle doctrine, le monothélisme, dont le principe était l'admission d'une seule opération, d'une seule volonté en Jésus-Christ, il fut effrayé des suites que pouvaient avoir les ardentes luttes théologiques auxquelles on recommençait à se livrer, et il craignit avec raison que leur prolongation ne rejeta les uns dans le nestorianisme, les autres, dans l'eutychianisme. — Les expressions d'*une* ou *deux* opérations, dont on se servait, lui paraissaient des expressions nouvelles, et il se mit à penser qu'en faisant entrer dans l'enseignement ou dans l'exposition de la doctrine catholique le mot *une* opération,

on arriverait à l'eutychianisme; et qu'en employant l'expression *deux* opérations, on courait risque de tomber dans le nestorianisme. Les termes *une* ou *deux* opérations en Jésus-Christ, pouvaient être obscurs pour beaucoup d'esprits, et pour le sien en particulier; car il faut se rappeler qu'à cette époque, la *science* anthropologique et christologique n'avait pas atteint ce développement qu'elle a pris depuis. Il trouva donc un grand danger dans l'emploi de ces expressions, et crut que leur sens n'était pas suffisamment fixé pour qu'on pût autoriser les fidèles à s'en servir. Pensant, en outre, qu'on ne les avait mis en usage que depuis peu de temps, il jugea prudent d'en conseiller la suppression, pour s'en tenir à la profession de la vérité, exprimée sans les mots qui faisaient l'objet du débat. Et telle fut, sans aucun doute, la raison qui lui fit écrire à Sergius : « C'est une chose inepte, — *ineptum est;* — (parce qu'il y voyait de dangereuses conséquences), de penser et de dire (*sentire et promere*) que Jésus-Christ a une ou deux opérations [1]. »

C'est que, dans sa pensée, le terme, *une* opération, pouvait conduire, et conduisait en effet, à ne reconnaître qu'une nature en Jésus-Christ; et que celui de *deux* opérations, pouvait amener à admettre deux personnes en Jésus-Christ. — « Que personne n'entreprenne donc, disait-il encore à Sergius, d'en-

1. Il est clair que nous raisonnons ici au point de vue de l'école qui admet l'entière authenticité des lettres d'Honorius, point sur lequel nous faisons, dès ici, nos réserves.

seigner une oudeux opérations dans le Christ, du moment où ni les Conciles, ni les Autorités canoniques n'ont expliqué ces choses que ni les Evangiles, ni les lettres apostoliques, ni l'examen des Conciles n'ont déterminées avec précision : « Quæ neque Synodales apices super hoc examinantes, neque Auctoritates canonicæ visæ sunt explanasse, ut unam vel duas energias aliquis præsumat Christi Dei prædicare, quas neque Evangelicæ, vel Apostolicæ literæ, neque Synodalis examinatio super his visæ sunt terminasse. » — En résumé, Honorius ne voulait certainement pas définir la question des termes « opération unique ou double, » parce qu'elle ne lui paraissait pas suffisamment éclaircie; et croyant que ces termes pouvaient être entendus dans un sens nestorien ou eutychien, il les supprimait tous les deux, pour s'en tenir à la profession de foi catholique, d'un *opérateur*, Jésus-Christ, dont les *deux natures opèrent* chacune ce qui lui est propre avec la participation de l'autre.

Il est donc évident que, dans sa conduite, Honorius n'eut pas à se reprocher d'erreur contre la foi, puisqu'il ne rejetait que des mots dont la portée ne lui paraissait pas claire, et dont le VI<sup>e</sup> Concile œcuménique ne devait déterminer que plus tard le sens et la portée, et, qu'en même temps, il professait la vérité exprimée par ces mots.

Ainsi, en raisonnant même dans l'hypothèse — qui n'est pas la nôtre, — que le pape Honorius fut coupable dans la question du monothélisme, il ne le fut que d'avoir écrit une lettre purement administrative,

et la seule expression qu'on puisse lui reprocher, au point de vue dogmatique, c'est celle qui traite d'*ineptie* le terme d'une ou deux volontés appliqué à Notre-Seigneur Jésus-Christ : mais nous venons de voir que ce mot n'avait aucun sens dogmatique dans la lettre d'Honorius.

Quant à vous, mon cher Père, vous pouvez, si bon vous semble, fulminer contre ma personne la même excommunication que celle dont vous avez frappé Mgr Manning; mais même réduit à ces termes, qui sont les vrais, il nous est impossible de trouver dans cet acte d'administration, la moindre trace d'hérésie formelle, et de plus il nous est encore difficile de qualifier d'imprudent, sur ce point, le pape Honorius; ce qui explique et justifie la thèse du cardinal Baronius.

C'est une coutume des souverains Pontifes, et une coutume très-sage de ne pas se hâter de définir les points controversés quand la certitude ne leur apparaît pas entière. C'est encore une autre coutume de grande prudence, lorsque l'aigreur des disputes, ou l'emportement des partis, fait craindre quelque grave désordre dans l'Église, d'user de la toute-puissance pastorale pour imposer silence aux deux camps. Nous en avons de nombreux exemples; et sans rappeler les anciens, nous nous souvenons qu'il y a peu d'années encore, S. S. Grégoire XVI, voyant que, je ne sais quelle question relative à la coulpe du péché, je crois, commençait à s'envenimer entre les Révérends Pères de la Société de Jésus et le Père Rosmini, et que les écrits là-dessus, un peu aigres de part et d'autre, tendaient à se répandre et à produire quelque

scandale, imposa tout bonnement silence aux uns et aux autres, quoique son opinion personnelle fut favorable à Rosmini, jusqu'à ce que la question, ayant été plus et mieux étudiée, ait été résolue par un jugement définitif.

Comme le Saint-Père, cette fois, avait affaire à de saintes gens, le résultat de ses ordres fut de produire effectivement le silence, et, à la suite du silence, la paix. Nous croirions faire injure à votre connaissance de l'histoire contemporaine en vous rappelant encore ce qui s'est tout récemment passé sous le pontificat même de Sa Sainteté Pie IX, à l'occasion de querelles philosophico-théologiques qui s'étaient produites en Belgique ; querelles que, dans des circonstances matérielles presque identiques à celles où se trouvait le pape Honorius, notre Saint-Père crut devoir éteindre par la même injonction. Et, ici encore, l'humble soumission des partis donna raison à la prudence pontificale, et rendit utile la loi du silence prescrit. Mais comme le pape Honorius se trouvait en présence d'un Grec et d'un Grec hérétique, ses ordres ne furent point exécutés, et sa lettre produisit l'effet contraire à celui qu'il en avait attendu. Toute la faute en doit donc retomber sur la désobéissance et la fraude de l'hérésiarque, et le Pape ne peut être raisonnablement rendu responsable de l'effet occasionné par la révolte et par la trahison.

Son crime fut de n'avoir pas été obéi : et, ceci soit dit pour votre édification, mon Révérend Père, c'est à l'insoumission de Sergius qu'est due la résurrection actuelle d'un scandale vieux de douze siècles, comme

lui est due sa triste naissance. Et même, si l'on n'y prend garde, ce serait aux rebelles de notre temps à rendre compte à la postérité des malheurs de l'avenir. On n'a jamais impunément résisté aux lois de l'Eglise mère, et que Dieu nous préserve des nouveaux Sergius!

Si les Patriarches de Constantinople se fussent conformés aux prescriptions pontificales, l'Eglise compterait bien des hérétiques de moins et, sans doute, un saint de plus ; tandis que la révolte n'a enfanté que le mensonge, inévitable progéniture de l'erreur.

Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet ; mais pour le moment je me bornerai à vous rappeler l'histoire telle qu'elle est, pour expliquer, à vous et à tous, la possibilité de la condamnation d'Honorius, par le sixième Concile, et la sévérité de cette condamnation.

Quarante-deux ans s'étaient écoulés depuis la mort du vénérable Pontife, quarante-deux ans pendant lesquels le schisme et l'erreur, après avoir envahi le siége de Constantinople, avaient infecté jusqu'au trône des Césars. Le silence, conseillé par Honorius, avait été imposé par l'évêque rebelle ; mais non à tous, comme le Pape le voulait. L'empereur avait couvert l'hérésie naissante des plis de son manteau ; et Héraclius avait tout d'abord promulgué l'écrit impie de l'Ecthèse fabriqué par Sergius et prescrivant le silence en effet ; mais en réalité, ne l'imposant qu'à la voix seule de l'orthodoxie et de la vérité.

Après l'Ecthèse, vient le Type, toujours prescrivant le silence, et toujours dans le but de favoriser l'erreur : cette pièce, œuvre d'un autre patriarche hérétique, est

contresignée, cette fois, de l'empereur Constant, et a pour objet d'étouffer la parole catholique, à laquelle, sous les peines les plus sévères, il est défendu de se faire entendre. Les nobles cœurs qui contreviennent à ces ordres impies paient leur audace de la prison, de la confiscation, de l'exil et même de la mort. Car le monothélisme aussi a fait des martyrs.

Or, quand, après près d'un demi siècle de semblables luttes et d'une oppression si douloureuse, le catholicisme put respirer enfin ; quand sous la protection d'un autre empereur converti, le VIe Concile Œcuménique eût à se réunir dans la plénitude de sa liberté ; quand les vieux sectateurs de l'hérésie vinrent exposer aux Pères réunis qui, pour la plupart, avaient si cruellement souffert de cette loi du silence, le texte d'une lettre, même administrative, du pape Honorius, inconnue à Rome, mais extraite, quarante ans après la mort de ce Pontife, de la poussière des archives, lettre prescrivant, elle aussi, ce silence devenu si justement odieux ; quoi de surprenant qu'à cette lecture, enrichie des commentaires d'un hérésiarque qui s'en prévalait, ils se soient levés aussi contre elle, et aient prononcé l'anathème contre son auteur ?

Nous l'avons dit, à cette époque, tout ce qui était contre l'ordre établi dans l'Eglise était qualifié d'hérésie : ce mot avait un sens tout autre et bien plus large qu'il ne l'a aujourd'hui. On nommait hérétiques outre les quarto-décimants [1] et les simoniaques, même

1. Quidam Britonum nomine tenus *hœretisabant* de Paschali termino et de aliis paribus ecclesiæsticæ orthodoxitatis institutionibus. *Acta sanctorum* : vita S. Aldhelmi. T. VI, Maj.

ceux qui usurpaient le bâton pastoral.[1] On étendait tellement le sens de ce mot, que le pape saint Grégoire le Grand[2], fut contraint d'interdire qu'on inquiétât *sous prétexte d'hérésie*, quiconque professait sincèrement la foi catholique. Le code Justinien lui-même, qui est tout à fait voisin de ces temps, définissant le crime d'hérésie, s'exprime ainsi : « Sont compris sous dénomination d'hérétiques et passibles des peines portées contre eux, tous ceux qui seront reconnus dévier du sentier et des jugements de la religion catholique, *même sur le point le plus léger*[3]. Quoi d'étrange, disons-nous, que sous l'empire des impressions récentes que le monothélisme avait produites, et les blessures qu'il avait faites à l'Eglise étant encore à peine cicacatrisées, quoi d'étonnant que les Pères du Concile, à la vue de ce mot ennemi et de la qualification blessant qui était donnée à une expression conquise à si grand prix, se soient écriés : Anathème à l'hérétique Honorius !

Faudrait-il vous apprendre, mon Père, qu'une des règles de la saine critique consiste à prendre les mots dans le sens qui leur est donné à l'époque où on s'en sert? Nous vivons dans un temps cependant, ou peu d'années suffisent pour faire passer une expression de l'état de louange à l'état d'injure, ou du sens de

1. Pertz Monum. Germ. hist. Script. T. IV, page 408.

2. Epist. V. 15.

3. *Hæreticorum* autem vocabulo continentur, et latis adversus eos sanctionibus succumbere debant, qui *vel levi argumento* à judicio catholicæ religionis et tramcite detecti fuerint deviare. C. Just. L. I. T. V, et 2. § 1.

l'outrage à celui de la plus pure glorification. Souvenez-vous donc des vicissitudes que la politique et les passions ont fait subir à la moitié des termes qu'on rencontre dans le vocabulaire français; vous qui êtes de l'Académie, vous devriez savoir ces choses.

C'est donc là, je ne crains pas de le dire, dans l'hypothèse où nous sommes actuellement placés, tout le sens de la condamnation infligée par le Concile au pape Honorius, coupable, oüi, coupable d'avoir cru trop facilement aux paroles d'un traître; coupable d'avoir, dans un acte purement administratif, traité avec trop de légèreté une affaire dont les suites pouvaient être si graves; coupable d'avoir ainsi méconnu le danger d'un feu qui couvait sous la cendre, mais qui, faute d'être immédiatement éteint, allait se transformer bientôt en un vaste incendie; coupable enfin, par suite de cette même négligence, d'avoir employé un expression qui devait, quand on l'exhuma de la poudre des archives grecques, rouvrir une plaie encore saignante, et qu'elle rouvrit en effet.

Je défie qui que ce soit d'expliquer autrement, sans tomber dans l'absurde, la condamnation portée par le VI<sup>e</sup> Concile, contre le pape Honorius.

Il nous reste à savoir si cette condamnation même ne fut pas le résultat d'une erreur de fait; mais en mettant les choses au pis, vous devez reconnaître, mon Père, que même dans l'hypothèse que nous venons d'exposer, Honorius ne fut ni hérétique ni flétri comme tel, dans le sens que cette parole comporterait aujourd'hui.

Je profite, cependant, de cette opportunité pour

vous rappeler deux faits qui, sans avoir trait à la condamnation d'Honorius, sont cependant utiles à étudier dans l'histoire, et que nous voyons dans le cas actuel briller de la plus vive clarté.

Le premier est que les souverains sont, en général, doués d'une merveilleuse ignorance en matière de discipline ecclésiastique et de foi ; que, lorsqu'ils veulent marcher seuls sur le terrain du dogme, ils manquent rarement de se casser le nez, et quand ils marchent dans un sens opposé à Rome, ce désagrément ne leur manque jamais.

Le second fait que je signale, c'est que quand vous verrez un prince faire un faux pas dans la doctrine et commettre cette bévue énorme de dogmatiser dans l'Eglise de Dieu, vous pouvez être assuré qu'il a péché par ignorance d'abord, parce qu'il n'est pas assez fort théologien, même pour errer de son chef ; mais qu'il doit avoir derrière lui quelque docteur en soutane, flatteur en barette quelquefois, courtisan en mître, presque toujours.

Sans les princes des prêtres, ni Pilate ni les juifs, n'eussent probablement condamné Jésus-Christ.

Avis aux rois, avis aux autres.

Mais comme vous devez avoir une légitime impatience de connaître quelle est, en réalité, mon opinion sur cette condamnation même, et que jusqu'à présent je n'ai fait autre chose que de défendre le système d'autrui ; voici ce que je pense, après avoir, je vous l'affirme, sérieusement et consciencieusement étudié la question.

## CHAPITRE XII.

**Où l'on développe le singulier argument que voici : — Si vous mettez une brebis vivante sous la garde d'un loup très-affamé; et si vous trouvez au retour que votre brebis est morte, il vous sera difficile, malgré toute la charité du monde, de n'en pas conclure que c'est le loup qui l'a mangée.**

Que le VIe Concile, présidé par les légats d'Agathon, ait pu discuter la cause d'un de ses prédécesseurs, sur un point où la doctrine de l'Eglise romaine n'était pas en question, mais où il s'agissait seulement d'apprécier un des actes d'administration du Pape, acte concernant quelques Eglises, cela n'a rien de scandaleux, ni même d'irrégulier; et que cette conduite ait été anathématisée et qualifiée d'hérétique pour le motif et dans le sens que nous l'avons expliqué, cela n'a rien qui puisse surprendre et surtout scandaliser.

Je respecte profondément l'opinion de ceux qui, avec le grand Baronius, croient à l'interpolation et à la falsification des actes du VIe Concile; elle est appuyée sur de fortes présomptions. La fraude était si habituelle chez les Grecs ! puis, ces actes remis aux mains d'un empereur hérétique, triste gardien de pièces dont il était intéressé à détourner le sens au profit de l'ambition de l'Eglise orientale, toutes ces choses et d'autres raisons encore ont une grande va-

leur, assurément; mais elles ne me paraissent pas évidentes et voici ce qui me paraît évident.

Daignez remarquer que lorsque le VIe Concile se réunit, il y avait « près d'un demi siècle, » comme vous le dites vous-même, que les lettres du pape Honorius avaient été écrites. Veuillez vous souvenir qu'elles l'avaient été à un patriarche hérétique et qu'elles étaient demeurées aux mains d'une succession d'évêques monothélistes, dans les archives de Constantinople. Vous n'ignorez pas, j'espère, que tout ce que nous possédons du texte intégral de ces lettres nous vient des actes du Concile, et fut traduit plus tard en latin, comme le fut le Concile lui-même, peut-être même par le pape saint Léon II.

Sans être bien ferrés sur l'histoire, nous savons, je l'espère, vous et moi, mon Révérend Père, que cette époque du VIIe siècle est une époque de troubles, de luttes acharnées et de dure oppression pour l'Eglise romaine. Les Orientaux dominaient à Rome par les exarques et par leurs nombreux agents. La plupart des Papes qui défendirent la cause de la vérité, après la mort d'Honorius, payèrent leur constance de la persécution, de l'exil ou même du martyre. De longs interrègnes ne durent pas peu contribuer à faciliter tous les genres de fraudes et de désordres, en un temps où existait ce que rêvent aujourd'hui quelques insensés en retard de douze siècles, savoir une papauté en location dans la maison d'autrui ; un beau résultat je vous assure !

Toutes ces choses sont des faits, dont la connaissance est indispensable, et que vous aurez, je l'espère.

trop de bonne foi pour contredire. Or, les habitudes connues des Grecs ; l'intérêt de plusieurs à supposer ou à falsifier des écrits *dont eux seuls étaient probablement restés détenteurs ;* la disparition des originaux qui ne se retrouvent plus dans les archives romaines, toutes ces circonstances, vous en conviendrez, rendent au moins possible le fait d'une falsification.

Voyons, mon cher Père, soyez franc. Si votre brochure devait être, vous mort, jugée par un Concile œcuménique dans un demi-siècle d'ici, est-ce que cela vous serait égal qu'on la jugeât sur le texte *unique* soit d'un manuscrit oublié, soit d'une traduction italienne, qui aurait été faite même par le plus honnête homme du parti du mensonge,... je veux dire par un ultramontain ?

Et si vous saviez que cet ultramontain a été plusieurs fois jugé, convaincu et condamné par de semblables faux, la main sur la conscience, seriez-vous bien rassuré sur l'exactitude de la traduction ou l'authenticité de votre texte, mon très-Révérend Père ?

Et si le Concile qui devrait vous juger sur ces pièces voyageuses était composé de gens prévenus contre vous, croiriez-vous votre cause parfaitement assurée, et l'honneur de votre orthodoxie tout à fait à l'abri ? pour moi, je l'avoue, à votre place, j'aurais grand peur.

Et voilà pourtant l'histoire très-exacte des lettres de ce pauvre pape Honorius.

Mais, me direz-vous, ce ne sont là que des possibilités, tandis que le fait de la condamnation subsiste. Nous le verrons plus tard ; mais occupons-nous d'abord de la question de culpabilité.

Mon cher Père, si vous étiez juge dans un tribunal quelconque, oseriez-vous sur de telles pièces de conviction établir, par un jugement sans appel, la culpabilité d'un accusé, et vous exposer à déshonorer la mémoire d'un innocent, sur la vue d'un dossier produit par ses seuls adversaires?

Mais si cette simple possibilité ne suffit pas à votre conscience, et si vous demandez des preuves; ces preuves les voici.

Vous êtes ravissant, mon bon Père, avec vos affirmations trachantes, sur des points où les plus doctes hésitent; et il est plus curieux encore de vous voir prendre ces grands airs de pourfendeur pour contredire, sans aucune preuve, un fait sur lequel tout le monde est d'acccord, sauf, en effet, le fait de l'enseignement hérétique, *ex cathedrâ*, que tout catholique rejette; tout le reste de l'histoire du Concile de Constantinople est contestable et contesté dans la partie qui concerne la condamnation du pape Honorius. Je n'ai pas, comme vous, reçu les lumières du Saint-Esprit pour décider avec certitude de la parfaite authenticité des textes que vous alléguez, et dont doutèrent des hommes comme Bellarmin et Baronius. Peste! mon cher Père, quand on parle histoire ou doctrine, tout académicien qu'on puisse être, il faut tirer son chapeau à ces noms-là.

Pour moi, ma science ne va pas jusqu'à discuter avec des autorités si graves; mais j'accepte, par supposition, l'authenticité de tout ce que vous voudrez, et j'étudie les actes du Concile comme vous les avez trouvés dans le P. Hardouin.

J'ai, comme tous les chrétiens, un intérêt des plus graves à connaître quelle peut être la proposition incriminée par le VI[e] Concile dans les écrits de l'hérétique Honorius, afin de ne pas la professer moi-même, et devenir ainsi monothélite sans le savoir; et puisque vous refusez obstinément de me dire quelle fut son hérésie, — vous avez oublié tant de choses, malgré votre excellente mémoire, mon pauvre Père, — il faut pourtant bien que je le cherche. Or, le seul passage incriminable et incriminé de ces fameuses lettres est celui-ci : « Il est injuste de penser ou de dire qu'il y ait une ou deux opérations en Jésus-Christ.

Très-bien !

Mais dites-moi, de grâce, mon Révérend Père, s'il est bien supposable qu'un homme jouissant de son bon sens, hérétique ou non, puisse écrire une pareille absurdité? Que le Pape ait dit : Il est absurde de penser qu'il y a deux opérations, ce serait hérétique; et ce ne serait pas stupide; mais lui prêter d'avoir affirmé qu'il était inepte de penser qu'il y en eût *une* ou *deux*, en bonne conscience, c'est très-fort. L'abbé Jean, son secrétaire, qui, nous dit-il, tint la plume pour écrire ces lettres, était donc fou lui-même, de ne pas l'en faire apercevoir? Quoi! si j'écrivais : Il est inepte de penser et de dire que le pape Honorius a ou n'a pas erré, il ne se trouverait personne auprès de moi pour me rappeler au sens commun et me souffler à l'oreille que de ces deux propositions, si l'une est fausse, évidemment l'autre ne l'est pas?

Et quand je pense que les lettres du pape Honorius sont toutes d'une sagesse, d'une exactitude admirables,

j'avoue qu'il m'est plus difficile de croire qu'il lui soit échappé une pareille bêtise, que de croire que les Grecs y auront mis quelque petite chose de leur crû. Pensez donc que rien qu'en ajoutant les mots : *ou deux*, le tour était joué.

Mais il y a mieux encore : Supposons, mon cher Père, que vous, au moment où vous venez de dire, avec l'aplomb qui vous distingue : « Le pape Honorius a certainement été hérétique, et, sur ce point, aucun doute n'est possible, » vous ajoutiez aussitôt : Cependant, il est inepte de penser ou de dire qu'il est hérétique ou bien qu'il ne l'est pas. Avouez, mon cher Père, que si pareille contradiction sortait de votre écritoire, dans un même livre, dans une même page, ce ne serait pas au Saint-Office qu'il faudrait vous conduire, ce serait tout droit aux petites-maisons.

Or, cette absurdité monstrueuse, dont on ne peut supposer même un sorbonniste capable, pourquoi voudriez-vous en accuser le Pape, dans un écrit que ses ennemis ont gardé entre leurs mains pendant quarante-deux ans ? Comment ! Saint Père, se serait écrié le pauvre abbé Jean, les yeux écarquillés d'effroi, nous venons de dire tout à l'heure, avec votre prédécesseur saint Léon, qu'en Notre-Seigneur Jésus-Christ il y avait deux natures distinctes, opérant sans confusion, chacune ce qui lui était propre, la nature divine ce qui était du Verbe, et la nature humaine accomplissant ce qui était humain : et voici que, maintenant, vous me dictez qu'il est inepte de le penser et de le dire ! ô très-saint Père, avant que je ne trace ces mots, daignez accepter ma démission.

Je vous assure que si la phrase eût été dictée dans ces termes, l'abbé Jean se fut retiré, à moins que lui aussi n'eût été complètement fou. Donc, si cette phrase n'a pas été interpolée, nous nous trouvons en présence de deux fous, le Pape et l'abbé Jean.

Ma foi, mon Père, comme en tout le reste, le pape Honorius a toujours passé pour un Pontife très-sensé, permettez-moi de croire que les patriarches constantinopolitains ont quelque peu remanié le texte original.

Donc, ou le texte a été adultéré, ou nous trouvons deux fous, le Pape et son secrétaire. Mais en cherchant bien, peut-être en trouverons nous encore. — Cherchons donc.

La première lettre du pape Honorius fut certainement écrite avant sa mort, et même avant que le destinataire, Sergius, eût écrit son Ecthèse, où il ordonnait le silence sur les deux opérations de Jésus-Christ, et avant qu'il eût obtenu l'adoption de cet écrit monothélite par l'empereur Héraclius. Or, Sergius n'était pas précisément un imbécile, et a fait ses preuves en matière d'astuce et de dextérité. N'est-ce donc pas lui qui a trompé le Pape ?

Ceci posé, représentons-nous les choses comme, du consentement unanime, elles se passèrent. Voici Sergius qui reçoit du pape Honorius une lettre relative au monothélisme. Le Saint-Père a donné dans le panneau ; sa lettre prescrit le silence que demandait l'hérésiarque sur les deux opérations du Verbe fait chair ; on ne peut rien désirer de plus ni de mieux ; et voici mon Sergius, qui possède entre ses mains ce précieux document et qui se met en train de rédiger

son Ecthèse. Vous vous attendez bien à ce que cette Ecthèse va contenir une mention de la lettre du Pape, favorable à son erreur, et vous avez raison de vous y attendre ; mais votre attente et la mienne seront déçues et l'Ecthèse paraîtra *sans qu'il y soit fait mention même une fois* du nom d'Honorius.

Sergius était donc fou, lui aussi ? Cette Ecthèse est composée en l'an 636, du vivant du Saint-Père, ainsi qu'il résulte d'une lettre de l'empereur Héraclius au pape Jean IV, et on attend, pour lui donner les honneurs de la publicité, la mort du Pontife, aujourd'hui accusé de fomenter cette hérésie (638). Avouez, mon Père, que ce silence de l'Ecthèse, et cette précaution de ne la publier qu'après la mort de celui, qui du haut de son autorité suprême, « suivait » comme vous dites si bien « en tout point la même doctrine » que Sergius, ce silence et cette précaution sont, dans votre hypothèse, complétement inexplicables. Ce silence, selon moi, démontre de deux choses l'une : ou que les lettres d'Honorius (634) ont été interpolées plus tard, ou, si elles étaient dans le sens de Sergius, que Sergius en n'en faisant aucune mention, était devenu complétement fou.

Et de trois !

Mais, Honorius étant mort, voici l'hérésie monothélite qui éclate. On l'avait couvée jusqu'à cette heure, absolument comme si on eut redouté l'intervention de celui « qui suivait en tout point cette doctrine. » On attend pour publier un écrit conforme à ses prescriptions que « le plus solide appui du monothélisme, » (c'est vous qui parlez), soit descendu

dans la tombe, et à cette conduite, déjà si étrange, du patriarche, il faudra joindre celle non moins inexplicable d'Héraclius.

Jean IV occupe la chaire de saint Pierre ; il continue noblement la lutte que lui ont léguée ses prédécesseurs, contre le monothélisme et l'Ecthèse : l'empereur incriminé lui répond, et cherche, — Sergius étant mort très-peu de temps après Honorius, — à trouver des excuses. Si les lettres du Pape, « suivant en tout point la même doctrine » sont entre ses mains, la défense d'Héraclius n'est certes pas bien difficile. Héraclius, accusé d'hérésie, n'avait qu'une chose toute simple à faire ; mais si simple ! c'était de répondre à Jean IV en ces termes : « Vous êtes charmant, ô Saint-Père, de m'accuser d'hérésie pour un acte d'obéissance que j'ai fait à votre prédécesseur, Honorius de sainte mémoire. Que reprochez-vous à mon Ecthèse ? d'avoir imposé silence sur l'*unique ou double opération ?* Mais daignez remarquer, je vous prie, que ces mots sont textuellement extraits de la lettre de ce même prédécesseur, le pape Honorius, et y sont qualifiés d'ineptes ; laissez-nous donc tranquille, l'Echtèse de Sergius et moi, et si vous voulez poursuivre quelqu'un, eh bien ! accusez Honorius lui-même, dont nous n'avons fait que suivre les ordres avec la plus entière soumission. »

Les Grecs n'ignoraient pas le genre d'argument qu'on appelle *ad hominem*, et vous penserez bien que, celui-ci étant si bon et si commode, Héraclius ne va pas manquer de s'en servir. — Erreur, mon Père ; l'empereur se contente de répondre en s'excusant de

son mieux : « L'Ecthèse n'est pas mon œuvre : elle n'a pas été écrite par mes ordres ; c'est Sergius qui l'a composée, il y a plus de cinq années, et c'est lui qui m'a demandé qu'elle fût publiée en mon nom. »

D'Honorius et de ses lettres « suivant en tout la même doctrine » pas un traître mot. Avouez, mon Père, qu'ici encore la conduite de l'empereur hérétique nous autorise à poser le dilemme : ou bien les lettres d'Honorius n'étaient pas encore interpolées, et l'on craignait les protestations de témoins toujours vivants, ou bien l'empereur Héraclius était aussi, lui, devenu fou.

Et de quatre !

Nous pourrions, mon cher Père, et vous le comprenez très-bien, répéter identiquement notre argumentation au sujet du Type du patriarche Paul, et de l'approbation qui y fut donnée par l'empereur Constant, son père adoptif — quand il y a quelque hérésie à produire, on trouve toujours un misérable membre du clergé qui l'invente, et un prince qui la patronne, ça finit par Hérode et Pilate ; mais ça commence infailliblement par Judas. — Nous nous contenterons de signaler la folie de Paul, l'évêque, et de l'empereur Constant, gardant tous deux le silence sur le précieux document des lettres d'Honorius.

Mais ce que nous ne pouvons laisser passer sans remarque, c'est le petit épisode que voici :

Pendant le temps que florissaient le Type et les moyens de persuasion anodins mis en usage pour le faire accepter au monde chrétien, la cofinscation, l'exil et la mort, vivait un saint, saint Maxime, qui

devait lui-même payer de sa vie son inébranlable attachement à la foi. Ce saint connaissait la lettre du pape Honorius, cette lettre dans laquelle ce Pape « suit en toutes choses la doctrine de Sergius, » et où nous trouvons *aujourd'hui*, la disposition qui engage les deux partis au silence. Or, à cette même époque, voilà qu'un évêque monothélite, Théodose de Césarée, s'efforce d'amener le courageux et orthodoxe confesseur de la foi, Maxime à « recevoir le Type de Constant, qui impose, dit-il, le silence par amour pour la paix. »

Saint Maxime va se trouver dans une situation bien délicate, mon Révérend Père ; mais écoutons ce qu'il va répondre à la demande de son solliciteur : « Quel fidèle recevra donc une disposition qui condamne au silence des expressions dont notre Dieu à tous, à confié la prédication aux docteurs, aux prophètes et aux apôtres ? [1] »

Une pareille naïveté en semblable circonstance lui eut assurément attiré de la part de Théodose la réponse que voici : — Celui de qui cette disposition émane ; mais c'est le vicaire de Jésus-Christ !

Spectacle étrange ! voici deux hommes qui semblent jouir de leur bon sens, l'un Théodose de Césarée, et l'autre saint Maxime, qui discutent ensemble, connaissant l'un et l'autre la lettre du pape Honorius, *telle qu'elle existait encore de leur temps*, et ni l'un

1. Quisnam vero fidelis dispensationem recipiat eas voces silentio damnantem, quasi universorum Deus per apostolos, et prophetas atque doctores loquendos dispensavit ? — S. Maxim. Op. Edit. Combefis, Paris, 1175, T. I. P. XLIX.

in l'autre n'ont assez de perspicacité, celui-là, pour invoquer une règle de conduite donné par le souverain Pontife lui-même, et celui-ci pour ne pas adresser à son adversaire une question insensée qui devait lui retomber sur le nez inévitablement.

Au contraire, le saint abbé, en présence de cette lettre du Pape, et à cause de cette même lettre qu'il connaît, et de l'opposition qu'il trouve dans cette lettre à l'hérésie monothélite, décerne à ce vénéré Pontife l'épithète de *Divin*, et le voici maintenant qui s'indigne à la seule pensée d'entrer dans le parti du silence monothélite [1] — quand ce parti aurait été conseillé par son *divin* Honorius! — avouez, mon Père, que ces faits sont complètement inexplicables et renferment une évidente contradiction.

Si donc, la lettre d'Honorius « qui suit en toutes choses » la doctrine monothélite, était, au temps de saint Maxime, ce qu'elle devint plus tard au VI<sup>e</sup> Concile, il faut encore convenir que saint Maxime et Théodose, en discutant ensemble, avaient, l'un et l'autre, perdu l'usage de la raison.

1. Il y a dans cette affaire du monothélisme, deux silences qu'il ne faut pas confondre : 1° le silence *monothélite*, sur la doctrine catholique prescrit par le *Type* et *l'Ecthèse*. C'est le silence tel que le voulait Sergius et tel que le repousse saint Maxime ; mais il y avait aussi, 2° le silence *catholique*, conseillé par Honorius, consistant à ne pas proférer l'erreur, et c'est celui que loue saint Agathon lui-même, quand il dit que tous ses prédécesseurs ont exhorté les hérésiarques à se désister de leur hérésie au moins en gardant le silence : *saltem tacendo*. Il ne s'agit évidemment pas de celui-ci dans le texte et la pensée de saint Maxime.

Tout bien compté, si la lettre d'Honorius n'a pas été adultérée à l'usage des Grecs, ses détenteurs et intéressés à la chose, il faut convenir que voici bien des personnages atteints de la plus incroyable folie ou de la plus incurable cécité.

Serait-ce vous, mon cher Père, qui, possédant un si précieux document dans vos archives, oublieriez ou négligeriez de vous en servir? J'aurais plutôt peur, je l'avoue, que, si vous eussiez été chargé de la traduire, vous l'eussiez, par distraction, traité comme vous avez traité les actes du Concile de Constantinople; et comme nous vous verrons traiter les lettres de saint Léon.

Cet examen de conscience du passé est pénible à faire, parce qu'il rappelle des temps particulièrement douloureux; mais il est grand, et surtout il est saint, parce qu'il doit en résulter une fois pour toutes, la pleine réhabilitation d'un grand Pontife, indignement calomnié par ceux qui devaient être ses plus ardents défenseurs.

Après avoir rappelé les tristes habitudes des Grecs, qui, dans le VIe Concile lui-même, furent convaincus d'avoir falsifié les actes du Ve, et en avoir conclu à la possibilité d'une falsification plus facile, celle des lettres d'Honorius, nous avons donc trouvé une preuve morale de cette même falsification dans la conduite des détracteurs et des défenseurs contemporains du pape Honorius. Nous allons, maintenant, mon Père, trouver une démonstration plus lumineuse encore, et cette fois, j'espère, péremptoire, dans l'examen des faits de la cause, que nous suivrons

pas à pas ; quand on possède un semblable dossier, il faut en étudier avec soin toutes les pièces.

Aussitôt après la mort d'Honorius (octobre 638), Sergius, comme nous l'avons dit, fait, dans un conciliabule, approuver son Echtèse, et la fait publier par Héraclius. Quelques jours après, il meurt lui-même, et va rendre à Dieu compte de ses crimes (décembre 638). Au mois de janvier suivant, le patriarche hérétique Pyrrhus lui succède (639). C'était un des conjurés monothélites qui étaient convenus entre eux que leurs successeurs devaient souscrire l'Ecthèse impériale, avant d'obtenir l'approbation de César. Quelles pestes que ces immixtions de l'Etat dans les affaires spirituelles ! c'est ainsi que, peu à peu, la servitude s'infiltre dans les veines de l'Eglise, et que la liberté meurt.

Jean IV succède à Séverin (décembre 640) et, comme son prédécesseur, il condamne l'Ecthèse. Ce fut alors que, pour la première fois, l'on prononça, sans toutefois qu'on produisit ses lettres, le nom du pontife Honorius, comme favorable à l'hérésie monothélite ; mais les témoins étaient encore vivants, et, sur leur témoignage, voici que Jean IV écrit à l'empereur et au monde catholique, une longue apologie, dans laquelle il se plaint que Pyrrhus ait mis, avec ce nouveau dogme, tout l'Orient en feu ; et où il ajoute ces paroles remarquables, que je vous engage à lire avec attention, et à méditer, mon Révérend Père, car l'évidence est là. Voici comme Jean IV parle de l'hérétique Pyrrhus : Il ose, dit-il, « interpréter dans son propre sens la pensée du pape Honorius de *sainte*

*mémoire*, notre prédécesseur, et lui prêter des intentions *complètement étrangères* à celles de ce *Père catholique*[1]. »

Vous en penserez ce que vous voudrez, mon cher Père; mais malgré le témoignage de Pyrrhus, et en présence de celui du pontife Jean IV, je n'hésite pas un instant à dégager le pape Honorius de toute accusation d'hérésie. Jean IV connaissait les faits mieux, même, que vous et moi; il avait près de lui le secrétaire de son prédécesseur, que sans doute il avait connu lui-même; peut-être avait-il encore les originaux des lettres incriminées; en un mot, c'était incontestablement l'homme qui devait le mieux connaître la situation, ayant sous les yeux toutes les pièces du procès, tous les témoins et toute l'intelligence suffisante pour juger sainement dans l'affaire : et c'est lui-même, le pape Jean IV, qui entreprend l'apologie de son prédécesseur, qui lui donne le titre de *Père catholique*, qui déclare sa *mémoire sainte*, et qui affirme que l'hérésie monothélite était *entièrement opposée* à ses sentiments, et cela deux ans et deux mois après la mort d'Honorius !

Je vous avoue que pour moi, quand je n'aurais pas d'autres témoins de la catholicité et de la pleine innocence du pauvre calomnié, la déposition de Jean IV me suffit et surabonde. Je ne saurais où chercher un juge plus compétent et plus instruit.

1. Ad proprium sensum, quasi sanctæ memoriæ Honorium papam decessorum nostrum attrahere festinante, quod a mente catholici patris erat *penitus alienum*. (Ep. Joan. P )

Mais voici encore d'autres témoins et d'autres juges.

Constantin, le successeur d'Héraclius, venait de livrer aux flammes la trop fameuse Ecthèse de son prédécesseur, Pyrrhus avait été exilé en Afrique (645) et devait, pour un temps, abjurer l'hérésie entre les mains du pape Théodore, grec de nation, qui avait succédé à Jean IV sur le siége de saint Pierre (642).

Ce fut en ce temps que s'éleva une contestation célèbre entre cet hérésiarque et le saint abbé Maxime, lequel, lui aussi, avait pleine et entière connaissance des faits. Les monothélites, sans jamais produire les lettres d'Honorius, continuaient à prétendre que le silence catholique, très-prudemment prescrit par le grand Pape, devait s'interpréter dans le sens de leurs erreurs ; mais saint Maxime, qui était au courant de toute l'affaire, se posa en apologiste vigoureux du glorieux accusé, et s'exprima en ces termes dans une de ses lettres : « Qu'ont omis, pour conjurer l'hérésie, et le DIVIN HONORIUS, et, après lui, le saint vieillard Séverin, et enfin son successeur, Jean le Pontife sacré? Et qu'elles supplications a de même omises celui qui, maintenant gouverne l'Eglise, le bienheureux pape Théodore? [1] »

Que dites-vous encore de ce témoignage, mon Révérend Père? Vous semble-t-il qu'on puisse soupçonner

1. Quid autem et *Divinus Honorius*, quid vero et post illum Severinus senex, quid, denique, et is, qui post hunc extitit, sacer Joannes? Porro is qui nunc præsidet Beatissimus Papa omisit quicquam supplicationis conveniens? (saint Maxim. Ep. ad Petr. Illustr.)

l'orthodoxie d'un Pape dont l'apologie a été entreprise en de tels termes par de tels hommes, des saints, des contemporains, des martyrs? Prétendez-vous en savoir plus long que le saint abbé Maxime, qui avait étudié la question sur place, sur pièces, et pendant plus de six mois, et qui, après mûr examen, sans rencontrer aucun contradicteur, ne craint pas d'affirmer que le pape Honorius a *combattu l'hérésie monothéliste*, et de lui décerner l'épithète de *divin?*

Entre saint Maxime et vous, qui nous affirmez l'hérésie de votre victime, vous me permettrez encore de ne pas hésiter un instant.

Poursuivons. — Au bruit de la dispute élevée entre saint Maxime et Pyrrhus, toute l'Eglise d'Afrique s'est émue. Les évêques africains se réunissent en Concile, ils étudient les faits et, se levant tous contre le monothélisme, ils viennent avec une glorieuse unanimité, déposer l'hommage de leur foi aux pieds de la chaire de Pierre, et demander la déposition de Paul, patriarche intrus du siége de Constantinople.

Les Pères, en envoyant les actes de leur Synode au Saint-Père, s'expriment comme il suit, dans leur lettre synodique adressée au pape Théodore : « Il a été réglé, par les anciens canons, » disent-ils, « que rien de tout ce qui se traite, même dans les provinces lointaines et écartées, ne doive se traiter s'il n'a d'abord été porté à la connaissance du saint Siége apostolique : afin que tout juste décret soit confirmé par son autorité; afin que les autres Eglises prennent là, comme dans sa source native, le *point de départ de leur enseignement*, et que, de là, s'écoulent, dans toutes les nations

de l'univers, les sacrements de salut, *avec une pureté incorruptible.* [1] »

Ne vous semble-t-il pas, mon Révérend Père, que ces évêques d'Afrique, tenant un tel langage au pape Théodore, après avoir suivi toute la querelle du monothélisme, et lu les accusations et la défense d'Honorius dans les écrits de Pyrrhus et les réponses de saint Maxime ; ne vous semble-t-il pas, dis-je, que cette affirmation de l'incorruptibilité de la doctrine du saint Siége sortant de la bouche de tels Pontifes, doit avoir une certaine force ; et serait inexplicable en supposant la chûte d'Honorius ? Mais poursuivons.

Ce fut alors que le patriarche intrus, Paul, substitua le Type à l'Ecthèse, et le fit souscrire par Constant. Ce fut alors que le souverain pontife Théodore, signa la condamnation de tous ces hérétiques, après avoir trempé sa plume dans le sang de Jésus-Christ, et ce fut alors aussi que, pendant que le saint Siége luttait avec une héroïque énergie pour la cause de la vérité et de la civilisation, des empereurs imbéciles occupés de despotiser dans le temple, ne s'apercevaient pas que l'islamisme était à leurs portes et sur le point de faire voler en éclats les débris de leur

1. Antiquis regulis sancitum ut quidquid quamvis in remotis vel longinquis positis ageretur provinciis non prius tractandum esset, nisi ad notitiam sanctissimæ Sedis apostolicæ fuisset deductum : ut ejus auctoritate, justa que fuisset pronunciatio firmaretur, indèque sumerent cæteræ Ecclesiæ, velut de natali suo fonte prædicationis exordium, et per diversas totius mundi regiones, puritatis incorruptæ manarent fidei sacramenta salutis. (*Epist Synod.*)

trône vermoulu. C'est ainsi que Dieu punit les envahisseurs du sanctuaire. Quand vous voyez la main des princes laisser le glaive pour toucher l'encensoir, soyez sûr qu'ils ont un ennemi qui grandit à leurs portes, et que leur règne touche à sa fin.

Le 5 juillet 649 on sacrait à Rome l'intrépide Martin de Tuderte, sous le nom de Martin Ier, qui devait illustrer l'Eglise des rayons de sa gloire et la glorifier par son martyre. C'est encore un noble témoin de l'innocence du pape Honorius, mon Père, et vous pouvez en juger vous-même.

A peine monté sur le trône pontifical, saint Martin réunit un Concile composé de cent cinq évêques, en dépit des menaces de l'exarque, dans la basilique de Latran. Là, encore une fois, mais plus sérieusement que jamais, devait être et fut traitée la question du monothélisme; là, furent apportées toutes les lettres des évêques d'Orient et d'Occident, et les écrits des hérétiques; là, furent prononcées des condamnations; là, fut formulé le dogme; là, furent fulminés des anathèmes.

Or, mon Révérend Père, croyez-vous qu'il soit possible que cette cause ait été ainsi discutée et jugée, sans qu'on y prononçât le nom du pape Honorius? croyez-vous qu'il soit possible que, s'il eût failli, même par imprudence, mais surtout en matière de dogme, ce fait ait pu passer inaperçu au Concile, et être tellement oublié qu'il n'en soit fait aucune mention?

Eh! bien; cependant, dans ce Concile qui a presque la valeur d'un Concile général, et qui fut en telle estime à cette époque, que les souverains Pontifes, le

jour de leur sacre, juraient de le faire observer de même que les cinq Conciles œcuméniques qui l'avaient précédé, dans ce Concile, dis-je, il n'est pas fait mention même d'une seule faute d'imprudence qui eût été commise par le pape Honorius. On y trouve les noms de Théodore, de Cyrus, de Sergius, de Pyrrhus, de Paulus, avec leurs écrits, le Type et l'Ecthèse ; mais le nom du pape Honorius, on ne l'y trouve point. Jusque-là, il était donc innocent encore ; jusque-là, personne, parmi les catholiques, ne l'accuse ; jusque-là, personne ne l'a condamné.

Mais, que dis-je, mon Père, personne ne l'a condamné ? Savez-vous bien que dans ce même Concile, que vous osez indiquer, vous, comme flétrissant aussi la mémoire d'un Pape ; savez-vous comment le glorieux saint Martin s'exprime, en parlant aux Pères du Concile de tous ses prédécesseurs, sans en excepter le premier, qui eurent à lutter contre l'hérésie monothélite ? si vous l'ignorez, le voici. « Je veux que vous sachiez, mes frères, » dit le saint Père « au sujet des circonstances présentes, je veux dire de ces larrons qui, de nos jours, se sont insurgés contre la foi orthodoxe..... que ceux-ci se sont efforcés, par leur propre hérésie, de faire une brêche et de dérober les trésors de l'Eglise, qui sont ses dogmes. Mais *nous* c'est-à-dire *les Pontifes de ce siége apostolique*, gardiens vigilants de la demeure, *nous ne leur avons point permis de miner cette demeure et d'en ravir le trésor de la foi.* [1] »

1. Scire vos volo, fratres, de rebus præsentibus..... quod hi (les monothélites) per propriam hæresiam valde moliti sunt

Que pensez-vous de ces paroles, mon Père, et comment qualifieriez-vous l'audace d'un Pape osant les proférer, et d'un Concile ayant la bassesse de les entendre, moins de 16 ans après la chûte dans l'hérésie d'un de ses plus proches prédécesseurs ? Essayez donc de répéter ces mots-là, à la fin de votre pamphlet.

Depuis l'an 649, où se tint le Concile de Latran, jusqu'en 680, où fut célébré celui de Constantinople (VIe général), il n'est plus mention d'Honorius dans l'histoire : la calomnie semble se déclarer vaincue ; les monothélites, cependant, n'étaient ni moins actifs, ni moins audacieux, et les empereurs, dignement représentés par les exarques de Ravenne, despotisaient dans l'Eglise à leur gré. Plusieurs fois, Rome, leur ville, fut par eux-mêmex paternellement et filialement saccagée. Le palais des Pontifes fût livré au pillage, les temples saints spoliés de toutes leurs richesses ; les Césars, aussi, dans ce temps-là, avaient à ce qu'il paraît, besoin d'argent ; on vola jusqu'aux toits des basiliques, et on arracha des murs jusqu'aux clous de bronze qui pouvaient avoir quelque valeur : c'est de cette époque de désastres et de désordres que date l'absence de l'inscription du Panthéon, et la ruine de tant d'autres monuments célèbres. Que devinrent les archives pontificales, aux mains de ces barbares de la civilisation, intéressés à faire disparaître les pièces

perfodere et thesauros, sive dogmata Ecclesiæ catholicæ expilare. Nos vero, id est hujus apostolicæ sedis Pontifices, ad custodiam domus pervigiles, juxta præceptum Domini non permisimus eos hanc effodere, vel surripere fidei thesaurum. (Tizzani : les *Conciles généraux*, T. I. p. 399.)

qui gênaient le développement de leurs erreurs ? nul ne le sait que Dieu ; mais ce que personne n'ignore, c'est que quand il s'agit de détruire avec la pleine intelligence du mal, il n'est pire espèce de sauvages que l'espèce qui sait lire et compter.

Quoi qu'il en soit, et pour ne pas mettre à la charge d'un délit ce qui peut n'être que le résultat d'un accident involontaire, tel n'en était pas moins le très-réel état des choses en 680, et les lettres d'Honorius n'existaient plus à Rome, quand se réunit à Constantinople le VI<sup>e</sup> Concile œcuménique. Ses lettres étaient perdues, mais son honneur était entier, et, aux yeux de tout l'univers chrétien, il jouissait d'une réputation de sainteté incontestée, tandis qu'au point de vue du monothélisme il passait pour avoir été un de ses antagonistes les plus déclarés.

Comment cette mémoire, jusqu'alors si pure, a-t-elle pu se trouver souillée ? le voici.

Ce que nous venons de dire, mon Père, simplifie grandement notre tâche, et j'espère que vous aurez la bonne foi de convenir que les faits que nous avons allégués ont une importance énorme dans la recherche qui nous tient, à l'un et à l'autre, quoique dans des intentions peut-être diverses, si légitimement à cœur. Lors donc que s'ouvrit le VI<sup>e</sup> Concile, la pleine orthodoxie d'Honorius était affirmée par son secrétaire l'abbé Jean, par saint Maxime, par deux Papes et, indirectement, par quatre Conciles, dont trois romains, et cette même orthodoxie n'était contestée qu'à petit bruit et par quelques rares hérétiques monothélites, intéressés si tristement et si profondément

dans la question. Mais les écrits sur lesquels ils s'appuyaient, comme leur étant favorables, n'existaient qu'entre leurs mains, et s'ils en avaient souvent parlé, vous n'avez pas oublié qu'ils n'*avaient jamais, jusque-là, osé les produire*. Ce sont des pièces importantes, cependant; mais l'Ecthèse même et le Type avaient oublié de s'en servir. Oubli étrange !

Mais voici le moment venu où il ne sera plus possible de reculer, ni de refuser l'exhibition des pièces. Le Concile se tient, non à Rome, mais chez eux. Voici que, maintenant, on leur demande catégoriquement sur quels documents pontificaux, ou autres, ils prétendent appuyer leur doctrine. Il y avait pour eux impossibilité de reculer ; et en même temps il y avait nécessité de confirmer leurs dires. Imaginez-vous qu'à l'appui de leurs erreurs ils aient apporté le texte catholique d'une lettre enseignant directement la vérité contraire ! On ne se donne pas à soi-même de semblables soufflets [1].

Les deux actes favorables au monothélisme, l'Ecthèse d'Héraclius et le Type de Constant, avaient été inconnus à Honorius et, après sa mort, flétris par le Saint-Siége, qui n'avait cessé de rejeter cette erreur, depuis le pape Séverin, son successeur immédiat, jusqu'à saint Agathon, sous le pontificat duquel se tenait actuellement le VI[e] Concile général. — Il était donc extrêmement important pour les monothélites,

1. V. Theolog. Wirceburgensis (*Tractatus de Incarnatione*. T. 2. p. 117 et suiv. de l'édition de 1853), et M. Bouix, *Tractatus de Papa*, T. 2, p. 338 et suiv.

afin de diminuer l'effet produit par les condamnations pontificales, il était, dis-je, très-important pour eux, d'essayer de trouver une appui dans l'Eglise romaine elle-même, et de combattre l'autorité des Papes, par la parole d'un autre Pape. C'était vers ce but que devaient tendre tous leurs efforts et toute leur fourberie, et leur pensée se tourna naturellement du côté d'Honorius, et sur les fameuses lettres à Sergius, dont le monothélisme avait déjà voulu détourner à son profit, mais sans succès, la catholique doctrine sur l'unité de volonté *humaine* en Jésus-Christ [1].

Il y avait d'ailleurs, 42 ans qu'Honorius était mort. Les réclamations devenaient difficiles; et avec l'habileté grecque, cette habileté qui falsifia les actes du V[e] Concile, on pouvait faire beaucoup; — on le fit en effet.

Et ne perdez pas de vue, mon Révérend Père, que ce beaucoup consistait en bien peu de chose, à ajouter, comme je vous l'ai dit, les petits mots : *ou deux*. Il n'en fallait pas davantage, et la tentation devait être bien forte pour des faussaires.

Jusqu'à la douzième session du VI[e] Concile, on n'avait encore entendu parler que d'une lettre d'Honorius à Sergius. Voici qu'à ce moment une seconde apparaît, lettre trouvée, dit-on, dans les archives de l'église de Constantinople, par les soins d'un diacre, l'archiviste Georges (Georgius Chartophylax); c'est lui qui rencontre cette deuxième lettre à Sergius,

1. V. dans les Œuvres de saint Maxime, la *Discussion avec Pyrrhus*.

ignorée jusque-là. [1]. — Cette lettre, vous en conviendrez, laisse bien quelque chose à désirer au point de vue de l'authenticité.

Quant à la première lettre d'Honorius, qui fut remise au Concile par l'hérétique Macaire d'Antioche [2], elle avait été produite comme à regret et par contrainte, ce qui fait craindre qu'elle ait été retouchée pour les besoins de la cause. — Montrez-nous les autorités sur lesquelles vous croyez pouvoir vous appuyer, avait-on dit à Macaire (6e session); — et ce fut alors que celui-ci apporta la pièce assaisonnée à l'usage du monothélisme.

Ainsi donc, les monothélites pour défendre leur erreur, devant les Pères de Constantinople, ont produit des lettres d'Honorius toutes neuves et d'une authenticité très-discutable. Ils ont su donner à ces lettres l'apparence de l'authenticité; et le Concile, dont la bonne foi fut surprise, commit sans doute, en les condamnant, une de ces erreurs de fait, dans lesquelles les Conciles, mêmes généraux, peuvent tomber, de l'aveu de tous les théologiens. En un mot: la première lettre d'Honorius a été interpolée par les hérétiques, dans les parties où elle conseille *également* le silence, à l'égard de l'opération *unique ou double*; et la seconde n'a peut-être jamais été écrite à Sergius; elle serait alors, dans son entier, l'œuvre de gens habiles, et habitués à faire sauter la coupe et à tricher à ce jeu.

1. V. l'Act. 12e du VIe Concile.
2. V. les Actions 6 et 8 du Concile.

Tel est, mon Révérend Père, le système qui nous paraît le seul sérieusement soutenable devant une saine critique, parce que dans ce système tout s'explique en ne s'appuyant que sur des faits *absolument incontestés*, et sans être obligé, comme pour les autres, de recourir à des suppositions moins probables, ou, comme pour le vôtre, à des absurdités manifestes ou à de manifestes contradictions.

Je viens de vous montrer, mon Révérend Père, par l'examen des faits antérieurs à la célébration du VI[e] Concile, la probabilité des falsifications dont Honorius fut victime, et la certitude morale de son innocence, résultant des pièces mêmes du procès. Il nous reste à étudier le jugement lui-même et les événements qui l'ont suivi; j'espère, après cela, qu'il ne restera pas plus de doute, dans votre esprit, que dans le mien.

J'insiste beaucoup sur ces détails d'une si haute importance, non pas qu'ils intéressent en aucune sorte la question de l'infaillibilité pontificale, puisque nous avons déjà surabondamment rappelé que la lettre du pape Honorius était un écrit purement administratif, et, par conséquent, ne pouvait, dans sa partie incriminée, ni servir ni desservir la cause de l'enseignement autoritaire suprême; mais parce qu'il est toujours, n'est-il pas vrai, bien doux au cœur d'un fils de réhabiliter la mémoire d'un père. S'il vous reste encore un peu d'amour pour l'Eglise, vous devez comprendre cela. Vous devriez faire mieux : applaudir à mes efforts et m'aider.

Le VI[e] Concile offrit au monde un magnifique spec-

tacle. Là, l'Eglise et l'Etat se donnaient la main avec loyauté, — chose rare, — dans le dessein de rétablir la paix. Etranger aux discussions théologiques, César présidait la réunion pour veiller à sa défense, la protéger et en faire observer les décrets. Les légats du Pape présidaient dans les régions spirituelles. C'étaient des hommes peu habiles dans les sciences humaines, et comme le disait le saint Pontife Agathon, « tels qu'on pouvait se les procurer dans ces malheureux temps, au sein d'une province asservie. Car quelle science peut posséder celui qui vit au milieu des barbares, obligé de gagner son pain dans la fatigue et la sueur ? » Mais si ces hommes étaient dépourvus de l'éloquence du siècle, qui ne peut appartenir à des gens illétrés, ils y suppléaient par la sincérité de leur foi apostolique [1]. »

Ces légats étaient au nombre de trois : Théodore et Georges, qui étaient prêtres, et le diacre Jean, le pape Agathon ayant préféré la doctrine aux grandeurs, et l'usage n'ayant pas encore prévalu de donner des titres épiscopaux sans juridiction annexée.

Les légats envoyés par le Concile de Rome étaient venus aussi, comme nous l'avons dit plus haut, pour rendre compte de la foi des Eglises d'Occident, et siégeaient à Constantinople, à un rang inférieur.

Ce fut à cette sainte Assemblée que l'on déféra la cause du monothélisme, et ce fut là que cette hérésie succomba sous la sentence définitive, et sans appel, de l'Eglise universelle, réunie dans le but de définir la

1. Epist. Agat. ad Imperat.

foi catholique sur les points controversés. L'examen des sessions offre un puissant intérêt.

La foi catholique est, en grande partie, historique et traditionnelle; aussi, les trois premières sessions furent-elles consacrées à la lecture des actes des Conciles d'Ephèse, de Calcédoine, et du premier de Constantinople. Ce ne fut seulement qu'à la quatrième que furent lues les lettres, dogmatiques cette fois, d'Agathon et du Concile, tenu à Rome, de l'Eglise d'Occident.

Je remarque déjà, mon cher Père, dans la lettre du Pape, couverte des acclamations du saint Concile, une phrase qui m'a fait très-particulièrement réfléchir; la voici : « Malheur à moi, » dit le saint Pontife en s'adressant à l'empereur, « malheur à moi, si je néglige de prêcher cette doctrine de mon Seigneur, que nos prédécesseurs ont *sincèrement* prêchée, » ne cessant jamais de combattre l'hérésie et d'exhorter et de conjurer les hérétiques « de se désister des erreurs de leurs dogmes pervers, *au moins en gardant* LE SILENCE. *Ut a pravi dogmatis hæretico errore*, SALTEM TACENDO *desisterent.* »[1] Je le répète, mon cher Père, ces expressions veulent bien dire quelque chose, et la conduite d'Honorius, traditionnellement connue à Rome, n'est-elle pas, par son saint successeur, désignée avec une transparence très-limpide et appréciée avec une merveilleuse exactitude?

Daignez y penser un peu, mon Révérend Père, et

1. Voir la note ci-dessus, relative au silence *catholique* et au silence *monothélite*.

vous trouverez dans cette petite phrase le résumé de la conduite de tous les Papes, avec leur juste éloge, depuis et y compris le pape Honorius.

Mais ce n'est pas tout encore. Deux hommes tenaient avec acharnement à l'hérésie monothélite; c'étaient Georges de Constantinople, et Macaire d'Antioche. Celui-ci, surtout, héritier des traditions impies, et plus habile que son collègue, était chargé de citer des textes en faveur du monothélisme et s'acquittait de sa tâche en apportant à la défense de l'hérésie des passages des Pères, que les légats apostoliques lui démontraient avoir été par lui tronqués et corrompus. Car la science grecque ne consistait pas seulement à dénaturer les écrits des contemporains, mais à adultérer même les textes des écrivains morts les plus connus et les plus vénérés. La V$^{e}$ et la VI$^{e}$ session se passèrent dans ces luttes; et, jusqu'alors, ni Georges ni Macaire ne portèrent en faveur de leur doctrine aucun écrit du pape Honorius : pas même cette fameuse lettre dont l'Eglise entière entendait parler depuis bientôt un demi-siècle.

Dans la VII$^{e}$ session, les légats ayant proféré les textes authentiques des Pères et des Conciles et la définition du saint pape Agathon, les deux métropolitains rebelles demandèrent du temps pour y répondre. Georges était sans doute de bonne foi, car à la session suivante (VIII$^{e}$), il se déclara convaincu, affirma professer la foi d'Agathon, et offrit de rétablir le nom du pape Vitalien dans les sacrés dyptiques. Ses suffragants suivirent son exemple, et ce fut un magnifique triomphe pour l'Eglise. Les Pères du Con-

cile acclamèrent, tout d'une voix, le pasteur coupable et repentant en s'écriant : A Georges, patriarche orthodoxe, que Dieu donne de longues années !

Quant à Macaire, remarquez bien ceci, mon Révérend Père, le voici demeuré seul sur le champ de bataille de l'hérésie, dévoré d'orgueil et agité de toutes les passions mauvaises ; le spectacle de la conversion éclatante de son collègue, au lieu d'amollir son âme, semble au contraire l'endurcir, et dans cette même session (VIII^e^), il protesta qu'il rejetait le témoignage des Pères, et fut obligé de convenir *qu'il en avait corrompu le sens et qu'il l'avait fait* AVEC INTENTION, parce qu'il était monothélite et qu'il voulait tel demeurer, quand même on le couperait en morceaux et qu'on le jetterait dans la mer [1]. Cette impiété sauvage lui attira les anathèmes de l'assemblée entière et, dans la session suivante (IX^e^), sa déposition.

Quand je songe, mon Père, que c'est à ce même Macaire et aux autres hérétiques, ses adhérents, à ces hommes, falsificateurs convaincus du livre de Mennas à Vigile, des lettres de Vigile à Justinien et à Théodore, à ces hommes corrupteurs avoués des textes des Pères et des docteurs dont les œuvres étaient dans toutes les mains ; quand je pense, dis-je, que c'est à ces hommes, et à ces hommes *seuls* que l'on doit le *seul* texte existant des lettres d'Honorius et qui ne fut produit par eux que comme par force, aux XII^e^ et XIII^e^ sessions du VI^e^ Concile ; quand, dis-

1. V. Audisio. *Histoire des Papes*.

je, je pense à ce fait d'une évidence et d'une certitude incontestables, je ne puis m'empêcher de concevoir quelques doutes sur l'intégrité de l'écrit original.

Le Concile se prolongea jusqu'à la XVIIIe session, qui fut la dernière, et s'il n'a pas été altéré par la fraude des mêmes traîtres, altération qui semble bien probable, dans toutes les hypothèses, ce fut dans les sessions qui suivirent la XIIe que l'on dut faire entrer et prononcer les anathèmes que vous nous avez servis avec un air de si inqualifiables délices et l'accent si étrange du triomphe, dans votre pauvre petit pamphlet.

Maintenant, que penser et que dire au sujet de cet anathème? Là-dessus les plus doctes diffèrent et peuvent différer d'opinion. Les actes du Concile ont-ils passé entre les mains des faussaires, comme le croient Pighi, Baronius, Pétau, Papebroch et Berti, ou bien les Pères, trompés par l'habileté des contrefacteurs d'écriture émérites, ont-ils réellement cru à la culpabilité administrative du pape Honorius, et, irrités de voir préconiser cette méthode du silence, dont ils avaient si longtemps et si cruellement souffert, ont-ils voulu, par un sentiment de réaction facile à comprendre, se venger de l'expression sur la personne de celui qui, à l'origine, s'en était servi? L'une ou l'autre hypothèse est également admissible. Les légats du Pape, surpris, n'opposèrent-ils pas les justes défenses aux calomnies, ou voulurent-ils remettre l'examen de la cause au pape Agathon, pour ne pas blesser les Orientaux, dont les meilleurs avaient toujours un fonds de préventions fâcheuses?

Leurs protestations furent-elles, comme le pense Lugo, supprimées dans les actes du Concile? Crut-on, par cette condamnation, atténuer la honte infligée aux hérétiques locaux, et les empêcher de se plaindre, en voyant englober un Pape dans la même condamnation? Les évêques du Concile ne furent-ils pas, les uns un peu trop pressés de condamner Honorius, pour adoucir la condamnation des évêques; les autres un peu trop hardis en portant cette condamnation par suite de cet antagonisme latent qui existait toujours entre les Eglises d'Orient et d'Occident; même dans les meilleurs esprits? Ce sont là autant de choses humaines, dans lesquelles le Saint-Esprit n'a pas promis à son Eglise de l'assister du don de l'infaillibilité.

Quoi qu'il en soit, mon Révérend Père, voici ce qui me semble résulter, avec grande évidence, de la petite dissertation qui précède, et que vous trouverez bien mieux faite, bien plus étendue et appuyée sur des documents certains dans les écrits de Marchesi, Bartolo et Ughi : c'est que le pape Honorius n'a eu à se reprocher aucune faute; et que le Concile qui l'a condamné a commis une erreur de fait! mais de fait non dogmatique assurément, puisque la condamnation fut basée sur la vue de pièces fausses et que les Conciles n'ont point été institués par Dieu pour être transformés en bureaux de vérification d'écritures.

Et si vous vous trouvez trop hardi d'oser émettre cette opinion que les Conciles sont faillibles en matière de faits de cette espèce, écoutez ce que nous

enseigne à l'un et à l'autre un théologien qui nous vaut bien, mon Père, et qui s'appelle Saint Liguori, et qui proclame que le VI[e] Concile, au sujet de la condamnation du pape Honorius, est tombé dans une erreur non de fait dogmatique, mais de fait particulier, par suite d'informations fausses ; sur quoi le saint ajoute : « *Tous les auteurs sont d'accord* à admettre que les Conciles généraux eux-mêmes peuvent tomber dans une erreur de cette espèce. »

Ici, pourtant, le saint se trompe ; tous les auteurs ne sont pas d'accord, puisque vous affirmez le contraire ; mais peut-être bien cela était-il vrai de son temps, ou ne voulait-il parler que des auteurs sérieux.

Quant aux approbations pontificales données au VI[e] Concile, et aux condamnations portées contre Honorius par ses successeurs, c'est ce que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

# CHAPITRE XIII

**Où l'on trouve une agréable répétition du procédé qui consiste à transporter une imputation et une condamnation désagréables, de la tête du coupable sur la tête de l'innocent; une bonne méthode ne pouvant jamais trop servir; une calomnie être trop répétée, ni un pape trop flétri.**

Le précédent chapitre, mon Père, est assurément fort sérieux, et Dieu veuille qu'il soit plus intéressant à lire qu'il n'a été divertissant pour celui qui l'a écrit. A vrai dire, il traite le point capital de toute cette affaire d'Honorius, et il est étrange que, traitant cette matière, vous ne l'ayez pas compris vous-même, ou que le comprenant, vous l'ayez oublié; ce qui, pour vos lecteurs, revient absolument au même.

Quant à nous, nous avons cru, jusqu'à présent, vous démontrer deux choses : la première, que les lettres du pape Honorius, fussent-elles ce que vous les supposez, ne sont point pour cela hérétiques : et la seconde que ces lettres ne sont point intégralement celles qui nous sont parvenues, parce que si, telles que nous les possédons, elles sont orthodoxes, elles n'en demeureraient pas moins absurdes et inexplicables, et nous avons appuyé cette démonstration sur des faits historiques et certains.

Nous avons déjà montré que le Concile n'a entendu condamner le pape Honorius que pour une faute de négligence. Comme cette culpabilité n'est pas une matière de foi ni un fait dogmatique, nous ne partageons pas, sur ce point, l'opinion du Concile ; mais enfin si, comme il est probable, ses actes sont authentiques, nous disons que le VI[e] Concile ne pensait pas autre chose, et ne l'a condamné que comme tel. Or, par une bizarrerie assez curieuse, celui qui va se charger de nous en fournir les preuves, mon très-Révérend Père, ce sera vous.

Vous écrivez bien, mon cher Père, et je serais heureux de posséder votre style ; mais ce dont je n'éprouve nul désir, c'est de partager votre suprême étourderie. Voilà où mène la passion : elle nous aveugle et nous entraîne à de tels excès, qu'on accuserait volontiers celui qui se laisse guider par elle d'appartenir à l'école du mensonge, quand il n'appartient, tout bonnement, qu'à celle de la candeur.

Vous ne vous douterez jamais, mon pauvre Père, combien vous êtes candide. C'est, du reste, le propre des belles âmes ; et j'espère vous le montrer, à condition que vous n'en concevrez point d'orgueil.

D'abord, vous avez la précieuse qualité de mettre votre confiance en ceux qui partagent vos opinions, de les croire sur parole, de les citer sans contrôle, de ne jamais suspecter leur science et leur bonne foi, et de les traduire avec une exquise fidélité. Vous suivez ainsi les pas d'amis d'outre-Seine, d'outre-Loire et d'outre-Rhin. Mon Père, laissez-moi vous le répéter, la confiance est une belle chose ; mais il en faut user,

surtout en matière scientifique, avec une certaine modération. Il ne suffit pas de dire : mes amis sont de l'école de la vérité et du bons sens, et tous les autres sont de l'école de l'erreur et du mensonge ; non, en vérité, cela ne suffit pas, et ne dispense pas de l'obligation de vérifier les textes. On peut se tromper, même en copiant Janus.

Un autre acte de haute naïveté, le voici, mon pauvre Père. Vous nous affirmez que vingt Papes ont condamné leur prédécesseur — et même leur successeur — Honorius, comme hérétique formel, soit : citez-les. Vous en passez dix-huit sous silence et n'en nommez que deux, Adrien II et saint Léon II. C'est égal, le nombre ne fait rien à l'affaire et je me contente de ces deux-ci, qui sont bons ; vous eussiez pu, tant qu'à faire, y joindre encore Adrien Ier. J'ai peur que l'on vous ait trompé.

Et ce, après avoir débuté dans le genre le plus épique : « Voici dites-vous, l'autorité des Papes. » Cet exorde est fâcheux, au dire des connaisseurs.

Je ne prétends pas, notez-le bien, que l'autorité des Papes soit à dédaigner en semblable matière : je pense, tout au contraire, que c'est dans leur jugement qu'il faut aller chercher le vrai sens des textes des Conciles ; et, en particulier, dans le cas qui nous occupe, la valeur et la portée de la condamnation infligée par le VIe, à la mémoire d'Honorius ; mais je me demande quelle singulière démangeaison vous avez eue d'en appeler au jugement de deux souverains Pontifes qui, tous les deux, vous condamnent.

En effet, voyons d'abord ce qui concerne le pape

moins interpolées, pour la raison que quelques-unes sont adressés à des gens morts depuis assez longtemps, et que le style porte des traces visibles de quelques additions faites par une main étrangère. Telle est, entre autres, la thèse que soutient le très-docte Marchesi, que vous devez connaître, étant prêtre de l'Oratoire au moins autant que qui que ce soit.

Marchesi s'appuie sur ce fait que la tradition qui assigne au pape saint Léon l'approbation des actes du VI[e] Concile, est nouvelle dans l'Eglise et se fonde sur des documents faux, et il conclut ainsi : « C'est pourquoi, considérant que le fait de cette approbation ne nous est donné que par des auteurs modernes, et dont les témoignages ne sont pas d'accord entre eux, personne ne peut trouver absurde que nous refusions d'y ajouter foi. *Nous nions donc, sans qu'on puisse prouver le contraire*, que Léon ait consenti à la condamnation d'Honorius : et nous croyons qu'il serait *coupable*, dans une affaire de telle importance, de nous en tenir aux opinions récentes des gens *qui copient étourdiment* tout ce qu'ils ont trouvé. »

« Si nous voulons nous en tenir aux monuments anciens — (sauf les lettres, qu'il traite d'apocryphes, de saint Léon, et les autres témoignages que l'auteur a combattus) — nous n'en trouvons absolument aucun qui parle de cette approbation prétendue. Nous avons déjà suffisamment refuté *ces lettres supposées* et les autres autorités en question. Il doit donc être *évident pour tout le monde*, que la confirmation de ce Concile par saint Léon, et la condamnation d'Honorius

ne sont pas une bien ancienne tradition de l'Église, et le cardinal Humbert, qui florissait en l'an 1050, ne met pas même en doute qu'Agathon ait reçu les actes du VIe Concile, comme nous l'avons démontré en son lieu[1]. »

Vous voyez, mon Père, qu'il y a profit à discourir avec les gens qui savent quelque chose, et que toutes les questions qui nous ont semblé de si précieuses et si récentes découvertes, étaient déjà connues et savamment discutées par nos anciens.

L'opinion de Marchesi trouve une confirmation fort sérieuse dans le maintien du nom d'Honorius aux dyptiques de l'Eglise romaine. Savez-vous que n'était pas inscrit aux dyptiques qui voulait? c'était une sorte de béatification, et dès qu'un individu vivant ou mort, était reconnu coupable d'une faute grave, on enlevait son nom des dyptiques sans aucune espèce de façon. Il en était de même des images des anathématisés. C'était un usage constant de l'Eglise; et si le pape Honorius eût été de ce nombre, son nom et ses images eussent été partout supprimés de plein droit. C'était cette triste cérémonie, cette dégradation posthume qu'on entendait désigner par les mots : *Nous avons retranché de l'Eglise*, expression que l'on rencontre dans d'anciens documents. Or, mon cher Père à moins de supposer les gens du VIIe siècle doués d'une candeur académique, comment auraient-ils pu anathématiser d'une main Honorius ou consentir à

1. Voir le texte entier de cette citation de Marchesi au chapitre.

l'anathème qui le frappait, et de l'autre lui décerner une place dans le lieu saint et adresser de l'encens à sa mémoire ?

Je ne sais si vous le savez, mais tandis que le *livre pontifical* rappelle qu'on enleva des dyptiques les noms des hérésiarques monothélites dont nous avons vingt fois rencontré les noms (*liber Pontif. in Agathon*), nous voyons maintenus dans ces mêmes dyptiques et dans les saints temples, le nom, les images et la mémoire du saint pape Honorius, et nous les voyons recevoir des honneurs non interrompus dans l'Eglise romaine : ce phénomène est au moins singulier.

Mais je suis bon. Je veux admettre tout ce que vous voudrez au sujet de l'approbation plus que douteuse donnée par le Pape saint Léon II aux actes du VI^e Concile; je veux que les lettres qu'on lui prête aient été écrites de sa propre main ; je veux que le texte que vous nous en donnez soit parfaitement légitime ; je ferai comme vous, et ne douterai de rien, — avouez qu'il serait difficile de pousser plus loin la complaisance. — Il n'en sera pas moins certain, qu'en produisant de pareils documents, vous avez, mon pauvre Père, fait preuve d'une incomparable naïveté.

En effet, si je ne me trompe, vous désirez prouver une chose qui semble vous tenir particulièrement à cœur, c'est-à-dire le fait de l'hérésie d'Honorius, défini par les Conciles et confirmé par les Papes. En soi, votre raisonnement ne serait pas mauvais. Le Concile ne faisant foi que dans les limites de l'approbation papale, il est absolument essentiel de savoir ce que,

dans un Concile, le souverain Pontife approuve et ce qu'il n'approuve pas. C'est en ces termes que se présente la question, et c'est au vu de l'approbation de saint Léon II, celui, selon vous, qui reçut et confirma les actes du VI^e^ concile que vous poussez ce cri de triomphe : « Ecoutons le pape saint Léon ! » Eh bien! oui, écoutons le pape saint Léon.

Trois lettres, vraies ou apocryphes, de ce Pontife, sont par vous apportées en témoignage, pour nous donner le vrai sens, et déterminer la véritable valeur de la condamnation conciliaire fulminée contre le malheureux Honorius.

La première est adressée à l'empereur Constantin, la deuxième, aux évêques d'Espagne, la troisième, au roi Erwig. Je voudrais pouvoir transcrire ici tout votre précieux chapitre. Je le relis avec vous.

« Ecoutons le pape saint Léon dans ses relations officielles à l'empereur :

« Nous anathématisons encore ces inventeurs d'un nouveau dogme, Théodose, etc., etc., etc., (suivent les noms connus) et aussi Honorius qui, loin de purifier cette Eglise apostolique, s'est efforcé, par une trahison sacrilége, de renverser la foi immaculée. »

« Je me hâte d'ajouter que le texte latin paraît *ici* traduit du grec, lequel diffère du latin par un mot. Au lieu du mot *s'est efforcé*, le grec dit : *a permis, a donné lieu.* »

« Quoi qu'il en soit, s'efforcer par une trahison sacrilége de renverser la foi, ou seulement donner lieu, par une trahison sacrilége au renversement de la foi,

ce n'est point de la négligence, c'est de *l'hérésie agissante*, effective et coupable. » (P. 26-27.)

Juste ciel ! mon pauvre Père, quel démon inoccupé vous a donc poussé à croire de pareilles sornettes ! Quoi ! ce texte, « traduit du grec, » porte : *a donné lieu*, et c'est pour cela que vous le traduisez par : *s'est efforcé !* Quoi ! vous comptez tellement sur la bêtise de vos lecteurs que vous prétendez leur faire avaler comme identique l'acte d'un individu qui s'efforce et celui de l'individu qui permet ! Le médecin qui, croyant bien faire, vous administre un remède qu'il pense propre à vous guérir, et le médecin qui vous donne une drogue empoisonnée dans le dessein de vous occasionner la mort, sont tous les deux à vos yeux également coupables ! Entre Honorius conseillant un silence qu'on juge intempestif, et Honorius prêchant *ex professo* et *ex cathedrâ* l'hérésie monothélite, vous ne voyez pas la plus légère différence ; et c'est, dans l'un et l'autre cas, « de l'hérésie agissante, effective et coupable ! » Mais, mon pauvre Père, si ce n'est pas là chez vous le comble de la candeur, de grâce, dites-moi ce que c'est.

Et, dans la crainte qu'on en ignore, vous ajoutez : « Ce texte de saint Léon est donc loin de rendre évident qu'on n'ait jamais songé à condamner Honorius comme coupable d'hérésie, mais comme coupable de négligence. » Mais, mon Père, il ressort au contraire avec une évidence merveilleuse de ce texte, que saint Léon établit, et prétend qu'on établisse, une distinction entre ceux qui sont hérétiques et celui qui les laisse faire, et qu'il réprouve les uns, pour cause

d'hérésie agissante, et celui-ci pour sa négligence à les poursuivre et à les condamner.

Il semble que vous ayez pressenti l'objection et que vous désiriez y répondre ; aussi pour prouver que le sens de la première lettre de saint Léon est bien réellement qu'Honorius a été hérétique en plein, et nullement négligent, vous recourez à la seconde de ses lettres, la lettre, également problématique, qu'il écrivit aux évêques d'Espagne, et que vous faites précéder de ces mots : « Voyez si ce second texte contredit le premier ! » Voyons ce second texte. «..... Honorius qui, manquant au devoir de son autorité apostolique, au lieu d'éteindre la flamme de l'hérésie, *la fomente en la négligeant.... negligendo confovit.* » Et c'est là ce qui prouve qu'Honorius ne fut point coupable de négligence ; mais « d'hérésie agissante, effective et coupable ! »

« Négliger l'incendie qui éclate au centre de la foi... ce n'est pas là seulement un fait de négligence. » (pag. 28) Un fait de quoi est-ce donc, s'il vous plaît, mon Père, que le fait de *négliger ?*

Je vous demande un peu ce que, pour démontrer que le pape Honorius ne fut coupable que de négligence et ne fut condamné que comme tel, pourraient trouver de plus décisif en leur faveur les partisans du système catholique qui consiste à dire que ce Pape ne fut point condamné comme activement coupable d'hérésie ; mais pour en avoir été passivement le fauteur ?

Ce sera, peut-être, la lettre au roi Erwig qui va

expliquer les deux autres ; la voici enfin, telle que vous la traduisez :

« Tous les auteurs de cette doctrine impie » — suivent les noms — « et avec eux Honorius de Rome qui *consentit à laisser maculer* la foi immaculée qui lui avait été transmise par ses prédécesseurs. » — (P. 29).

Et c'est là ce qui prouve l'hérésie *agissante !*

Et c'est parce qu'il a « laissé faire » (1re lettre), qu'il a « négligé d'éteindre » (2e lettre) qu'il a « permis » qu'on souillât (3e lettre), c'est pour cela que vous concluez avec l'air d'un triomphateur après une grande victoire :

« Vous le voyez, Monseigneur, la cause est *complètement jugée*. A moins de rejeter... la déclaration des Papes, vous voyez que le pape Honorius fut *condamné pour hérésie.* » (P. 30).

Sapristi ! si Mgr Dechamps, n'est pas illuminé après cette dissertation brillante, je ne sais pas ce qu'il lui faut.

« Vous voyez que le pape Honorius fut condamné pour hérésie ! » Je vous donne ma parole d'honneur que je ne vois rien du tout. Je vois que vous citez l'autorité de deux Papes, Adrien et saint Léon, sur les vingt dont vous savez par cœur les textes. Ceux-ci seront, sans doute, les plus forts, et vous aurez voulu les supprimer par égard pour Honorius, ou pour ne pas écraser d'un coup l'hydre de l'ultramontanisme. Je vois que le premier — non en date — affirme que le pauvre Honorius fut *accusé* et condamné *par les seuls Orientaux* dans un Concile de

l'Eglise entière ; je vois que cette condamnation de l'Eglise d'Orient n'a pas empêché celle d'Occident de vénérer la mémoire de l'accusé ; je vois, par le second, que, quant à saint Léon II, il distingue très-nettement entre les hérétiques formels et celui qu'il n'accuse que d'avoir péché par négligence ; je vois tout cela dans des lettres probablement apocryphes, et dans votre traduction elle-même, qui est certainement détestable, et vous voudriez, mon pauvre père, que j'y visse, dans ce témoignage de vingt papes moins 18, que « le Pontife Honorius fut condamné pour hérésie ! »

Allons donc ! quand je vous disais, mon Père, que vous étiez par trop candide. Ça touche au sublime.

Mais je ne veux pas en finir avec votre chapitre des Papes, sans vous dire en plein là-dessus toute ma pensée. J'ai déjà eu le déplaisir de vous prendre la main dans le sac en flagrant délit de traduction imparfaite. Je vais encore essayer de vous rendre le même bon office au sujet de celles que vous venez de nous servir. Je parle de vos trois lettres prétendues de saint Léon.

Vous prenez soin vous-même, mon Père, de nous rappeler que les lettres de saint-Léon ont été traduites du grec. Or, vous savez, très-probablement, un peu de grec puisque vous citez des textes en grec, et vous devez même en savoir beaucoup étant, comme vous le dites et comme chacun sait, professeur en Sorbonne ; pourquoi donc ne prenez-vous pas la peine de recourir aux originaux, et vous amusez-vous à mal traduire sur des traductions mauvaises?

Pour moi, je ne sais pas encore le grec; mais je prends soin de me le faire traduire; et voici, en lieu et place de vos versions scandaleuses, ce qu'on rencontre dans ces textes que vous semblez si soigneusement éviter. Nous allons, s'il vous plaît, comme nous l'avons fait déjà, en une autre circonstance, juxtaposer votre traduction à vous, et la traduction vraie des lettres de saint Léon.

## PREMIÈRE LETTRE

| **Traduction Gratry** | **Traduction vraie** |
| --- | --- |
| Nous anathématisons... aussi Honorius qui, loin de purifier cette Eglise apostolique, *s'est efforcé*, par une trahison sacrilége, de renverser la foi immaculée. | Nous anathématisons... aussi Honorius qui *ne s'est point appliqué* à purifier cette Eglise apostolique, par l'enseignement de l'apostolique tradition; mais qui l'a laissé souiller dans sa pureté par une traitreuse profanation. C'est-à-dire qui a souffert qu'une traitreuse profanation, la souillât. |

## DEUXIÈME LETTRE

| **Traduction Gratry** | **Traduction vraie** |
| --- | --- |
| Aussi bien qu'Honorius qui, manquant au devoir de son autorité apostolique, *au lieu d'éteindre* la flamme de l'hérésie, la fomente en la négligeant. | Avec Honorius qui... *n'a pas éteint* la flamme naissante du du dogme hérétique, mais l'a fomentée par sa négligence. |

## TROISIÈME LETTRE

| **Traduction Gratry** | **Traduction vraie** |
| --- | --- |
| Et avec eux Honorius de Rome, qui consentit à laisser maculer *la foi immaculée* qui lui avait été transmise par ses prédécesseurs. | Et avec eux Honorius de Rome, qui consentit à laisser souiller *la règle immaculée de la tradition apostolique*, qu'il avait reçue de ses prédécesseurs. |

Si vous daignez jeter un regard sur ces légères divergences, et vérifier sur les textes originaux, mon Révérend Père, vous conviendrez que votre version n'est pas brillante. Il s'agissait, pourtant, des textes les plus importants de la cause, puisque ce sont eux qui ont déterminé et qui déterminent encore le vrai sens de la condamnation portée par le VI$^{e}$ Concile, et qui nous font savoir jusqu'à quel point s'étendait, si faute il y a, la faute du pape Honorius.

Quelle confiance voulez-vous que l'on ait en votre appréciation, si vous avez ainsi la déplorable manie de mal traduire, et de consteller de contre-sens les textes que vous alléguez en faveur de votre opinion ? et si vous imitez en cela les fournisseurs de marchandises, quelconques, lesquels, d'après une petite remarque que j'ai cru faire, ne se trompent jamais qu'à leur profit ? Je ne veux pas suspecter votre probité littéraire ; mais voyez vous-même jusqu'où peut conduire une aveugle passion, et examinons de sang-froid les trois petits textes qui contiennent la véritable pensée du Saint-Siége, et le vrai sens dans lequel nous devons interpréter le Concile.

Je remarque, d'abord que, nulle part, dans les textes originaux ne se rencontre le mot : Foi, qui se faufile agréablement dans votre texte, et avec une dextérité charmante. Le pape saint Léon adresse donc un reproche à son prédécesseur pour une faute d'administration ; et vous la transformez en un crime contre la foi.

Est-ce de la bonne *foi*, mon Père ?

Je remarque que ces trois textes, dans l'original,

sont tout-à-fait identiques, quant au sens, et que dans votre traduction vous trouvez moyen à l'aide d'un petit procédé dont, pour mon compte, j'espère n'user jamais, de les faire se contredire dans ce qu'ils ont de plus essentiel : et cela toujours dans le but avoué de charger un accusé d'un délit imaginaire.

Est-ce là de la bonne justice, mon Père ? Est-ce ainsi que votre parti l'entend ?

Mais entrons un peu dans le détail, et commençons par les plus petits méfaits. Dans la seconde lettre que vous nous citez, en vérifiant sur le texte latin lui-même, que je lis dans votre propre pamphlet, pourquoi donc, mon Révérend Père, traduisez-vous les mots : *Ut decuit apostolicam auctoritatem*, qui ont toujours voulu dire : comme il convenait à l'autorité apostolique, par : manquant au devoir de son autorité apostolique ? Je sais bien que négliger de faire ce qui convient est une faute contre la convenance, mais ce n'est pas précisément « manquer au devoir de sa charge, se montrer traître à la pureté de la tradition, et mériter par là une condamnation éternelle » (P. 28), comme vous nous l'affirmez en guise de précieux commentaire ; que vous a donc fait, cet infortuné Pontife ? on dirait que vous avez une dent contre lui. Il faut la faire arracher, cette dent, mon Père.

Mais ce sont là de pures peccadilles.

Voici maintenant ce que j'oserais appeler un véritable péché véniel en matière de grammaire. — Vous seriez bien gentil, mon cher Père, de m'apprendre en vertu de quelle syntaxe nouvelle vous vous êtes per-

mis de traduire : règle traditionnelle, *traditionis regulam*, par les mots : la foi immaculée. J'avais toujours cru que la *règle* était une méthode selon laquelle s'accomplissaient les actes, et que la *foi*, au contraire, surtout dans le sens que vous lui donnez, signifiait soit l'enseignement même de l'Eglise, soit le dépôt des vérités confié à cette même Eglise par Jésus-Christ ; savez-vous que, sans pour cela innocenter un coupable, il existe une différence énorme entre laisser *maculer la* Foi, et laisser faire une tache à cette *règle traditionnelle* qui consiste à éteindre avec le soin le plus attentif, et dès leur origine, la flamme naissante des erreurs. Pourquoi donc transformer un simple défaut de prévoyance en une faute contre la foi, et une *conduite* opposée à la tradition constante du Saint-Siége, en un consentement formel, donné à l'hérésie ? Voilà, mon Père, ce que j'appelle une véritable vénialité, parce que je veux être indulgent.

Mais ce qui n'est plus une vénialité, c'est la traduction incomparable que vous nous donnez de la lettre du pape saint Léon à l'empereur Constantin Pogonat.

Voici le texte grec avec la traduction interlinéaire ; telle qu'elle m'a été communiquée par un individu qui connaît cette langue, et que je transcris ici, au bénéfice des amateurs.

Ἀναθεματίξομεν τοὺς ἐφευρετὰς τῆς νέας πλάνης.
Nous anathématisons les inventeurs de la nouvelle erreur :
τουτέστι Θεοδωρον etc... Οὐμὴν ἀλλὰ καὶ Ὁνώριον,
c'est-à-dire Théodore et et Honorius,

ὅστις ταύτην τὴν Ἀποστολικὴν Ἐκκλησίαν οὐκ ἐπεχείρησε
qui cette Apostolique Eglise ne s'efforça pas
διδασκαλίᾳ ἀποστολικῆς παραδόσεως ἁγνίσαι,
par la doctrine de l'apostolique tradition de défense,
ἀλλὰ τῇ βεβήλῳ προδοσίᾳ μιανθῆναι τὴν ἄσπιλον
mais par là profane trahison être souillée l'Eglise immaculée
παρεχώρησε.
permit.

Ce qui veut dire, en rétablissant mot à mot le texte, et sans inversions, que la faute d'Honorius consista à laisser maculer l'Eglise immaculée, au lieu de la défendre contre la trahison profane de Théodore et de Sergius.

Et c'est en présence de ce texte, mon Père, *entièrement conforme aux deux précédents* et dont ceux-ci eussent dû vous révéler le sens, même s'il eut été obscur, que vous avez le singulier courage de nous donner, dans une petite phrase de cinq lignes, six ou huit contre-sens énormes pour le seul plaisir et le bénéfice unique d'insulter à la mémoire d'un Pape, condamné pour un acte de faiblesse; mais jamais pour avoir trahi ou même abandonné la foi.

Vous enlevez le mot *permit* qui se rencontre même dans plusieurs versions latines, et qui caractérise le genre de culpabilité que l'on reproche toujours et uniquement à Honorius.

Vous y substituez habilement le mot *s'est efforcé* qui se trouve un peu plus haut — *avec une négation.*

Vous traduisez le mot *souiller* par *renverser* qui a un sens tout différent, et aggrave encore la culpabilité.

Vous ajoutez le mot *foi* au texte original, qui parle

uniquement de la règle suivie par l'Eglise romaine, et toujours dans le but d'arriver à trouver, où il n'est pas, le crime d'hérésie.

Vous oubliez même, dans la passion qui vous aveugle, le texte latin dont vous vous êtes servi, lui faisant dire une absurdité splendide, et supprimant frauduleusement les deux mots qui indiquaient le sens de la sentence ; Honorius étant condamné pour avoir *omis* de rappeler la vraie doctrine, conformément à la tradition apostolique, *apostolicæ traditionis doctrina.*

Enfin, mon Père, et ceci n'est plus un péché véniel, de même que pour ce qui concerne les actes du Concile, vous avez déjà transporté sur la tête d'Honorius les condamnations conciliaires qui se rapportaient à la personne et aux adhérents de Sergius ; de même, ici encore, suivant la même méthode, vous transportez au Pontife l'accusation de trahison sacrilége que saint Léon adresse uniquement à Sergius et aux autres monothélites ; et au lieu de traduire comme le texte le porte « il souffrit *qu'une* trahison profane souillât l'Eglise, » vous traduisez : « il s'est efforcé *par une trahison sacrilége*, de renverser la foi immaculée. »

Est-ce ignorance ou mauvaise foi? ignorant, vous ne pouvez l'être, étant professeur en Sorbonne et corrigeant des thèses : vous aviez connaissance du texte original, puisque c'est vous qui m'avez appris que ces lettres avaient été traduites du grec. Est-ce donc mauvaise foi, mon Révérend Père? Je ne voudrais pas le croire ; mais vous m'avouerez que six contre-sens en cinq lignes, pour un linguiste, c'est un peu trop.

Et quels contre-sens, ô dieux immortels! voici un cas qui serait tout à fait identique. Je suppose que j'aie connaissance d'une lettre que vous eût écrite notre vénéré Pontife Pie IX et qui fût conçue en ces termes : Mon cher fils, je blâme votre silence dans la question qui s'est élevée au sujet de la faute prétendue d'Honorius; avec votre talent et votre nom vous eussiez dû défendre la cause de la vérité et vous avez laissé une trahison sacrilége souiller cette Eglise immaculée.

Je suppose que je publiasse dans le *Clocher*, cette lettre ainsi traduite : Loin de purifier cette Eglise apostolique, vous vous êtes efforcé, par une trahison sacrilége, de renverser la foi immaculée.

Je vous demande un peu si ma traduction vous ferait rire?

Et si, possédant l'original italien, vous ne me traiteriez pas publiquement de faussaire?

Et si, au cas où je vous refuserais la plus légitime des rétractations, vous ne m'enverriez pas un petit bout de papier timbré?

Et s'il existe au monde un honnête homme, un seul, qui osât vous donner tort?

Or, mon Père, je défie votre logique de prouver que les deux cas ne sont pas identiques; excepté en ceci que j'aurais insulté un académicien, tandis que vous n'avez outragé qu'un Pape, et que nul autre huissier que la conscience ne peut vous porter aucune sommation, pour vous obliger à laver cette grande flétrissure que vous avez tenté d'imprimer à la mémoire des morts.

Et je vous le dis, du plus profond de ma conscience, si je m'étais rendu coupable d'un semblable attentat contre l'honneur d'un de mes Pères, et si, étant averti de ma faute, je ne m'en purifiais de suite par la plus éclante des rétractations, je vous le dis en vérité, mon révérend Père, je ne me croirais plus honnête homme.

Voilà, pourtant, réduites à leur juste valeur, quelle est la portée de vos prétendues condamnations pontificales. Ne voulant, ni ne pouvant faire ici un livre de haute science, je me borne, sur ce point, à vous rappeler les conclusions que donnent la plus grande et la plus saine partie des théologiens et des historiens catholiques.

Les uns vous disent et vous démontrent, comme l'a fait, tout récemment encore, dans ses admirables lettres, si paternelles et si solidement raisonnées, le savant et pieux archevêque de Malines, que les lettres que vous alléguez contre le pape Honorius prouvent directement en sa faveur et contre vous, déterminant le vrai sens et les limites des condamnations du Concile.

Les autres, fondés sur des autorités que vous ne pouvez méconnaître, concluent à l'altération des actes du VI[e] Concile, dans lesquels on avait frauduleusement introduit le nom d'Honorius.

Et les derniers enfin, quoique admettant comme simplement plus probable la réalité de cette condamnation, dans le sens très-mitigé qui résulte de la lecture attentive des actes, affirment que les souverains Pontifes n'ont jamais entendu ratifier cette condam-

nation ni s'associer à ces anathèmes ; et que les sessions, où il est question du fait d'Honorius, ne peuvent et ne doivent être, en aucune façon, considérées comme œcuméniques.

Et les raisons sur lesquelles ils s'appuient, ne sont pas sans valeur.

Je les résume.

Il est impossible de concilier l'approbation prétendue, donnée par l'Eglise romaine à la condamnation d'Honorius, avec la vénération dont il n'a jamais cessé de jouir dans cette même Eglise.

Adrien II, que vous citez, affirme que cette condamnation est le fait *des seuls Orientaux*, dans un Concile où toute l'Eglise catholique se trouvait pourtant réunie.

L'approbation du Concile fut, plus probablement, donnée par le pape Agathon, et nous en ignorons les termes.

Si elle est le fait de saint Léon II, il est moralement certain que cette approbation n'a eu lieu que pour les parties dogmatiques, et que le texte qui nous est parvenu, de ces lettres, a été vicié par l'intrusion du nom d'Honorius. Cette falsification est comme démontrée par Sangallo et par Pietro Ughi, qui se fondent sur certains anachronismes dont il était impossible au Pape de se rendre coupable ; sur des phrases entières qui ne sont pas romaines, et sur la lecture du contexte même qui, dans tous les lieux où il s'agit d'Honorius, témoigne des interpolations par une latinité de superfétation embarrassée et incorrecte.

La vénération non interrompue de la mémoire

d'Honorius. dans l'Eglise romaine, rend impossible toute autre hypothèse, et en particulier sa condamnation par saint Léon II. On ne peut donc admettre l'authenticité de ces lettres qu'à condition de les supposer interpolées et viciées.

Si on objecte la difficulté de ces interpolations : les faits sont là, pour nous enseigner qu'il n'y en avait aucune.

Les Grecs, qui régnaient et gouvernaient à Rome, n'étaient-ils pas les corrupteurs convaincus des textes de Mennas, de Vigile, d'Honorius et de tant d'autres. Peut-on avoir oublié le schisme d'Aquilée qui dormait sous la cendre ? Ne connaît-on pas les différents de Rome avec l'Eglise d'Espagne, dont pas un évêque n'était intervenu au Concile convoqué par le pape saint Agathon ? et toutes les fraudes ne peuvent-elles pas être supposées dans un siècle monothélite, où l'Eglise se vit exposée à tant et de si terribles secousses ?

Qui sait si les Papes ne firent pas entendre leurs plaintes contre ces trahisons sacrilèges, et si le malheur des temps n'a pas empêché ces plaintes de parvenir jusqu'à nous ? tant d'autres documents de cette époque ont été perdus pour l'histoire ! ou s'ils n'ont pu élever la voix, dans l'état d'appauvrissement où se trouvait l'Italie, qui oserait les accuser?

En tout cas, mon Père, j'affirme que telles sont les conclusions que vous trouverez dans les grands auteurs que je vous cite, et que vous pouvez lire aussi facilement que moi. Si vous préférez croire à la parfaite authenticité des épitres de saint Léon, j'en suis fort

aise ; car elles sont telles que nulle autre démonstration ne vaut celle-là pour nous apprendre en quel sens le VI[e] Concile fut confirmé, quant à la condamnation du pape Honorius, et pour nous démontrer qu'en aucune façon il ne fut condamné pour hérésie.

Il semble inexplicable qu'une nature comme la vôtre, mon Père, se soit laissé aller à de semblables énormités : et plusieurs de ceux qui, justement, vous estiment, m'ont demandé la cause d'un fait si triste et si étrange. Voir un homme comme vous, mettant ses pieds dans les traces des faussaires ! comment expliquer ce prodige ? — Ce prodige ne peut s'expliquer que parce que *vous avez* dit vous-même au début de *votre* lettre :

« Nous avons devant nous une école d'erreur, fondée sur la passion, l'aveuglement, l'emportement, école aujourd'hui décidée, sans rien voir et sans rien entendre, à tout nier et à tout affirmer dans le sens où elle se précipite. Regardez sa manière d'agir.

« *Tous* les historiens et *tous* les théologiens viennent énoncer ce fait que le pape Honorius *ne fut point* condamné pour *avoir enseigné* l'hérésie *ex cathedrâ*, par trois Conciles œcuméniques, approuvés par les Papes, *et qu'il fut clairement mis hors de cause* par deux Conciles romains présidés par des Papes... Les faits sont sous les yeux de tous, les textes sont partout, il n'y a rien, ce semble, à contester.

« A l'instant même, sur le simple énoncé de cette proposition qu'un Pape *n'a pu être* condamné pour hérésie *formelle*, l'école qui se croit chargée *de flétrir* la Papauté, refuse d'entendre, et se précipite tout

entière sur Honorius pour *en souiller la mémoire*. Elle renverse tout ce qui paraît témoigner *pour* lui, bravant tout... Elle foule aux pieds trois Conciles et vingt Papes, sans compter *les saints, contemporains des événements quils travestissent*. Et, dans cette lutte vertigineuse, la pensée ne leur vient même pas que si les lettres d'Honorius..., sont..., hérétiques *et hérétiques ex cathedrâ*, toute l'Eglise *Romaine* a pendant des siècles, *vénéré comme un saint*... un homme, un Pape parfaitement *hérétique* et qu'en matière de foi et de faits dogmatiques *tous les* Conciles, et *tous les* Papes se sont obstinément trompés dans leurs plus solennels décrets. Ils ne voient pas que pour *sacrifier* un Pape, ils sacrifient *tous les autres*, sans compter *presque tous les* Conciles généraux, dont ils foulent aux pieds les décrets !

« Je dis donc qu'il n'y a plus ici ni science, ni raison, ni discussion, ni attention, ni opération intellectuelle quelconque. C'est un vertige, c'est une ivresse qui ne sait plus discerner les objets.

« Mais alors, comment se peut-il faire que des esprits comme *celui du Révérend Père Gratry* soient entraînés par ce torrent? Cela vient de ce que tout homme, sans exception, peut se tromper et surtout peut être trompé. Cela vient de ce qu'il existe une école d'erreur qui fait usage, sans le savoir, d'une longue tradition de mensonge et de fraude. »

Et vous, Révérend Père Gratry, je ne vous soupçonne pas d'être de l'école du mensonge et de la fraude ; mais je vous affirme que vous en avez terriblement l'air.

Vous venez de voir comment, à l'aide de quelques petites interpolations ingénieuses, j'ai pu adopter à la thèse catholique trois pages de votre peu respectueux et peu orthodoxe pamphlet.

Mon Père, je vous le répète, vous n'êtes peut-être pas volontairement un traître; mais, oh! que vous êtes candide!

## CHAPITRE XIV.

Dans lequel, entre autres choses, on découvre qu'il est des gens qui vont chercher des verges pour se faire fouetter; et où l'on s'aperçoit que les papes sont tellement infaillibles qu'ils font des dogmes sans le vouloir, même en disant: Bonjour monsieur, comment vous portez-vous?

Une fois ces deux importantes vérités établies, et bien établies, savoir que les Conciles n'ont point condamné le pape Honorius comme hérétique formel, et que les souverains Pontifes n'ont jamais ratifié semblable condamnation, il semble, mon Très-Révérend Père, que tout doive être dit, et en effet, tout est dit. Or, je suppose que vous, qui êtes si facile en matière de foi, quand il s'agit de découvrir et de flétrir un prétendu coupable, vous ne vous refuserez pas à l'évidence quand il s'agit de réhabiliter un très-réel innocent, fût-il Pape; et vous aurez daigné remarquer encore, que nous avons puisé cette évidence dans les textes mêmes que vous nous alléguez; surtout en les traduisant un peu plus exactement que vous ne faites, en recourant aux originaux, et en les donnant plus complets et sans fraude.

Il ne reste donc rien d'essentiel, quant à la substance de l'affaire du pape Honorius; et, maintenant, nous jouons, comme on dit vulgairement, sur le velours.

Nous avions même, d'abord, l'intention de terminer en ce lieu cette étude ; mais deux considérations nous ont engagé à la compléter, en vous suivant jusqu'au bout. La première de nos raisons a été d'empêcher qu'on ne supposât que quelque preuve convaincante eût été par vous produite et par nous passée sous silence : la seconde, j'hésite un peu à la dire ; mais enfin vous m'excuserez, c'est que vous avez poussé, dans les derniers chapitres de votre triste brochure, l'impertinence et l'impiété contre l'Eglise, notre mère, à un degré que ne peut voir sans indignation le cœur d'un fils et d'un chrétien.

C'est pourquoi nous nous sommes condamné à vous suivre chapitre par chapitre jusqu'au bout, à peser, avec toute impartialité, même vos demi-preuves, et à relever les appréciations et les insinuations scandaleuses que vous osez apporter à l'appui de votre thèse, avec moins de logique que d'aigreur.

Ceci posé j'entre résolument dans l'examen de votre chapitre V.

« Mais, que dire de la condamnation traditionnelle et solennelle que, pendant des siècles, les Papes, dans leur profession de foi, faite avec serment le jour de leur élection, répétaient au sujet de l'hérésie d'Honorius ? J'ai sous les yeux ces professions de foi des VI$^{e}$, VII$^{e}$, VIII$^{e}$, et IX$^{e}$ siècles, et j'y lis ces paroles, etc. » (P. 31.) Que dire de cette condamnation? c'est ce que nous allons voir; mais avant tout, mon Révérend Père, permettez-moi de vous faire observer que comme historien, vous avez de rares absences, ou de ares bonheurs. Quoi ! vous avez trouvé, dans un

acte du VI[e] siècle, la condamnation d'un Pape qui vivait au VII[e], et qui ne fut même mis en jugement qu'en 680 ! Savez-vous bien que tout le monde n'a pas cette chance-là, cette découverte en valait la peine; voilà une trouvaille ! et vous avez admirablement fait de la signaler.

La profession de foi dont il s'agit se trouve contenue dans le *Liber Diurnus* [1].

Ce livre est un Codex dans lequel, outre les formules des lettres pontificales, telles qu'elles étaient en usage aux VI[e], VII[e], VIII[e] et IX[e] siècles, sont renfermées les ordinations du Souverain Pontife et de l'évêque suburbicaire, des professions de foi, des priviléges, des concessions, etc. — C'est un recueil fort intéressant pour l'histoire ecclésiastique des époques que je viens d'indiquer; et, comme il a été composé vers le commencement du VIII[e] siècle (le P. Garnier pense que probablement il a été écrit peu après l'année 714) [2] il n'est pas sans quelque valeur, relativement au fait d'Honorius, et de sa condamnation par le Concile de 680. — Vous triomphez, mon cher Père, en le citant; mais votre triomphe est le résultat d'un singulier vertige; car là, encore, on lit en termes formels, la réfutation du système insoutenable que vous cherchez vainement à ressusciter. Que dit donc le *Liber Diurnus?* Il parle d'Honorius *qui fomenta le détestable enseignement de Sergius, Pyrrhus, etc.* »

1. Liber Diurnus Romanorum Pontificum, et antiquissimo codice Ms. nunc primum in lucem editus, opera et studi Joannis Garnerii, S. J. Parisiis, 1680.

2. V. la Préface par le P. Garnier.

Mais c'est là, mon pauvre Père, ce que nous avons eu le plaisir de vous dire nous-même vingt fois [1].

Ainsi, voilà un livre presque contemporain du VI<sup>e</sup> Concile général, puisqu'il ne lui est postérieur que de 40 ans environ ; et ce livre, qui doit nous donner fidèlement la pensée des Pères de Constantinople, déclare que Honorius a été simplement un *fauteur d'hérésie*. Et, après ce texte, en s'appuyant sur ce texte, vous vous obstinez toujours à voir dans ce Pape, un hérétique *formel!* — L'éditeur même du *Liber Diurnus*, le P. Garnier, aurait dû jeter un peu de doute, que dis-je? il devait faire entrer la pleine lumière dans votre esprit, par une observation que je vais rapporter; car j'ai tout lieu de penser que vous citez le P. Garnier sur la foi d'autrui, toujours par suite de votre inestimable candeur; mais que vous ne l'avez pas lu. — En tout cas, que vous l'ayez lu ou non, voici les propres paroles du P. Garnier : « Longtemps ignoré, le *Liber Diurnus* vient au grand jour; et pourquoi continuerait-il à demeurer caché, ce livre qui est le témoin le plus honorable de la dignité du Siége apostolique, *contre les calomniateurs d'Honorius?* [2] »

Et daignez remarquer, mon cher Père, quelle est

1. Una cum Honorio, qui pravis eorum assertionibus fomentum impendit. — 2ª professio fidei ; p. 41-42.

2. Qui diu latuit Liber Diurnus Romanorum Pontificum, in lucem prodit : cur enim latere pergeret, cum nihil eo sit... honorificentius ad Sedis Apostolicæ dignitatem adversus Honorii calumniatores? » Præfatio ad lect. I.

la grandeur de ma générosité. Je pourrais vous dire, avec la plupart des auteurs, que loin d'être de foi dans l'Eglise, le *Liber Diurnus* édité par le Père Garnier, passe, universellement, pour renfermer bien des choses modernes et méprisables, *recentiora quædam et vilia*, de l'aveu du Père Garnier lui-même qui probablement l'avait lu. Je pourrais vous dire que ce livre a été certainement interpolé, et que, de l'avis des gens compétents, « cette profession de foi, contenue dans le *Liber Diurnus*, est *démontrée* avoir été interpolée, ou même supposée « interpolata o supposta e pure *dimostrata* la professione di fede ventata nel Libro diurno[1] . » Je pourrais vous en fournir les preuves ; mais ce livre, tout curieux qu'il soit, n'a aucun caractère officiel, je me contenterai de vous laisser choisir entre les deux termes du petit dilemne suivant :

Ou le *Liber Diurnus*, comme c'est moins probable, relate exactement la condamnation d'Honorius ; ou, comme c'est plus probable, et moralement certain, la profession de foi qu'il rapporte est un document falsifié ou faux.

Dans le premier cas, le *Liber Diurnus* prouve directement contre vous ; dans le second, il ne prouve absolument rien. — Vous pouvez choisir, et garder pour une meilleure circonstance la découverte de votre *Liber Diurnus*, ce « livre révélateur. »

Quant au deuxième et dernier « témoin » dont nous entretient votre V[e] chapitre, mon cher Père,

1. Audisio. loc. cit. an. 682-687, n° IV.

nous en parlerons plus tard, lorsque nous traiterons la question du Bréviaire. Vous ne perdrez rien pour avoir attendu.

Et, pour ce qui concerne la grande tirade finale nous l'avons trouvée si belle que nous nous la sommes appropriée tout entière, comme vous avez pu vous en convaincre en parcourant la fin de notre précédent chapitre. Vous voyez que nous rendons justice à votre mérite, et que nous tenons votre littérature en estime. Vous aurez pu, par la même occasion, constater combien il est facile de changer le sens d'un texte au moyen de quelques innocentes interpolations.

Ceci posé, nous pouvons passer, avec la conscience plus tranquille, à l'examen de votre chapitre VI.

La première partie de ce chapitre est remplie par un tableau historique dont je ne m'occuperai pas, puisque j'ai déjà répondu à tous les arguments qu'il a la prétention de contenir. J'y avais d'abord noté, en passant, la merveilleuse découverte que j'y rencontrais. « Le bibliothécaire Anastase, contemporain du pape Agathon ; » mais, je dois confesser à votre honneur, que les observations qui vous ont été faites, vous ont amené à reconnaître que vous vous étiez trompé d'environ deux cents ans, et que vous avez fait disparaître cette naïveté dans les éditions postérieures de votre brochure. C'est là de la bonne foi, et j'espère que cette rectification sera suivie de bien d'autres, et enfin de votre rétractation complète. C'est là ce que vous avez de mieux à faire, et ce que la plus stricte justice exige de vous.

La seconde partie du chapitre touche à un point fort important, et nous devons nous y arrêter un peu.

Votre but, mon Révérend Père, en écrivant votre triste opuscule, a été d'empêcher la définition de l'infaillibilité du souverain Pontife : voici en quel termes vous nous annoncez les devoirs que la lecture de vos petites pages impose au Concile du Vatican. Nous devons « nous interdire devant Dieu et devant les hommes, aux yeux de la foi et de l'honneur, de rien proclamer dans ce sens; » et vous daignez ajouter même, que tous ceux qui « oseraient passer outre et prononcer dans les ténèbres, ceux-là en rendront compte au tribunal de Dieu (dernier chapitre). » — Les evêques réunis à Rome vous seront bien obligés du renseignement. Mais vous comprenez très-bien que, dans le cas même où l'on admettrait avec vous qu'Honorius a été pour son compte, hérétique *formel*, et même qu'il a enseigné l'hérésie, tous vos efforts sont vains et aboutissent à côté de la question, du moment où l'erreur du Pape ne se rencontre pas dans un enseignement *ex cathedrâ*. Il faut donc, à votre thèse, que les lettres à Sergius constituent un enseignément de cette nature, c'est-à-dire une définition solennelle et dogmatique d'un Pape, s'adessant à toute l'Eglise, et liant toutes les consciences par la proclamation d'une vérité, désormais de foi catholique, dans l'intention du souverain Pontife.

Votre tâche, mon cher Père, est horriblement ardue. Vous prétendez prouver que les lettres d'Honorius à Sergius sont des lettres dogmatiques renfer-

mant un enseignement donné *ex cathedrâ*. Il faut beaucoup de talent pour démontrer qu'une lettre écrite pour un seul est une Bulle universelle ; qu'un conseil administratif local est une règle de foi générale ; et qu'enfin, un homme qui déclare positivement ne rien vouloir définir sur une question, la définisse quand même. C'est bien plus fort que M. Jourdain faisant de la prose sans le savoir ; ici c'est un Pape faisant des articles de foi sans le vouloir. A ce compte-là, un Pape ne pourra plus éternuer sans faire un dogme. Voyons comment vous allez vous y prendre, pour nous faire avaler votre petit boniment.

« Quelques-uns n'ont-ils pas osé dire, — c'est vous, mon Révérend Père, qui parlez de la sorte, — que ces lettres n'étaient que des lettres privées et non des écrits dogmatiques ? Cela n'est pas sérieux. Le Concile en décide autrement. Il faut nous présenter, y est-il dit, *ces écrits dogmatiques*, etc, etc. » — Mais, mon cher Père, votre littérature vous égare. Ces quelques-uns qui ont osé dire que « ces lettres sont des lettres privées » c'est simplement tout le monde : et ceux qui prétendent que des lettres privées ne peuvent pas être des écrits dogmatiques, c'est tout bonnement vous.

Cependant, pour l'honneur des principes, vous n'avez pas pu résister à la tentation de faire ici un de ces petits tours de force de sincérité qui paraissent décidément entrer dans vos habitudes. « Le Concile, dites-vous, en décide autrement : il faut nous présenter ces écrits dogmatiques, etc, etc. » Je prendrai humblement la liberté de vous faire observer, mon

très-Révérend Père, que, vérification faite, j'ai découvert que, quand le Concile s'exprimait ainsi, il parlait des écrits de Sergius et des autres ; mais ne traitait de la sorte, particulièrement, aucune des lettres d'Honorius. Ce qui confirme bien ce que je vous ai déjà dit, savoir que rien n'est facile comme de faire condamner un honnête homme, puisqu'il ne s'agit pour cela que de transvaser à son bénéfice les faveurs du jugement qui condamne les coquins.

Après cela, si ça vous fait le moindre plaisir, nous sommes tout prêts à reconnaître avec vous que les lettres d'Honorius sont des *écrits dogmatiques*, et que nul, que je sache, ne l'a jamais contesté. Seulement, daignez remarquer qu'une lettre peut être dogmatique - en d'autres termes, traiter des choses qui touchent aux dogmes — sans être pour cela, une *définition* dogmatique; vous-même, mon Père, avez certainement la prétention très-légitime de faire de petits écrits dogmatiques, en composant vos lettres à Mgr Dechamps; mais ni le savant Prélat, ni personne, ne s'avisera de regarder ce monument in-32 de zèle gallican, comme une définition dogmatique.

Les lettres à Sergius ne constituent pas, non plus, des *définitions*. — Or, de même que pour faire le plus humble civet, il faut, d'abord, un lièvre ; de même, pour avoir une définition *ex cathedrâ*, il faut d'abord trouver une définition ; et, malheureusement pour vous, elle n'existe pas. Maintenant, si vous éprouvez trop de peine en nous voyant employer l'expression de *lettre privée*, adoptée cependant par vos deux illustres compatriotes, Noel Alexandre et Thomassin,

vous pouvez vous contenter d'y voir des lettres *administratives*. Je ne m'y oppose nullement; mais je ne vois pas trop ce que vous y aurez gagné.

A quoi sert d'appeler à votre aide le cardinal de la Luzerne? « On veut que ce soit, dit l'auteur invoqué, non comme Pape, mais comme particulier qu'il ait écrit..... Dira-t-on que c'était à l'individu nommé Honorius et non au Pape que Sergius écrivait ?..... C'est comme Pape qu'il a écrit, c'est comme Pape qu'il a erré. » — Il n'était besoin d'aucun cardinal pour faire cette lumineuse trouvaille, et vous pouviez vous escrimer ainsi tout seul contre des moulins à vent. Tout le monde sait, et tout le monde dit, parce que c'est incontestable, que Sergius s'adressait au Pape, et que c'est bien le Pape, en tant que Pape, qui a donné les conseils que provoquait le rusé patriarche de Constantinople. Mais la question n'est pas là. Il s'agit simplement de savoir d'abord si le Pape a entendu donner une *définition dogmatique*, sur les points qui commençaient à jeter le trouble parmi les chrétiens d'Orient? Or, ici, le doute n'est pas possible ; et sans parler de tout ce qui manque aux lettres écrites à Sergius, pour qu'on puisse les transformer en décisions doctrinales, rendues *ex cathedrâ*, il suffit, pour leur ôter ce caractère, de se reporter aux paroles mêmes d'Honorius. « Il ne faut pas DÉFINIR, dit-il, s'il y a une ou deux opérations. *Non nos oportet unam vel duas operationes definientes prædicare.* »

Et, malgré le Pape, malgré sa volonté formellement exprimée, vous prétendez, vous, qu'il a entendu définir *l'unique volonté, l'unique opération* des monothélites ! — C'est un peu fort ; il faut en convenir.

Maintenant, qu'on ait écrit à Honorius, et qu'il ait répondu comme Pape, c'est-à-dire en tant que Pape, qu'est-ce que cela nous fait, et qu'est-ce que cela fait à la chose? — Lorsque nous avons l'insigne bonheur d'obtenir une audience de Pie IX; lorsque nous nous inclinons sous sa main bénissante, en écoutant les paroles qu'il veut bien nous adresser, c'est bien aux pieds du Pape que nous sommes venus; c'est comme Pape, et non pas comme Jean Marie Mastaï Ferretti, qu'il nous parle; et cependant, qui oserait soutenir qu'en entendant ses enseignements dogmatiques, nous entendons des définitions *ex cathedrâ* données par lui, dans la plénitude de son autorité pontificale? Pour qui donc prenez-vous vos lecteurs, mon Père, que vous leur débitez sans rire de pareilles sornettes?

Précisons avec soin le grave sujet qui nous occupe. Nous disons que le Pape est infaillible, lorsqu'il prononce *ex cathedrâ*. Or, nous entendons, par là, que le Pape est infaillible, on ne peut se tromper, toutes les fois que, décidant une question qui concerne la foi ou les mœurs, il rend son jugement en l'adressant à toute l'Eglise; et que, soit qu'il dise anathème à ceux qui ne se soumettraient pas, soit qu'il ne le dise pas, il indique suffisamment, par les termes employés, qu'il entend prononcer dans le plein exercice de sa suprême autorité, comme pasteur des brebis et des agneaux; et que, par sa décision, il veut lier les consciences et les soumettre à une croyance immuable.

Maintenant, je le demande à tout homme de bonne foi, comprenant la valeur des choses et des mots: Les

lettres d'Honorius à Sergius, sont-elles une définition *ex cathedrâ?* Quelle que soit la passion qui vous aveugle, mon Révérend Père, je vous estime assez pour vous croire incapable de l'affirmer nettement. Non, ces lettres ne renferment pas une décision ou définition dogmatique, parce que : « 1° rien ne s'y trouve défini avec précision et directement, ni contre l'hérésie, ni contre la foi ; elles ne font qu'imposer silence aux parties, ce qui revient à déclarer qu'on ne veut décider aucune chose ; tandis que, dans les décisions dogmatiques positives, on détermine clairement ce qui doit être cru ; 2° elles ne sont pas adressées à toute l'Eglise; 3° le Pontife ne les revêt pas de toute son autorité, et ce qui le prouve, c'est qu'on souscrivit à l'Ecthèse d'Héraclius, et non pas à elles; 4° enfin, ce fut seulement quarante ans plus tard, c'est-à-dire au temps du VIe Concile, qu'elles furent tirées des archives de l'Eglise de Constantinople. »

Ce sentiment, quoi qu'il ne soit pas un jugement *ex cathedrâ*, émane pourtant d'une autorité théologique qui vaut bien la vôtre, mon Révérend Père, et je m'y tiens[1].

En présence de ces preuves et de ces autorités, n'aurez-vous pas la loyauté de rétracter les affirmations suivantes : « Honorius a donné à ses lettres toute la force, toute la solennité qu'un Pape y pouvait donner en ce temps..... où les lettres apostoliques ne déclaraient jamais explicitement l'intention

1. Grégoire XVI, *Il trionfo della Santa Sede*, etc. C. XVI, n° 4.

de s'adresser à l'Eglise tout entière, intention qui, d'ailleurs, n'a pas besoin d'être exprimée, quand on prononce sur une question de foi. »

Pour qu'un Pape s'adresse à toute l'Eglise, il n'est pas nécessaire que sa définition soit envoyée à tous les évêques. C'est ainsi que saint Innocent Ier, dans sa condamnation du pélagianisme, n'envoya son jugement qu'aux évêques d'Afrique. Mais que la définition soit transmise à tous les évêques du monde, ou qu'il en soit autrement, elle doit, dans tous les cas, s'adresser à toute l'Eglise, dont elle fixe la croyance. Les souverains Pontifes peuvent agir de diverses manières, selon les circonstances; mais ils indiquent toujours clairement, dans leurs définitions *ex cathédrâ*, qu'ils entendent enseigner toute l'Eglise; que leur acte est un acte public; qu'ils veulent lier les consciences; et qu'ils commandent et prononcent d'une manière irrévocable.

Voilà ce qui constitue la force et la solennité données aux décisions de cette espèce, et dès lors, il n'est pas difficile d'apprécier votre nouvelle théorie à sa juste valeur. — Honorius a-t-il entendu enseigner *à tous* quelle est la foi catholiqne? Mais, il déclare qu'il ne faut rien définir. — A-t-il commandé et prononcé d'une manière irrévocable? Mais il se borne, en quelque sorte, à donner des conseils (*hortantes vos*, dit-il). — Ses lettres constituent-elles un acte vraiment public? Mais Sergius lui-même, leur trouva si peu ce caractère, qu'il n'obligea personne à les souscrire et les passa sous un prudent et modeste silence, tandis qu'il fit souscrire l'édit d'Héraclius.

connu sous le nom d'Echtèse, par les évêques qui se trouvaient à Constantinople; menaçant de déposition tout clerc qui y contreviendrait [1].

Il reste donc établi que les lettres d'Honorius ne renferment aucune définition *ex cathedrâ;* et par conséquent, quand même on y rencontrerait vingt hérésies formelles, il n'en résulterait en aucune façon, que le Pape, enseignant *ex cathedrâ*, soit sujet à l'erreur. — Maintenant, si l'on demande quel nom et quelle valeur on doit donner aux lettres à Sergius, je répondrai que ce sont des lettres administratives, mais *non disciplinaires*, à proprement parler, puisqu'elles ont pour but d'imprimer une direction purement locale, sans donner aucun ordre formel (*hortantes vos*). Si Honorius eut écrit à un évêque d'Occident, il pouvait sans se contredire l'obliger à prêcher contre le monothélisme et improuver son silence. On ne saurait donc voir dans ces documents rien de plus qu'un acte de discipline *particulière*. On n'y trouve, en effet, qu'une ligne de conduite indiquée pour les Eglises d'Orient, en raison de l'état présumé des esprits, des difficultés de la situation existant dans cette partie de la chrétienté.

En définitive, et pour résumer tout ce que nous avons dit jusqu'à présent : Si Honorius fut condamné, il ne le fut que comme *fauteur* de l'hérésie monothélite; on ne saurait découvrir dans ses lettres à Sergius, une seule erreur contre la foi; enfin, dans le cas même où, ce que nous avons démontré faux,

1. V. *l'Hist. des Conciles*, par l'abbé Guérin, t. 1, p. 523.

Honorius eût été hérétique formel, et condamné comme tel, la condamnation ne porterait que sur un acte qui ne présente aucun des caractères requis pour constituer un enseignement pontifical dogmatique et solennel, où, en d'autres termes une définition *ex cathedrâ*.

Voilà qui est démontré pour tout esprit qui cherche réellement et veut voir la vérité. Et c'est après avoir acquis cette certitude, par la simple lecture des documents que vous connaissez, que nous avons la surprise et la douleur de vous entendre dire, à la fin de votre VI[e] chapitre : « Ce qui *demeure* absolument incontestable, c'est qu'à cette époque les Papes, les Conciles œcuméniques, toute l'Eglise, n'avaient pas le plus léger doute sur la compétence des Conciles à condamner comme hérétique un Pape dans *ses plus solennelles déclarations*, en des lettres dogmatiques destinées à FIXER L'ENSEIGNEMENT DU DOGME *dans toute l'Eglise orientale, par conséquent dans l'Eglise entière.* »

Mon Dieu ! à quoi donc sert-il d'avoir reçu une belle intelligence, si cette faculté est impuissante à nous garantir de pareilles aberrations ?

Et quand je songe, mon Père, que vous n'avez enfanté tous ces rêves et accumulé toutes ces erreurs monstrueuses que dans le but de faire du scandale autour d'une question dont vous redoutez l'inévitable et prochaine solution ! Quand je pense que c'est pour entraver la marche forte et calme de l'Eglise de Dieu, que vous avez osé imaginer cette fable puérile d'un parti de basse flatterie poursuivant, depuis des

siècles, sous les yeux de Rome, le dessein sacrilége d'arracher une définition mensongère à un Concile œcuménique; quand je pense à ces choses, je frémis à la vue des excès auxquels la passion et l'esprit de parti peuvent conduire des hommes qui, jusque-là, étaient demeurés des écrivains honnêtes et sensés.

Admettons, ce qui est possible, qu'au milieu de ce nombre immense de théologiens de premier ordre qui ont soutenu le principe de l'infaillibité personnelle du souverain Pontife en matière de foi, parmi les saints Thomas, les Baronius, — dont un Oratorien aurait pu ouvrir les œuvres, — les Bellarmin, les de Lugo et mille autres encore, admettons que quelque flatteur inconnu se soit glissé pour répéter l'enseignement des maîtres, sans en être suffisamment convaincu, et dans le seul but de se rendre agréable à l'autorité suprême; qu'est-ce que cela prouve et qu'est-ce que cela fait? c'est une bassesse; et le nom de ces gens est demeuré dans l'oubli, cette vaste tombe à l'usage des courtisans vulgaires, et des imbéciles de second ordre. Mais qu'ont de plus noble que les flatteurs de couronne, je vous le demande, les solliciteurs de popularité et les courtisans d'un parti?

Au moment où l'Eglise entière se recueille et prie, où l'Esprit-Saint déploie ses chaudes ailes sur le Sénat auguste réuni au Vatican, où le Saint-Père, votre père et le mien, exige que nulle pression, si petite qu'elle puisse être, ne vienne contrarier des études, des controverses et des décisions qui doivent être et qui seront prises dans la plénitude de la plus sainte liberté; choisir ce moment pour jeter une note discor-

dante, la note d'une menace à tous les échos du temple; c'est là une œuvre mauvaise, et un procédé qui n'est digne ni d'un prêtre, ni d'un religieux, ni d'un chrétien.

Le parti des catholiques libéraux joue, en ce moment, un triste rôle, et se sert, pour peser sur l'indépendance du Concile, de singuliers moyens. Ils sentent bien que la conséquence morale d'une définition dogmatique de l'infaillibilité Papale serait de consacrer rétrospectivement la condamnation de leur système : et, par suite de cette crainte, ils n'ont pas reculé devant cet excès énorme de juger eux-mêmes une question que l'Eglise assemblée soupèse depuis des siècles dans sa main puissante, et, se transformant en docteurs infaillibles, d'accumuler les affirmations et les sophismes, pour contester au Docteur des docteurs le privilége auguste de son infaillibilité.

Si l'Eglise, pensent-ils, nous donne comme dogme de foi, l'infaillibilité personnelle du Pasteur suprême, c'en est fait de notre théorie de la liberté comme nous l'entendons, et de celle de l'Eglise séparée de l'Etat, et de nos opinions sur la légitimité du pouvoir coercitif, et du reste. Il nous faut donc jeter dans le monde chrétien de tels doutes sur les faits et les principes, qu'il soit impossible au Concile du Vatican de passer outre, sans s'exposer à voir cette doctrine repoussée par les fidèles que nous aurons habilement prévenus. Prêchons la faillibilité et les chûtes dans la foi des Papes de l'histoire : Si nous parvenons à persuader les masses; et, même en confondant les principes et en dénaturant les faits, à faire croire aux fidèles que

le Saint-Siége a, quelquefois, enseigné l'hérésie, le Concile aura peur et, pour éviter un scandale, nous ferons reculer les Pères du Vatican.

Cette tactique est la dernière ressource de la faiblesse; mais c'est pour cela, dans cette crainte et dans ce but, qu'ont paru, successivement, des écrits où l'on tentait de ressusciter les principes de la déclaration de 1682, et où l'on attaquait indirectement celui de l'infaillibilité même, en feignant de n'attaquer que les ardeurs de quelques écrivains de sentiments contraires, et de discuter le seul fait de l'opportunité. Ruse noire, cousue de fil blanc!

C'était déjà trop, et beaucoup trop sans doute. Semblables discussions n'appartiennent point à la publicité laïque, et ne doivent point être jetées par des mains sacerdotales dans le domaine criard des journaux; mais, enfin, si le fait manquait un peu de décence, du moins, était-il voilé de telle sorte qu'il conservât encore les apparences de la pudeur. Et voici qu'une main encore sacerdotale, arrache brutalement le dernier lambeau qui couvrait la nudité de la thèse libérale, et lance au milieu du monde, aux regards de tous, ses affirmations éhontées, dans l'état de la plus détestable et de la plus révoltante nudité.

Et vous croyez que, par ce procédé impie, vous étoufferez la voix de l'Eglise catholique, messieurs? si le scandale était à craindre, peut-être pourrait-on s'arrêter encore; mais, maintenant, il n'est plus temps, quand le scandale est fait. C'est vous qui l'aurez voulu faire; et si l'Eglise pouvait être contrainte,

elle le serait, par votre inepte tactique, à consumer dans les flammes de son impérissable lumière, les sophismes par lesquels vous avez follement prétendu l'effrayer.

Et la honte de vos menaces vaines retombera sur vos têtes.

Déjà, au saint Concile de Trente, la question fut posée; déjà elle y fut moralement résolue; les neuf dixièmes des évêques, sans doute appartenant au parti de l'inintelligence ou trompés par cette école mythologique de mensonge qui devait être découverte quelques siècles plus tard, — neuf évêques sur dix-neuf contre un, disons-nous, voulaient promulguer un décret qui affirmât l'infaillibilité personnelle du Pape. Celui-ci crut devoir ajourner la décision, à la suite des instances que lui adressa certaine diplomatie. Dieu le permit ainsi, afin, peut-être, de réserver, à un temps où la majesté d'une réunion plus nombreuse et l'absence d'une diplomatie tracassière rendrait le triomphe de la vérité plus éclatant, la définition dogmatique d'une croyance ancienne comme l'Église, et vaste comme le monde entier.

Ce ne seront ni les menaces ni le mensonge qui détourneront jamais le souffle de l'Esprit-Saint : mais au contraire, comme je crois l'avoir dit ailleurs, si la question de l'infaillibilité papale a dû être déférée au tribunal de l'Eglise, cette nécessité morale est le fruit de la trop fameuse déclaration de 1682, et si une solution est désormais opportune, nécessaire, inévitable, on ne le doit qu'aux pamphlets petits et

gros, que font éclater, à si grand bruit, les docteurs gallicans d'aujourd'hui.

Ainsi, si le monde chrétien possède bientôt le dogme consolant et pacificateur de l'infaillibilité personnelle du Pape, il en sera redevable, après Dieu, à Bossuet qui ne se doutait peut-être pas de travailler pour cette cause; et, ensuite, aux scandales que vous et les vôtres venez de faire dans le monde, Révérend Père Gratry.

Nous vous devrons ce bienfait; mais malheureusement, vous nous aurez dispensé de la reconnaissance.

---

## CHAPITRE XV

Où l'on enseigne aux jeunes séminaristes un nouveau, mais ingénieux procédé, inventé par le R. P. Gratry, pour les aider à réciter leur bréviaire avec beaucoup de dévotion et de respect. — On assiste à des scènes d'un grandiose homérique, des siècles ressuscitant et se querellant dans une mêlée épouvantable, cinq cents ans restent sur le champ de bataille, le bréviaire romain pour arranger toutes choses, remontant au-delà de sa source, bien plus extraordinaire que le Jourdain, et toute cette Iliade inventée par un Scribe — le tout est raconté par un Pharisien.

Nous voici arrivés à votre chapitre VII, mon Père, celui de tous dont la lecture nous a peut-être répugné davantage; celui où, dépassant toute injure et oubliant toute pudeur, vous ne craignez pas de verser à pleines mains l'outrage sur le saint livre de la prière : sur un livre que vous ne devriez lire qu'à genoux, le livre que vous avez fait vœu d'ouvrir sept fois le jour et dont, sans doute, comme tous vos confrères en sacerdoce, vous ne prononcez les formules sacrées qu'après avoir fait le signe de la croix sur votre bouche, en priant Dieu de vous les faire réciter avec piété, dévotion et respect.

Ce livre, c'est le saint Bréviaire romain.

Vos occupations académiques et sorbonniennes vous

en auront fait, je suppose, oublier l'origine et méconnaître la grandeur; permettez que je vous les rappelle.

Sans vouloir faire ou simuler aucune science, sur un semblable sujet, je puis vous dire cependant que l'usage de la prière vocale, à certaines heures déterminées du jour et de la nuit, est consacré par les exemples de Jésus-Christ lui-même; qu'il existait déjà dans l'ancienne synagogue, et que l'Eglise catholique se l'est approprié, à partir des temps apostoliques, parce qu'il était saint. La prière est un devoir pour tous sans exception, mais très-principalement pour les ecclésiastiques; aussi l'Eglise, dès la plus haute antiquité, voulant que cette matière fût réglée, fixa au nombre de sept, les heures auxquelles les prêtres et les ministres sacrés devaient chanter les louanges du Seigneur. On en trouve l'indication précise en saint Jérôme, pour l'Eglise latine, et en saint Basile dans l'Eglise d'Orient.

Ces heures réglées, ou canoniques, changèrent de nom et reçurent, de la piété des anciens Pères, différentes significations allégoriques, que vous trouverez dans Martene ou Macri. Mais, quels qu'en soient le sens et l'origine, ce qui est tout particulièrement incontestable, c'est que cette obligation de prier vocalement à certaines heures déterminées fut, dès l'origine, imposée par l'Eglise à ses clercs. Cette division du temps prescrit à la prière fut appelée: heures réglées ou heures canoniques, et n'a jamais cessé de subsister dans l'Eglise d'Orient comme dans celle d'Occident, afin que, dans le cours de la journée entière, il n'y eût aucune partie du temps où fût interrompue cette cé-

leste occupation. Seulement, comme de raison, la formule de la prière dut varier selon les temps, les lieux et les circonstances diverses. Le fond de ces heures canoniques semble pourtant avoir été, depuis leur origine, la lecture ou le chant des psaumes, et il paraît que dans les premiers siècles, la coutume était de réciter tous les jours, en leur entier, les psaumes de David.

Mais les souverains Pontifes et même, probablement, les anciens évêques ajoutèrent peu à peu quelque chose à l'office divin, ou en modifièrent, successivement la forme, selon l'inspiration qu'ils en avaient reçue de Dieu, et au gré de leur piété. C'est ainsi qu'on attribue au pape Vigile — encore un calomnié — *les Capitules* qu'on récite dans les heures canoniques; à saint Damase ou à saint Grégoire le Grand, au VI<sup>e</sup> siècle, l'introduction du *verset* qui les commence, *Deus in adjutorium meum intende;* et au pape Sabinien, l'usage de sonner les cloches quand l'heure de la récitation était arrivée, pour rappeler aux clercs l'obligation de la prière sainte, et pour inviter les fidèles à s'y unir.

Le souverain pontife Eugène II ordonna, en 826, que l'on construisît des cloîtres, près des églises cathédrales ou des monastères, pour favoriser l'institution précieuse de la vie commune chez les clercs ou les chanoines, afin qu'ils fussent plus exacts à assister aux chants de la divine psalmodie, aux heures canoniques ; et son successeur immédiat, Grégoire IV, en 827, érigea dans ce but un monastère contigu à la basilique de Sainte-Marie in Trastevera à Rome, selon

ce que raconte le bibliothécaire Ariostase, véritablement contemporain cette fois.

Les heures canoniques, telles que nous les avons présentement, furent déterminées vers le commencement du IIIe siècle de l'Eglise ; mais ce ne fut que beaucoup plus tard que s'introduisit l'usage du Bréviaire proprement dit. Le Bréviaire est le livre qui contient les heures canoniques de l'office divin, tel qu'il doit être récité chaque jour, sous peine de péché grave, dans son intégrité, par tous ceux qui y sont astreints. La raison pour laquelle on lui a donné ce nom, vient probablement de ce qu'il présente l'abrégé des leçons de la Sainte Ecriture et des homélies des Pères, que l'on récitait anciennement dans leur entier.

Ce livre est saint et respectable entre tous les livres, et un grand théologien ne craint pas de l'appeler « un admirable abrégé des mystères de la sainte Ecriture. [1] » Le devoir de le réciter tel qu'il est, commença, pour les sous-diacres, bénéficiers et religieux, à l'époque du concile de Bâle (Sess. XXI) ; c'est-à-dire vers la première moitié du XVe siècle, et cette loi fut confirmée, plus tard, par Eugène IV ; comme aussi à la session 9e du Ve concile de Latran (1513) sous Léon X. Personne au monde ne nie aujourd'hui l'obligation qu'ont contractée, de le réciter chaque jour, tous ceux qui sont dans les Ordres sacrés. Et cette obligation est si grave que nous voyons sa transgression reprochée comme un délit à Jean XXIII,

1. Lessius, de Just. et Jur., de devot. et orat. dub. VIII

dans la session XI[e] du concile de Constance, et deux évêques déposés, en partie pour leur négligence à s'acquitter de ce devoir, par les souverains pontifes Grégoire X et Innocent III.

Avant ce dernier Pontife (1198), l'office divin était beaucoup plus long qu'il ne l'est aujourd'hui, et les rares manuscrits que l'on conserve encore, et qui portent le nom de Bréviaires, antérieurs au XII[e] siècle, n'étaient autre chose que la copie, en caractères très-fins, à l'usage des voyageurs et des infirmes, des énormes psautiers qui se lisaient dans le chœur des églises. Mabillon atteste en avoir vu quelques exemplaires chez les religieux cisterciens, et ils ne contenaient autre chose que les psaumes, les leçons et les oraisons, ou collectes. Mais rien de tout cela ne ressemblait au Bréviaire romain, tel que nous le possédons maintenant.

Il paraît probable que ce livre, si respectable, de la prière ecclésiastique, ne remonte pas, dans sa forme actuelle, plus haut que la fin du XII[e] siècle, le commencement ou même la fin du XIII[e] siècle. Cette dernière opinion s'appuie entre autres, sur un passage de Radulphus Tungrensis [1]. Selon d'autres, l'office, tel que furent les premiers à l'adopter les Frères-Mineurs, occupés aux saints travaux des missions, avait d'abord été composé pour la chapelle du Pape, à Saint-Jean de Latran. Cet office était plus court que celui en usage dans les autres églises de Rome ; on l'appelait *Officium capellare*, et il avait

1. De Canonum observantia, c. 22.

pour auteur le très-docte pontife Innocent III lui-même. Ce fut celui-là dont, comme nous l'avons dit, les Franciscains furent les premiers à se servir. Sous Nicolas III (1277), on le rendit obligatoire pour toutes les églises de Rome; et c'est ainsi qu'il est devenu le Bréviaire romain.

Mais, quoi qu'il en soit de son origine, il s'y glissait facilement des fautes dans les manuscrits, grâce à l'inintelligence, à l'inattention, ou même, à la dévotion mal entendue des copistes. Sous le pontificatde Grégoire IX (1227-1241), Haymond, général des Frères-Mineurs, en avait déjà commencé la réforme, et ce fut cette édition réformée que Nicolas III rendit obligatoire à Rome, ainsi que nous venons de le rappeler.

Cette première réforme faite par les Franciscains, n'ayant pu empêcher le Bréviaire romain de conserver bien des fautes, ou de voir s'y introduire des erreurs nouvelles, on se préoccupa, au XVI[e] siècle, de sa correction. Paul IV s'était proposé d'accomplir cette œuvre, que la mort l'obligea de laisser à son successeur Pie IV, lequel voulut en charger les Pères du Concile de Trente. La clôture du Concile retarda encore le travail de révision, qui ne fut achevé que sous Pie V, moyennant le concours de plusieurs Pères de Trente, et d'autres savants, choisis pour l'accomplissement de l'œuvre entreprise. Le Bréviaire, quoique ainsi corrigé, ne parut pas encore satisfaisant, et Clément VIII le soumit à un nouvelle révision. (Bulle *Cura in Ecclesia*, 10 mai 1602).

Une commission fut nommée à cet effet. Elle se com-

posait, — écoutez-moi bien, mon Père, — des cardinaux Cæsar Baronius, Silvius Antonianus, Robertus Bellarminus, de l'archevêque de Montréal, Ludovicus de Torres, depuis cardinal, de Baudinus, de Ghislerius et enfin du célèbre barnabite, Gavantus [1].

Pour se faire une idée des difficultés que comportait cette correction importante, il faut se transporter en esprit au temps où elle eût lieu. Au XII$^{e}$ siècle l'art de l'imprimerie n'avait pas encore, je pense, fait son apparition, et quand, plus tard, on commença à imprimer des Bréviaires, chaque province et chaque imprimeur durent se servir de copies manuscrites; renfermant non-seulement des erreurs de copistes, mais des variantes et des textes entiers ajoutés ici ou supprimés là, au gré de la dévotion individuelle des évêques, des détenteurs de Bréviaires et peut-être même des écrivains. Parmi les Bréviaires romains qui subsistent encore sous les dates du XV$^{e}$ et du XVI$^{e}$ siècle, c'est à peine si on en trouve deux qui se resssemblent, et je ne crois pas qu'il y en ait davantage à être à peu près identiques. Et en comparant un Bréviaire manuscrit ou imprimé, publié en France avant le XVI$^{e}$ siècle, prétendre le trouver conforme à un autre Bréviaire d'origine espagnole ou italienne, c'est supposer une absurdité et prétendre l'impossible.

Il suit de là que la tâche imposée aux docteurs chargés de la révision du Bréviaire romain, sous le pape Clément VIII, était fort difficile à remplir, et que,

1. V. Gavantus, Commentaria in Rubricas Breviarii Romani (au commencement).

quelle que fût leur bonne volonté et leur science, il devenait à peu près impossible qu'il n'y restât encore beaucoup à corriger.

Aussi, ne se contentant pas de cette révision, quoique faite avec autant de bonne foi que d'intelligence et de critique, et cette édition clémentine paraissant encore imparfaite, quelques années plus tard, Urbain VIII en ordonna une autre (Bulle : *Divinam psalmodiam,* 25 janvier 1631), pour laquelle le souverain Pontife choisit, comme toujours, des hommes pleins d'érudition et de sagesse; je remarque parmi eux encore le nom de Gavantus, et celui de Wading, l'historien si connu de l'Ordre des Frères-Mineurs [1].

Et ce sont là les commissions, et ce sont là les hommes que, dans votre profond dédain, vous osez, mon Révérend Père, traiter avec l'irrévérence que chacun connaît! — Comment! la plupart des faits que je vous raconte sont imprimés dans la préface même de ce Bréviaire romain que vous récitez tous les jours, et le plus mince sous-diacre, les y trouvant comme je l'ai fait moi-même, pourra comme moi, vous rire au nez en vous entendant substituer aux noms vénérés de Baronius, Bellarmin, Antonianus, — l'un des auteurs du Cathéchisme du Concile de Trente, — de Ghislieri, de Wading et de Gavantus, cette qualification où l'impertinent le dispute à l'absurde, de : « scribe chargé de la réforme du Bréviaire romain. » Un scribe, mon Père, de tels hommes! Dieu daigne en donner beaucoup à son Eglise des scribes comme

1. Gavantus, loc. cit.

ceux-là; et nous délivrer de ceux qui font le siècle de Charlemagne contemporain du siècle de Constantin le Barbu !

Telle est, en deux mots, et dans ses traits les plus saillants, l'histoire du Bréviaire romain. — Quant à son autorité par rapport aux légendes des saints, qui s'y trouvent contenues, je vous dirai, pour ne rien exagérer :

1° Qu'il est permis, lorsqu'on a un motif sérieux à invoquer, de discuter certains faits historiques compris dans ces légendes. — On peut montrer les difficultés qui militent contre eux, et les raisons de n'y pas croire; produire les arguments qu'indique une saine critique, et fournir ainsi des matériaux utiles pour une nouvelle correction du Bréviaire, si le Saint-Siége jugeait à propos de l'opérer; mais il faut reconnaître :

2° Que tout cela doit se faire avec la réserve et la mesure, que dis-je, avec le respect que commandent la nature du livre, l'approbation dont il est revêtu, enfin le caractère et la science des hommes éminents qui ne nous l'ont donné, tel qu'il est, qu'après de mûres réflexions et de sérieuses études. — En parlant ainsi, je ne fais presque que traduire Benoît XIV, dont vous pouvez trouver en son lieu la doctrine sur ce point [1].

1. « Videtur quidem tuto pede asseri posse, non modicum auctoritatis pondus factis historicis accedere, quæ relata sunt et approbata in Breviario Romano (ecquis enim de hac assumptione poterit dubitare, postquam certum est, Breviarium Romanum pluries fuisse recognitum atque emendatum, habito tot virorum pietate et doctrina illustrium consilio) ? Attamen

— Un catholique ne saurait mettre en doute, l'autorité que les faits historiques du Bréviaire romain empruntent à l'approbation dont ils sont l'objet; et voici la déclaration d'un savant plus versé que beaucoup d'autres, dans la science hagiographique, Janningus, le continuateur de Bollandus[1]: « Il n'est pas un catholique qui le nie ! » et cependant, vous faites plus, mon Père, car vous remplacez le respect dû à l'autorité, par d'insolentes accusations où vous osez parler *d'audacieuses fourberies*, et de *solennels mensonges !*

Maintenant, nous pouvons entrer dans le détail des faits.

Celui qui se présente tout naturellement le premier, c'est la suppression du nom d'Honorius, dans la condamnation portée contre les monothélites, par le VI' Concile général, condamnation rapportée dans la leçon de saint Léon, au 28 juin. Vous dites : « L'ancien Bréviaire... énumère le nom des hérétiques condamnés dans le VIe Concile, et il définit l'hérésie pour laquelle ils sont condamnés. Honorius est du nombre. Le SCRIBE (*sic*), correcteur du Bréviaire, enlève pour

ita, ut vetitum existimari non possit, *debita cum modestia, et gravi fundamento*, quæ occurunt in factis historicis, difficultates exponere, eaque judicio Sedis apostolicæ supponere, ut eorum veritatem et robur perpendat, si quando manus iterum admoveatur ad Breviarii Romani correctionem. » — Benoît XIV. *De Servorum Dei Beatificatione*, etc.; lib. IV, pars 2, cap. 13, n° 8.

1. « Fateor, ex ejusmodi approbatione historiis auctoritatem accedere ; *neque ullus id negaverit Catholicus.* » — *Apolog. pro Actis Sanctorum*, Antverpiæ, 1695, p. 12.

abréger, ce petit incident d'un Pape condamné pour hérésie par un Concile œcuménique. *De pareilles falsifications sont-elles donc tolérables?* » Un scribe! des falsifications! mais au nom du ciel, qu'avez-vous fait de votre bon sens, mon Père, pour traiter de scribe inconnu, des hommes comme les correcteurs du Bréviaire romain? un scribe, Baronius? et vous êtes Oratorien, mon Père! Des falsifications? mais le titre d'académicien a-t-il donc le privilége exceptionnel de vous faire oublier même le sens des mots français? Une falsification! dites-vous, mais est-il besoin qu'on vous rappelle qu'une falsification est un acte frauduleux par lequel on cherche à *dénaturer* le sens d'un texte, pour établir une opinion du faussaire? Et depuis quand a-t-on donné ce nom à la suppression légitime et pleinement justifiée qui *réhabilite un innocent?*

En supposant que vous puissiez l'ignorer encore, apprenez donc, enfin, qu'il existe des savants dont la croyance appuyée, d'ailleurs, sur des raisons capables d'impressionner, est que les actes du VIe Concile ont été dénaturés par une main coupable, qui a su y ajouter frauduleusement le nom du pape Honorius. Qu'on partage ou qu'on rejette cette manière de voir, toujours est-il que des hommes fort compétents l'admettent et la professent. Je ne crois pas qu'il soit besoin de la développer ici; mais si vous désirez la connaître, vous la trouverez longuement et habilement soutenue, dans la nouvelle histoire des *Conciles généraux*, publiée par Mgr Vincent Tizzani, archevêque de Nisibe (Rome, 1867; t. I, p. 403 et suiv.).

Or, Mgr Tizzani n'est pas l'inventeur de cette opinion, qui remonte beaucoup plus haut que le XIXe siècle, et que nous retrouvons dès le XVIe, adoptée par des hommes d'une valeur incontestable, tels que Bellarmin et Baronius. Maintenant, si vous daignez seulement remarquer ces deux noms de *Bellarmin* et de *Baronius*, et vous souvenir que ces deux hommes illustres ont travaillé à la correction du Bréviaire romain, sous Clément VIII, ce qui vous indigne si fort, vous deviendra facile à comprendre. — Il suffirait de lire ce prodige d'érudition historique, que l'on nomme *Annales ecclésiastiques*, pour prévoir, sans beaucoup de chances d'erreur, que le nom d'Honorius a dû disparaître de la leçon de saint Léon, au moins à partir de la révision de Clément VIII. Il n'était pas, d'ailleurs, besoin de l'effacer alors, puisqu'on ne le rencontre pas davantage dans le Bréviaire de saint Pie V. Les correcteurs de la fin du XVIe siècle avaient sans doute jugé la question dans le même sens que ceux des premières années du XVIIe, et les uns et les autres ont cru faire, et ont fait, un acte de conscience, en ne permettant pas que le nom d'Honorius fût joint, dans le Bréviaire, aux noms des hérétiques réellement anathématisés.

Mais, mon très-cher Père, quoique cette question du Bréviaire n'ait pour moi qu'une importance relativement subalterne; puisque, quelque respectable qu'il soit, ses légendes ne sont cependant pas articles de foi dans l'Eglise, et que, d'autre part, comme vous l'avez vu, je fonde ma conviction de l'innocence d'Honorius sur d'autres motifs que les vénérables

cardinaux Baronius et Bellarmin, je ne suis pas fâché d'avoir ici une occasion de vous prendre une fois encore en flagrant délit de candeur transcendante, comme dirait feu l'excellent M. Renan.

J'espère vous donner une leçon qui vous profite, et dont il vous souvienne, mon Père, pour vous apprendre à parler désormais de votre Bréviaire avec un peu moins d'impudeur. Or, oyez-moi bien; et ma petite leçon la voici :

Je commence par vous citer en plein :

« Mais voici encore un témoin (de l'hérésie formelle d'Honorius). »

— « La condamnation d'Honorius est mentionnée dans tous les Bréviaires romains jusqu'au XVI^e siècle. J'ai sous les yeux un Bréviaire romain de 1520, où je lis, à la fête de saint Léon, le 26 juin, la condamnation d'Honorius. »

« *En ce synode furent condamnés,* » etc... (Nous savons le reste, c'est toujours le même texte recopié.)

« Ce texte est tout particulièrement remarquable. (Je crois bien !) Il est sous mes yeux. Je le transcris entier et continue sans omission d'un mot. — (Merci de la bonté; à propos, pourquoi donc n'avez-vous pas fait de même au sujet du VI^e Concile et des lettres de saint Léon ?) — Il énonce simplement qu'Honorius, comme les autres, a été condamné... pour avoir enseigné... l'hérésie du monothélisme. Il n'y a rien ici à contester. » Il n'y a jamais rien à contester avec vous, mais nous allons bien voir.

Vous ajoutez, en guise de corollaire, que vous avez recherché dans les bibliothèques de Paris « un

grand nombre de Bréviaires romains, antérieurs au XVIe siècle, et que, dans tous, vous avez trouvé cette condamnation d'Honorius, » et enfin, vous concluez, avec l'accent du triomphe, par ces mots qui ont dû remplir de joie votre cœur filial : « Franchement, Monseigneur, tout ceci n'est-il pas trois et quatre fois décisif ? Et n'est-il pas véritablement scandaleux qu'en présence d'une telle masse de faits on continue à disputer ? » Pages 32 et suiv.

Ma foi, mon pauvre Père, tant pis si cela vous scandalise ; mais, je ne puis résister à la démangeaison de vous faire cette restitution-là. Reprenons donc votre précieux texte et notre sang-froid.

1° Que penseriez-vous d'un auteur — je ne parle pas de vous — qui dirait sans rire : « Tous les journaux du XVIIIe siècle affirment que Napoléon a perdu la bataille de Waterloo, et j'en ai la preuve sous les yeux dans un numéro du *Moniteur* qui porte la date de 1814 ? » Prouver par un document du XIXe siècle, même en l'ayant sous les yeux, que tel fait se trouve mentionné dans les auteurs du XVIIIe, n'est pas beaucoup plus fort que de nous dire : « Tous les Bréviaires *avant le XVIe* disaient... J'en ai la preuve dans un Bréviaire de 1520. » Avouez qu'elle est bonne, celle-là !

2° Mais votre naïveté n'a point de limites, redoublez, je vous prie, d'attention.

« Tous les Bréviaires antérieurs au XVI disaient... » Avec votre gracieuse permission, mon bon Père, ces Bréviaires-là sont bien innocents de cette calomnie

dont vous les accusez — mais j'ai vu... — Oui vous avez cru voir; mais vous n'avez rien vu. — Et pourquoi donc, M. Loyseau; je vous prie? — Par une raison semblable, mon excellent Père, à celle qui empêcha, un jour, de tirer le canon pour saluer la venue d'Henri IV. C'est que la légende de saint Léon n'y était pas. C'est toujours la raison du civet et du lièvre; elle est vieille, mais elle est bonne, et de même qu'il faut un lièvre pour confectionner un civet, il faut une légende pour façonner une leçon. — Si elle n'est pas dans votre Bréviaire, Jean Loyseau, qui vous dit qu'elle n'était pas dans le mien, cette bienheureuse légende? — Cher Père, ce qui me le dit, c'est qu'elle ne se trouvait nulle part. — Vos preuves? — Les voici.

J'aime les Oratoriens, et je l'avoue sans honte. Quand j'ai dû travailler l'histoire de ce malheureux Pontife, le pape Honorius, j'ai ouvert, entre autres, un livre assez gros, un respectable in-4° écrit par un Père de l'Oratoire, au sujet de cette affaire. Il se nomme le P. Marchesi, et son livre a pour titre : *Clypeus fortium, le Bouclier des forts*. Très-bien.

Or, voici ce que je lis en toutes lettres dans l'in-4° du P. Marchesi: « Il faut tenir pour certain que, dans les anciens Bréviaires de l'Eglise romaine, aucune mention de ce fait (celui de la confirmation des actes du VI° Concile) ne se rencontrait dans les leçons de saint Léon. Car, le 28 juin, jour auquel tombe la fête de ce saint, on n'en faisait autrefois qu'une simple commémoraison, *sans y joindre aucune leçon*. C'est ce que j'ai constaté par la lecture de plusieurs anciens Bréviaires que j'ai parcourus avec soin, et

en particulier, d'un Bréviaire édité sous le pape Innocent III (XIIIe siècle), lequel volume est conservé dans notre bibliothèque vallicellana, et le prouve avec évidence (que dites-vous de ce Bréviaire du XIIIe siècle, mon Père?)

« La raison de cette absence de leçons, la voici : » continue le P. Marchesi, « c'est que le 28 juin est la vigile de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, fête que l'Eglise avait coutume de célébrer sous un rite particulier, et c'est pourquoi, en ce jour, on faisait simplement mémoire de saint Léon, *sans aucune leçon au Bréviaire*. Et, par conséquent, à cette époque, on ne pouvait rappeler en aucune façon dans les leçons du Bréviaire le fait de l'approbation donnée par saint Léon au VIe Concile, puisque — c'est la raison du civet, toujours vieille, mais toujours bonne, — puisque les leçons *n'y existaient pas*. »

« L'office de saint Léon II, sous le rite semi-double, c'est-à-dire avec des leçons, ne date pas tout à fait de 200 ans. »

Respirons, mon Père ; vous devez en avoir besoin, et moi aussi. Il y a, d'ailleurs, ici, un petit calcul à faire et, comme je n'y suis pas fort habile, j'aurai recours à votre vérification, car je vous sais très-bon mathématicien.

Le P. Marchesi écrivait son livre vers l'an 1680. Moins de 200 ans auparavant, cela doit faire à peu près 1500, et 1500 nous place positivement dans le XVIe siècle.

Si donc, avant le XVIe siècle, la fête de saint Léon II se célébrait sans que ce Pontife eût de leçon au Bré-

viaire romain, comment diantre se fait-il que vous en ayez pu voir avec d'autres yeux qu'avec les yeux de la foi?

Si vous me demandez comment il se fait que vous ayez trouvé cette légende dans votre Bréviaire de 1520, c'est tout simple, mon cher Père; vous l'y avez trouvée parce qu'elle y était, 1520 étant, chez les ultramontains, une date postérieure au commencement du XVI[e] siècle; mais même pour cette date, cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'elle se trouve dans *un* Bréviaire du XVI[e] siècle; mais cela ne prouve nullement qu'elle se trouvât dans tous, et surtout, cela ne prouvera jamais, même à l'Académie, qu'on puisse trouver cette leçon au XV[e] siècle quand alors elle n'existait pas. Est-ce assez clair?

Maintenant, si vous regrettez que votre découverte ne soit pas assez réelle, voici qui pourra vous consoler un peu. Je laisse encore la parole au bon P. Marchesi : « Depuis que la fête de saint Léon II, » dit-il, « se célèbre sous le rite semi-double (c'est-à dire *depuis* le XVI[e] siècle,) les leçons de son office ne sont pas conformes entre elles; un Bréviaire romain imprimé à Lyon en 1550, porte seulement ces mots : « Il (S. Léon) reçut les actes du VI[e] Concile » mais il ne fait aucune mention de ceux qui y furent condamnés. Cependant, dans un autre Bréviaire également imprimé à Lyon en 1558, (c'était un cousin du vôtre, ou son fils,) — Honorius est nommé parmi les autres. Dans un Bréviaire romain, édition de Venise, 1562, aucun de ceux qui furent condamnés ne se trouve indiqué nommément. Dans un autre encore,

pareillement de Venise, mais de l'an 1527 voici ce qu'on lit au sujet de saint Léon : « Il reçut le VI[e] Concile, et anathématisa ceux que le saint Concile avait condamnés en présence de Constantin. » Dans plusieurs très-anciens Bréviaires du Vatican, ou bien on ne trouve aucune leçon de saint Léon, ou bien on se contente de dire, et c'est le plus grand nombre, qu'il a traduit les actes du Concile du grec en latin. »[1]

1. An autem ex antiqua Ecclesiæ traditione in suis Breviariis satis expressa veritas ista, de actis synodalibus una cum Honorio anathematismo a Leone susceptis, clare deducatur ut adstruunt adversarii ? Remanet examinandum. Pro certo debet supponi quod in antiquioribus Ecclesiæ Romanæ Breviariis nulla prorsus ea de re mentis in lectionibus S. Leonis habebatur. Nam die 28 junii, in qua eiusdem Leonis occurrit festivitas, olim tantum S. hujus Pontificis simplex fiebat commemoratio absque lectionibus. Ita ex pluribus antiquis Breviariis, quæ accurate pervolvi, et potissimum ex uno sub Innocentio III quod in nostra vallicellana servatur biblioteca luculenter demonstratur Et ratio erat quia eo die Vigilia Horum Apostolorum Petri et Pauli occurrebat, quam peculiari ritu Ecclesia celebrare consuevit ; id eoque de S. Leone simplicem adjiciebat in officio commemorationem sine ulla lectione : et consequenter.

Tum temporis in Breviarii lectionibus S. Leonis, quæ non extabant, nulla de Synodo VI ab eo comprobata (uti supponitur) commemoratio fiebat. Officium vero S. Leonis II sub ritu semiduplici, cum lectionibus a ducentis fere annis nondum forte elapsis, celebratur et tunc multifariè istæ lectiones in Breviario legebantur. Breviarium Romanum Lugduni impressum anno 1550, hæc tantummodo verba exhibebat : « Hic suscepit sanctam VI Synodum » nullo ex damnatis recensito : licet in alio pariter Lugduni edito anno 1538. Honorius inter alios connumeretur.

Et c'est sur cette absence de preuves et cette di-
ergence des monuments écrits, que le P. Marchesi
lonne la conclusion que je vous ai déjà rapportée,
avoir : d'opposer, à ceux qui prétendent que
aint Léon II reçut les actes du VIe synode général,
a plus entière dénégation.

n Breviario Romano, Venetiis impresso anno 1562, nullus reperitur nominatim damnatus. In altero, anno 1527 ibidem edito, sic de S. Leone habetur : «Suscepit autem Synodum VI, et eos anathematizavit, quos S. Synodus præsente Constantino damnaverat. » In nonnullis Vaticanis satis vetustis Breviariis, vel nulla S. Leonis lectio refertur ; vel ipsum Acta e Græco, in Latinum tantum convertisse pleraque testantur. Pauciores vero sunt lectiones S. Leonis, quæ omnium damnatorum, et Honorii pariter nomina præ-eferant.

In aliis quoque Breviariis a ducentis fere annis typis curis, quæ in variis Archiviis visenda lectori relinquimus, eadem occurrit diversitas. Ex adductis itaque inferre mihi mens est, quod Ecclesia Romana antiquitus pro certo non statuit Leonem II Acta VI Synodi primo suscepisse, et suâ auctoritate roboraste, Honoriique Papæ damnationem in ea confirmasse : nam in perantiquis Romanis Breviariis (uti mox innuimus) S. Leonis festivitas lectionis carebat, quibus posterioribus istis duobus sæcculis dumtaxat vario expressæ stylo insertæ sunt. Unum enim Breviarium damnatorum nomina omnino prætermittet : alterum eorum generaliter meminit ; unum Leonem tantummodo Synodum suscepisse, alterum Acta probasse, vel e Græco transtulisse dumtaxat affirmat. Quapropter cum a vivis recentioris ætatis tantum, atque inter se discrepantibus, Leonem Synodi sextæ acta comprobasse doceamur, nemini absurdum videatur, si illis plenam adhibere fidem veniamus ; ideoque Leonem Honorii proscriptioni assensisse, inconcusse denegamus. Siquidem recentiorum placitis, qui quæque adinvenerint, inconsulto transcribunt, stare in re tanti ponderis nefas ducimus.

Je ne puis cependant pas en finir avec cette question du Bréviaire, sans vous faire toucher du doigt à vous-même la nécessité, quand on parle de cette matière au point de vue historique, d'y apporter un certain discernement.

En lisant, dans votre lettre à Mgr Dechamps, l'éloquente expression de votre indignation au sujet de la soustraction frauduleuse du nom d'Honorius dans les leçons de saint Léon II, leçon que vous avez trouvée dans un Bréviaire existant au commencement du XVI^e^ siècle, mes yeux sont tombés sur ce texte que vous déclarez « tout particulièrement remarquable, » et que je trouve fort remarquable en effet : « Dans ce Synode (le VI^e^) furent condamnés... Honorius, Polychrône et SIMON, lesquels avaient dit et

Antiquiora si sequi velimus monumenta, demptis Leonis epistolis, atque libelli Pontificalis, ac Breviariorum allatis testimoniis, nulla plane extant, quæ hujusmodi opprobationem a Leone factam indicent, verum singulas hasce epistolarum Leoni suppositarum et aliorum auctoritates iam satis retulimus. Ex his itaque omnibus patet, non adeo perantiquam esse in Ecclesiæ traditionem, Leonem nempe hanc Synodum cum Honorii damnatione suscepisse Humberti et enim testimonio anno millesimo quinquagesimo humanæ salutis, quo ipse florebat, in dubium non vertebatur, qui in Agatho Papa Concilium VI susceperit, uti suo loco ostensum fuit : Repugnat forte Ivonis auctoritas, Leonem Synodum VI suscipientem ex libro Pontificali, et ipsius Pontificis litteris deprementis. Verum quis indubie asserrere poterit, ea Ivonis esse verba, et non verius ejus opere ab aliquo superaddita? Nam Humbertus qui 40 ante Ivonem annos floruit, Agathoni non autem Leoni Concilii istius susceptionem, et approbationem adscribit; sed hoc inferius erit examinandum. (Marchesi : Clyp. Romæ. 1680.)

professé une seule volonté et opération en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Suit le latin qui ne serait pas trop mal traduit, si ce n'est que vous avez rendu la disjonctive *ou* par la conjonction *et*, et le mot *prêché* par *professé;* mais pour vous, ce n'est rien.

Ce qui m'a tant soit peu surpris, ç'a été de découvrir un nouvel hérétique de plus, dont je n'avais jusque-là jamais rencontré le nom sous les anathèmes du VI$^{e}$ Concile : l'hérétique *Simon*, ayant aussi professé la doctrine de l'unique volonté monothélite. Pour Polychrône, je l'avais vu; c'est un drôle de corps, que le Père Polychrône, un moine parlant en vertu d'inspirations prétendues; mais Simon? qui est-ce Simon? Ce ne peut-être Simon le magicien qui était mort au temps de saint Pierre. Qui, donc est-ce Simon? je n'avais que la ressource de consulter les actes du Concile; je les ai rouverts et, vous l'avouerai-je, mon cher Père, j'y ai trouvé... absence complète du nom de Simon. Ne pouvant croire de votre part à un interpolation inutile, je me suis acharné à la recherche de ce malheureux Simon, monothélite; et enfin, après mille peines, vous ne devineriez jamais où, et sous quelle forme, je suis parvenu à le dénicher. C'est dans la relation envoyée par le pape saint Léon à l'empereur Constantin.

Voici le texte, écoutez bien :

« Nous anathématisons... Macaire... Etienne... et avec eux Polychrône, CE NOUVEAU SIMON, comme il a été appelé justement, qui, etc... »

Tiens, tiens, tiens!!! me suis-je écrié, mais c'est

bien en réalité Simon le magicien qui est le Simon du Père Gratry, condamné par le Concile de Constantinople. Seulement, comme vous pouvez voir, celui-là n'a ni dit ni prêché le monothélisme, et n'est placé en ce lieu qu'à titre de pure comparaison.

Ainsi donc ce n'est point Simon qui fut condamné; mais simplement le vieux Père Polychrône, ce nouveau Simon, qui prétendait, comme l'ancien, opérer des miracles. Cette confusion est récréative, mais porte avec soi le petit enseignement que voici :

N'ayant pas sous les yeux votre fameux Bréviaire de 1520, je ne puis vérifier si c'est lui qui se trompe ou si c'est vous qui nous avez fabriqué cet hérétique en sus. Mais quel que soit le père de cette jolie naïveté historique, je vous dirai, si c'est vous, qu'un auteur qui prend une similitude pour un homme, n'est pas un auteur suffisamment sérieux. Et si c'est votre Bréviaire de 1520 qui a commis cette bévue, quelle confiance un exemplaire, où se trouvent semblables inexactitudes, peut-il jamais mériter près des gens sensés ?

Que ce soit donc vous ou votre volume qui soient auteur de cette sottise, cela démontre avec évidence qu'il faut qu'un écrivain soit bien peu versé dans l'histoire pour inventer ou répéter un si robuste anachronisme, ou singulièrement candide pour l'avaler de confiance sans s'en apercevoir.

Choisissez, mon cher Père, entre ces hypothèses celle des deux qui aura la chance de vous convenir et de vous plaire; il ne faut pas, là-dessus, vous gêner.

Vous voyez bien, mon Père, que j'avais quelque

raison de vous dire que les Bréviaires anciens sont, à cause de leurs divergences infinies, ou des inexactitudes qu'ils contiennent, une très-mince autorité. Au reste, qu'importe, le Bréviaire n'est pas un livre de science historique ; mais principalement un livre de piété. Si vous voulez y étudier l'histoire, je doute que vous le récitiez comme il faut. Le livre de la Prière n'est destiné à faire qu'un seul genre de savants, celui des docteurs qui ne savent que Jésus-Christ crucifié; et on y trouve le droit chemin du ciel, plutôt que celui de la Sorbonne ou de l'Académie.

Tandis que je m'occupe à vous écrire péniblement ces lignes, mon Révérend Père, le temps s'écoule, des réponses plus autorisées que la mienne vous arrivent de toutes parts, et à chacune je suspends mon travail et je me dis : après ces pages magnifiques que viennent de lui écrire le docte Père D. Guéranger, le savant et doux Mgr Dechamps, M. de Margerie, il est impossible que le Père Gratry ne rétracte pas ses erreurs énormes et ne répare pas le scandale de ses injures, par un acte de sainte humilité ; et je pose la plume, et je m'attends à retrouver mon Père Gratry d'autrefois : attente vaine ! Les jours passent et rien n'arrive, qu'une réponse acidulée et outrecuidante, chantant victoire après une défaite, comme Arlequin pendant qu'il recevait des coups de canne : dans tout ce qu'on m'a écrit, affirmez-vous, on n'a pu relever que des fautes d'ortographe !

Je viens de vous en trouver une bonne faute d'orthographe et, pour ne pas quitter cette matière, je

vais vous en signaler une autre qui ne vaut pas moins. Il y en a à chacune de vos pages de ces fautes d'orthographes-là, mon pauvre Père.

Voici ce que vous dites encore : « Depuis des siècles, l'école de dissimulation, de ruse et de mensonge travaille à étouffer l'histoire révélatrice du pape Honorius. On mutile le Bréviaire, l'antique Bréviaire romain qui, du VII[e] au XVI[e] siècle, portait en propres termes, en termes indiscutables, la condamnation d'Honorius comme hérétique monotholite. » (p. 74).

Cette monstruosité que je lisais avec épouvante, et non sans quelque dégoût, dans la première édition de votre pamphlet, mon Père, je la retrouve dans toutes les autres, jusqu'à la dernière sans exception. Mais où donc avez-vous étudié l'histoire de l'Eglise et du Bréviaire romain? des Bréviaires du VII[e] siècle! Mais savez-vous que cette trouvaille serait un véritable trésor bibliographique que des savants viendraient de Saint-Pétersbourg à Paris pour contempler. Et vous avez trouvé, vous, des Bréviaires romains du SEPTIÈME siècle, c'est-à-dire cinq cents ans environ avant qu'il en existât un seul ! juste ciel ! mais c'est encore plus fort que de lire des professions de foi condamnant Honorius, à la date du SIXIÈME, autre point que votre conscience illuminée ne vous a pas non plus permis de rétracter. Quelles petites fautes d'orthographe, mon Père, ou quelles persévérantes coquilles d'imprimeur ! Eh, de grâce, si vous voulez tricher au jeu de l'histoire, tâchez donc qu'on ne vous voie pas faire sauter la coupe, et quand on a deviné un de vos tours en le recommencez pas : le

public le plus bête siffle, dès qu'une fois il a vu les ficelles.

Des Bréviaires du VII^e siècle, malheureux ! Quand on vous prouve, et qu'on vous en fourre les preuves sous le nez, que le premier Bréviaire romain fut composé tout au plus sous Innocent III à la fin du XII^e, et plus probablement, après la première moitié du XIII^e, à l'usage des Franciscains ! Et vous, vous avez lu la condamnation d'Honorius dans des Bréviaires du VII^e ! Jean Propre-à-rien, mon apprenti, s'il vous eût connu, aurait dit, à coup sûr, que vous aviez une *vue de zinc.*

Faites-nous donc l'honneur et l'amitié de ramasser vos précieuses découvertes, et de vous tenir à ce que tout le monde sait; quand on se sert chez des fournisseurs comme les vôtres, il faut être très-modeste dans les allégations : le Père Renan avait cela de mauvais qu'il doutait toujours de la vérité, et vous avez cela de pire, que vous ne doutez jamais de l'erreur. Candide, candide, candide !!!

Ainsi, c'est une affaire désormais entendue, vous ne ne nous persécuterez plus avec vos Bréviaires du VII^e siècle, qui n'ont jamais existé; avec vos leçons antérieures au XVI^e qui n'ont jamais existé; avec vos textes prétendus uniformes de celles qui ont pu se trouver, par bêtise, par erreur, ou par fraude, insérés depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 1568, date de la Bulle *quod a nobis* de saint Pie V, puisque cette prétendue uniformité n'a jamais existé : et enfin finissons-en aussi avec votre suppression, du Bréviaire de saint Pie V, d'un texte qui n'y a jamais existé, par un scribe qui, lui

non plus, ne paraît pas avoir existé. Vous avez une puissance créatrice formidable, mon cher Père ; cela, certainement peut avoir son bon côté, mais seulement dans les œuvres de pure imagination. Faites-nous des romans, si vous ne savez plus faire autre chose ; mais du moins nommez-les par leur nom.

La question de saint Léon II, au Bréviaire, étant de la sorte assurée, et j'espère à la satisfaction générale, passons à l'examen de vos autres griefs, que je trouve mentionnés dans votre chapitre VIII.

POST SCRIPTUM. — A propos, n'oubliez pas de vous procurer l'in-4° du Père Marchesi.

---

# CHAPITRE XVI.

**Où l'on voit ce que nul Pape ne peut faire, et ensuite une petite collection de broutilles, avec la démonstration pratique de ce dicton populaire que : C'est le ton qui fait la chanson.**

Vous avez, en effet, « sous les yeux, » bien d'autres choses. C'est fort heureux ! Et, en premier lieu, les légendes de saint Marcel et de saint Marcellin. — « A la fête de saint Marcellin on a introduit la fable » odieuse et ridicule du prétendu Concile de Sinuesse. » Le pape saint Marcellin vient s'accuser dans ce » Concile d'avoir encensé les idoles, et le Bréviaire » (de 1542) ajoute simplement : *cæterum a nemine* » *damnatus est*. Mais, un demi-siècle plus tard, la » fable de Sinuesse est développée en ces termes : Per- » sonne pourtant n'osa le condamner, mais tous s'é- » crièrent d'une seule voix : Jugez-vous vous-même, » par votre propre bouche, mais non par notre juge- » ment ; le premier Siége ne peut être jugé par per- » sonne. » Et vous ajoutez sur un ton triomphal : « Ainsi le fameux axiome rebattu *prima Sedes a ne-* » *mine judicatur*, est tiré de cette légende absurde. »

Il faut être sous l'empire de préoccupations bien singulières et bien puissantes, pour voir en tout ceci

un mensonge ou un parti pris d'erreur calculée. Quelle manière bizarre ce serait de servir la Papauté, *per fas et nefas*, que d'enregistrer avec complaisance, et contrairement à la vérité, la chûte d'un Pape qui se fut rendu coupable jusqu'à encenser les idoles! — Vous m'avouerez que si on vous accusait d'avoir été au bagne, ce serait une singulière façon de vous faire la cour.

Je sais très-bien que plusieurs auteurs pensent que le Concile de Sinuesse n'a jamais eu lieu, et que la faute du pape Marcellin doit être entièrement rejetée de l'histoire. C'est possible, et je n'y tiens pas. Vous pouvez parfaitement partager cette opinion, et je ne vois rien à reprendre en cela. Mais, de grâce, pourquoi ajouter tout le reste? On a cru au Concile de Sinuesse et au fait relatif à saint Marcellin. On s'est peut-être trompé, je le veux bien. Mais, de quel droit concluez-vous à une fraude? — Baronius, qui avait d'abord douté de cette histoire (V. les Annales, édition de Rome), changea plus tard d'opinion (V. les Annales, édition d'Anvers), et se montra favorable à la version adoptée dans le Bréviaire. D'autres ont pu penser comme lui; et dans tous les cas, il est absurde, — on ne saurait trop le répéter, — d'accuser l'*école romaine* d'avoir introduit frauduleusement dans le Bréviaire, pour faire plaisir au Pape, un fait qui ne saurait que lui être désagréable. — Une prétention non moins biscornue, c'est de vouloir faire dépendre de la légende plus ou moins authentique de Sinuesse, cette grande vérité que le Saint-Siége n'est jugé par personne. Un philosophe comme vous, mon Père,

pourrait-il méconnaître que la simple raison proclame elle-même cet axiome, lorsqu'elle enseigne que l'inférieur ne peut exercer de juridiction sur son supérieur? Croiriez-vous, par hasard, qu'il appartient au fils de citer le père à la barre de son tribunal, ou aux élèves de commander au maître? — Et un homme qui n'est pas étranger à la théologie, ignorerait-il que les théologiens n'ont pas besoin de recourir à l'autorité du Concile, vrai ou prétendu, de Sinuesse, pour établir cet important principe ?

Je sais bien que des théologiens ont soulevé la question de savoir ce qui adviendrait si, comme personne privée, un Pape tombait dans l'hérésie, et que les mêmes auteurs admettent que, dans ce cas, le fait de l'hérésie *entraînant avec soi la déchéance de plein droit*, on pourrait contre lui prononcer une sentence; mais comme cette hypothèse est du domaine de la métaphysique, je préfère l'y laisser en paix, et m'en tenir à la réponse que fit un autre théologien à quelqu'un qui lui demandait si, l'océan étant changé en vin, un prêtre pourrait le consacrer : quand le cas sera devenu pratique je vous répondrai, lui dit-on; et nous aussi, quand un Pape sera hérétique, nous verrons ce que nous aurons à faire.

Le Pape lui-même, qui peut beaucoup de choses dans l'Eglise, ne peut cependant pas détruire l'édifice bâti par la main de Jésus-Christ : il peut s'humilier devant qui bon lui semble; mais il ne peut pas plus donner pouvoir de juridiction sur sa personne sacrée, qu'il ne peut transmettre à un autre les priviléges personnels

14

de son doctorat infaillible et de son suprême pastorat.

Quoi qu'il en soit donc de Sinuesse, je vous demande la permission de revenir un peu sur le VIII• Concile œcuménique, dont vous avez, je pense, lu les actes, et où vous trouverez rapportées ces paroles d'Adrien II : « Nous lisons bien » dit le Pape, « que le Pontife de Rome a été juge des Pontifes de toutes les Eglises, mais *qu'il ait été jugé par personne*, nous ne le lisons nulle part [1]. »

Je vous engage encore à lire, et à méditer, ce passage du 21e canon (même Concile) : « Que si, dans un Concile universel, il s'élève un doute ou une question touchant la sainte Eglise romaine, il faudra (suivant le grec, *on pourra*) en demander les éclaircissements avec beaucoup de respect, en recevoir la solution, en profiter ou y aider soi-même, mais ne jamais avoir *l'audace de prononcer une sentence contre les souverains Pontifes de l'ancienne Rome* [2].

Si vous désirez d'autres textes, professant la même

1. Romanum Pontificem de omnium ecclesiarum Pontificibus judicasse legimus, de eo vero quemquam judicasse non legimus. (t. 10. Conc. Ven. édit. Colet. col. 597).

2. Porro si Synodus universalis fuerit congregata, et facta fuerit etiam de sancta Romanorum Ecclesia quævis ambiguitas et controversia : oportet et venerabiliter et cum convenienti reverentià de proposita quæstione sciscitari, et solutionem accipere, aut proficere, aut profectum facere ; non tamen audacter sententiam dicere contra summos senioris Romæ Pontifices (Mgr P. Guérin. Les Conciles généraux et particuliers, t. 2, p. 176).

doctrine, ne vous gênez pas, mon Révérend Père, vous n'avez qu'à parler.

Quant au fait d'un Pape se jugeant par sa propre bouche, *devant des évêques qui ne le jugent pas*, on le rencontre ailleurs qu'à Sinuesse; et vous nous saurez gré certainement de vous apprendre, qu'il en fut ainsi dans le Synode romain, tenu au sujet du pontife saint Léon III, et pour répondre au désir de Charlemagne [1].

C'est le récit d'un contemporain, de l'annaliste Lambecianus [2]. En avez-vous assez, maintenant, avec votre Concile de Sinuesse ?

Je ne vous dirai que deux mots de la leçon 6, au second nocturne de la fête de saint Marcel. — Vous prétendez qu'elle prend sa source dans une décrétale fausse. C'est encore bien possible; mais, peut-être aussi, s'appuie-t-elle sur quelque autre document ignoré de vous, mon cher Père. — On ne sait pas tout; si docte que l'on soit. — Dans tous les cas, pourquoi transformer une erreur, *si erreur il y a*, en un odieux mensonge? Des hommes tels que Baronius, Bellarmin, et tous ceux qui ont été jugés dignes de la confiance du Saint-Siége, ont au moins le droit d'invoquer l'application d'une règle qui suffirait à les faire absoudre par tout tribunal, à moins que ce

1. « Visum est piissimo Principi, et universis Episcopis, et sanctis Patribus, qui ibi adfuerunt, ut si ejus (summi Pontificis) VOLUNTAS fuisset, et ipse petisset, *non tamen per eorum judicium* sed SPONTANEA VOLUNTATE se purificare debuisset : a quit factum est. »

2. Ballerini, De potestate ecclesiastica, etc.; c. V. 12, n°. 8.

tribunal n'eût perdu le sentiment du juste. Consentez donc au moins à écouter cette règle et daignez en profiter. La voici : — Dans le doute, on ne présume pas un homme coupable, mais on attend que le crime soit prouvé : *In dubio nemo malus præsumitur, nisi probetur*. Je me suis procuré en latin cette sentence de droit et je vous en fais hommage. Il est vrai que vous me pourrez répondre : Je ne présume rien, mon cher Jean Loyseau, j'affirme tout.

Il y a chez vous une insinuation qui semble un peu perfide, involontaire, sans doute, mais dont je veux faire bonne et prompte justice ; la voici : — La lettre de saint Marcel est une fausse décrétale : Baronius a flétri les fausses décrétales ; et cependant, la lettre est intercalée dans l'antique liturgie, vers le commencement du XVII$_e$ siècle, c'est-à-dire à l'époque de la révision de Clément VIII, et alors, par conséquent, que Baronius faisait partie des correcteurs du Bréviaire. Donc Baronius a agi contrairement à sa propre opinion, en *introduisant* dans le livre de la prière sacerdotale, une pièce qu'il savait ne pas être authentique. — Telles sont les conclusions que vous ne formulez pas ; mais qu'on pourrait formuler d'après vous. Or, tout cela repose sur une pitoyable ignorance des faits, puisque la lettre de saint Marcel n'a pas été intercalée dans le Bréviaire de Clément VIII (1602), vu qu'elle se trouve déjà, dans celui de saint Pie V (1568), ainsi que pourrez vous en convaincre vous-même, si vous vous donnez la peine de recourir à l'édition du Bréviaire romain, de 1574 (Parisiis, apud Jacobum Keroer), et à celle

de Venise (1578). — Baronius n'a donc fait ici aucune espèce d'intercalation; et si l'on veut savoir pourquoi il n'a rien changé sur ce point, comme sur beaucoup d'autres où sa critique eût trouvé, peut-être, quelque chose à réformer, on en apprendra le motif de la bouche même de Gavant, un de ses collègues dans la correction du Bréviaire romain. Ce savant Barnabite rapporte, effectivement, en parlant de Baronius et de Bellarmin, que « le travail consciencieux qui devait mettre les leçons du Bréviaire, contenant les histoires des saints, en harmonie avec la vérité historique, leur parut très-difficile à accomplir, alors surtout qu'ils voulaient opérer le moins de changement possible; et il leur sembla convenable de conserver certains points controversés, du moment où le témoignage d'un auteur grave, leur donnant une certaine probabilité, on ne pouvait accuser ces faits de fausseté, bien que le sentiment de la majorité leur fût peut-être contraire[1]. » Je n'ajouterai rien à ce passage, parce qu'il renferme tout ce qui est nécessaire pour éclaircir un homme de bonne foi; et je voudrais pouvoir vous supposer tel.

Vous parlez ensuite d'un changement opéré dans l'antique liturgie romaine, et à propos duquel, « le » cardinal Bellarmin a osé dire que l'on avait fait ce » changement par l'inspiration de Dieu. » — Je regrette vivement que vous n'ayez pas jugé à propos d'entrer dans quelques détails sur ce point. En l'étu-

1. Comment. ad Rubr. Breviarii Rom., sect. 5. cap. 12. de Lectionibus n. 16.

diant, vous nous eussiez certainement appris à faire la différence entre l'âme qui croit, avec une sage prudence, qu'elle agit dans le sens où Dieu la pousse, et celle qui s'imagine, en dehors de toute règle, être favorisée par des illuminations célestes. Même quand on appartiendrait à trente-six Académies, on pourrait recevoir des leçons de l'illustre et vénérable Bellarmin, et il est toujours bon d'apprendre à distinguer la vraie de la fausse monnaie.

Mais, pour en finir avec cette question du Bréviaire, question qui n'a d'importance, je le répète, qu'à raison du respect si légitime que doit à ce saint livre le cœur de tout prêtre, et même de tout chrétien, je vous dirai, mon Père, que sans doute on peut y désirer encore des réformes et des améliorations ; mais que les faits, pourtant, semblent souvent lui donner raison contre certaine critique prétendue infaillible, et à l'usage du scepticisme historique de nos jours. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de la légende de sainte Marie-Magdeleine que, pendant si longtemps, on a cru en France un pure fable à amuser les enfants, et que, maintenant, la science elle-même, et la plus saine critique, suivent et acceptent, comme la fidèle expression de la vérité ; et des leçons de saint Denys l'aréopagite, et de tant d'autres encore, dont on a longtemps et beaucoup ri parmi l'école gallicane, dans cette terre rieuse de France, et que des découvertes modernes vengent, l'une après l'autre, de toutes les accusations qu'une certaine science avait fulminée contre elles. Qui sait si quelque jour, on ne retrouvera pas les traces du fameux Concile de Sinuesse ? et si on ne démon-

trera pas de même la parfaite authenticité de la légende de saint Marcel?

Au fond, que nous importe? on conteste bien d'autres choses, et bien d'autres choses sont contestables : ne fût-ce que la lèpre et le baptême de Constantin; mais la question n'est pas là. La question est tout entière une question de bonne foi et de respect.

Que l'Eglise romaine ait cru devoir supprimer le nom du pape Honorius, dont la faute est plus que controversée, dans les leçons, peu anciennes et qui ne se trouvaient que dans quelques rares exemplaires, à la fête du pape saint Léon ; et qu'elle ne l'ait pas introduit dans celles encore plus récentes du pape saint Agathon, l'Eglise romaine a bien fait et voilà tout. Si elle eût fait entrer dans le livre de la prière canonique le nom d'un accusé dont la condamnation est douteuse et dont l'innocence ne l'est pas, c'eût été une folie ou une véritable indignité.

Croyez bien, mon chère Père, que l'Eglise romaine ne se gêne pas pour rendre justice à tous, vivants ou morts; Benoit XIV, lui-même a refusé la glorieuse hospitalité du martyrologe à un Pape dont plusieurs calendriers antiques portaient le nom, parce qu'il ne lui paraissait pas que sa sainteté fût appuyée des preuves suffisantes; et, plus récemment encore, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'apprécier, n'a-t-on pas supprimé, pour cause ou sous prétexte de brièveté, des leçons de saint Paul de la Croix, le nom d'un Pape qui avait, dans l'office des bienheureux, l'honneur d'être nommé deux fois, et auquel l'ordre des Passionnistes se déclarait redevable de la plus

plus grande reconnaissance[1]? Le clergé de Rome a regretté de voir supprimer ce nom dans deux leçons du Bréviaire, mais ces regrets ont été vains. Vous voyez donc, mon Révérend Père, que si l'on peut, sans qu'il se soit en rien rendu coupable, dépouiller un Pape d'un honneur que lui avait décerné la reconnaissance d'un Ordre religieux tout entier, il n'est pas étonnant qu'on décharge la mémoire d'un autre Pape, outrageusement calomnié, d'un déshonneur qu'il ne méritait pas.

C'est donc une impiété, et une impiété sacrilége, de traiter la suppression du nom d'Honorius dans les légendes du Bréviaire de « récit mensonger, qui nous est fait, par je ne sais qui, de l'histoire du VIe Concile, » et d'ajouter que « jamais il n'y eut en histoire une plus audacieuse fourberie, une plus insolente suppression des faits les plus considérables. » Page. 77.

Le scandale, c'est vous qui le faites, mon Père, en venant jeter au milieu d'une foule que vous savez être

1. A la fin de la Ve leçon de l'office du B. Paul de la Croix, on lit les mots suivants : « Moniales quoque, Clemente XIV approbante instituit » et vers la fin de la VIe leçon « animum Deo reddidit Romæ in domo quam... Clemens XIV, de congregatione optima meritus, ei perpetuo assignaverat. »

Dans les mêmes leçons V et VI de l'office du Saint, publiées en juillet 1867, le nom de ce souverain Pontife a été entièrement supprimé. On peut regretter cette suppression et désirer que la reconnaissance des Pères Passionistes les engage à demander la restitution de ces textes au Bréviaire, sans pour cela crier à la falsification et au scandale : cette suppression n'est pas une falsification, et, dans le cas d'Honorius, c'était une justice.

profondément ignorante, et crédule au mal, et légère, ces mots que vous adressez à l'Eglise, notre Mère, et que je n'oserais adresser à l'écrit du dernier des valets, disant du Livre sacré de la prière « qu'il résume une longue suite de fraudes dans un dernier et solennel mensonge... sur le fait du pape Honorius. »

---

# CHAPITRE XVII.

## Dernières broutilles, résumé et conclusion.

Nous voici arrivés, mon Révérend Père, au terme de notre tâche; et Dieu en soit loué! car elle nous était singulièrement pénible. Il est vrai qu'il reste encore à éplucher quatre chapitres de votre brochure; mais, en bonne conscience, ce serait user en pure perte son encre et sa plume que d'essayer d'y répondre, et ce serait peut-être une méchanceté inutile que de se donner le souci de les analyser. Vous prenez un soin précieux, dans ces quatre chapitres, de tirer sur vos propres troupes. Et la distinction scripturale que vous faites entre les *hommes de mensonge* et les *hommes de vérité*, rappelle à l'esprit, malgré soi, un souvenir fâcheux.

Vos conseils paternels à Mgr Dechamps sont drôles, et la prière que vous lui adressez de faire part au saint Père des grandes découvertes que contient votre brochure, est très-drôle aussi.

Ce que votre prélat italien vous a dit au sujet de Galilée est une historiette qui ne peut guère intéresser que vous, et vous en profitez, avec un rare bonheur, pour nous dire, ce qui du reste est vrai, que, « *les Papes*

*n'ont jamais signé la condamnation de Galilée et que les juges du Saint-Office en ont seuls la responsabilité.* » (P. 65), ce qui me parait ne pas contrarier le moins du monde la thèse de l'infaillibilité papale. Je supplie mes lecteurs, quand on leur serinera encore, comme à chaque instant cela vous arrive, la vieille rengaine de Galilée et de l'inquisition, qu'ils se souviennent de votre solution, qui est bonne. Vous voyez, mon Révérend Père, que je vous rends justice, au besoin.

Ce qui vous est arrivé, comme examinateur de la Sorbonne, ne m'étonne pas non plus, mais prouve peu ; celui des élèves de Sorbone dont vous avez examiné la thèse était plus probablement un écolier qu'un docteur ; et par suite, cela ne démontre guère qu'il appartînt à l'école du mensonge, de la ruse et de la dissimulation, à moins toutefois que vous ne prétendiez que la Sorbonne moderne elle-même, dont sans doute, il suivait les cours..., mais non, cette hypothèse est insensée. C'est égal, j'accepte l'histoire; elle a du bon.

Les prétendus « efforts extraordinaires faits à Rome et ailleurs au XVI^e^ siècle pour étouffer le *Liber Diurnus*, ce livre révélateur, » me semblent en effet bien extraordinaires, puisque ce livre se trouve partout, cité dans tous les auteurs des temps, et qu'on s'en sert, comme d'une arme victorieuse, pour la défense du pape Honorius. C'est ce que nous vous avons fait dire, par son respectable éditeur, le Père Garnier lui-même. Si le Père Sirmond et le cardinal Bona ont été d'un autre avis que lui, cela prouve simplement que cha-

cun a son goût et qu'ils partageaient l'opinion de ceux qui, parmi les auteurs catholiques, non-seulement ne croient pas à la culpabilité dogmatique du pape Honorius; mais refusent encore d'admettre la faute d'imprudence et la plus légère erreur. Il n'y a pas de mal à cela.

En tout cas, mon Révérend Père, en supposant que le *divin* Honorius de saint Maxime ait failli comme Pape dans une question particulière et administrative, je n'oublie pas que le mot Pape veut dire Père; et si j'avais à choisir, je préférerais appartenir à l'école du Sem-Sirmond et du Japhet-Bona, plutôt qu'à l'école du genre de franchise et de publicité représenté par la personne de Cham.

Et encore éprouverais-je moins de dégoût à être de l'école de Cham, que de la vôtre. Cham manifestait à ses frères une réelle faiblesse paternelle; mais quel homme de sens et de cœur a jamais pris l'étrange peine de s'appliquer à chercher, et inventer ou aggraver un crime de la connaissance duquel doit rejaillir sur son nom un éternel déshonneur? Le crime de calomnier ses pères est un crime contre nature, et l'oiseau qui souille son propre nid est le plus impur des oiseaux.

Si ces reproches que je vous adresse, vous semblent durs, mon Père, demandez-vous, dans votre conscience, s'ils ne sont pas mérités, et cherchez vous-même un nom qui puisse convenir à votre école.

Si l'on peut donner le nom d'école de ruse à mille théologiens catholiques qui, depuis des siècles, veillant autour de l'honneur immaculé du Saint-Siége,

cherchent à rétablir la vérité des faits, et à montrer, par des arguments loyaux et solides, que le Père commun fut victime d'une calomnie injurieuse ; à cette autre école, composée de rares théologiens, et éclose sous l'escabeau des rois, qui ne laisse passer aucune occasion d'outrager le Père de la famille chrétienne, sans preuve et sans discussion, quel nom devons-nous donner, s'il vous plaît ?

L'école du mensonge ! celle qui signe saint Thomas d'Aquin, Baronius, Bellarmin, de Lugo, Turrecremata et cent autres encore, celle dont les arguments sont tous produits au grand jour, et qui ne craint pas d'exposer au soleil de la publicité, dans leur teneur textuelle, toutes les objections que peuvent produire leurs adversaires ! Cette école, l'école du mensonge ! Et cette autre école, qui passe sous silence et les noms des Pères de la théologie dont la gloire est aujourd'hui sans égale, de les raisons fournies par ces grands hommes, des travaux de qui toute théologie, depuis un siècle, est obligée de vivre ; à cette école-là, je vous le demande encore, quel nom donnerons-nous, s'il vous plaît ?

Quel nom donnerons-nous, en particulier, à un auteur qui, orné du double titre de prêtre et de religieux, ose, dans le seul but et pour le seul intérêt de flétrir la mémoire d'un successeur de Pierre, ramasser des textes que tout le monde connait, et que tous les théologiens sérieux peuvent expliquer dans un sens favorable, pour les jeter dans le monde chrétien, sans autre commentaire que celui de la passion, et les

donner en pâture à toutes les ignorances, au scandale de tous les gens de bien ?

Quel nom donnerait-on à un juge qui, rendant compte d'un procès, ne reproduirait que les charges qui pèsent sur l'accusé, sans mentionner même le nom des témoins qui affirment sa complète innocence ?

Dans la série non interrompue des Papes, il s'en est trouvé plusieurs dont on a prétendu, le plus souvent à tort, outrager la conduite privée ; un seul dont on ait, sur un point, pu sérieusement tenter de faire suspecter la foi. Cet unique pontife est Honorius I[er].

Ses contemporains l'honorent; des saints lui donnent le nom de *divin*; ses successeurs célèbrent sa mémoire; quelques-uns, peut-être trompés par des pièces fraduleuses, le taxent de faiblesse et l'accusent d'avoir failli à ses devoirs de pasteur par négligence et par laisser-aller ; la postérité presque entière, après avoir repris, avec un soin munitieux, toutes les pièces de l'immense procès, l'absout sur le chef de l'hérésie, avec une telle unanimité que je vous porte le défi éternel de citer un seul grand nom qui ose revenir sur cette question définitivement jugée ; et vous, philosophe sans titre, voici que du haut de votre tribunal suprême, vous venez, après douze siècles, casser la sentence de l'histoire et de la théologie, sans alléguer d'autre argument qu'un cercle vicieux, et d'autre motif que celui de troubler la paix d'un Concile général.

Quand on veut traîner dans la boue la mémoire sacrée d'un Père, quand on veut livrer au mépris le nom glorieux d'un Pontife, il faudrait, au moins, avoir la pu-

deur de dire que tous les autres enfants de la famille et tous les fidèles de l'Eglise ne partagent pas votre manière de voir ; et c'est là ce que vous n'avez pas fait.

Si vous eussiez discuté honnêtement le seul fait discutable, celui d'une erreur personnelle du pape Honorius ; si vous eussiez pris soin d'écarter la question d'un enseignement *ex cathedrâ*, que personne ne soulève, et si vous vous en fussiez tenu à penser et à dire que, dans votre opinion, le souverain Pontife Honorius, avait péché contre la foi, c'était une thèse qui pouvait se soutenir et que soutiennent quelques théologiens de bonne trempe ; mais confondre une lettre privée, écrite à un particulier, et affirmant ne rien vouloir définir, avec une Bulle dogmatique, contenant une décision suprême en matière de foi, et adressée comme telle à l'Eglise catholique entière, c'est là un procédé indigne de quiconque se respecte ; et si ce n'est pas le dernier degré de l'ignorance, quel degré sera-ce, dans l'échelle de la bonne foi ?

Si, encore, vous eussiez soumis vos scrupules, — si tant est que vous ayez eu des scrupules, — aux seuls Pères du Concile qui siégent maintenant autour de la chaire de Pierre, et qui y siégent pour juger les questions que vous traitez avec une plume si légère, nul ne vous eût accusé d'avoir voulu le scandale. Mais venir, au milieu d'un public étranger à ces matières, jeter, dans une prose étudiée, comme vérité incontestable, des sophismes rangés en bataille et vêtus avec art ; pour enseigner aux faibles la voie de la révolte ; pour bourrer d'objections anticipées des esprits déjà trop portés à mépriser l'autorité ; pour semer

dans les têtes faibles des inhabiles, des adolescents, des femmes du monde, des germes perfides de doutes qu'il ne vous sera pas possible de déraciner plus tard ; c'est là une trahison. Et c'est un crime prévu par le code éternel de l'Evangile, à l'article qui parle du scandale des petits.

L'école capable de donner pour certaine une opinion qu'aucun savant ne partage, quel nom lui donnez-vous ?

L'école qui, depuis deux ou trois siècles, s'acharne à exagérer, travestir, inventer au besoin tous les faits qui peuvent abaisser la Papauté dans l'opinion publique, et à dégrader l'autorité divine dont la main de Dieu même a décoré le Saint-Siége, quel nom lui donnerez-vous ?

Si vous voyiez un fils fouiller dans les annales de la famille et rechercher, avec un soin jaloux, tout ce qui peut contribuer à souiller la mémoire de l'un de ses ancêtres, dissimuler avec art tout ce qui peut lui servir d'excuse, augmenter ses torts et dénaturer les faits pour lui imprimer une tache indélébile, et s'écrier ensuite dans la joie de son triomphe en se frottant les mains : « Voici, désormais, mon aïeul au ban de l'univers. J'ai démontré victorieusement qu'il était un traître ; j'ai appelé tous ceux qui le défendaient des fourbes et des menteurs ; j'affirme l'infamie de mon Père et je proclame que, sur ce point, il ne peut y avoir désormais le plus léger doute. D'ailleurs j'ai la conscience pure et j'ai fait tout cela par l'ordre même de Dieu. » — A un fils qui agirait et parlerait de la sorte, quel nom donneriez-vous ?

Et voilà ce que vous avez osé faire, vous, trois fois fils de l'Eglise de Jésus-Christ; vous, prêtre, vous religieux, vous, chrétien!

Si vous ignoriez que, parmi vos frères dans la foi, tous ceux qui portent autour de leur front l'auréole de la sainte doctrine, ont vengé le Pape que vous outragez de l'accusation sacrilége d'avoir déshonoré, *comme Pape*, la chaire suprême; si vous ignoriez que presque tous l'ont également absous de l'imputation odieuse de l'avoir déshonorée comme simple docteur; si vous ignoriez qu'un nombre considérable des plus savants et des plus saints, ont pu et ont osé dire qu'en matière même de prudence et de fermeté apostolique il n'avait jamais failli; si vous ignoriez que du nombre de ces derniers se trouve notre maître à tous en matière d'histoire, et celui dont vous-même vous glorifiez encore de porter le saint habit; si vous ignoriez toutes ces choses, que savent les plus minces écoliers de théologie, pourquoi écrivez-vous, mon Père? et si vous les saviez, dites-moi donc quel nom il convient de vous donner?

Je ne vous adresse aucune injure, mais je vous demande de vouloir bien tirer vous-même la conséquence des faits.

Vous deviez savoir, et dire, qu'il existe une différence essentielle entre un *conseil administratif donné à un particulier*, et une définition dogmatique, obligeant toute l'Eglise; l'avez-vous su? l'avez-vous dit?

Vous deviez savoir, et dire, que l'infaillibilité des Conciles œcuméniques ne regarde point les faits non dogmatiques. Vous avez dit tout le contraire.

Vous deviez savoir, et dire, que l'authenticité textuelle des actes du VIe Concile était discutable et discutée; que son œcuménicité, depuis la XIIe session, était discutable et discutée; que sa confirmation, par saint Léon, était discutable et discutée; que ces mêmes lettres, au point de vue de leur existence même, et surtout de leur intégrité, étaient discutables et discutées; vous deviez savoir tout cela, et c'est tout le contraire que vous nous avez dit.

Vous deviez savoir et dire que, même en admettant toutes ces authenticités et toutes ces intégrités, les textes que vous alléguiez n'accusaient point le pape Honorius d'avoir dogmatiquement défini l'hérésie, mais seulement, par légèreté ou faiblesse, d'en avoir été le fauteur; et vous avez poussé le courage jusqu'à torturer les textes, accumuler les contre-sens dans vos traditions, pour faire dire à ces textes ce qu'ils ne disaient pas, et vous avez outragé vos propres citations en leur faisant affirmer le contraire de ce qu'elles voulaient exprimer.

Vous deviez savoir et dire la différence essentielle qui existe entre un *fauteur* d'hérésie et un hérétique *formel*, ainsi que les vicissitudes du mot hérétique, dont vous avez si cruellement abusé; vous deviez le savoir et le dire, et vous ne l'avez pas dit.

Vous deviez savoir et dire que, quand même le pape Honorius eût enseigné l'hérésie la plus formelle, comme docteur privé, cela n'atteignait en rien la thèse de l'infaillibilité pontificale, qui ne s'exerce que dans la sphère des définitions dogmatiques universellement obligatoires; en un mot, dans les décisions formulées

*ex cathedrâ ;* et que, par conséquent, même dans l'opinion la plus défavorable au pape Honorius, sa chûte ne touchait absolument en rien la question de l'infaillibilité; et vous ne l'avez pas dit : c'est tout le contraire que vous nous avez dit.

En revanche, et par contre, vous deviez savoir et dire que la thèse de l'innocence d'Honorius était discutable, soutenable et soutenue par presque tous les théologiens et les historiens catholiques, et vous avez osé affirmer que soutenir cette même thèse c'était tomber dans l'excommunication. Vous avez dit plus tard que c'était une plaisanterie. — Cette plaisanterie est fade.

Vous avez donné des versions fausses de tous les textes que vous avez cités, des Conciles et des Papes, sans en excepter un seul ; et vous avez eu le courage étrange de parler d'une école de falsification. Vous avez posé *comme étant la question à résoudre,* une question étrangère qui n'intéressait personne, et vous avez osé parler d'une école de mensonge. Vous avez tû le nom de tous les défenseurs du Pape calomnié, et supprimé tous les textes qui le justifient, et vous avez parlé d'une école de dissimulation et de réticences. Vous avez transporté, par une fraude que je veux croire involontaire, en torturant et supprimant des textes, l'anathème fulminé contre les hérétiques, pour le faire tomber sur la tête de l'innocent; et vous avez le cœur de nous parler d'une école de fraude. Vous faites condamner un Pape du VII^e^ siècle par des Pontifes du VI^e^ siècle; vous faites vivre des contemporains de Charlemagne au temps de saint Léon; vous

faites condamner Simon le magicien par un Concile de 680; vous découvrez, au VII^e siècle, le Bréviaire romain qui n'exista jamais avant le XII^e; vous lisez des leçons de saint Léon II deux cents ans avant qu'il y en eût une seule; vous entendez démontrer par un document postérieur l'existence antérieure de ce même document; vous citez comme incontestées des pièces dont l'interpolation seule est incontestée; vous ne savez même pas, ou du moins vous ne savez pas nous dire quelle différence subsiste entre un *écrit* dogmatique et une *définition* dogmatique; vous osez appeler *un scribe*, la commission de cardinaux et de docteurs dont faisaient parti Baronius et Bellarmin; et vous osez nous parler de l'école de l'ignorance et de l'erreur !

Et après que des hommes comme Mgr Dechamps, le Révérend Père D. Guéranger, M. A de Margerie et autres, vous ont mis le doigt sur la plupart de ces iniquités historiques et théologiques, vous avez le singulier courage de chanter victoire en affirmant au monde que l'on n'a pu découvrir dans votre brochure que quelques fautes d'orthographe et quelques coquilles d'imprimeur!

Je pense avoir trouvé dans ce pamphlet autre chose que des solécismes et des coquilles. Je vous l'ai signalé et, je crois, démontré. Je ne vous ai écrit ni par l'ordre de personne, ni par aucune céleste inspiration; mais uniquement parce que j'aime l'Eglise que vous avez frappée au cœur; et Jésus-Christ que vous avez, dans la personne des petits, blessé à la pupille de l'œil.

Je vous ai écrit encore, parce que je vous aime. J'aurais pu facilement être plus dur et plus sévère, sans cesser d'être juste. Je n'ai pas tracé un seul mot avec l'intention de vous blesser.

Vous avez fait un pas de retour, mais qui ne suffit à personne; il ne s'agit pas d'expliquer votre prose, il s'agit de rétracter vos erreurs. Si jamais il m'arrive qu'un de mes écrits soit condamné par l'Eglise comme l'ont été les vôtres, je jure devant Dieu, que je le rétracte d'avance, et que je le jetterai au feu. Si, en face de toutes les énormités que je vous ai reprochées, vous ne vous relevez pas de votre chûte, par un acte de complète et loyale humilité, tant que vous demeurerez dans cette voie de révolte, et de déloyauté, et d'outrage à tout ce qu'il y a sur terre de plus sacré et de plus saint, je vous le dis d'avance, avec douleur, mais avec franchise, je vous aimerai encore; mais il me deviendrait difficile de pouvoir vous estimer.

O. S. J. S. R. E.

# TABLE DES MATIÈRES

---

---

Paris. — Imp. A.-E. Rochette, boulevard Montparnasse, 72-80.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

# LIBRAIRIE C. DILLET

15, RUE DE SÈVRES, 15

---

## PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

---

# ESQUISSE D'UNE POLITIQUE CHRÉTIENNE

Par M. l'abbé R. DE M.
Ancien professeur de droit canon.

2 beaux volumes in-8°, de 40 feuilles chacun.

Prix : 6 fr. le volume.

Aucun ouvrage plus utile ne pouvait paraître à notre époque ; l'*Union*, à la date du 3 mars, en fait le plus brillant éloge :

« C'est un livre de politique dans le sens le plus philosophique de ce mot. Toutes les questions sociales y sont remuées, et non-seulement remuées, mais éclairées. La théorie de l'auteur est tout simplement la théorie du christianisme appliqué au gouvernement de la société. »

DE LAURENTIE.

« On a peu imprimé de notre temps de livres aussi sérieux et aussi solides. Continuez votre œuvre, elle contribuera à répandre la lumière sur une science dans laquelle les sophistes, depuis 89, ont jeté la plus grande confusion. Il est certain que tout système de politique qui ne sera pas fondé sur les principes de l'Evangile ne pourra que rendre les nations malheureuses, et ramènera parmi nous les misères et les désordres, des anciennes sociétés païennes. »

† J. Hipp, *archevêque de Tours.*

« Le premier volume de votre *Esquisse d'une Politique chrétienne* contient de beaux aperçus. La nature, les éléments constitutifs de la société, le lien social qui devrait unir tous les membres de la grande société, tout cela est exposé avec une largeur de vues et un esprit chrétien qui dénotent tout ensemble le philosophe habitué aux spéculations élevées, et le prêtre qui ramène tout à Dieu. Vous connaissez admirablement votre Bossuet : *sa Politique sacrée* vous a plus d'une fois inspiré, mais les philosophes anciens, les Pères de l'Eglise, et en particulier saint Augustin, ne vous sont pas moins connus ; et, tout en profitant des trésors recueillis dans le passé, vous avez su donner à votre œuvre un cachet propre, qui est bien de vous et qui vous méritera, de tous ceux qui vous liront, de sincères félicitations. »

† C. A.,
Archevêque de Bourges.

(Lettre à l'auteur, 31 mars.)

M. le comte de Chambord a bien voulu écrire à l'auteur cette lettre déjà célèbre :

*à M. l'abbé Roquette, de Malviès.*

Forhsdorf, 15 juin 1869.

J'ai reçu avec grand plaisir, monsieur l'abbé, et j'ai lu avec un vif intérêt le premier volume de votre bel ouvrage inlitulé *Esquisse d'une politique chrétienne*. Sous ce titre modeste, vous venez de faire paraître un des livres les plus remarquables sur cette importante question.

La société humaine y est considérée dans ses conditions essentielles, d'abord dans ses rapports avec Dieu, qui l'a instituée, et dans les lois qui dérivent de cette origine. L'idée du pouvoir y est présentée sous le jour le plus éclatant et le plus divin. En effet, l'oubli d'une politique chrétienne est la source des désordres qui compromettent aujourd'hui la sécurité des empires. Vous réfutez parfaitement les funestes doctrines de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et vous prouvez la nécéssité de faire des peuples chrétiens, pour qu'ils deviennent des peuples libres, tranquilles et heureux. Je me réjouis avec vous des précieux encouragements donnés à votre œuvre par plusieurs membres éminents de l'épiscopat.

Combien j'ai été profondément touché des sentiments de dévouement dont votre lettre contient la chaleureuse expression !

Recevez l'assurance de ma sincère gratitude et de toute mon affection. HENRI.

---

---

# LA VOIX DE LA CLOCHE

Par le R. P. Félix, prédicateur de Notre-Dame.

In-18. — Prix : 75 cent.

Cet opuscule est tout aussi populaire ; il peut rendre de très-grands services.

---

# NOUVELLES DU DIMANCHE

Par M. le marquis de Roys.

Très bel in-12. — Prix : 2 fr.

Depuis vingt ans, l'auteur de ce livre s'est consacré à l'*Œuvre du dimanche*. Ses nouvelles, pleines d'intérêt, sont faites pour charmer les heures du repos.

---

# SCÈNES DE LA VIE SOCIALE

Par Mme Dorothée de Boden.

Très-bel in-12. — Prix: 2 fr.

Cet ouvrage plein de distinction, qui ne ressemble en rien à ce qui se publie dans ce genre, doit produire un très-grand effet sur les lecteurs de toute classe auxquels il est destiné.

---

# LES RÉCITS DE LA MARQUISE

Par Mme la comtesse de la ROCHÈRE.

In-12. — Prix : 2 fr.

L'auteur de l'*Héroïne de soixante ans*, a réuni dans son nouveau livre toutes les qualités qu'on lui connaît : le sérieux et l'agrément de l'esprit, un langage plein de grâce et de suavité, et aussi des conseils d'une raison dirigée toujours par le christianisme.

---

# LUCIEN DE SEILLAN

Par A. MARC, rédacteur du messager de la semaine.

In-12. — Prix : 2 fr.

A 25 ans une âme généreuse ne songe qu'à donner sa vie.
(LACORDAIRE)

Tel est le thême de ce roman plein d'intérêt !

---

# LE CHAMP DES ROSES

Par AL. DES ESSARTS.

Nouvelle édition in-12. — Prix : 2 fr.

C'est une histoire bien naïve et bien simple, et aussi simplement racontée, dans le but de prouver qu'on gagne le bonheur à faire le bien.

Le dernier chapitre les *Délices du cœur*, est vraiment pathétique. C'est un des rares livres écrits avec le cœur ; le style en est excellent du reste. (*Monde*).

# LA FORCE DES FAIBLES.

Par A. des Essarts

Joli volume in-12. — Prix : 1 fr. 50

C'est la touchante et édifiante histoire d'une jeune fille qui s'est dévouée à soigner son père, vieil émigré complètement ruiné. A la suite d'une maladie qui enlève leurs dernières ressources, ils éprouvent toutes les horreurs de la misère. Expulsés de leur humble logement dont les meubles sont vendus à la criée, le père tout à fait écrasé est admis chez les petites sœurs des Pauvres, la fille entre comme sous-maîtresse dans un pensionnat. Résignée, elle n'a cessé de prier. Aussi Dieu frappe le cœur de la nièce du banquier qui a porté le dernier coup à leur ruine. Touchée par la grâce, elle vient solliciter son pardon du père, et l'affection de la fille qui, grâce à elle, devient l'associée de la directrice du pensionnat, puis son successeur. Elle y reçoit bientôt cette nièce du banquier ruiné aussi par des revers inattendus. Nous ne mentionnerons pas les épisodes intéressants tendant au but de l'action principale savoir : que la pitié, la soumission à la volonté de Dieu, l'acceptation résignée des croix qu'il envoie sont, pour les plus faibles, une immense force.

---

# LES SECRETS DU FOYER DOMESTIQUE

Par Mlle Ulliac Tremadeure.

6e mais nouvelle édition in-12. — Prix : 2 fr.

La leçon élevée qui se dégage de cette histoire écrite avec une émouvante exactitude, c'est que la femme

toujours prête au pardon, à l'indulgence, sauve le plus souvent des situations les plus tristes et les plus désespérées, un ménage que la faiblesse d'un mari et ses mauvaises compagnies avaient presque perdu. (*Monde*).

---

# LE PIRATE DE LA BALTIQUE

## OU LARS VONVED

Très-beau volume in-12. — Prix : 2 fr.

Le héros de ce roman, qui intéresse au plus haut point, est un rebelle, un proscrit du roi Frédéric ; l'auteur raconte les griefs de cette victime d'un souverain, sans noirceur ni déclamations ; aussi le dénouement de son livre devient tout ce qu'il y a de plus élevé dans ce genre ; car il repose sur un échange de pardons et de miséricordes entre le monarque et le rebelle. — Rien de plus chevaleresque ni de plus émouvant. (*Monde*).

---

# LE NID D'HIRONDELLES

Par M. ETIENNE MARCEL in-12. — Prix : 2 fr.

Voici encore un autre charmant volume, et dont nous aurons presque suffisamment fait l'éloge en nommant l'auteur, madame Etienne Marcel : c'est le *Nid d'hirondelles*. Là un jeune homme, sorti pur et pieux du château de sa grand'mère qui avait élevé la jeunesse de l'orphelin, va à Paris compléter ses études. Bientôt il se

laisse entraîner par le tourbillon et se fait remarquer par ses désordres. Au bout de quelques années, la maladie de cette aïeule l'oblige cependant à revenir comme l'hirondelle à ce qui avait protégé son enfance. Il s'efforce d'abord de se défendre contre les douces impressions qui l'assaillent, mais bientôt une lettre d'un de ses compagnons de plaisirs, qui lui rappelle et lui raconte les folies et les désastres de la société qu'il avait fréquentée, lui fait comparer sa vie douce et calme avec l'agitation fébrile de Paris. Il y renonce, épouse une charmante cousine et se fixe définitivement dans ce nid où il trouve le bonheur. Ce récit est suivi d'une délicieuse nouvelle : *Lucien*. C'est le pauvre desservant d'une pauvre paroisse de la Vendée. Lorsqu'il était jeune, son père lui transmit une fortune considérable enlevée par des moyens frauduleux à ses légitimes propriétaires. Il rend tout, et renonce à épouser une jeune fille qu'il aimait. Il sauve l'honneur d'un des deux frères à qui il avait restitué cette fortune mal acquise, l'emmène malade, épuisé, dans son humble presbytère où il le soigne avec le dévouement d'un frère jusqu'au moment de sa mort et continue en paix à se dévouer à tous ses paroissiens, n'ayant que des bénédictions a envoyer à tous ceux dont peut-être il aurait eu droit de se plaindre. Nous le répétons : On trouve avec bonheur dans ce volume l'âme et le cœur de l'auteur des *Trois vœux*, du *Point d'honneur* et de plusieurs autres volumes tout remplis d'un charme inexprimable.

Marquis de Roys.

---

# LA VIERGE DE POLA

**Correspondance entre deux familles catholiques pendant persécution de Dioclétien.**

**Par Mme EXPILLY.**

**In-12. — Prix : 1 fr. 50.**

**Quand on a cité *Fabiola* comme type d'un roman chrétien intéressant, tout est dit : qu'on lise cette correspondance, et on conviendra qu'il n'est pas possible de retracer avec plus de charme et d'élan un épisode de martyre, à cette époque sanglante des persécutions.**

---

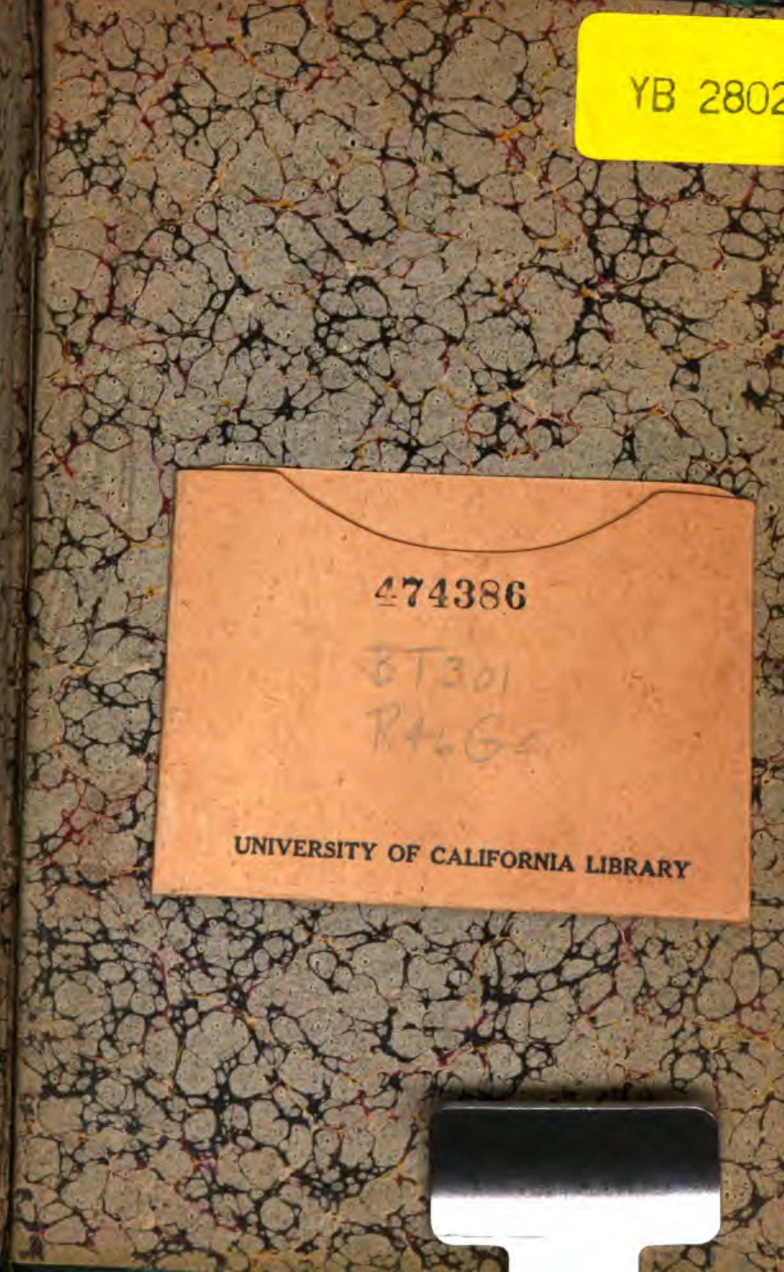
# LES NOUVEAUX JACOBINS

**Par EUGÈNE LOUDUN.**

**2e édition in-12. — Prix : 2 fr.**

**Aujourd'hui, on veut encore tout démolir. — L'auteur retrace donc fidèlement les portraits de nos perturbateurs modernes et dit tout ce qu'il faut pour dégoûter de leurs doctrines. — Ce livre est une suite non interrompue de portraits, de scènes, de tableaux où abondent l'imagination, la verve et l'esprit.**

---


YB 2802
474386
BT301
R46G
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

